2/5/8

BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE - FIRENZE
II
5
8
33
RACCOLTA NENCINI

Ex Libris Joannis Nencini
1874

Digitized by Google

Gi Vencini
1858

Digitized by Google

Digitized by Google

E. TORRE.

WASHINGTON

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

WASHINGTON

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

DES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

VIE DE WASHINGTON;

Traduite de l'anglais de M. Jared-Sparks, par M. Ch....

ET PRÉCÉDÉE

d'une Introduction sur le caractère de Washington et son influence dans la Révolution des États-Unis d'Amérique

PAR M. GUIZOT.

TOME II.

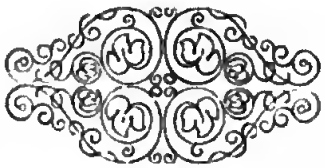

BRUXELLES

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE

M DCCC LI

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE DIXIÈME.

Proclamation du général Washington. — Ses préparatifs pour la prochaine campagne. — Échange des prisonniers. — État des prisonniers américains à New-York. — Opérations militaires dans le New-Jersey. — L'armée traverse la Delaware et campe près de Germantown. — Première entrevue de Washington avec Lafayette. — Sir William Howe aborde au cap d'Elk. — Bataille de la Brandywine. — Nouveaux pouvoirs donnés à Washington par le Congrès. — Bataille de Germantown. — Escarmouches à Whitemarsh. — Souffrances de l'armée. — Campement d'hiver à Valley-Forge. — Fausses lettres publiées sous le nom de Washington. — Cabale de Conway. — Personnes qui y sont impliquées. — Conduite honorable et généreuse de Lafayette par rapport à cette affaire.

Le quartier-général étant à Morristown, la division centrale ou principale de l'armée fut campée pour l'hiver auprès de cette ville, dans des huttes construites temporairement à cet effet. On établit aussi des cantonnements sur différents points, depuis Princeton sur la rive droite, où le général Putnam commandait, jusqu'aux montagnes sur la gauche, poste que le général Heath occupait toujours. Il y avait souvent des escarmouches entre les troupes avancées des Américains et les détachements des fourrageurs ennemis. Cependant il se passa six mois sans qu'on fît d'aucun côté aucune entreprise importante.

La proclamation de sir William Howe avait, ainsi que nous l'avons vu, produit beaucoup d'effet dans les Jerseys. Non seulement les mécontents, mais beaucoup de citoyens bien disposés, se trouvant au pouvoir de l'ennemi, avaient cherché une sauve-garde pour leur famille et pour leurs propriétés, dans un serment de fidélité au roi. Ils avaient été bien trompés dans leurs espérances. Les troupes anglaises et hessoises s'étaient livrées à tous les excès de la licence. Elles avaient pillé, brûlé et détruit tout ce qui s'était trouvé sur leur passage, et dans certaines occasions les soldats avaient commis les plus grands outrages contre les habitants, sans aucune distinction d'amis ou d'ennemis. Cette conduite fut utile sous un rapport à la cause des patriotes. Elle souleva l'indignation du peuple; et, aiguillonnés par le sentiment profond du mal qu'on leur avait fait, les miliciens coururent aux armes avec un empressement et une ardeur qu'on ne leur avait jamais vus. Cependant un grand nombre de riches fermiers, d'un caractère plus pacifique, et qui avaient profité de la proclamation, témoignèrent des scrupules au sujet de leur serment. Ils le regardaient comme un gage qui les obligeait, au moins, à une neutralité passive.

Pour lever cette difficulté, et pour tirer une ligne convenable de démarcation entre ses amis et ses ennemis, le général Washington publia une contre-proclamation qui ordonnait, à tous ceux qui avaient reçu des sauvegardes des commissaires anglais, de se rendre au quartier-général ou auprès de quelque officier général de l'armée pour remettre ces sauve-gardes, et prêter serment de fidélité aux Etats-Unis, « laissant néanmoins à tous ceux qui préféreraient les intérêts et la protection de la Grande-Bretagne à la liberté et au bonheur de leur pays, la liberté entière de se retirer sur le champ, eux et leurs familles, dans les lignes de l'ennemi. » On accorda trente jours pour se conformer à cet ordre; et, à l'expiration de ce terme, ceux qui auraient négligé ou refusé d'obéir, devaient être considérés comme dévoués au roi et à la

Grande-Bretagne, et traités comme ennemis des États américains.

Quelque étrange que cela puisse paraître, la publication de cette proclamation fut regardée comme un abus de pouvoir. Cet acte fut blâmé même par quelques membres du Congrès. La législature de New-Jersey laissa entendre assez clairement qu'elle y voyait un empiétement sur ses prérogatives. On dit qu'un serment de fidélité aux États-Unis était absurde avant que la confédération fût formée, et le pouvoir d'imposer un tel serment fut réclamé exclusivement pour chaque État. Ce ne fut donc pas d'un examen impartial des mérites abstraits de cet acte, mais d'un sentiment de jalousie pour la souveraineté des États, que naquit l'opposition qui se manifesta. Cependant, pleinement convaincu que cette mesure était nécessaire, raisonnable et juste, Washington la maintint, et donna à ses officiers des instructions à cet effet, disposé, comme il le fut toujours, à risquer sa propre popularité pour servir les intérêts publics.

Quand il eut placé les troupes dans leurs quartiers d'hiver, son premier soin fut de compléter l'armée pour la prochaine campagne; il écrivit des circulaires aux gouverneurs des États du centre et de l'est, et les pressa, dans les termes les plus forts, de prendre des moyens prompts et efficaces pour lever des recrues et mettre les régiments au complet. Pendant l'hiver ses forces effectives étaient si peu considérables, que la prudence lui fit employer un expédient auquel il avait souvent été obligé d'avoir recours; il grossit le nombre de ses troupes devant le public, de peur que l'ennemi, informé de sa faiblesse, ne fît un mouvement rapide et soudain contre lui, et ne remportât une facile victoire. Ce stratagème, si essentiel à sa sûreté, avait le fâcheux résultat que les États, croyant son armée beaucoup plus considérable qu'elle ne l'était réellement, ne faisaient pas autant d'efforts pour lui procurer les renforts convenables. Ce n'était que vers le milieu d'une campagne, et quand l'ennemi était

en mouvement, que le peuple songeait au danger; et alors il était souvent trop tard pour travailler avec succès à augmenter l'armée.

Sa tâche de tous les hivers était de stimuler l'activité des États, par des représentations énergiques et réitérées adressées aux gouverneurs et aux législatures, par des arguments, des raisonnements et des appels à toutes les considérations d'orgueil, d'honneur et de patriotisme; c'était là une source d'anxiété continuelle depuis le moment où les troupes entraient dans leurs quartiers d'hiver, jusqu'à celui où elles se remettaient en campagne, pour combattre l'ennemi. Le Congrès, embarrassé par la nouveauté de ses devoirs et par la nature indéfinie de ses pouvoirs, délibérait avec précaution, et était rarement prêt à agir dans les affaires militaires, jusqu'à ce qu'il fût poussé par les conseils et par les instances du commandant en chef. Depuis plusieurs mois Washington avait vivement représenté à cette assemblée la nécessité d'un plus grand nombre d'officiers généraux dans l'armée, et en février on nomma cinq majors généraux et dix brigadiers de plus.

Dans ses lettres il traitait toujours le sujet des nominations avec réserve, exprimant rarement une opinion sur les qualités des individus, et évitant également l'apparence de la partialité et celle du désir de s'immiscer en aucune manière dans les choix. Différentes considérations causèrent des retards et quelquefois des discussions dans le Congrès au sujet des nominations militaires. Les principaux obstacles venaient des préférences de localité. Il fallait avoir égard aux réclamations des divers États, qui désiraient que le nombre d'officiers généraux pris dans chacun d'eux fût proportionné à celui des troupes qu'il fournissait. D'après cette règle, les meilleurs officiers du pays ne pouvaient être choisis, s'il arrivait qu'il s'en trouvât plus d'un ou deux dans le même État. Il y avait en outre, entre les délégués d'un état particulier, de fréquentes divisions sur les mérites relatifs des can-

didats de cet État, surtout lorsque les prétentions de chacun d'eux étaient appuyées par l'influence d'amis ou de partis. Cette manière de nommer les officiers n'avait pas seulement l'inconvénient de faire entrer au service quelques hommes qui n'étaient pas propres à remplir leurs hautes fonctions, mais elle semait dans l'armée des dissensions sur le rang, et ajoutait aux nombreux embarras qui accablaient le commandant en chef.

Peu de temps après que le général Howe fut venu d'Halifax à Staten-Island, il se mit en correspondance avec le général Washington sur l'échange des prisonniers, et l'on convint mutuellement qu'on donnerait officiers pour officiers de même rang, soldats pour soldats, citoyens pour citoyens. On fit des échanges d'après cette base jusqu'à la capture du général Lee. Le commandant anglais voulut considérer cet officier comme déserteur du service du roi, bien qu'il eût remis sa commission avant de rejoindre l'armée américaine; et, conformément à ces idées sur sa position, Lee fut plus rigoureusement traité que les autres prisonniers de guerre. On apprit aussi qu'il devait être jugé par une cour martiale. Quand ces faits vinrent à la connaissance du Congrès, il pensa que, pour soutenir sa propre dignité, et pour protéger ceux de ses officiers qui pourraient tomber au pouvoir de l'ennemi, il était nécessaire de prendre des mesures énergiques et décisives, et il résolut immédiatement d'avoir recours à de rigoureuses représailles. Cette assemblée déclara dans un décret que le colonel Campbell, prisonnier anglais dans le Massachusetts, et cinq officiers d'état-major hessois pris à Trenton seraient soumis précisément au même traitement que le général Lee. En conséquence, le colonel Campbell fut enfermé dans une prison ordinaire, et les officiers hessois qui avaient été envoyés en Virginie furent privés des priviléges que l'on accordait généralement aux prisonniers de guerre.

Le général Washington aperçut sur-le-champ la tendance fâcheuse de cet acte précipité et imprudent de re-

présailles, et y opposa de fortes remontrances. « Sous le rapport politique, écrivit-il au président du Congrès, dans la situation actuelle de nos affaires, cette doctrine ne peut se soutenir. La balance des prisonniers nous est extrêmement défavorable, et notre conduite doit être marquée par le soin du bien-être général. Pouvons-nous penser que nos ennemis n'infligeront pas, à ceux de nos partisans qu'ils ont en leur pouvoir, tous les châtiments, tous les outrages, toutes les cruautés que nous imposerons à ceux des leurs que nous avons en nos mains? Pourquoi leur supposerions-nous plus d'humanité que nous n'en avons nous-mêmes? Par un vain effort pour soulager les souffrances d'un homme brave et malheureux, devons-nous en entraîner beaucoup d'autres dans les mêmes calamités? Quelque pénible que puisse être ce fait l'ennemi a maintenant en son pouvoir près de trois cents officiers de l'armée des États-Unis. Dans ce nombre il s'en trouve d'un rang élevé, et la plupart sont des hommes de courage et de mérite. Le nombre des officiers de l'ennemi qui sont tombés entre nos mains n'a nulle proportion avec celui-là; il y en a au plus cinquante. Dans ces circonstances, nous ne devons certainement rien faire pour attirer sur les nôtres, qui ont déjà souffert une longue captivité, de plus grandes souffrances que celles auxquelles ils ont été et sont encore exposés. Si nous agissions ainsi, qu'en penseraient-ils, eux et leurs nombreux amis? Supposé que l'on traite réellement les Hessois comme on vient de l'ordonner, cela ne sera-t-il pas regardé comme une preuve de ce que les ennemis ont cherché à faire croire par les artifices les plus grossiers, je veux dire que nous les détestons, et que nous nous plaisons à les faire souffrir quand ils tombent en notre pouvoir? préjugé que nous avions trouvé jusqu'à ce jour politique de notre part de déraciner par une conduite pleine de douceur et de bonté. Cela arrivera certainement. Les Hessois entendraient parler de ces représailles d'une manière très exagérée; ils ressentiraient l'outrage sans en examiner la

cause, sans en voir la justice ou la nécessité. Les maux qui peuvent et qui doivent inévitablement résulter de l'exécution de ces résolutions me paraissent infinis et innombrables. »

D'un autre côté, les prisonniers américains qui avaient été pris au fort Washington, et enfermés dans New-York pendant l'hiver, avaient éprouvé de telles souffrances, que la conduite du général anglais à leur égard avait excité une indignation générale, et lui avait fait beaucoup de tort. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher les causes de ces mauvais traitements; mais le fait est incontestable. Un grand nombre de ces malheureux succombèrent sous le poids de leurs maux et périrent; ceux qu'on renvoya au printemps pour être échangés étaient si maigres, si abattus et si incapables de tout service, que le général Washington refusa de donner en retour un nombre égal de prisonniers anglais ou hessois en bonne santé. Sir William Howe dit que ce refus était une violation de la règle d'échange qui avait été convenue entre eux; et quoiqu'il ne pût nier les faits, il déclara néanmoins que les prisonniers avaient été aussi bien traités que les circonstances l'avaient permis, et qu'on leur avait fourni tout ce qui était nécessaire à leur bien-être. Le général Washington répondit:

« Vous devez sentir que notre convention, aussi bien que toutes celles de ce genre, tout en n'adoptant à la lettre que l'égalité de rang et de nombre comme règle des échanges, prend aussi nécessairement en considération les principes généraux de compensation et d'avantages mutuels. Cela est inhérent à sa nature, c'est la voix de la raison; et il n'était nullement besoin de stipuler dans quel état les prisonniers seraient rendus. L'humanité exigeait qu'ils fussent traités comme le demandaient leur santé et leur bien-être; toutes les fois que ses lois ont été respectées, ils se sont généralement trouvés en bon état. Et ce n'est pas seulement le langage de l'humanité, c'est aussi celui de la justice. Le but de tout cartel ou de

tout pacte semblable est l'avantage des prisonniers eux-mêmes et celui des puissances belligérantes. Aussi ces actes veulent non seulement que les prisonniers soient échangés, mais qu'ils soient bien traités. Une conduite opposée est donc une infraction évidente, qui devrait soumettre la partie qui s'en rend coupable à tous les dommages et à toutes les funestes conséquences qui en résultent. On ne peut s'attendre à ce que des hommes rendus incapables de tout service par des actes de rigueur, en violation directe d'un traité, soient admis comme des sujets convenables d'échange. Dans ce cas, rendre des prisonniers qui ne seraient pas dans le même état, ce serait donner sans recevoir un équivalent, et encourager la cruauté et l'inhumanité. L'argument tiré de la simple circonstance que des prisonniers ont été reçus n'a aucun poids. Bien qu'en raison de leur malheureuse condition on ne pût pas, à cette époque, les trouver convenables pour un échange, notre humanité exigeait cependant qu'on leur permit de revenir parmi nous.

« Peut-être est-il permis de se demander si la crainte de la mort de ces prisonniers, ou d'une grande partie d'entre eux, n'a pas contribué à les faire renvoyer à l'époque où ils nous sont revenus. Un tel événement, pendans leur séjour au milieu de vous, aurait été grave pour vous, car il aurait détruit jusqu'à l'ombre de votre droit pour réclamer les prisonniers qui étaient en nos mains; et la politique, se trouvant ainsi d'accord avec l'humanité, a dicté l'adoption de cette mesure. Il eût été heureux qu'on eût songé à cet expédient avant que ces malheureux fussent réduits à une telle extrémité. On reconnait pourtant qu'après leur renvoi ils ont continué à être vos prisonniers, et qu'ils demeureront dans cette position tant qu'ils ne seront pas régulièrement échangés.

« Je reconnais aussi que, malgré cette concession, j'ai toujours dû être, et j'ai toujours été disposé à tenir compte de tout homme en bon état et propre à être échangé au moment de son arrivée, autant que la pro-

portion des prisonniers que nous avions chez nous pourrait le permettre. D'après quel motif, d'après quel principe de justice pourrait-on exiger d'avantage? Cela a été proposé, ou ce qui revient au même, était implicitement renfermé dans le premier article ou rédaction du lieutenant-colonel Harrison qui a été injustement rejetée depuis « comme incompatible avec tout sentiment de raison ou de sens commun. » Quelque pénible que cela puisse être, je suis forcé d'admettre, comme un fait incontestable, que le traitement que nos prisonniers, les simples soldats du moins, ont subi pendant qu'ils étaient entre vos mains, a été tel que rien ne peut le justifier. Ce fait est établi par le témoignage uniforme de tous ceux qui sont revenus; leur aspect prouvait la vérité de leurs assertions; et la triste expérience qui résulte de la prompte mort d'une grande partie d'entre eux a imprimé au fait le sceau d'une certitude infaillible. »

Ces difficultés interrompirent pendant quelque temps l'échange des prisonniers. On doit néanmoins ajouter, et cela fait honneur à sir William Howe, que l'acte de représailles du Congrès n'eut aucune influence sur sa conduite envers les prisonniers américains; et jamais en effet il n'avait été accusé de manquer d'humanité. Les souffrances des malheureux soldats américains à New-York doivent être attribuées à la négligence plutôt qu'à des ordres directs; mais cette apologie, si cela peut s'appeler une apologie, est bien loin d'être une justification. Sir William Howe exposa cette affaire, et particulièrement ce qui avait rapport au général Lee, au gouvernement anglais; le ministère décida que Lee serait retenu comme prisonnier de guerre, quoiqu'il eût préalablement transmis l'ordre de l'envoyer en Angleterre. Ce changement de conduite fut dicté par la politique, car le général Howe avait fait entendre que tous les maux que la détention du général Lee pourrait attirer aux officiers hessois produiraient un mauvais effet sur les troupes de cette nation qui servaient en Amérique.

L'hiver se passa, et le printemps était déjà très avancé, que le commandant anglais n'avait pas encore indiqué ses projets pour la campagne. Ses renforts d'Europe arrivèrent plus tard, et furent moins considérables qu'il ne s'y était attendu; il fut donc obligé de restreindre les plans qu'il avait présentés au ministère dans l'automne de l'année précédente.

Pour éviter de paraître oisif, il envoya dans le Sound un détachement de deux mille hommes sous les ordres du gouverneur Tryon; ils abordèrent dans le Connecticut, s'avancèrent dans le pays, et détruisirent les magasins publics de Danbury. Ces soldats furent courageusement attaqués par la milice et par quelques troupes continentales, qui les harassèrent dans leur marche, et les poursuivirent jusqu'à leurs bateaux. Dans les rencontres qui eurent lieu pendant la retraite de l'ennemi, les généraux Wooster et Arnold furent blessés. Le premier mourut de ses blessures.

Enfin le général Howe réunit des forces plus considérables à Brunswick, et commença à y construire un pont, fait de manière qu'on pouvait le poser sur des bateaux plats; on supposait qu'il avait l'intention de le transporter par terre jusqu'à la Delaware, et de s'en servir pour traverser cette rivière. Le général Washington rassembla alors à Morristown les troupes qui avaient été enrôlées dans la nouvelle armée en Virginie et dans les États du centre, et il ordonna à celles de l'Est de se réunir à Peekskill sur l'Hudson. La disette d'armes, qui avait été si fâcheuse jusqu'alors, fut heureusement terminée par l'arrivée de deux vaisseaux de France, qui apportèrent vingt-quatre mille mousquets.

Vers la fin de mai, Washington plaça son principal corps d'armée dans une position très forte à Middlebrook, à neuf milles seulement de Brunswick, et se prépara à disputer le passage à l'ennemi, s'il tentait de marcher du côté de la Delaware. Le 13 juin l'armée anglaise, commandée par sir William Howe en personne, quitta Bruns-

wick, et s'étendit à plusieurs milles dans le pays; sa droite était bien fortifiée à Brunswick; en avant elle était couverte par le Bariton, et à gauche par le Millstone. Elle conserva cette position pendant six jours. Cette manœuvre avait pour but d'amener une action générale. Washington était trop prudent pour se laisser prendre à un piége aussi dangereux avec des troupes aussi peu aguerries, mais il résolut de défendre son terrain à tout événement. Le général Howe, ne voulant pas courir le risque d'une attaque, s'en retourna avec toute son armée à Brunswick; il évacua cette place au bout de peu de temps, et se retira à Amboy. Trois régiments, détachés sous les ordres du général Greene, tombèrent sur son arrière-garde, le poursuivirent jusqu'à Piscataway, et lui firent beaucoup de mal. Washington s'avança alors vers l'ennemi avec son corps d'armée principal jusqu'à Quibbletown. Se voyant ainsi chassé de sa forte position, sir William Howe parcourut rapidement sept ou huit milles avec toutes ses troupes, et alla jusqu'à Westfield, cherchant évidemment à tourner la gauche des Américains, et à gagner les hauteurs. Pour empêcher l'exécution de ce projet, Washington se retira encore à Middlebrook; ces mouvements n'eurent d'autre résultat que quelques escarmouches assez vives entre les postes avancés des deux armées; de part et d'autre la perte fut peu considérable. Sir William Howe, contrarié dans toutes les manœuvres qu'il avait faites pour amener un engagement général passa à Staten-Island, en se servant pour traverser du pont flottant construit à Brunswick, et évacua entièrement les Jerseys.

Washington apprit le lendemain même que Burgoyne approchait de Ticonderoga avec une armée formidable. Des espions et des déserteurs avaient aussi rapporté depuis quelque temps qu'on préparait dans le port de New-York une flotte de grands vaisseaux et de bâtiments de transport, dans le but apparent de faire une expédition par mer. On pensa d'abord qu'elle était destinée à agir contre Philadelphie. Mais les nouvelles du nord je-

tèrent un nuage sur les projets de l'ennemi. Il parut alors plus probable qu'il s'agissait d'opérations concertées entre Howe et Burgoyne, et que le premier remonterait promptement l'Hudson pour faire sa jonction avec le dernier. En équipant une flotte, on pouvait avoir eu le double but de faire croire aux Américains qu'on projetait quelque opération maritime lointaine, et d'embarquer des troupes pour leur faire remonter l'Hudson. On conjectura aussi que les Anglais méditaient une attaque sur la Nouvelle-Angleterre, dans l'intention de faire une diversion en faveur de Burgoyne; c'était là en effet une partie du plan qu'avait conçu Howe dans l'origine, et auquel il avait été obligé de renoncer, en recevant d'Europe des renforts bien moins considérables qu'on ne le lui avait promis.

Cet état de choses était extrêmement embarrassant pour Washington. Il était nécessaire qu'il veillât sur tous les points, et encore plus nécessaire qu'il fût en mesure de parer le coup partout où il serait porté. Le grand objet que les Anglais avaient eu en vue depuis le commencement de la guerre, la possession de la rivière de l'Hudson et de la communication avec le Canada pour séparer les États de l'est et du sud, était si important que Washington ne pouvait douter que ce ne fût là le but de l'expédition de Burgoyne; et cependant il avait vu tant de preuves des desseins du général Howe sur Philadelphie qu'il lui était impossible de renoncer à la conviction qu'il avait de leur réalité. Toutefois le danger immédiat était sur l'Hudson; pour parer le coup, il envoya deux régiments à Peekskill, et se prépara à les suivre avec toute son armée.

Ce mouvement exigeait de la prudence et de la lenteur; car si Washington avait retiré trop vite ses forces du centre de Jersey, sir William Howe aurait pu débarquer les siennes à South-Amboy, et marcher sur Philadelphie avant qu'on pût l'atteindre. Mais quand on sut que l'ennemi s'était réellement embarqué sur la flotte, Washington se porta lentement du côté des montagnes,

et, passant par Morristown et Ramapo, il s'avança jusqu'au Clove, et détacha en même temps lord Stirling avec une division du côté de Peekskill. Dans ce même temps, la flotte descendit au Hook et se mit en mer. N'attendant que le temps nécessaire pour être sûr que la flotte était bien réellement partie, Washington commença aussitôt à revenir sur ses pas. Il rappela les deux divisions commandées par Sullivan et Stirling, qui avaient traversé l'Hudson pour se rendre à Peekskill, et l'armée suivit différentes routes pour gagner les bords de la Delaware. Il résolut de s'y arrêter jusqu'à ce qu'il eût reçu d'autres nouvelles de la flotte anglaise, car il était encore possible qu'elle retournât à New-York et qu'elle remontât l'Hudson.

Cependant on annonça bientôt qu'on l'avait vue aux caps de la Delaware, et alors sa destination n'était plus douteuse. L'armée se porta sur Germantown, pour être à portée de défendre la ville de Philadelphie, et le général se hâta de se rendre lui-même à Chester. Il apprit que la flotte avait quitté les caps, et s'était dirigée vers l'est. Tous ses calculs se trouvaient encore déjoués, car il avait naturellement conclu de la marche suivie par la flotte que le général Howe retournerait directement à New-York, ou à quelque endroit sur la côte de la Nouvelle-Angleterre, et agirait de concert avec Burgoyne. On ne pouvait rien faire avant d'avoir obtenu des renseignements certains. L'armée resta à Germantown, prête à marcher au premier avis, excepté la division de Sullivan et quelques autres régiments, qui reçurent l'ordre de prendre position dans le New-Jersey.

Pendant ce temps d'incertitude, le général Washington passa deux ou trois jours à Philadelphie, et eut des conférences avec des comités et des membres du Congrès. C'est là qu'eut lieu sa première entrevue avec le marquis de Lafayette. L'entohusiasme avec lequel ce jeune gentilhomme français avait embrassé la cause américaine, ses aventures romanesques lorsqu'il quitta sa patrie et tra-

versa l'Atlantique, et les incidents qui signalèrent son arrivée, sont bien connus; le rôle qu'il joua pendant la guerre, son influence qui obtint des secours efficaces du gouvernement français, son profond et constant attachement pour Washington, l'ardeur et la persévérance qu'il déploya en faveur des intérêts de sa patrie adoptive jusqu'à la fin de sa vie, l'affection que le peuple de ce pays a toujours montrée pour sa personne et pour son caractère, tout concourt à faire, du jour où il entra au service, un des jours les plus remarquables de la révolution.

« A son arrivée à Philadelphie, Lafayette remit ses lettres entre les mains de M. Lovell, président du Comité des affaires étrangères. Il se rendit, le lendemain, à la salle du Congrès; M. Lovell vint à lui et lui dit qu'il s'était offert un si grand nombre d'étrangers pour être employés dans la guerre, que le Congrès était embarrassé de leurs demandes, et qu'il était fâché de lui apprendre qu'il n'y avait pour lui que peu d'espoir de succès. Lafayette soupçonna que ses papiers n'avaient pas été lus, et écrivit au président du Congrès un billet dans lequel il demandait qu'on lui permît de servir dans l'armée américaine, à deux conditions: la première, de ne recevoir aucune solde, la seconde, de servir comme volontaire. Ces conditions étaient si différentes de celles que proposaient les autres étrangers, elles présentaient si peu de difficultés par rapport au rang à prendre avec les officiers américains, qu'elles furent acceptées sur-le-champ. Le rang de M. de Lafayette, son zèle, sa persévérance et son désintéressement surmontèrent toutes les objections, et il fut nommé major-général dans l'armée américaine, plus d'un mois avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans.

« Washington devait venir à Philadelphie, et le jeune général résolut d'attendre son arrivée avant de se rendre au quartier-général. Il lui fut présenté, pour la première fois, dans un grand dîner, auquel assistaient plusieurs membres du Congrès. Lorsqu'ils furent au moment de se séparer, Washington prit Lafayette à part, lui parla avec

beaucoup de bonté, loua fort la noble ardeur qu'il avait montrée, et les sacrifices qu'il avait faits en faveur de la cause américaine, et lui dit qu'il serait charmé qu'il regardât comme sa maison les quartiers du commandant en chef, qu'il s'y établit toutes les fois qu'il le jugerait à propos, et qu'il se considérât, en tout temps, comme faisant partie de son état-major; il ajouta ensuite, en plaisantant, qu'il ne pouvait lui promettre le luxe d'une cour, ni même toutes les jouissances que ses anciennes habitudes lui avaient peut-être rendues nécessaires; mais que, puisqu'il était devenu soldat américain, il s'efforcerait sans doute de se conformer au rôle qu'il avait pris, et de se soumettre de bonne grâce aux usages, aux mœurs et aux privations d'une armée républicaine. Si Lafayette avait été heureux de son succès auprès du Congrès, cette preuve flatteuse d'amitié et de considération de la part du commandant en chef redoubla sa joie. Ses chevaux et ses équipages furent immédiatement envoyés au camp; et, dans la suite, lors même qu'il eut le commandement d'une division, il conserva son intimité au quartier-général, et jouit toujours de tous les avantages des membres de l'état-major du général. Le lendemain du dîner, Washington visita les fortifications de la rivière de Delaware, et invita Lafayette à l'accompagner [1]. »

Pendant plusieurs jours, on n'entendit point parler de la flotte; puis elle reparut auprès de la côte, à environ seize lieues au sud des caps de Delaware. Cela prouvait qu'elle se dirigeait réellement vers le midi; et comme il se passa dix jours sans qu'on eût aucune autre nouvelle, on commença à croire généralement qu'elle était allée à Charlestown. Cette opinion était tellement arrêtée dans l'esprit de Washington et de ses officiers qu'un conseil décida qu'il fallait marcher vers l'Hudson, et agir contre Burgoyne ou attaquer New-York. Cette résolution fut approuvée par le Congrès; mais le jour même où l'armée devait marcher, arriva un exprès qui annonça que la

[1] La nomination de Lafayette eut lieu le 31 juillet 1777.

flotte avançait dans la baie de la Chesapeake, et qu'elle avait déjà remonté deux cents milles depuis son embouchure. Alors toute incertitude cessa. Personne ne douta des desseins de sir William Howe contre Philadelphie, et cependant, comme le disait Washington, « le chemin qu'il avait choisi était très étrange. » On rappela les détachements du New-Jersey, où Sullivan les avait employés dans une expédition infructueuse contre Staten-Island, et toute l'armée se dirigea sur Wilmington.

Les soldats envoyés en reconnaissance rapportèrent bientôt que l'ennemi avait abordé au dessous du cap d'Elk. Les troupes américaines furent postées à Red-Clay-Creek, et les avant-postes allaient jusqu'à Christiana-Bridge. Il y avait des escarmouches continuelles entre les détachements des armées ennemies; les Américains y montrèrent de l'ardeur, obtinrent quelques avantages, et firent environ soixante prisonniers. Quand le général Howe eut débarqué tous ses soldats, son artillerie et son bagage, ses mouvements indiquèrent l'intention de déborder la droite des Américains; et Washington abandonna sa position de Red-Clay-Creek, traversa la Brandywine, et prit possession d'une hauteur auprès de Chad's Ford. Son aile droite, postée de manière à garder les gués supérieurs, était commandée par le général Sullivan, et la milice de la Pensylvanie, sous les ordres du général Armstrong, fut placée sur la gauche, à environ deux milles plus bas.

Les Anglais s'avancèrent en même temps jusqu'à Kennet-Square, à sept milles de Chad's Ford. Le 11 septembre, au point du jour, Sir William Howe mit son armée en mouvement en deux divisions; la première, commandée par Knyphausen, prit la route directe de Chad's Ford; l'autre, conduite par lord Cornwallis, suivit le chemin de Lancaster, qui longeait parallèlement, pendant plusieurs milles, la rivière de Brandywine. Sir William Howe marcha avec cette division. Aussitôt que les postes avancés de Knyphausen approchèrent de Chad's Ford, ils furent

attaqués par le général Maxwell, qui commandait un corps de troupes légères, et il s'ensuivit un combat très vif; les colonnes ennemies poussèrent en avant et Maxwell fut contraint de se replier. Knyphausen entretint une canonnade bien nourrie; on riposta de l'autre côté de la rivière; et il ne tenta pas sérieusement de passer le gué. Des détachements traversèrent pour escarmoucher, et il y eut, sur différents points, de vives fusillades, qui ne firent pas beaucoup de mal de part ni d'autre. Le général hessois avait le projet d'amuser les Américains sur leur front, pour donner à Cornwallis le temps de gagner leur flanc gauche et leur arrière-garde.

Washington avait soupçonné sur-le-champ ce projet, et attendait avec une grande anxiété des nouvelles des patrouilles qu'il avait envoyées pour surveiller les routes aboutissant aux gués, qui étaient tous gardés jusqu'à la fourche de la Brandywine, six ou sept milles au dessus de Chad's Ford. Enfin, entre onze heures et midi, le général Sullivan fit dire qu'on avait découvert un corps considérable d'ennemis qui se dirigeait vers les gués supérieurs. Washington ordonna à Sullivan de s'avancer au-delà de la rivière, d'aller au devant de cette division, tandis qu'il traverserait et attaquerait Knyphausen en face. Avant que cet ordre pût être exécuté, on reçut des informations contraires. Cette contradiction et l'incertitude où l'on était firent suspendre l'ordre. Cependant, un peu après deux heures, tous les doutes s'évanouirent. Après avoir fait un grand circuit de dix-sept milles, et avoir traversé deux branches de la Brandywine au dessus de la fourche, Cornwallis avait gagné les hauteurs auprès de l'église de Birmingham, à moins de deux milles du flanc droit de Sullivan. Ce dernier s'avança avec les trois divisions qu'il commandait, savoir: la sienne, et celles de Stephen et de Stirling, et commença à disposer ses troupes pour l'action; mais, avant qu'on eût pu exécuter les mouvements, Cornwallis ouvrit l'attaque avec une telle impétuosité qu'après une courte résistance, la droite de

la ligne américaine fut rompue, le désordre se mit dans tous les rangs, et le corps tout entier fut forcé de faire une retraite précipitée. Quelques hommes se rallièrent cependant et prirent une autre position; ils soutinrent quelque temps avec cœur une rude attaque, mais ils furent enfin chassés de leur poste par des forces bien supérieures.

La fusillade qui avait lieu de ce côté servit de signal à Knyphausen pour traverser la rivière, et attaquer les retranchements américains à Chad's Ford. Il fut reçu par le général Wayne, qui défendit le poste avec sa bravoure habituelle; mais cet officier, qui n'avait sous ses ordres qu'une seule division, n'était pas en état de résister à la moitié de l'armée anglaise. Le général Greene s'était porté avec une autre division vers un point central entre Chad's Ford et la division de Sullivan, afin de pouvoir donner du secours d'un côté ou de l'autre, selon que les circonstances l'exigeraient. Il couvrit la retraite de Sullivan, et s'emparant d'un passage à environ un mille de Dilworth, il arrêta la poursuite de l'ennemi, et soutint une lutte opiniâtre jusqu'à la nuit. Le feu cessa alors. Les Anglais restèrent maîtres du champ de bataille, et les Américains se retirèrent en désordre par différentes routes, et arrivèrent à Chester dans le courant de la nuit.

On n'a jamais exactement constaté le nombre des soldats qui prirent part à cette action. Le grand juge Marshall estime que, lors de son débarquement, l'armée anglaise comptait dix-huit mille hommes effectifs et bien pourvus de munitions de guerre. Il suppose que l'armée américaine, en comprenant la milice, se montait à quinze mille hommes; mais, en raison des maladies et d'autres causes, il pense que, le jour de la bataille, l'effectif ne dépassait pas onze mille hommes. Sir William Howe établit dans son rapport qu'il avait eu quatre-vingt-dix hommes tués, quatre cent quatre-vingt-huit blessés, et six hommes qu'on ne put retrouver. Il pensait que parmi les Américains il y avait eu environ trois cents tués, six

cents blessés, et quatre cents prisonniers. Ce calcul ne pouvait reposer que sur des conjectures, puisque le général Washington ne rendit aucun compte de ses pertes au Congrès; un exposé exact était alors impossible à cause du mouvement et de la dispersion de son armée. Le marquis de Lafayette fut démonté, et, au moment où il s'efforçait de rallier les troupes, il reçut dans la jambe une blessure qui le força de renoncer à tout service actif pendant deux mois.

Les auteurs étrangers ont discuté la convenance de livrer une bataille avec des forces aussi inférieures, et dans une position aussi désavantageuse. En ne considérant cette démarche que sous le point de vue militaire, on trouvera peut-être de justes motifs de blâme, mais ce n'est pas ainsi qu'on doit l'envisager. Le général Washington connaissait les vœux du pays et du Congrès; il était convaincu qu'une défaite même produirait sur l'esprit public un effet moins fâcheux que la liberté laissée à l'ennemi de marcher sans opposition sur Philadelphie. Il espérait sans doute faire une meilleure résistance; et c'est ce qui serait arrivé s'il n'avait pas été trompé par les rapports contradictoires qui lui furent transmis au moment de la bataille, malheur dont toute sa prévoyance ne pouvait le garantir. Bien que quelques-unes de ses troupes se soient mal conduites, d'autres, et en plus grand nombre, combattirent avec une bravoure remarquable, et inspirèrent, et acquirent elles-mêmes une confiance qui ne pouvait naître que de l'expérience.

Le lendemain du combat il se retira à Philadelphie, et campa près de Germantown. Loin d'être découragé par le dernier désastre, le Congrès se sentit excité à de nouveaux efforts, et résolut d'augmenter l'armée et de réunir tous les moyens de défense qui étaient en son pouvoir. On fit venir quinze cents soldats continentaux du corps que commandait le général Putnam sur l'Hudson, et on ordonna aux milices de la Pensylvanie et des États voisins de rejoindre la grande armée avec toute la promp-

titude possible. Le Congrès, prévoyant la nécessité de se retirer de Philadelphie, conféra de nouveau des pouvoirs extraordinaires au général Washington. Il fut autorisé à suspendre les officiers qui se conduiraient mal, et à remplir les vacances; à prendre des provisions, et les autres objets nécessaires à la subsistance et au bien-être de l'armée, dans un rayon de soixante-dix milles de son quartier-général; à les payer, ou à donner des certificats de fourniture; à emporter et à mettre en sûreté, dans l'intérêt des propriétaires, les marchandises et les effets qui pourraient être utiles à l'ennemi. Cette dernière clause avait une grande importance, parce qu'il se trouvait dans Philadelphie et aux environs un grand nombre de personnes mal disposées, qui ne voulaient prendre aucune peine pour enlever leurs denrées, et préféraient les voir tomber entre les mains de l'ennemi, pour contribuer à l'approvisionner.

Après avoir donné un jour à ses troupes pour se reposer et se remettre, Washington traversa de nouveau le Schuylkill, et prit la route de Lancaster, qui conduisait vers la gauche de l'armée anglaise, bien déterminé à lui offrir la bataille. Cette démarche si hardie, lorsque l'ennemi n'avait pas encore quitté le champ de bataille de la Brandywine, prouva que le dernier échec n'avait ni ébranlé sa résolution, ni éteint l'ardeur de ses troupes. Les deux armées se rencontrèrent à vingt-trois milles de Philadelphie, et il y eut aussitôt un engagement entre les avant-postes; mais il survint une grosse pluie qui mit les deux armées dans l'impossibilité de continuer le combat. Washington se retira aux Yellow-Springs, mais il ne fut pas suivi par les Anglais; et il passa enfin le Schuylkill à Parker's Ford. Mais il faut l'entendre raconter lui même ces mouvements.

« Par une multitude de manœuvres compliquées, à travers un pays dont je n'ai pu tirer aucun renseignement (car tous les habitants étaient mal disposés pour nous) l'ennemi a réussi à passer le Schuylkill, la nuit

dernière, à Fatland et à d'autres gués des environs. Il s'est porté immédiatement sur Philadelphie, et je pense que ses avant-postes seront cette nuit près de cette ville. Il avait une telle avance lorsque j'ai appris d'une manière certaine qu'un nombre considérable de troupes avait traversé, que j'ai trouvé inutile de chercher à atteindre son arrière-garde avec des troupes harassées d'avoir constamment marché depuis la bataille de la Brandywine.

« Lorsque je repassai naguère le Schuylkill, j'avais la ferme intention de livrer bataille à l'ennemi partout où je le rencontrerais; j'avançai en conséquence jusqu'à Warren-Tavern sur la route de Lancaster, et les deux armées furent sur le point d'en venir à un engagement général; mais elles en furent empêchées par une pluie violente, qui dura toute la journée et la nuit suivante. Quand elle cessa, nous eûmes le chagrin de voir que nos munitions (quarante cartouches par hommes) étaient entièrement perdues; nous n'avions donc rien de mieux à faire que de chercher une position élevée où nous pussions aisément nous maintenir jusqu'au moment où nous aurions remis nos armes en état, et reçu de nouvelles munitions. Avant que nous eussions pu y réussir complètement, l'ennemi quitta sa position auprès de White-Horse-Tavern, et suivit la route qui conduit à Swedes' Ford. Je franchis immédiatement le Schuylkill plus haut, et je me jetai sur le front de l'armée anglaise, espérant la rencontrer à son passage, ou au moment où elle aurait traversé la rivière. Avant-hier elle se mit encore en mouvement, et remonta rapidement la route qui conduit vers Reading. Cela me porta à croire que l'ennemi avait deux objets en vue : l'un de tourner la droite de notre armée, l'autre d'envoyer peut-être des détachements du côté de Reading, où nous avions une grande quantité de munitions. Pour déjouer ces projets, je fis remonter l'armée de ce côté de la rivière jusqu'à cette ville, bien décidé à tenir pied aux Anglais; mais ce matin de bonne heure j'ai appris qu'ils avaient franchi les gués plus bas. J'ai

déjà dit dans la première partie de ma lettre ce qui m'a empêché de les suivre immédiatement; mais ce qui nous empêche avant tout de faire des marches forcées, c'est le manque de souliers. Messieurs Carroll, Chase et Penn, qui ont passé quelques jours à l'armée, peuvent informer le Congrès de l'état déplorable auquel les troupes sont réduites faute d'un article aussi nécessaire que la chaussure; nous avons au moins mille hommes qui vont nu-pieds, et qui ont fait des marches en cet état. »

Le Congrès s'ajourna d'abord à Lancaster, ensuite à Yorktown dans la Pensylvanie, et il y resta huit mois jusqu'à ce que Philadelphie fût évacuée par l'ennemi. Immédiatement après l'entrée des Anglais dans la ville, lord Howe sortit de la Chesapeake avec sa flotte, et revint dans la Delaware avec l'intention d'emporter les fortifications qui se trouvaient sur cette rivière, et de remonter jusqu'à Philadelphie. Pour appuyer cette entreprise on plaça un détachement de troupes anglaises sur la rive gauche du fleuve, dans le New-Jersey. La plus grande partie de l'armée campa à Germantown, le reste demeura dans la ville.

Les forces de sir William Howe se trouvant ainsi divisées, Washington forma le plan de l'attaquer par surprise. Le camp anglais s'étendait à travers le village de Germantown, et se trouvait à angles droits avec la grande route. L'armée américaine était près de Skipppack-Creek, à quatorze milles environ de distance. On se mit en marche, le 3 octobre, à sept heures du soir, et, d'après l'ordre de bataille, les troupes devaient s'approcher de l'ennemi par quatre chemins, tous les corps paraissant devoir arriver à peu près en même temps. Les divisions de Sullivan et de Wayne, flanquées par la brigade de Conway, devaient entrer dans la ville par la route qui conduisait au centre de l'ennemi; tandis qu'Armstrong, avec la milice de Pensylvanie, devait prendre la route à droite du Schuylkill, et gagner la gauche et les derrières de l'ennemi. Les divisions de Greene et de Stephen, flan-

quées par la brigade de M' Dougall, devaient faire un circuit sur la gauche des Américains, et attaquer l'aile droite des Anglais, pendant que les milices du Maryland et de Jersey, commandées par Smallwood et Forman, devaient descendre par une route encore plus à gauche, et tomber sur le flanc droit et sur les derrières de l'ennemi. Ce plan était extrêmement bien combiné, et la surprise fut complète. L'attaque commença entre le point du jour et le lever du soleil. Au commencement, l'action fut très chaude au centre, et ensuite sur la gauche des Américains; tout semblait promettre un succès; mais les Américains furent enfin obligés de se retirer, et de laisser les ennemis en possession du terrain. Voici ce que dit Washington de cet événement, dans une lettre adressée à son frère:

« Lorsque l'ennemi eut traversé le Schuylkill, nous saisîmes la première occasion favorable pour l'attaquer. Nous fîmes une marche nocturne de quatorze milles pour le surprendre, et nous parvînmes, en effet, à atteindre ses avant-postes, avant qu'ils se fussent aperçus de notre arrivée. Sans un épais brouillard, assez sombre pour empêcher quelquefois de distinguer un ami d'un ennemi, à trentre verges de distance, nous aurions, je crois, remporté ce jour-là une victoire décisive et glorieuse. Mais la Providence en avait décidé autrement; car, après avoir poussé les ennemis un ou deux milles, après les avoir jetés dans le plus grand désordre, et mis en fuite sur presque tous les points, lorsque nous étions, comme tout le monde le croyait, sur le point d'obtenir une victoire complète, nos propres troupes se sont effrayées, et ont pris la fuite avec précipitation et en désarroi. Comment expliquer une semblable terreur? je l'ignore; à moins, comme je l'ai déjà fait observer, que le brouillard ne leur ait représenté leurs propres amis comme un renfort de l'ennemi; car nous attaquions sur différents points en même temps, et nous étions occupés à replier les ailes de notre armée, quand cela est arrivé. Une autre circonstance n'a pas peu contribué à notre malheur, c'est le manque

de munitions à l'aile droite, qui avait commencé l'engagement; car, pendant les deux heures quarante minutes qu'avait duré le combat, beaucoup de soldats avaient employé les quarante cartouches qu'ils avaient prises avec eux. Après l'action, nous nous retirâmes à environ vingt milles de l'ennemi, afin de réunir nos forces, de soigner nos blessés, de nous approvisionner de ce qui nous était nécessaire, et de prendre une meilleure position pour des opérations offensives ou défensives. Maintenant, nous avançons de nouveau contre l'ennemi, et nous n'en sommes pas en ce moment à plus de douze milles.

« Notre perte dans la dernière action a été d'environ mille hommes tués, blessés, ou qui nous manquent; mais, parmi ces derniers, je suis persuadé qu'il y en a plusieurs qui ont profité de l'occasion pour déserter. Le général Nash, de la Caroline du Sud, a été blessé, et est mort deux jours après. Plusieurs officiers de mérite ont aussi été blessés, et quelques-uns ont été tués. En un mot, la journée a été sanglante. Plût à Dieu que l'on pût ajouter qu'elle a été plus heureuse pour nous! »

Le général Howe rapporta qu'il avait perdu soixante-un hommes, qu'il avait eu quatre cent cinquante blessés et quatorze hommes qui manquaient. La perte des Américains, évaluée par le docteur Gordon, d'après le témoignage du bureau de la guerre, fut de cent cinquante morts, de cinq cent vingt-un blessés et d'environ quatre cents prisonniers. Au milieu de l'action, six compagnies du 14e régiment anglais, commandées par le colonel Mulgrave, prirent possession de Chew's House, bâtiment très fort en pierre, qu'elles barricadèrent et défendirent avec tant d'obstination, qu'elles retardèrent pendant quelque temps la marche de la seconde ligne des Américains, qui devait soutenir le centre; et, pendant ce délai, la division de Sullivan, qui avait été fortement engagée sur son front, ayant employé presque toutes ses munitions, commença à se retirer, retomba sur la seconde ligne et y

jeta le désordre. On pense que cette circonstance, jointe au brouillard épais, contribua beaucoup au malheureux résultat de la journée.

La bataille de Germantown produisit cependant de bons résultats. Elle ranima les espérances du pays en prouvant que, malgré les succès récents de l'ennemi, l'ardeur et le courage des troupes, ainsi que l'énergie et la confiance du commandant, étaient toujours les mêmes, et qu'ils étaient aussi empressés de combattre l'ennemi qu'au commencement de la campagne. Cet événement ne fut pas moins important sous les rapports politiques. Quand les commissaires américains envoyés à Paris eurent leur première entrevue avec le comte de Vergennes pour s'entretenir d'un traité d'alliance, après les avoir complimentés sur la tournure favorable des affaires en Amérique, et sur la conduite des troupes américaines, le comte ajouta « que rien ne l'avait autant frappé que de voir le général Washington attaquer l'armée du général Howe et lui livrer bataille; et qu'avoir amené une armée levée dans l'année à un tel résultat, cela promettait tout pour l'avenir. » On a généralement supposé que la défaite de Burgoyne fut le point décisif qui engagea le gouvernement français à s'unir avec les États-Unis contre l'Angleterre, et cela est en effet très probable. Mais le fait que nous venons de rapporter, et qui est attesté par l'un des commissaires, montre que les opérations de l'armée de Washington ne laissèrent pas que d'avoir leur poids dans la balance.

La flotte des Anglais étant entrée dans la Delaware, ils firent de grands efforts pour écarter tous les obstacles qui existaient dans la rivière, et pour chasser les Américains de leurs retranchements. Grâce à l'activité d'un petit armement naval commandé par le commodore Haselwood, et à la belle défense de Red-Bank et du fort Mifflin, on résista à ces efforts pendant plus de six semaines; mais alors des forces très supérieures, par terre et par eau, forcèrent le Américains d'évacuer ces postes, et ouvrirent un passage aux vaisseaux de l'ennemi jusqu'à Philadelphie.

Washington retourna à son premier poste après la bataille de Germantown, et, au bout de quelques jours, il campa à Whitemarsh dans une forte position, à quatorze milles de Philadelphie. Le général Greene reçut l'ordre de se rendre avec un détachement dans le New-Jersey pour agir contre Cornwallis, qui était allé avec un corps considérable de troupes pour travailler à réduire le fort Mercer à Red-Bank. Le marquis de Lafayette servit comme volontaire sous Greene, et se distingua dans une escarmouche, à Gloucester-Point, quoique sa blessure ne fût pas entièrement guérie. Il n'y eut aucun événement important. Les Anglais repassèrent la rivière pour se rendre à Philadelphie, et Greene rejoignit la grande armée à Whitemarsh. Il arriva aussi du nord un renfort composé du corps de fusiliers de Morgan, et d'une partie des troupes du New-Hampshire et du Massachusetts; Burgoyne s'étant rendu et les Anglais ayant abandonné leurs conquêtes temporaires dans les montagnes, le service de ces troupes était devenu inutile de ce côté-là.

Sir William Howe ayant reçu un renfort par l'arrivée de plusieurs régiments venus de New-York, trouva l'occasion favorable pour tenter la fortune dans une nouvelle bataille, si les Américains étaient dans une position où il pût les attaquer avec avantage. Le 4 décembre au soir, il sortit de la ville avec douze mille hommes, et le lendemain matin il prit position à Chesnut-Hill, à environ trois milles de la droite du camp américain. Washington envoya des troupes légères pour escarmoucher, mais il résolut d'attendre le général sur le terrain qu'il avait choisi. Le général Howe n'était pas disposé à risquer de l'y attaquer. Après avoir manœuvré pendant trois jours sur le front et les flancs des lignes américaines, et avoir cherché à prendre un avantage que son adversaire avait soin de ne pas lui donner, il se retira subitement à Philadelphie, après avoir perdu dans les différentes rencontres vingt hommes tués, soixante-trois blessés et trente-trois absents.

La saison étant très avancée, et les troupes épuisées par une campagne si pénible, on pensa qu'il était nécessaire de faire des préparatifs immédiats pour les quartiers d'hiver. Beaucoup de soldats souffraient extrêmement du manque d'habillement et de souliers, et on ne se procurait même que difficilement des provisions et du fourrage. Les habitants se montraient si mal disposés, surtout après l'entrée des Anglais à Philadelphie, qu'ils refusaient, pour la plupart, de vendre leurs produits aux fournisseurs américains. Quelques personnes n'agissaient peut-être ainsi que par crainte; mais d'autres étaient poussées par un attachement sincère pour la cause royale; et ceux-là mêmes qui étaient bien disposés ne voulaient pas livrer leurs denrées sur une aussi faible garantie que les certificats donnés d'après l'autorisation du Congrès. Avec sa prudence et sa délicatesse ordinaires, Washington répugnait à exercer les pouvoirs qui lui avaient été confiés pour obtenir des approvisionnements par des moyens rigoureux. La politique la plus sage en défendait l'usage, aussi longtemps qu'il serait possible de s'en passer. Ces mesures auraient aliéné les amis, et fourni un nouveau motif de haine à ceux qui étaient mal disposés pour la cause américaine.

« J'avoue, écrivait-il au président du Congrès, que je me suis senti très embarrassé relativement à l'exercice rigoureux du pouvoir militaire. Une humanité peut-être mal placée, et ma répugnance à être un instrument de détresse, peuvent m'avoir trop retenu; mais je n'obéissais pas seulement à ces sentiments. J'ai bien reconnu la méfiance qu'on porte au pouvoir militaire, qui est regardé comme un danger qu'on doit beaucoup redouter, même par les mieux disposés et les plus capables d'entre nous. Dans cette idée, j'ai agi avec prudence, et j'ai cherché à éviter tout ce qui pouvait augmenter cette prévention. Le Congrès peut cependant être bien sûr qu'autant que les circonstances le permettront, je m'efforcerai constamment, d'un côté de procurer à nos trou-

pes d'abondants approvisionnements, et de l'autre, d'empêcher l'ennemi de se les approprier. L'assemblée doit être informée en même temps que nos approvisionnements ont été rendus plus précaires et plus difficiles qu'ils ne l'étaient auparavant par le changement opéré dans le département du commissaire, chargé de ce service à une époque très critique et très importante. Je serais heureux si, d'après les recommandations du Congrès, ou par leur propre impulsion, les autorités civiles des États, sentant la nécessité d'entretenir l'armée, adoptaient toujours les mesures les plus énergiques pour atteindre ce but. Le peuple, en général, se laisse gouverner par l'habitude. On lui a toujours appris à obéir volontiers aux actes de la législation ou de l'autorité civile, sans en discuter la convenance; mais quant aux actes du pouvoir militaire, qu'ils soient exercés d'une manière immédiate ou qu'ils proviennent primitivement d'une autre source, le peuple les a toujours regardés d'un œil jaloux et soupçonneux. » Plus loin : « Il ne faut pas songer à se procurer des habillements ou des provisions par des moyens rigoureux. Les petites saisies d'habillement qu'on a faites, il y a peu de jours, par suite de la nécessité la plus pressante et la plus absolue, car il fallait ou prendre ce parti ou dissoudre l'armée, ont excité beaucoup de trouble et d'inquiétude même chez nos amis les meilleurs et les plus chauds. De semblables mesures peuvent procurer un soulagement momentané; mais si on les répétait souvent, elles auraient les conséquences les plus funestes. Outre qu'elles répandent le mécontentement, la méfiance et la crainte dans le peuple, elles ne manquent jamais, même parmi les plus vieilles troupes soumises à une discipline rigoureuse et exacte, d'inspirer aux soldats une disposition à la licence, au pillage et au vol, qu'il est difficile de réprimer plus tard, et qui n'est pas seulement désastreuse pour les habitants, mais aussi bien souvent pour les armées. Je regrette beaucoup que les circonstances nous aient forcés à avoir recours l'autre

jour à cette mesure; et je considérerais comme un de nos plus grands malheurs la nécessité d'y revenir. »

Ces sentiments n'étaient pas plus dictés par la politique que par la sagesse et l'humanité. Il les conserva toujours pendant la guerre, et dans aucun cas il n'eut recours à des mesures de rigueur avant d'avoir éprouvé l'insuffisance de tous les autres moyens. Dans le respect qu'il avait pour les droits de la propriété, il se montrait aussi scrupuleux par rapport aux biens des habitants suspects que pour ceux de ses amis les plus actifs et les plus zélés. Tant que les premiers ne commettaient aucun acte positif d'hostilité et restaient tranquillement chez eux, il pensait qu'ils n'étaient justiciables que des autorités civiles, en raison de leurs opinions et de leur conduite, et qu'ils ne devaient rien avoir à redouter du pouvoir militaire.

Les officiers différaient beaucoup dans leurs opinions sur la meilleure manière de placer l'armée pour l'hiver. Les uns conseillaient de la cantonner à Wilmington; d'autres recommandaient la vallée de Tredyfin, à quelques milles à l'est du Schuylkill; d'autres enfin préféraient une ligne de postes détachés qui s'étendraient de Lancaster à Reading. Cette question fut longuement discutée dans un conseil de guerre, et l'on présenta des mémoires écrits avec soin à l'appui de ces diverses dispositions.

Les opinions des officiers étaient si variées et si contradictoires que le commandant se vit finalement obligé d'agir suivant son propre jugement et sous sa responsabilité personnelle. Il se décida à établir un camp fortifié à Valley-Forge, à vingt milles environ de Philadelphie. Le terrain était couvert de bois, et borné d'un côté par le Shuylkill, de l'autre par des chaînes de collines. Il examina lui-même la position, et indiqua les divers endroits où chaque régiment devait être placé. L'armée se rendit à ce poste, et, le 18 décembre, on donna ordre de bâtir des huttes. A cet effet, on abattit des arbres, et on construisit avec les troncs des cabanes qui avaient seize pieds sur qua-

torze. On assigna une hutte à douze soldats, et on en donna aussi une à un nombre moins considérable d'officiers, selon leur rang. Un officier général occupait seul une de ces cabanes. Ces constructions furent disposées en lignes parellèles partout où la forme du terrain le permit, et lorsque le campement fut achevé, il avait l'aspect d'une ville avec des rues et des avenues. Les troupes du même État habitaient la même rue ou le même quartier. Tout le camp fut entouré de retranchements du côté de la terre et l'on jeta un pont sur la rivière pour ouvrir une communication avec le pays dans cette direction. L'armée y resta jusqu'au mois de juin suivant. On plaça aussi un détachement à Wilmington, pour protéger l'État de Delaware contre les incursions des fourrageurs de l'ennemi.

Le commandement des armées américaines et la responsabilité attachée à cette fonction importante n'étaient pas les seuls motifs d'inquiétude qu'eût à cette époque Washington. Des adversaires publics et des ennemis secrets qui portaient le masque de l'amitié essayèrent de détruire son influence et de ternir sa réputation.

On publia à Londres un pamphlet contenant une série de lettres qui, disait-on, avaient été écrites par lui dans l'été de 1776, et portaient sa signature. On racontait dans la préface que, lors de l'évacuation du fort Lee on y avait laissé un domestique de Washington qui était malade; qu'il avait en sa possession un petit porte-manteau appartenant au général, et qui renfermait, entre autre choses de peu de valeur, les brouillons de plusieurs lettres particulières adressées à madame Washington, à Lund Washington et à M. Custis; et l'on ajoutait que ces papiers avaient été portés en Angleterre par un officier entre les mains duquel ils étaient tombés. Ce mensonge fut inventé pour tromper le public, et le faire croire à l'authenticité de ces lettres, bien que l'ennemi n'eût pris réellement aucun des domestiques ni aucun des effets de Washington, pendant tout le cours de la guerre. Mais le

contenu de ces lettres est la partie la plus insidieuse de cette imposture. Washington y exprime des sentiments complètement opposés à sa conduite : il accuse le Congrès de témérité et de zèle aveugle, pour avoir déclaré l'indépendance et poussé l'opposition contre la Grande-Bretagne à un degré aussi dangereux. Ces lettres furent réimprimées à New-York, et répandues avec soin, sous différentes formes, par l'intermédiaire des mécontents. Le déguisement était trop léger pour couvrir des intentions aussi coupables. Quel que fût le crédit qu'eût pu obtenir cette publication en Angleterre, elle ne pouvait avoir aucune influence sur les compatriotes du général, qui connaissaient son caractère.

On n'a jamais connu l'auteur de ces lettres supposées. Elles avaient été écrites avec beaucoup d'art, et par une personne qui connaissait plusieurs particularités des affaires de famille de Washington. Il est même probable qu'on y avait intercalé des fragments de lettres interceptées qui avaient été réellement écrites par lui. Il ne pensa jamais que ce sujet fût digne de son attention, si ce n'est vers la fin de sa présidence, à l'époque où une nouvelle édition de ces faussetés fut présentée au public, pour flatter la malice d'un odieux esprit de parti, et pour atteindre un but encore plus infâme que ne l'était celui de leur auteur. Washington déclara alors, dans une lettre adressée au secrétaire d'état, que cette correspondance était fausse et supposée.

Pendant que les ennemis de son pays s'occupaient ainsi à répandre les germes de la calomnie et du mensonge, les agents d'une faction travaillaient secrètement, dans l'armée et dans le Congrès, à rabaisser et à miner sa réputation. Cette conspiration a été appelée la cabale de Conway, du nom de l'homme qui y a joué le plus grand rôle. Les autres chefs principaux étaient le général Gates et le général Mifflin. Les causes et l'origine de la haine de ces officiers pour le commandant en chef n'ont pas été bien expliquées. Lorsqu'ils étaient entrés au service,

au commencement de la guerre, ils s'étaient déclarés ses amis, et l'étaient probablement. C'était surtout par ses instances que le général Gates avait obtenu sa première nomination. Comme il était Anglais de naissance, quelques membres du Congrès avaient des scrupules à ce sujet, et pensaient que leur cause serait plus en sûreté entre les mains des Américains, à raison soit de leur influence sur le peuple, soit de l'ardeur et de la sincérité de leur patriotisme. Ces scrupules furent pourtant écartés en faveur de Gates et de Charles-Lee; et, dans les deux cas, on céda aux sollicitations de Washington, qui avait confiance en leur attachement pour la liberté américaine, et qui croyait qu'on pourrait trouver un secours précieux dans leur expérience et leurs talents militaires.

On pense que les premiers symptômes de mécontentement se manifestèrent à Cambridge. Gates était adjudant général de l'armée, avec le rang de brigadier. Mifflin s'y rendit comme aide de camp du commandant en chef, qui, d'après l'autorisation du Congrès, le nomma quartier-maître général avec le grade de colonel. Après l'organisation de la première armée continentale, Gates demanda le commandement d'une brigade, et Mifflin celui d'un régiment. Ces demandes furent repoussées par Washington, d'abord, parce que les devoirs de leurs charges exigeaient toute leur attention, ensuite parce qu'une semblable condescendance ne pouvait s'accorder avec les justes prétentions des autres officiers. On croit qu'ils regardèrent ce refus comme une offense, qu'ils n'oublièrent pas. Il est certain que, lorsque l'armée eut quitté Cambridge, le général Gates sollicita auprès du Congrès pour être employé loin du commandement immédiat de Washington, et qu'il continua de servir ainsi; et, dans la correspondance que Gates entretint nécessairement avec le commandant en chef, par suite de leurs relations officielles, loin de se montrer cordial et amical, il eut toujours « quelque chose de contraint et de préoccupé,

et, en plusieurs circonstances, manqua de franchise et de politesse. » Ce sont les propres paroles de Washington, dans une lettre adressée au président du Congrès, trois ans après que l'armée eut quitté Cambridge, et leur exactitude est démontrée par la correspondance elle-même qui a été publiée depuis.

Conway était Irlandais; il avait été au service de France dès sa jeunesse, et il avait de grandes prétentions comme étant officier depuis trente ans. Il rejoignit l'armée à Morristown, avec le rang de brigadier, d'après un brevet du Congrès. C'était de tous les hommes le moins propre à se concilier la faveur de Washington. Fanfaron, présomptueux et intrigant, enclin à pousser sa fortune, ne voyant jamais que sa grandeur personnelle, il n'avait point de principes; tous les moyens de parvenir lui étaient bons, et il ne s'inquiétait nullement des conséquences. Il donna, pendant la campagne, de nombreuses preuves de ces traits de son caractère et de ses sinistres desseins; et quand on répandit le bruit que Conway devait être avancé, Washington écrivit à un membre du Congrès une lettre pleine de remontrances très vives contre cette mesure, en développant ses motifs sans aucune réserve. Le succès qu'obtint l'armée du Nord en s'emparant de Burgoyne servit de signal aux mécontents, et leur fit prendre une attitude plus hardie dans la poursuite de leurs machinations. On envoya au président du Congrès et au gouverneur de la Virginie des lettres anonymes pleines d'insinuations, de plaintes et d'exposés exagérés; on y attribuait tous les malheurs de la campagne à l'incapacité ou à la politique fabienne et inopportune du commandant en chef. On affirmait, avec autant d'effronterie que de fausseté, que ses forces avaient été trois et quatre fois plus considérables que celles de l'ennemi; et on se donnait beaucoup de peine pour démontrer que tous ses plans et toutes ses opérations prouvaient qu'il n'avait ni connaissances militaires, ni jugement, ni décision de caractère.

Ces artifices, bien qu'ils fussent employés en secret pendant quelque temps, étaient pourtant bien connus de Washington. Son regard perçant pénétrait facilement les desseins de ceux qui agissaient sous le voile d'une amitié prétendue; et ses vrais amis, dirigés par leur devoir envers la patrie, aussi bien que par un sentiment de justice à son égard, eurent soin de le mettre sur ses gardes et de lui faire connaître les intrigues de la cabale, autant qu'on pouvait s'en assurer d'après des actes publics, ou les deviner d'après des indices moins apparents. Cette affaire lui apparut enfin sous une forme plus clairement dessinée. Le colonel Wilkinson, un des aides de camp de Gates, envoyé de Saratoga au Congrès, avec des dépêches qui annonçaient la capitulation de Burgoyne, s'arrêta aux quartiers de lord Stirling, qui était alors à Reading. Wilkinson répéta dans la conversation un fragment d'une lettre que Gates avait reçue de Conway, et qui contenait des réflexions injurieuses sur la manière dont Washington gouvernait l'armée. Poussé par le patriotisme et l'amitié, lord Stirling communiqua au commandant en chef un extrait de la lettre tel qu'il avait été répété par Wilkinson. Il s'ensuivit une correspondance entre Washington, Gates et Conway. On nia l'authenticité de l'extrait, mais on ne produisit jamais la lettre. Elle fut, plus tard, montrée en confidence à deux ou trois personnes, et entre autres, à M. Laurens, président du Congrès; et bien que les termes ne se trouvassent pas précisément les mêmes, le sens et l'esprit de la lettre avaient été exactement rapportés. Cet incident, et les suites qu'il amena, ne pouvaient demeurer bien longtemps cachés aux officiers de l'armée. Le bruit s'en répandit au loin, et l'opinion publique se manifesta d'une manière si claire et si décidée que les factieux furent découragés; leurs projets furent abandonnés avant qu'ils eussent produit aucun des funestes résultats qu'ils auraient entrainés, si les espérances ambitieuses des chefs s'étaient réalisées.

On n'a pas de motifs de supposer qu'aucun officier fût directement impliqué dans la cabale, si ce n'est Gates, Mifflin et Conway. Il est évident, d'après les actes du Congrès pendant plusieurs mois, qu'un grand nombre de ses membres favorisaient les projets de ces hommes. Après la capitulation de Saratoga, Gates envoya au Congrès le rapport officiel de cet événement sans communiquer la nouvelle, sous aucune forme, au commandant en chef. Son devoir comme officier et les règles ordinaires de la bienséance exigeaient cependant qu'il le fît. Le Congrès ne manifesta jamais aucun mécontentement de cette violation des convenances et de ce mépris marqué envers le commandant de ses armées, dont il était obligé de soutenir l'autorité. Vers le même temps, le Congrès institua un nouveau bureau de la guerre, auquel on donna de grands pouvoirs; Gates et Mifflin en furent nommés membres; Gates en eut la présidence.

Un des premiers actes de ce bureau fut le projet d'une expédition dans le Canada, dont Gates avait fait le plan, et qui avait été approuvée par le Congrès, sans que l'on consultât Washington pour le moindre détail. Le premier avis lui en fut donné dans une lettre du bureau de la guerre, qui en renfermait une autre pour Lafayette, dans laquelle on l'informait qu'il était nommé commandant de l'expédition. Par ce coup de politique, on avait l'intention de rattacher Lafayette aux intérêts de la faction. C'était connaître bien peu son caractère. Il ne se laissait ni cajoler ni séduire. Il porta la lettre à Washington, en lui disant qu'il pénétrait l'artifice et qu'il refuserait. Washington répondit qu'il ne connaissait pas le but de l'expédition, ni la manière dont on devait l'accomplir; mais que le poste était honorable, que cela le mettrait en vue et dans une position dont il se tirerait, à tout événement, avec honneur; car si l'entreprise venait à échouer, il était convaincu que sa conduite serait pure de faute et le garantirait de tous reproches, et que la responsabilité retomberait sur les auteurs du projet. Cédant à

ces avis, Lafayette accepta la proposition, et se rendit à Albany, où on lui avait promis d'envoyer les troupes et tout ce qui était nécessaire; il y resta trois mois à attendre, y épuisa toute sa patience et vit s'évanouir toutes ses espérances; car le bureau de la guerre ne fit rien pour tenir ses promesses ou pour accomplir l'expédition, et Lafayette finit par retourner au camp à Valley-Forge.

Si toute la carrière de Lafayette en Amérique n'était pas, en quelque sorte, un noble monument élevé à son courage, à sa générosité et à la fidélité inébranlable par laquelle il répondit à la confiance qu'on mettait en lui, nous aurions cru devoir ajouter ici, à son honneur, que, dès le principe, il résista aux flatteries de Conway et aux menées des autres chefs pour l'entraîner dans leur complot. Dès l'origine même de la cabale, avant qu'on s'en doutât dans le public, il écrivit à Washington, lui exposa son opinion sur le compte de Conway, et lui communiqua ses craintes au sujet des malheureuses conséquences qui pourraient résulter de sa conduite. « Je n'ai pas besoin de vous dire, lui écrivait-il, combien je suis fâché de ce qui est arrivé; c'est un résultat nécessaire de l'amitié tendre et respectueuse que j'ai pour vous: elle est aussi vraie et aussi franche que les autres sentiments de mon cœur, et bien plus forte qu'une connaissance aussi récente ne semblerait devoir le faire supposer. Mais j'ai un autre motif de chagrin, c'est l'ardeur et peut-être l'enthousiasme avec lesquels je souhaite le bonheur et la liberté de ce pays. Je vois clairement que l'Amérique peut se défendre, si l'on prend les mesures convenables; mais je commence à craindre qu'elle ne se perde par elle-même et par ses propres enfants. » Puis il finit ainsi: « Mon désir de mériter votre approbation est bien vif; et partout où vous m'emploierez, vous pouvez être certain que je ferai tous les efforts possibles pour réussir. Je suis maintenant lié à votre fortune; je la suivrai et la soutiendrai, autant par mon épée que par tous

les moyens qui sont en mon pouvoir. » Il fut toujours fidèle à cet engagement.

Washington, qui se reposait fermement sur son intégrité, ne prit aucune peine pour combattre les machinations de ses ennemis; et quels que pussent être son regret et son indignation, à la vue de telles preuves d'ingratitude et de perfidie, il ne leur permit pas de troubler sa sérénité, ni de le détourner un moment de sa noble résolution de servir son pays dans la sphère qui lui était assignée. L'activité, l'ardeur et le désintéressement ont toujours caractérisé sa carrière publique, au milieu de toutes les vicissitudes des événements. Voici comment il s'exprime dans une lettre adressée au président Laurens, qui lui avait fait passer un écrit anonyme d'une tendance très insidieuse, qu'il avait reçu, et que l'auteur destinait au Congrès.

« Je ne puis assez vous exprimer toute l'obligation que je vous ai pour le témoignage d'amitié et de politesse que vous me donnez dans une circonstance si importante pour moi. Je n'ignorais pas qu'il s'était formé depuis quelque temps une faction contre moi, et bien que j'aie le sentiment intime d'avoir toujours fait tout ce qui était en mon pouvoir pour remplir les devoirs de la charge qui m'a été confiée, cette nouvelle ne pouvait manquer de me causer quelque chagrin, sous un rapport personnel. Mais ma principale inquiétude vient de la crainte des conséquences dangereuses que peuvent avoir ces dissensions pour la cause publique.

« Comme je n'ai pas d'autre désir que de contribuer au bien public, et que je n'ambitionne point des honneurs qui ne seraient pas fondés sur l'approbation de mon pays, je ne désire nullement réprimer un libre esprit d'investigation sur aucune des parties de ma conduite, lors même que c'est une faction qui la trouverait répréhensible. La pièce anonyme qu'on vous a envoyée expose plusieurs accusations sérieuses, et mon désir est qu'elle soit soumise au Congrès. Je m'y sens d'autant plus

porté, que supprimer ou cacher cet écrit pourrait vous causer par la suite des embarras, puisque nous ne pouvons savoir quel est le nom ou le nombre des personnes qui ont connaissance de ce qu'il contient.

« Mes ennemis se montrent peu généreux à mon égard. Ils savent que ma position est délicate, et que des motifs de politique me privent des moyens de défense que je pourrais employer contre leurs insidieuses attaques. Ils savent que, quelque injurieuses que soient leurs insinuations, je ne puis les combattre sans divulguer des secrets qu'il est extrêmement important de cacher. Mais pourquoi m'attendrais-je à être exempt de censure, lot inévitable d'une position élevée? Des hommes trop distingués par leurs talents et par leur mérite pour que je puisse songer un moment à m'égaler à eux y ont toujours été exposés. Mon cœur me dit que je me suis constamment appliqué à faire aussi bien que les circonstances le permettaient. Mais je puis m'être souvent trompé sur les moyens qu'il fallait employer, et il m'est sûrement arrivé plus d'une fois de mériter d'être accusé d'erreur. »

Il serait bien difficile de dire aujourd'hui combien de membres du Congrès étaient engagés dans cette affaire. On a cité des noms, mais on n'a pas présenté un exposé assez clair des faits pour qu'on puisse porter aucune accusation directe contre aucun individu. Les actes du Congrès prouvent que la faction avait des soutiens dans cette assemblée; mais qui étaient-ils, et quel était l'objet précis qu'ils avaient en vue, c'est ce qu'on ne peut constater d'après les documents publiés jusqu'à ce jour. Le premier but de la cabale était, sans doute, de dégoûter Washington, et de l'engager à se démettre de sa charge. Il est probable que les associés immédiats de Gates dans l'armée le considéraient comme devant être son successeur, et que Gates se berçait de ce rêve illusoire. Il est plus probable que les membres mécontents du Congrès tournaient leurs regards vers Charles Lee, qui devait être bientôt échangé.

Conway fut la victime de son ambition et de ses intrigues. Blessé dans un duel par un officier américain, et se croyant près de sa fin, il écrivit au général Washington, et lui exprima beaucoup de chagrin de sa conduite passée. « Ma carrière sera bientôt finie, lui disait-il, c'est pourquoi la justice et la vérité me portent à vous déclarer mes derniers sentiments. Vous êtes à mes yeux un homme grand et bon. Puissiez-vous jouir longtemps de l'amour, de la vénération et de l'estime de ces États, dont vos vertus ont soutenu les libertés ! » Bien que cette confession, dictée par les remords de la conscience, dans un moment solennel, puisse être considérée comme une excuse pour des injures personnelles, elle ne peut expier le crime d'un homme qui, dans un moment de calamité et de danger, s'était efforcé d'allumer le feu de la discorde dans un pays dont il s'était engagé à défendre les libertés, et dont il prétendait servir la cause. Contre toute attente, Conway guérit de sa blessure, et retourna en France, laissant un nom qui sera peu envié et un exemple que les hommes qui réfléchiront combien le crime est rapidement suivi de sa juste rétribution ne seront pas enclins à imiter.

Digitized by Google

CHAPITRE ONZIÈME.

Souffrances de l'armée à Valley-Forge — Nouveaux arrangements concertés avec un comité du Congrès. — Demi-solde accordée aux officiers pour un certain nombre d'années. — Démarches relatives aux bills de conciliation de lord North. — Arrivée des traités d'alliance et de commerce avec la France. — Force comparative des armées anglaise et américaine. — Discussion au sujet d'une attaque contre Philadelphie. — L'armée traverse la Delaware. — Bataille de Monmouth. — Arrestation et jugement du général Lee. — Arrivée de la flotte française commandée par le comte d'Estaing. — Plans d'opérations combinées entre la flotte et l'armée américaine. — La tentative faite contre l'ennemi à Rhode-Island échoue. — Cantonnements de l'armée pour l'hiver. — Échange de prisonniers. — Congrès. — Projet d'une expédition au Canada.

L'hiver passé à Valley-Forge est mémorable dans l'histoire de la guerre. Par suite de changements opérés dans les départements du quartier-maître, du commissaire, conformément à un plan formé par le Congrès contre l'avis de Washington, l'armée avait été très mal approvisionnée, et jamais les souffrances des troupes ne furent si grandes que pendant les semaines qui suivirent leur entrée dans leurs quartiers d'hiver. Les huttes étaient à peine commencées lorsqu'on apprit qu'un corps ennemi avait quitté Philadelphie, dans le but probable de dévaster le pays et de se procurer des vivres. On ordonna à plusieurs régiments de se tenir prêts à marcher; mais

on s'aperçut qu'ils n'avaient point de vivres et qu'une sédition dangereuse était sur le point d'éclater. Le seul remède fut d'envoyer des détachements au dehors, afin de ramasser, partout où l'on trouverait des ressources, assez de vivres pour satisfaire aux pressants besoins des soldats.

Les mêmes besoins se firent sentir à diverses reprises pendant l'hiver. Le général Washington, écrivait, dans une de ces occasions: « Pendant quelques jours, il y a eu presque une famine au camp. Une partie de l'armée a été une semaine sans recevoir aucune espèce de viande, et le reste en a été privé pendant trois ou quatre jours. Les soldats sont nus et meurent de faim. On ne peut trop admirer leur extrême patience et leur fidélité; il est étonnant que leurs souffrances ne les aient pas tous portés à la rébellion et à la désertion. Cependant de graves symptômes de mécontentement se sont manifestés dans des cas particuliers, et une catastrophe aussi funeste ne peut être arrêtée que par les efforts les plus soutenus. » On avait si peu de couvertures que beaucoup d'hommes étaient obligés de passer la nuit auprès des feux, parce qu'ils n'avaient rien pour se garantir du froid, quand ils voulaient réparer leurs forces par le sommeil; et ils étaient souvent si mal vêtus qu'ils ne pouvaient sortir de leurs huttes. Quoique les officiers fussent mieux pourvus, tout le monde souffrait de la rigueur du temps, et était soumis à de grandes fatigues et à bien des privations.

Malgré l'état déplorable où se trouvait ainsi l'armée, il ne manquait pas de gens qui se plaignaient de son inaction, et qui insistaient pour qu'on fît une campagne d'hiver. Quand on commença le campement à Valley-Forge, on comptait en tout sous les drapeaux onze mille quatre-vingt-dix-huit hommes, et, dans ce nombre, il y en avait deux mille huit cent quatre-vingt-dix-huit qui n'étaient pas en état de faire leur service, « car ils étaient nus et n'avaient point de chaussure. » Dans son

rapport au Congrès, Washington disait, en faisant allusion à un mémoire de la législature de la Pensylvanie: « Il y a des personnes qui, sans savoir si l'armée entre réellement ou non dans ses quartiers d'hiver, blâment cette mesure comme si elles croyaient que les soldats sont faits de bois ou de pierre, et insensibles au froid ou à la neige, et comme si elles pensaient qu'une armée inférieure en nombre, et ayant contre elle tous les désavantages que je viens de vous dépeindre sans aucune exagération, peut facilement tenir en respect des forces considérables, bien équipées sous tous les rapports, et abondamment pourvues pour une campagne d'hiver, les renfermer dans la ville de Philadelphie, et garantir du pillage et de la dévastation les États de Pensylvanie et de Jersey. Mais ce qui rend la chose encore plus extraordinaire à mes yeux, c'est que ces mêmes personnes, qui connaissaient bien l'état de nudité des troupes, car elles l'avaient vu de leurs propres yeux, qui disaient que leurs soldats en particulier étaient plus mal vêtus que les autres, et qui me conseillaient, il y a à peu près un mois, d'ajourner l'exécution d'un plan de saisie d'habillements, que j'allais adopter, conformément à une résolution du Congrès, en m'assurant positivement qu'on en réunirait en dix jours une grande quantité, d'après un décret de l'État (dont, par parenthèse, je n'ai encore reçu aucun article), — que ces mêmes personnes, dis-je, regardent une campagne d'hiver et la défense du pays contre l'invasion de l'ennemi comme une chose si praticable et si facile. Je puis leur assurer qu'il est plus aisé et beaucoup moins pénible de faire des remontrances dans une chambre bien commode, au coin d'un beau feu, que d'occuper une colline froide et stérile, et de coucher sur la glace et la neige, sans habits et sans couvertures. Cependant, bien que ces personnes paraissent avoir peu de compassion pour les maux des malheureux soldats, qui sont dépourvus de vêtements, je souffre moi-même extrêmement pour eux, et je déplore du fond du cœur ces misères que je ne puis soulager ni prévenir. »

Dès que l'on eut pourvu aux besoins urgents de l'armée dans le camp, Washington songea sérieusement à trouver un système nouveau et meilleur pour l'avenir. L'expérience de trois campagnes avait prouvé qu'il était nécessaire de faire des changements considérables et radicaux dans les méthodes suivies jusqu'alors, tant par rapport à l'organisation et à la discipline de l'armée, que par rapport aux moyens de se procurer des approvisionnements. Ce sujet avait à ses yeux la plus grande importance, car il pensait que des dispositions adoptées à cet égard dépendaient non seulement les succès, mais même l'existence d'une armée nationale. Dans le désir d'agir d'après les principes les plus sûrs, et avec les secours que pouvaient fournir les connaissances et les réflexions des autres, il engagea les officiers généraux à mettre par écrit leurs opinions. Le résultat fut une suite d'essais bien travaillés, qui contenaient les faits, les arguments et les avis que pouvaient présenter les divers auteurs, selon leur jugement et leurs talents militaires.

Le Congrès, poussé par les vives instances de Washington, prit en même temps ce sujet en considération. Les débats amenèrent enfin la nomination d'un comité de cinq membres de l'assemblée, que l'on envoya au camp de Valley-Forge, et qui reçurent des pouvoirs étendus pour conférer avec le commandant et pour rédiger, de concert avec lui, un plan qui corrigeât les abus existants, amenât à des réformes salutaires et mît l'armée sur le pied sur lequel il désirait la voir. Lorsque le comité arriva au camp, le général lui soumit un mémoire fait avec beaucoup de soin, qui exposait en détail les défauts des anciens arrangements, et présentait l'esquisse d'un système nouveau et perfectionné. Le comité resta trois mois au camp, retourna ensuite au Congrès, et présenta un rapport qu'on adopta en très grande partie.

Il y avait cependant une grande divergence d'opinions, parmi les membres du Congrès, sur un point que Washington considérait comme aussi équitable en lui-même

qu'essentiel au maintien d'une armée. Jusqu'alors on n'avait point pourvu au sort des officiers après la fin de la guerre, et on ne leur offrait pas d'autres encouragements que leurs appointements ordinaires pendant la durée de leurs services. Des plaintes et des démissions nombreuses démontrèrent à Washington que ce mobile n'était pas suffisant, même lorsqu'il était fortifié par l'ambition et le patriotisme. Il proposa la demi-solde à vie après la fin de la guerre, ou quelque autre subvention permanente.

« Si l'on me demande mon opinion sur la nécessité d'assurer cette subvention aux officiers, disait-il dans une lettre adressée au Congrès, je suis prêt à déclarer que je crois très sérieusement que le salut de notre cause en dépend, et que, sans cette mesure, vos officiers se réduiront à rien, ou que vous n'aurez que des hommes communs et illettrés, dépourvus de capacité sous tous les rapports. Et pour vous prouver ce fait, je puis vous certifier avec vérité qu'il se passe à peine un jour sans que je reçoive l'offre de deux ou trois démissions; et les avis que je reçois de l'Est et du Midi m'apprennent que plusieurs des officiers qui sont allés chez eux en congé n'ont pas l'intention de revenir, mais qu'ils s'établissent d'une façon plus lucrative. Le Congrès peut prévoir quelles seront les conséquences de cet esprit.

« Personnellement, et comme officier, je n'ai aucun intérêt dans cette décision; car j'ai déclaré, et je répète maintenant, que je ne tirerai jamais le plus petit avantage de la concession de la demi-solde; mais j'ai un immense intérêt à cette affaire en ma qualité d'homme qui combat maintenant sous le poids d'une proscription, et de citoyen qui désire voir la liberté de son pays établie sur des fondements durables, et dont la fortune dépend du succès de nos armes. D'ailleurs, mettant de côté toutes ces considérations, et sans parler de justice, je maintiendrai encore l'utilité de cette mesure sous le seul point de vue de l'économie; car je suis pleinement convaincu

que, tant que les officiers ne considèreront pas leur commission comme une chose honorable et avantageuse, qu'ils doivent craindre de mettre en danger par leur négligence ou leur insoucianec, on n'obtiendra ni ordre, ni régularité, ni soin, soit pour les soldats, soit pour les propriétés publiques. »

Voyant que l'on combattait cette proposition dans le Congrès, d'après des principes qui lui semblaient erronés et impolitiques, il écrivit à l'un des membres de cette assemblée, en termes encore plus pressants:

« On ne persuadera pas aux officiers, disait-il, de sacrifier toute considération d'intérêt présent, et de se soumettre aux nombreuses vicissitudes de la guerre pour la défense de leur patrie, si elle ne se montre de son côté assez généreuse pour leur assurer une existence convenable dans l'avenir. Je ne prononce pas d'une manière absolue que nous n'aurons pas d'armée si cette mesure échoue, mais je dis que l'armée que nous aurons sera sans discipline et sans énergie; qu'elle sera incapable d'agir avec vigueur, et dépourvue des principes de cohésion qui sont nécessaires, d'un côté, pour promettre des succès, de l'autre, pour résister aux chocs de l'adversité. Il est difficile de dire quelle peut être la portée du mal qu'on a lieu de redouter si cette mesure est rejetée ou longtemps ajournée. C'est une tâche très difficile que celle de maintenir les officiers dans des dispositions passables, et de les empêcher de s'entendre pour quitter le service, ce qui nous perdrait peut-être pour toujours.

« La différence qui existe entre notre service et celui de l'ennemi est très frappante. Chez nous, par la malheureuse situation des choses, qui nous est toute particulière, l'officier, à quelques exceptions près, est obligé d'entamer sa propre fortune pour s'entretenir actuellement, sans avoir l'espoir d'être soutenu à l'avenir. Chez les Anglais, les simples compagnies sont regardées comme si honorables et si précieuses qu'on les a vendues dernièrement depuis quinze cents jusqu'à deux mille deux

Digitized by Google

cents livres sterling; et je sais de bonne source qu'on a donné quatre mille guinées pour un régiment de dragons. Vous devinerez facilement le résultat de cette différence, et les effets qu'elle doit produire. On peut faire toutes les théories imaginables, on peut parler de patriotisme, on peut citer quelques exemples de l'histoire ancienne, qui nous montrent de grandes actions accomplies sous son influence; mais quiconque bâtira sur ce fondement comme sur une base suffisante pour soutenir une guerre longue et sanglante, verra à la fin qu'il s'est trompé. Il faut prendre les passions des hommes telles que la nature les leur a données, et se guider d'après les principes qui dirigent généralement les actions. Je n'entends pas exclure toute idée de patriotisme; je sais qu'il existe et qu'il a beaucoup fait dans la lutte actuelle; mais j'oserai avancer qu'une guerre importante et durable ne peut jamais être soutenue par ce seul principe: il faut qu'il soit aidé par quelque perspective d'intérêt ou de récompense. Le patriotisme peut pousser les hommes à agir, à beaucoup endurer, et à surmonter pendant quelque temps de grandes difficultés, mais tout cela ne durera pas si l'intérêt ne vient à son secours. »

Des représentations aussi judicieuses et aussi frappantes ne pouvaient manquer d'avoir quelque influence, même sur les esprits des hommes les plus décidés dans leur opposition; mais elles ne produisirent pas une conviction entière, et cette mesure éprouva beaucoup de difficultés et de retards. Les uns faisaient profession de penser que le Congrès n'avait pas pouvoir d'agir dans une telle affaire, et proposaient de la renvoyer aux législatures des États; les autres étaient poursuivis par la crainte d'une armée permanente, d'une classe privilégiée, d'une liste de pensions; d'autres enfin n'apercevaient aucune différence entre les sacrifices des officiers qui défendaient leur pays et ceux des autres citoyens dont les propriétés étaient pillées, ravagées et détruites par l'ennemi. Après une longue discussion, le plan de la demi-solde à vie passa;

mais la majorité fut si faible que le vote fut repris en considération, et que l'on fit un compromis. D'après la décision définitive, les officiers durent recevoir la demi-solde pendant sept ans, et on promit une gratification de quatre-vingts dollars à tous les officiers et soldats qui resteraient au service jusqu'à la fin de la guerre.

Pendant que l'on discutait cette affaire, Washington vit avec beaucoup d'inquiétude la méfiance qui se manifestait dans le Congrès contre l'armée, et la malheureuse influence que ce sentiment exerçait sur les délibérations. Dans d'autres pays, ce préjugé n'existe contre les armées permanentes qu'en temps de paix; et cela, parce que les troupes sont un corps séparé des autres citoyens, n'ayant guère d'intérêts communs avec eux, et peu de moyens de subsistance autres que ceux qui proviennent de leur service militaire. Mais, « d'après notre politique, dit-il, nous sommes prévenus contre les militaires en temps de guerre, quoiqu'ils soient citoyens, qu'ils aient tous les liens et tous les intérêts des citoyens, et qu'ils possèdent très souvent des revenus tout à fait étrangers à leur carrière militaire. » Ce sujet l'occupait si péniblement qu'il sentit le besoin d'en parler à cœur ouvert dans une lettre adressée à un membre du Congrès, et qu'il employa tous ses efforts pour établir l'harmonie, l'union et un sentiment d'esprit national parmi les hommes dont dépendait le salut de la république, soit qu'ils suivissent la carrière civile, soit qu'ils fussent militaires.

« Si nous embrassions un bon système de politique, disait-il, dans mon opinion, il ne devrait exister aucune de ces distinctions; nous serions tous considérés, membres du Congrès et soldats, comme un seul peuple, engagé dans une seule cause, pour un seul intérêt, agissant d'après le même principe et pour le même but. Les distinctions, les méfiances qu'on a montrées ou que l'on a peut-être seulement laissé imprudemment paraître, ne peuvent produire un seul bon résultat; elles sont impolitiques à l'excès. Entre individus, le moyen le plus cer-

tain de rendre un homme votre ennemi, c'est de lui dire que vous le regardez comme tel. Il en est de même pour les corps; et la méfiance que la politique étroite de quelques personnes affecte de nourrir contre l'armée, afin de maintenir une subordination convenable envers l'autorité civile suprême, est probablement le meilleur moyen de produire un effet tout contraire, et d'exciter les troupes aux démarches qu'on voudrait leur faire éviter. Cela est injuste, car aucune classe d'hommes, dans les treize États, n'a montré un respect plus sacré que l'armée pour les délibérations du Congrès; on peut ajouter sans arrogance et sans s'écarter le moins du monde de la vérité, qu'il n'existe dans aucune histoire un exemple d'une armée qui ait été soumise à des travaux et à des souffrances aussi extraordinaires, et qui les ait supportés avec autant de patience et de courage. Voir des hommes sans vêtements pour couvrir leur nudité, sans couvertures pour se coucher, sans provisions, sans souliers (car plus d'une fois on aurait pu suivre leurs traces au sang qui coulait de leurs pieds), voir ces hommes-là, dis-je, s'avancer à travers les glaces et les neiges, et prendre à Noël leurs quartiers d'hiver, à moins d'un jour de marche de l'ennemi, sans maisons ni huttes pour se garantir, jusqu'à ce qu'ils eussent pu les construire, et tout cela avec soumission et sans murmures, c'est suivant moi, une preuve de patience et d'obéissance telle que le monde n'en a que bien rarement vu de semblable. »

Uni par une intime affection à l'armée, dont la bonne ou la mauvaise fortune avait tant d'influence sur sa propre réputation, il n'épargnait aucune peine pour redresser ses griefs, maintenir ses droits, et adoucir ses souffrances; mais il était prompt et inflexible lorsqu'il s'agissait de réprimer des dispositions tendant le moins du monde à empiéter sur le pouvoir civil, ou à réclamer des priviléges qui pouvaient être raisonnables en eux-mêmes, mais que, dans la position particulière du pays, il eût été dangereux ou nuisible d'accorder. Si l'on considère les

éléments de l'armée qui était composée d'hommes libres, réunis et maintenus ensemble presque sans le secours de la loi ou d'une autorité dévolue à un chef suprême, si l'on réfléchit que les soldats n'étaient pas accoutumés à la vie militaire, qu'ils ne supportaient que difficilement la discipline, et qu'ils étaient constamment exposés à des privations et à des souffrances extraordinaires, on peut dire, avec vérité, qu'aucun chef d'armée n'eut jamais une tâche plus difficile à remplir; et cependant il faut encore y ajouter l'obligation et la responsabilité de suggérer au Congrès les mesures importantes qu'il devait adopter relativement aux affaires militaires, le désagrément de voir ses plans traversés par les préjugés et les dissensions des partis, enfin l'anxiété continuelle que lui causaient la diversité d'avis, l'apathie, les antipathies et les prédilections de localités, qui se manifestaient dans le Congrès et dans les législatures des États.

Vers le milieu d'avril 1778 on reçut à New-York un plan que l'on a appelé les *Bills conciliatoires* de lord North, et qui contenait un nouveau projet soumis au Parlement pour arranger le différend qui existait entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Cette démarche était inspirée par la crainte que l'on avait de voir la France reconnaître l'indépendance de ces États, et prendre part à la guerre contre l'Angleterre. Le gouverneur Tryon, à qui on avait envoyé le plan de ces bills, le fit immédiatement réimprimer à New-York, et prit des mesures pour en répandre beaucoup d'exemplaires dans le pays, et il disait qu'en agissant ainsi il obéissait aux « ordres de Sa Majesté. » Il en envoya des copies au général Washington, et le pria poliment de contribuer à les faire circuler, « afin que le peuple pût connaître généralement les dispositions favorables de la Grande-Bretagne à l'égard des colonies américaines. » Washington les envoya au Congrès.

Quant à la teneur des bills, il suffit de dire que les conditions qu'on y offrait étaient telles qu'elles auraient été acceptées sans aucun doute dans les premiers temps

de la querelle; mais des changements importants avaient eu lieu depuis. Les Américains s'étaient déclarés une nation indépendante. Ils avaient versé leur sang, dépensé leur argent, et souffert les calamités d'une guerre de trois ans, pour défendre les droits qu'ils réclamaient et le caractère qu'ils avaient pris. Il n'entrait pas dans le plan du ministère anglais de traiter avec les États américains comme avec une puissance indépendante. Ils devaient reprendre leur ancien état de colonies, recevoir comme une faveur certains priviléges, et être débarrassés de la peine de se gouverner eux-mêmes, pour confier de nouveau leurs libertés à la tutèle bienveillante de la mère-patrie. Tant que le souvenir du passé ne serait pas effacé, il n'était pas probable que ces offres obtinssent la confiance, ou changeassent les résolutions de ceux qui s'étaient mis à la tête de la résistance, après avoir examiné à fond ses causes, et qui avaient déjà beaucoup risqué et beaucoup travaillé pour assurer l'existence politique et la prospérité de leur pays, en les établissant sur la base solide de l'union et de la liberté.

On craignait cependant qu'il n'y eût des Américains qui, fatigués de la guerre, et découragés par sa longueur, ne se laissassent séduire par la voix de la conciliation, et ne devinssent ainsi de froids soutiens de la cause publique, et peut-être des avocats décidés de la paix aux conditions proposées. Pour prévenir ce résultat, autant qu'il le pouvait, par le poids de son jugement, Washington exprima sa propre opinion, en termes précis, à un membre du Congrès, deux jours après avoir eu connaissance du contenu des bills conciliatoires. « Suivant moi, rien de ce qui n'est pas l'indépendance ne peut convenir. Une paix faite à d'autres conditions serait, si l'on peut employer cette expression, une paix de guerre. Les injures que nous avons reçues de la nation anglaise n'ont pas été provoquées, et elles ont été trop fortes et trop nombreuses pour pouvoir être jamais oubliées. Outre les querelles, les méfiances, les animosités qui accompagne-

raient toujours notre union avec elle, outre l'importance et les avantages que nous tirerons d'un commerce sans entraves, notre fidélité comme peuple, notre reconnaissance, notre caractère comme hommes, s'opposent à une réunion avec l'Angleterre comme sujets, si ce n'est à la dernière extrémité. Si nous accédions facilement à des conditions de dépendance, quelque flagrante et quelque injuste que fût jamais l'oppression de l'Angleterre, aucune nation n'interviendrait désormais pour nous délivrer; ou, du moins, elle ne le ferait qu'avec une prudente répugnance, et à des conditions qui seraient probablement très dures, si elles n'étaient pas déshonorantes pour nous. » Heureusement cette affaire se présenta sous le même jour au Congrès. Aussitôt que l'on eut reçu les copies des bills de lord North, on les renvoya à un comité, et, après son rapport, il y eut une courte discussion. On décida unanimement que les conditions offertes n'étaient nullement convenables, et qu'on n'admettrait aucune proposition de paix de la part du gouvernement britannique, à moins, que par une démarche préliminaire, il ne retirât ses armées et ses flottes, ou ne reconnût sans aucune équivoque l'indépendance des États-Unis. En même temps on publia les bills en y joignant les délibérations du Congrès, et on les fit circuler dans tout le pays.

Les trois commissaires, lord Carlisle, le gouverneur Johnstone et William Eden, qui avaient été envoyés d'Angleterre pour négocier l'affaire de la réconciliation, n'arrivèrent à Philadelphie que six semaines après la publication des projets de bills par le gouverneur Tryon. Deux des commissaires, Johnstone et Eden, étaient porteurs de lettres d'introduction auprès du général Washington de la part de ses amis d'Angleterre; ils avaient aussi plusieurs autres lettres adressées à des personnages qui avaient une haute position politique. Suivant toutes les apparences, c'était de bonne foi que l'on tendait le rameau d'olivier. Le docteur Ferguson, le célèbre professeur de philosophie morale à Edimbourg, était secrétaire de

la commission. Dès que les commissaires furent débarqués, ils expédièrent leurs lettres au camp de Washington, et demandèrent un passeport pour le docteur Ferguson, afin qu'il pût se rendre à Yorktown, où le Congrès siégeait alors, et présenter en personne les papiers qu'il avait apportés. Comme cette affaire avait un caractère complètement civil, le commandant en chef ne se crut pas autorisé à donner un semblable passeport sans les ordres du Congrès, et il lui envoya la demande qui lui avait été adressée. Les commissaires, fâchés de ce retard, et craignant que le Congrès ne refusât positivement de recevoir les papiers, les envoyèrent immédiatement, par la voie ordinaire d'un parlementaire, au président. On peut aisément imaginer quel fut l'accueil qu'on leur fit, d'après le parti qu'on avait pris par rapport aux bills de lord North. On avait fermé la porte à toute espèce de compromis d'après les principes posés dans ces bills, et le Congrès adhéra à sa première résolution. Les commissaires restèrent plusieurs mois dans le pays, et firent diverses tentatives pour atteindre leur but, tant par artifice et par adresse que par des communications officielles; ils retournèrent enfin en Angleterre, confus et désappointés, s'il est vrai qu'ils eussent jamais eu quelque espoir de succès, ce dont on peut douter.

Il arriva à cette époque un événement important, qui causa une joie universelle en Amérique. Le roi de France reconnut l'indépendance des États-Unis dans un traité formel d'amitié et de commerce, et dans un traité d'alliance défensive. Ces deux actes furent signés à Paris, le 6 février, par M. Gérard du côté de la France, et par les commissaires américains, Franklin, Deane et Lee. On supposa naturellement que cette démarche amènerait une guerre entre l'Angleterre et la France, et les parties convinrent réciproquement de ne pas déposer les armes avant que l'indépendance des États-Unis fût assurée par un traité à la fin de la guerre. Le messager qui apporta les nouvelles de cet heureux événement, et qui était aussi por-

teur des traités, arriva à Yorktown le 2 mai, dix jours après que le Congrès eut voté ses résolutions relativement aux bills de lord North. Ce dernier fait est digne de remarque, en ce qu'il prouve que les événements qui avaient eu lieu en France, étant alors inconnus, n'avaient eu aucune influence pour dicter ces résolutions. Les traités furent immédiatement ratifiés par le Congrès.

L'armée prit part aux réjouissances qui eurent lieu dans tout le pays à cette occasion. On désigna un jour pour célébrer cet événement dans le camp. On commença le matin par des services religieux, et un des chapelains fit un discours à chacune des brigades. Ensuite il y eut des parades militaires, des marches; on tira le canon, et on fit des exercices à feu, suivant un programme annoncé dans un ordre du jour général. L'aspect de l'armée était brillant, et l'effet de ce spectacle très imposant. Toute la cérémonie s'accomplit avec un ordre parfait, et la journée se termina par un repas, par des toasts patriotiques, de la musique et d'autres démonstrations de joie.

Les Anglais restèrent en possession de Philadelphie pendant l'hiver et le printemps suivant; et quoique le camp de Washington fût à moins de vingt milles de la ville, on ne fit aucune entreprise pour les inquiéter dans leurs quartiers. Des détachements de fourrageurs sortaient de la ville et pillaient les habitants; mais ils étaient épiés par les Américains, qui les combattirent quelquefois dans des rencontres vives et sanglantes. Quand on dit au docteur Franklin, à Paris, que le général Howe avait pris Philadelphie, il répondit avec sagacité: « Dites plutôt que Philadelphie a pris le général Howe. » Cette prédiction, si l'on peut l'appeler ainsi, se vérifia à la fin. Cette conquête, faite aux dépens d'une campagne, et avec une perte d'hommes considérable, n'aboutit réellement à rien. Philadelphie, fortifiée du côté de la terre, et gardée par une flotte redoutable du côté de la rivière, offrit pendant huit mois un lieu de repos à l'armée anglaise; ce fut là tout le fruit de la victoire et du sang que l'on avait versé.

New-York aurait présenté les mêmes avantages, et l'on aurait évité les fatigues d'une campagne et des dépenses considérables.

D'après la nouvelle organisation, convenue avec le comité du Congrès à Valley-Forge, l'armée nationale devait comprendre à peu près quarante mille hommes, sans compter l'artillerie et la cavalerie. Quand on convoqua un conseil de guerre, le 8 mai, pour examiner quelles étaient les mesures qu'on devait adopter pour les opérations de la campagne, on trouva que l'armée, en y comprenant les détachements sur la North-River et en d'autres endroits, ne dépassait pas quinze mille hommes, et on ne crut pas pouvoir la porter en peu de temps au dessus de vingt mille hommes effectifs. Il y avait à Valley-Forge onze mille huit cents hommes. L'armée anglaise à New-York et à Philadelphie, comme on l'a constaté depuis, d'après les rapports de l'adjudant, comptait à peu près trente mille hommes; sur ce nombre il y en avait dix-neuf mille cinq cents à Philadelphie, et dix mille quatre cents à New-York. Il y avait en outre trois mille sept cents hommes à Rhode-Island. Ainsi l'armée anglaise, dans les États du centre et de l'est, comptait en tout au-delà de trentetrois mille hommes.

Le conseil de guerre était loin de croire ces divers corps aussi considérables. Il pensait que l'ennemi avait dix mille hommes à Philadelphie, quatre mille à New-York, et deux mille à Rhode-Island, sans compter la cavalerie et l'artillerie. C'est d'après cette base que l'on discuta la question de savoir s'il était convenable de se mettre en campagne et de se tenir sur la défensive, ou bien s'il valait mieux attendre que les plans de l'ennemi fussent plus apparents, et se laisser guider ensuite par les circonstances. Il y eut une grande unanimité dans la décision. Il était impossible d'emporter la ville d'assaut sans des forces très supérieures; on ne pouvait pas non plus s'en emparer par un siége ou par un blocus, car elle était très bien fortifiée par la nature et par des ouvrages d'art, et elle était

défendue par des vaisseaux de guerre. On pouvait appeler la milice mais on ne savait pas positivement en quel nombre elle viendrait; et, dans tous les cas, on ne devait pas compter sur elle pour une telle entreprise. Sous tous les points de vue, il se présentait donc de graves objections contre tout projet d'opérations offensives.

Il ne se passa pas longtemps avant que les affaires commençassent à prendre un nouvel aspect. D'après des avis communiqués par des espions, et sur divers indices, on soupçonna que l'ennemi se préparait à évacuer Philadelphie. Sir William Howe, fatigué d'un service dans lequel il sentait qu'il perdait graduellement la confiance de son gouvernement, et qu'il fournissait à ses ennemis des armes pour attaquer sa réputation, et trouvant ses honneurs chèrement achetés à un tel prix, avait demandé à être rappelé, et sa requête avait été accueillie par le roi. Il eut pour successeur, dans le commandement des forces de Sa Majesté en Amérique, sir Henri Clinton, qui l'année précédente, avait été fait chevalier de l'ordre du Bain. Les traités entre la France et les États-Unis furent considérés par la cour de la Grande-Bretagne comme une déclaration de guerre de la part de la France; et amenèrent un changement dans les plans du ministère relativement à la lutte qu'il soutenait en Amérique. On résolut de faire une descente soudaine sur quelques-unes des possessions françaises dans les Indes occidentales. On ordonna à sir Henri Clinton d'envoyer cinq mille hommes de son armée pour aider à exécuter ce projet, et de plus trois mille en Floride, et de retirer le reste à New-York. Ce dernier mouvement avait probablement un autre motif; on craignait que la flotte française ne parût bientôt à l'embouchure de la Delaware, qu'elle ne bloquât les bâtiments qui se trouvaient dans la rivière, et qu'elle ne mit en danger l'armée affaiblie par le départ des détachements dont on vient de parler.

Sir Henri Clinton avait d'abord l'intention de se rendre à New-York, par eau, avec toute son armée; mais ce pro-

jet fut trouvé impraticable parce qu'on manquait de bâtiments de transport. En conséquence, il embarqua sa cavalerie, une partie des troupes allemandes, les loyalistes américains, son train de munitions et son gros bagage sur les vaisseaux qui se trouvaient dans la rivière, et il se prépara à traverser le New-Jersey avec son principal corps d'armée.

Tandis que le commandant anglais faisait ces préparatifs aussi secrètement que possible, Washington fit partir de Valley-Forge un détachement de deux mille hommes, commandé par le marquis de Lafayette, dans le but de couvrir ainsi le pays situé entre la Delaware et le Schuylkill, d'interrompre les communications avec Philadelphie, d'arrêter les incursions des ennemis, et de se procurer des avis sur leurs mouvements et sur leurs desseins. Lafayette se rendit donc à Barren-Hill, et pendant qu'il y était posté, une grande partie de l'armée anglaise s'avança à marches forcées dans la nuit, avec l'intention de l'attaquer par surprise, et de couper son détachement. Par suite de la négligence, de la désobéissance, ou de la trahison d'un piquet de garde, Lafayette se trouva presque entouré par l'ennemi, avant d'avoir été informé de son approche; mais par une manœuvre très habile, qu'il conçut et qu'il exécuta rapidement et de main de maître, il gagna un gué, retira tout son détachement à travers le Schuylkill, et ne perdit que neuf hommes tués ou pris. L'ennemi se replia sur Philadelphie.

Afin d'arrêter la marche des troupes anglaises, dans le cas où elles prendraient la route de terre pour se rendre à New-York, on ordonna au général Maxwell de passer la Delaware avec une brigade, et d'agir de concert avec le général Dickinson, qui commandait la milice du New-Jersey. Comme il était de plus en plus évident que sir Henri Clinton se préparait à aller par terre, on demanda l'opinion des officiers généraux sur les opérations que cet événement nécessitait. Il fallait surtout

examiner si l'armée devait poursuivre les Anglais, tomber sur leur arrière-garde, et amener un engagement. Les opinions furent diverses, mais presque tous les officiers combattirent le projet d'une attaque, à cause de la supériorité de force et de discipline de l'ennemi. Le général Lee, qui avait été échangé, et avait rejoint l'armée depuis peu, s'éleva avec véhémence contre cette démarche. Quelques officiers partagèrent son avis; d'autres, sans vouloir conseiller une action générale, pensèrent qu'on devait, en tous cas, inquiéter l'ennemi dans sa marche, et que bien qu'il ne fallût pas chercher un engagement, on ne devait pas l'éviter, si cela paraissait expédient d'après les circonstances.

Pendant que ce sujet était encore en discussion, on reçut la nouvelle de l'évacuation de Philadelphie, qui eut lieu le 18 juin. Le général Arnold, qui ne s'était pas encore entièrement remis de la blessure qu'il avait reçue à Saratoga, fut chargé de se rendre dans la ville avec un petit détachement, et d'en prendre le commandement. Le général Lee et le général Wayne, qui commandaient deux divisions séparées, prirent la route de Coryell's Ferry, avec l'ordre de s'arrêter dans la première bonne position qu'ils trouveraient après avoir passé la rivière. Washington suivit, et au bout de six jours toute l'armée avait franchi la Delaware, et était arrivée à Hopewell, à cinq milles de Princeton. Dans l'intervalle on avait envoyé des détachements pour entraver la marche de l'ennemi. Le corps de Morgan, composé de six cents hommes, reçut l'ordre de se porter sur son flanc droit; la brigade de Maxwell dut s'attacher à sa gauche, et le général Scott, avec quinze cents hommes d'élite, fut chargé de le harceler sur sa gauche et sur ses derrières. On adjoignit à ces troupes la milice du New-Jersey sous les ordres du général Dickinson, et un corps de volontaires de la Pensylvanie, commandé par le général Cadwalader.

Après avoir passé la rivière, et abordé à Gloucester-Point, les Anglais suivirent la route de Haddonfield et de

Mount-Holly, et avancèrent lentement jusqu'à Crosswicks et Allen-Town. Comme ils étaient encombrés par un long train de chariots et de chevaux de bât, et entassés sur une seule route, leur ligne s'étendait sur douze milles environ. Ils furent aussi obligés de s'arrêter pour construire des ponts sur tous les cours d'eau et sur les terrains marécageux, car tous les ponts avaient été détruits par les Américains. Ces interruptions retardèrent leur marche, et ce ne fut qu'après avoir atteint Allen-Town, que sir Henri Clinton décida quelle serait la direction qu'il prendrait en quittant cette ville. Il avait d'abord eu le projet de se rendre à Rariton, et d'embarquer ses troupes à Brunswick ou à South-Amboy pour New-York. Mais trouvant Washington presque sur son front, et pensant qu'il serait imprudent de risquer une bataille au moment où son armée se trouvait tellement encombrée, et sur un terrain dont son adversaire aurait le choix, il tourna vers la droite, et prit la route qui conduisait à Monmouth et à Sandy-Hook.

L'armée de Washington s'était alors avancée jusqu'à Kingston. Dans un conseil de guerre, réuni à Hopewell, on discuta de nouveau la question relative à la manière d'attaquer l'ennemi. On supposait que les forces de sir Henri Clinton se composaient de neuf ou dix mille hommes effectifs. Les troupes continentales qui étaient sous les ordres de Washington se montaient à un peu plus de douze mille hommes, et il y avait environ treize cents miliciens. Le général Lee persista dans l'opinion qu'il avait manifestée d'abord; et, comme il prenait alors son rang immédiatement après le commandant en chef, et qu'il passait pour avoir une grande expérience, ses avis et ses arguments avaient beaucoup de poids dans le conseil. Il paraissait opposé à toute attaque contre l'ennemi; mais il accéda à la proposition, que cinq autres officiers adoptèrent, d'envoyer quinze cents hommes sur les derrières de l'ennemi. Six officiers généraux, savoir Greene, Lafayette, Steuben, Wayne, Duportail et Paterson, voulaient

qu'on envoyât deux mille cinq cents hommes, ou au moins deux mille hommes, et qu'on les fît suivre par le principal corps d'armée à une distance qui permît de leur porter secours si cela devenait nécessaire. Il était clair que ces officiers désiraient amener l'ennemi à un engagement général, s'il était possible de le faire dans des circonstances favorables. Et dans le fait, Greene, Lafayette et Wayne déclarèrent par écrit leur opinion à cet égard.

Ainsi placé au milieu des avis opposés de ses officiers, Washington avait un rôle délicat à remplir. On ne peut douter que son propre jugement ne l'inclinât fortement à aller au devant un engagement, dès le moment où il avait quitté Valley-Forge. Il pensait que c'était là ce que réclamaient la réputation de l'armée et l'attente du pays, et il croyait que les chances de succès étaient au moins assez grandes pour autoriser cette tentative. En conséquence, après le conseil de Hopewell, il ne demanda plus d'autre avis, et se mit à agir sous sa propre responsabilité. Il ordonna immédiatement, à un détachement de mille hommes, sous les ordres du général Wayne, de rejoindre les troupes, qui étaient déjà près de l'ennemi, et il donna au général Lafayette le commandement de tous les corps avancés, qui se montaient alors à près de trois mille huit cents hommes, en y comprenant la milice.

Dans ses instructions à Lafayette il s'exprimait ainsi: « Vous devez employer les moyens les plus efficaces pour gagner le flanc gauche de l'ennemi, et pour le harceler autant que possible. Dans ce but, vous l'attaquerez, suivant que l'occasion l'exigera, par détachements, et, s'il se présente une ouverture convenable, vous vous porterez contre lui avec toutes les troupes que vous commandez. » Prévoyant que ces ordres, exécutés avec l'ardeur et l'énergie qui caractérisaient Lafayette, amèneraient bientôt un engagement avec une grande partie des forces de l'ennemi, Washington se prépara à soutenir la division avancée en se tenant à une distance convenable.

L'ancienneté de rang du général Lee lui donnait le droit de commander tous les détachements avancés; mais comme il désapprouvait les plans du commandant en chef, et croyait qu'ils échoueraient, il céda volontairement ses prétentions à Lafayette. Quand cet arrangement eut été conclu avec le consentement de Washington, et après que Lafayette se fut porté en avant du côté de l'ennemi, Lee changea d'idée, et demanda à être remis à son poste. Comme ni la justice ni la convenance n'eussent permis de rappeler Lafayette, Washington eut recours à un expédient qui lui parut conserver l'harmonie, bien qu'il risquât de ne contenter entièrement ni l'un ni l'autre des deux officiers. Il mit Lee à la tête de deux autres brigades, et lui ordonna de rejoindre les détachements avancés, ajoutant qu'alors il commanderait naturellement la totalité des troupes; mais il lui enjoignit en même temps de donner avis à Lafayette de son approche, et de l'aider autant qu'il serait en son pouvoir, à poursuivre les entreprises qu'il pourrait avoir commencées ou projetées. Il écrivit aussi à Lafayette, lui expliqua le dilemme dans lequel il avait été jeté par les hésitations du général Lee, et lui dit qu'il était convaincu qu'il acquiescerait de bonne grâce à une mesure que la circonstance rendait nécessaire.

Pendant que le gros de l'armée marchait sur Cranberry, et que les corps avancés s'approchaient des flancs et de l'arrière-garde de l'ennemi, sir Henri-Clinton changea la disposition de ses lignes, mit le train de bagage en avant, et ses meilleures troupes à l'arrière-garde. Après avoir disposé ainsi son armée, il campa auprès de Monmouth-Court-House dans une forte position, défendue presque de tous les côtés par des bois et des marais. Telle était sa situation dans la matinée du 28 juin. Washington se trouvait alors à six ou sept milles de là: ayant appris, à cinq heures, que le front de l'ennemi avait commencé à marcher, il mit sur-le-champ son armée en mouvement, et envoya un de ses aides de camp porter au gé-

néral Lee l'ordre d'avancer et de commencer l'attaque, « à moins qu'il n'y eût de puissantes raisons d'agir autrement; » il l'informa en même temps qu'il viendrait à son secours aussi promptement que possible.

Après avoir fait environ cinq milles, le commandant en chef fut surpris et mortifié d'apprendre que la division entière de Lee, qui se composait de cinq mille hommes, se retirait, d'après ses ordres, sans avoir fait aucune résistance, si ce n'est qu'un seul détachement avait fait feu, et avait été chargé par la cavalerie de l'ennemi. La position de Washington était d'autant plus critique et alarmante que le général Lee n'avait donné aucun avis de sa retraite, et qu'il faisait marcher ses troupes contre le front de la seconde division, courant ainsi le risque de jeter la confusion dans tous les corps de l'armée, au moment où l'ennemi le pressait avec des forces qui avaient toute la liberté de leurs mouvements.

Washington se porta immédiatement sur les derrières de la division qui se retirait; il y trouva le général Lee, et, s'adressant à lui avec une chaleur de paroles et de manières qui indiquait son désappointement et son chagrin, il ordonna de remettre les troupes en bon ordre, et de les conduire au combat. Lee obéit promptement, et l'on parvint avec peine à rétablir l'ordre de bataille assez à temps pour empêcher l'ennemi d'approcher avant que l'autre division fût arrivée.

On disposa alors l'aile gauche et la seconde ligne de l'armée sur une éminence, on en plaça une partie dans un bois, et le front fut couvert par un marais. Cette aile était commandée par lord Stirling, qui disposa quelques batteries dans un endroit où elles pouvaient jouer contre l'ennemi avec beaucoup d'effet, et arrêter sa marche dans cette direction, à l'aide de quelques petits corps d'infanterie. Le général Greene était à la tête de l'aile droite, et dans la marche on lui avait ordonné de défiler, et de prendre une route qui devait le conduire sur le flanc de l'ennemi. Lorsqu'il apprit la retraite, il s'avança

et prit une position très avantageuse sur la droite; éprouvant une vive résistance sur son front, l'ennemi essaya ensuite de tourner le flanc gauche des Américains, mais il fut repoussé et chassé en arrière. Un mouvement semblable sur la rive droite n'eut pas plus de succès, et les Anglais furent bravement reçus par les troupes et par l'artillerie que commandait le général Greene. Sur ces entrefaites, le général Wayne s'avança avec un corps d'infanterie, et entretint un feu si vif et si bien dirigé sur le front des ennemis, qu'ils se retirèrent derrière un ravin marécageux, sur le terrain qu'ils avaient occupé au commencement de l'engagement.

Dans cette position, les deux flancs des Anglais étaient défendus par des bois et des marais, et on ne pouvait s'approcher de leur front qu'à travers un passage étroit. Deux corps de troupes reçurent l'ordre de faire un circuit, et de gagner leur droite et leur gauche pendant que l'artillerie les inquiéterait sur leur front. Avant qu'on eût pu effectuer ces mouvements, la nuit survint et mit fin au combat. Washington, qui avait l'intention de renouveler la lutte dans la matinée, ordonna à toutes ses troupes de coucher à côté de leurs armes, dans les endroits où elles se trouvaient le soir. Il s'enveloppa dans un manteau et passa la nuit sur le champ de bataille, au milieu de ses soldats. Mais, au point du jour, on n'aperçut plus d'ennemis. Sir Henri Clinton avait retiré ses troupes en silence pendant la nuit, et avait suivi son train et ses bagages sur la route de Middletown. Il était évident que les Anglais, avant d'être atteints, auraient gagné un terrain élevé où ils pourraient choisir leur position, et les troupes étant très fatiguées, parce qu'elles avaient beaucoup souffert de la chaleur excessive, on ne jugea pas convenable de continuer la poursuite.

Bien que l'on ne puisse dire que cette bataille ait eu pour résultat une victoire, elle fut cependant honorable pour les armes américaines; et, après la fâcheuse retraite de la première division, on combattit avec beaucoup d'ha-

bileté et de bravoure. Cette affaire fut probablement aussi heureuse, sous tous les rapports, que Washington l'avait espéré. Le Congrès, à l'unanimité, vota des remerciments au commandant et à l'armée.

Quatre officiers anglais et deux cent quarante-cinq soldats demeurèrent sur le champ de bataille, et furent enterrés par les Américains. Il paraît que l'ennemi avait enseveli d'autres morts, ce qui en porte le nombre total à environ trois cents. On dit que, de part et d'autre, plusieurs soldats moururent par suite de l'extrême chaleur de la journée; il est probable que, dans le nombre d'Américains qu'on dit avoir été tués, on ne comprend pas tous ceux qui périrent par cette cause.

Mais la perte de sir Henri Clinton dans la bataille ne forma qu'une légère partie de la diminution qu'éprouva son armée en traversant le Jersey. On lui fit cent prisonniers, et, dans les trois semaines qui suivirent son départ, il arriva à Philadelphie plus de six cents déserteurs, attirés surtout par les liaisons qu'ils avaient formées par une résidence de huit mois dans cette ville. D'autres soldats se sauvèrent dans le pays pendant la marche; de manière que, lorsqu'elle arriva à New-York, l'armée avait subi une réduction de plus de douze cents hommes.

Après l'action, sir Henri Clinton se rendit à Sandy-Hook, où la flotte de lord Howe, qui avait fait le tour et était venue de la Delaware, se tenait prête à transporter ses troupes à New-York. Washington se porta sur la rivière d'Hudson, la traversa à King's Ferry et campa auprès des White-Plains.

L'orgueil du général Lee avait été blessé du langage dont Washington s'était servi lorsqu'il l'avait rencontré au moment où il se retirait. Le lendemain de l'action, Lee écrivit à Washington une lettre qu'aucun officier ne pouvait convenablement adresser à son supérieur. La réponse était sur un ton qui devait plutôt accroître son irritation que la calmer, et il répliqua en des termes en-

Digitized by Google

core plus offensants. Dans une note subséquente, écrite le même jour, il demanda que son affaire fût soumise à une cour martiale. Il fut donc mis aux arrêts, et l'on porta contre lui trois chefs d'accusation: premièrement, désobéissance aux ordres qu'il avait reçus en n'attaquant pas l'ennemi, conformément à des instructions répétées; secondement, mauvaise conduite en présence de l'ennemi, en faisant, en désordre, une retraite inutile et honteuse; troisièmement, manque de respect envers le commandant en chef dans deux lettres écrites après l'action. On convoqua une cour martiale qui siégea de temps à autre durant trois semaines, pendant que l'armée était en marche, et qui déclara enfin que le général Lee était coupable sur tous les chefs d'accusation, et le condamna à être privé de tout commandement dans l'armée des Etats-Unis pendant une année. Dans l'opinion écrite de la cour, on modifia le second chef d'accusation en omettant le mot « honteuse; » mais sous tous les autres rapports on reconnut que les accusations étaient prouvées par les témoignages. Le Congrès approuva la sentence. Le général Lee quitta l'armée, et n'y revint jamais. Il mourut, quatre ans après, à Philadelphie.

Avant que l'armée traversât l'Hudson, le général Washington apprit l'arrivée du comte d'Estaing sur la côte avec une flotte française, qui se composait de douze vaisseaux de ligne et quatre frégates. L'amiral toucha aux caps de la Delaware, où il reçut avis de l'évacuation de Philadelphie, et, après avoir dépêché dans la rivière une de ses frégates, à bord de laquelle se trouvait M. Gérard, le premier ministre de France auprès des États-Unis, il fit voile pour Sandy-Hook. Le général Washington ne perdit point de temps pour lui envoyer une lettre de félicitation et lui proposer de coopérer avec lui à l'exécution de tous les plans que l'on pourrait concerter pour attaquer l'ennemi. Le général Laurens, un de ses aides de camp, fut porteur de cette lettre, et il devait donner au comte les informations que celui-ci pourrait désirer de

recevoir. Quand on sut que la flotte était arrivée au Hook, on envoya à bord le colonel Hamilton, autre officier de confiance, accompagné de quatre pilotes habiles, et il fut chargé d'expliquer complètement au comte d'Estaing les plans du général.

Si les vaisseaux français pouvaient franchir la barre et avoir un engagement avec le flotte anglaise, qui était alors à l'ancre dans le Hook, on espérait qu'on pourrait faire avec avantage une attaque simultanée par terre, et qu'on aurait la perspective d'obtenir des résultats très heureux, si à la suite d'une victoire navale les Français réussissaient à entrer dans le port et à remonter jusqu'à la ville. Ces espérances furent bientôt dissipées par l'opinion unanime des pilotes, qui dirent qu'il n'y avait pas une assez grande profondeur d'eau pour permettre le passage des pesants vaisseaux du comte d'Estaing sur la barre, et par le refus qu'ils firent d'encourir la responsabilité d'essayer de les conduire à travers le canal.

La seule entreprise possible était d'attaquer l'ennemi à Rhode-Island, où six mille hommes de troupes anglaises étaient stationnés. Newport était leur principale garnison, et ils étaient protégés par quelques petits vaisseaux, par des batteries et de forts retranchements. L'escadre française partit sans être inquiétée par lord Howe, dont les forces n'étaient pas assez considérables pour qu'il osât sortir et livrer bataille. Washington, qui avait prévu la détermination de l'amiral français, se prépara à lui prêter tous les secours qui étaient en son pouvoir pour la rendre efficace. Le général Sullivan était déjà à Providence, à la tête d'un corps considérable de troupes continentales; il reçut l'ordre de demander aux États de Rhode-Island, de Massachusetts et de Connecticut, assez de milices pour porter ses forces à cinq mille hommes au moins. On détacha de la grande armée deux brigades commandées par le général Lafayette, et le général Greene suivit bientôt après. Les événements de cette expédition n'entrent pas dans les limites de cet ou-

vrage. Diverses causes la firent échouer, et empêchèrent qu'on pût combiner l'action des forces de terre et de mer. La flotte du comte d'Estaing, après avoir quitté New-York, fut tellement désemparée par un orage terrible, et par un engagement partiel en mer, qu'il entra pour réparer son gréement dans le port de Boston, où il resta jusqu'au mois de novembre.

Les dissensions qui eurent malheureusement lieu entre les officiers français et américains à Rhode-Island causèrent le plus grand chagrin à Washington. Dans une lettre adressée à Lafayette, qui lui avait communiqué les détails de cette affaire, il déplora cette circonstance comme un malheur, qui pouvait finir par nuire sérieusement à la cause publique, et il s'efforça de calmer l'animosité croissante des parties par des conseils qui font également honneur à ses sentiments comme homme et à son patriotisme.

« Je sens vivement, dit-il, tout ce qui blesse la susceptibilité d'un homme bien élevé (*a gentleman*) et par conséquent, dans l'occasion actuelle, je suis très peiné pour vous et pour nos bons et grands alliés, les Français. Je me sens aussi blessé de toutes les réflexions imprudentes et légères qu'on peut avoir faites sur le comte d'Estaing, et sur la flotte qu'il commande; enfin je souffre pour mon pays. Permettez-moi donc, mon cher marquis, de vous prier de ne pas vous formaliser d'expressions insignifiantes, qu'on a peut-être prononcées sans réfléchir, et dans le premier transport d'une espérance déçue. Tout homme qui raisonne reconnaîtra, monsieur, les avantages que nous avons tirés de la flotte française, et du zèle de son chef; mais dans un gouvernement libre et républicain, on ne peut réprimer la voix de la multitude. Tout homme veut parler comme il pense, ou plutôt sans penser, et juge des effets sans considérer les causes. Les reproches qu'on a adressés aux officiers de la flotte française seraient tombés probablement avec bien plus de force sur une flotte américaine, si nous en avions eu

une dans la même position. Il est dans la nature de l'homme d'être mécontent de tout ce qui trompe une espérance chérie ou un projet flatteur, et trop de gens ont la folie de condamner sans examiner les circonstances.

« Permettez-moi donc, mon cher monsieur, de vous supplier de travailler à guérir la blessure qui a été faite sans intention. L'Amérique apprécie vos vertus et vos services, et admire les principes qui vous font agir. Ceux de vos compatriotes qui sont dans notre armée vous regardent comme leur patron. Le comte et ses officiers vous considèrent comme un homme distingué par son rang et par la grande estime dont vous jouissiez ici et en France; et moi, qui suis votre ami, je ne doute pas que vous n'employiez tous vos efforts pour rétablir l'harmonie, afin que l'honneur, la gloire et l'intérêt mutuel des deux nations se développent et s'affermissent solidement. »

Il écrivit au comte d'Estaing et employa un langage aussi délicat, aussi conciliant et aussi propre à écarter toutes les impressions défavorables.

Conformément à l'ordre donné au commencement de la saison par le ministère, sir Henri Clinton envoya cinq mille hommes aux Indes-Occidentales, et trois mille en Floride; mais l'équipement de ces expéditions éprouva beaucoup de retards, et les troupes ne mirent réellement à la voile que vers la fin d'octobre. Pendant ce temps, la flotte de lord Howe avait été renforcée par l'arrivée d'une escadre d'Europe. Comme on ne connaissait ni les ordres ni les plans du général anglais, on conjectura qu'il pouvait avoir l'intention de porter un coup à la flotte du comte d'Estaing, qui était dans le port de Boston, et peut-être d'attaquer cette ville; il est probable aussi que le général Clinton se plut à faire courir des bruits de ce genre, dans le but de détourner l'attention des Américains des projets qu'il avait réellement. On ajouta foi à un rapport attribué à une bonne source, et d'après le-

quel on devait évacuer New-York. Washington soupçonna la véritable origine de ce bruit, et ne put se persuader qu'on pensât à une expédition vers l'est; cependant l'impression du public était si forte, et quelques-uns de ses officiers avaient une si ferme conviction de la réalité du projet, qu'il crut devoir prendre ses mesures en conséquence.

Il établit son quartier général à Fredericksburg, à trente milles de West-Point, près des frontières du Connecticut, et envoya en avant, à Danbury, une division commandée par le général Gates. On répara les routes jusqu'à Hartford, pour faciliter la marche des troupes, et on y expédia trois brigades. Le général Gates alla à Boston, et prit le commandement du département de l'est comme successeur du général Heath. Ces opérations occupèrent l'armée sur le bord oriental de l'Hudson pendant plus de quatre mois, et alors on reconnut enfin que l'ennemi n'avait aucun projet d'agir dans cette direction.

Sir Henri Clinton eut soin de profiter de cette diversion de l'armée américaine; il envoya dans le New-Jersey des détachements de fourrageurs qui ravagèrent le pays. Un de ces détachements attaqua les dragons de Baylor dans la nuit, à une petite distance de Tappan, et, fondant sur eux à la baïonnette, les Anglais firent un grand carnage. On dirigea une attaque semblable contre la légion de Pulaski à Egg-Harbourg. Dans ces deux occasions, les Anglais commirent des actes de cruauté qu'on ne voit que rarement dans une guerre civilisée: actions aussi impolitiques que cruelles, car elles excitèrent une indignation universelle et une grande horreur parmi le peuple, et soulevèrent un esprit de haine et de vengeance qui devait nécessairement réagir, sous une forme ou sous une autre, sur les ennemis. A cet égard, l'erreur des Anglais fut grande, et de plus en plus grande à chaque degré de la lutte. Ils avaient dans le pays beaucoup d'amis à conserver, et ils exprimaient le désir de s'en con-

cilier d'autres; et cependant ils brûlaient et détruisaient des villes, des villages et des fermes isolées, pillaient les habitants sans distinction, amenaient les sauvages, avec leur tomahawk et leur couteau à scalper, vers les habitations sans défense des frontières, et dans toutes les directions ils laissaient sur leurs traces le meurtre, la ruine et la désolation. Le ministère approuvait et encourageait ces atrocités; il espérait que le peuple succomberait sous ces maux, déplorerait sa malheureuse position, se fatiguerait de la guerre, et forcerait ses chefs à rechercher un accommodement. Dans toutes les occasions on produisit un effet directement contraire. Le peuple connaissait ses droits et avait des sentiments d'humanité; quand on usurpait sans pudeur les premiers et qu'on outrageait les derniers, il était naturel que ses passions s'enflammassent; et que ceux des habitants qui avaient d'abord eu des dispositions pacifiques fussent poussés à résister et à exercer des représailles. Si le cabinet anglais avait eu l'intention de mettre à néant ses propres efforts et de rallier tout le peuple américain en une phalange d'opposition bien unie, il n'aurait pu choisir ni employer des moyens plus efficaces.

Quand la campagne fut terminée, le général Washington se prépara à mettre l'armée en quartiers d'hiver. On posta neuf brigades sur le bord occidental de la rivière d'Hudson, sans compter la garnison de West-Point. Il y eut une de ces brigades auprès de Smith's Clove, où elle pouvait servir de renfort à West-Point en cas de besoin; on en mit une à Élizabethtown, et les sept autres étaient à Middlebrook, qui avait été choisi pour y établir le quartier général. Six brigades furent cantonnées de la manière suivante sur le bord oriental de l'Hudson et à West-Point; on en plaça une à West-Point, deux à Continental-Village, poste situé entre Fishkill et West-Point, et trois dans le voisinage de Danbury, dans le Connecticut. L'artillerie était à Pluckemin. On forma ainsi une ligne de cantonnements autour de New-York, depuis

le détroit de Long-Island jusqu'à la Delaware; ils étaient disposés de manière à assurer la tranquillité du pays, et à se renforcer mutuellement en cas d'attaque de l'ennemi sur un point particulier; l'on avait encore en vue par cette disposition d'autres objets importants, le bien-être, la discipline et le facile approvisionnement des troupes. Le général Putnam commandait à Danbury, et le général M'Dougal dans les montagnes. Comme il était possible que les détachements anglais, qui avaient fait voile de New-York, fussent employés à agir pendant l'hiver contre la Géorgie et la Caroline du Sud, le général Lincoln fut envoyé, par ordre du Congrès, pour prendre le commandement du département du Midi.

Les quatre régiments de cavalerie furent placés à des points fort éloignés; l'un fut envoyé à Winchester en Virginie, un autre à Frédéric en Maryland, un troisième à Lancaster en Pensylvanie, et un quatrième à Durham, en Connecticut. Ces cantonnements paraissaient avoir été choisis en raison de la facilité de se procurer des fourrages.

L'échange des prisonniers continuait à être un point difficile et embarrassant. On avait fait avec sir William Howe, avant son départ de Philadelphie, des arrangements d'après lesquels on avait effectué des échanges assez considérables; mais il s'éleva de nouvelles difficultés au sujet de ce qu'on appelait les troupes de la convention. Quoique le Congrès eût ratifié la convention de Saratoga, différentes raisons l'empêchèrent cependant de permettre à l'armée de Burgoyne de s'embarquer pour l'Europe, conformément aux termes de cette convention. Washington ne se mêla de cette affaire que pour exécuter les ordres du Congrès. Ces troupes étant ainsi retenues dans le pays, le commandant anglais convint enfin qu'elles seraient échangées contre les prisonniers américains qui étaient en son pouvoir. Mais les conditions prescrites par le Congrès furent telles qu'il se passa beaucoup de temps avant qu'on pût atteindre le but qu'on avait en vue. Le

Congrès proposa d'échanger d'abord les officiers d'un rang égal, ensuite les officiers supérieurs pour un nombre équivalent d'officiers inférieurs; et l'on ajouta que si, après l'échange de tous les officiers, il y avait un surplus d'officiers américains parmi les prisonniers, on les échangerait pour un nombre équivalent de simples soldats des troupes de la convention.

Sir Henri Clinton s'opposa à ce principe par deux raisons; d'abord il séparait les officiers du corps auquel ils étaient attachés; secondement, il donnait un avantage aux Américains, en ce que leurs officiers pouvaient immédiatement reprendre un service actif, tandis que les officiers anglais étaient obligés de rester dans l'inaction jusqu'au moment où les soldats, qui formaient le corps auquel ils appartenaient, devaient être délivrés. Le Congrès ne voulut rien changer à ses résolutions, et l'affaire de l'échange fut une source perpétuelle d'embarras. Les intérêts des deux partis étaient trop opposés pour qu'il fût facile de les concilier. La difficulté de se procurer des soldats en Europe et les frais considérables de transport et d'entretien donnaient à chaque homme une beaucoup plus grande importance dans l'armée anglaise que dans les rangs américains, qu'on pouvait remplir avec des miliciens quand les circonstances l'exigeaient. Il en résultait que le général anglais était toujours très empressé d'obtenir l'échange de ses simples soldats, et que le Congrès était peu disposé à lui complaire sur ce point. Il y avait encore une autre raison qui exerçait des deux côtés une grande influence. Les prisonniers faits sur l'Angleterre étaient, pour la plupart, des soldats allemands, qui n'étaient point attachés à la cause dans laquelle ils se trouvaient engagés, et qui, soumis, pendant leur séjour, à un système de discipline militaire très peu sévère, avaient beaucoup de tentations et de facilités pour déserter.

Washington avait une autre cause d'anxiété, qu'il commença à sentir plus sérieusement qu'à aucune épo-

que précédente de la guerre. Les hommes qui avaient des talents et de l'influence, qui s'étaient mis à la tête du mouvement, et avaient réuni leurs forces pour lever l'étendard de l'indépendance, s'étaient peu à peu retirés du Congrès, à ce point que cette assemblée était devenue peu nombreuse, et comparativement faible en sagesse et en crédit. Depuis un an le nombre des délégués présents avait rarement dépassé trente, et plusieurs fois il s'était trouvé au dessous de vingt-cinq. Des États entiers n'étaient souvent pas représentés, et, dans le fait, il était rare que chaque État fût assez complètement représenté pour qu'il pût prétendre à un vote. Jamais les jalousies particulières et les querelles de parti n'avaient été plus violentes et plus funestes dans leurs effets. Ces symptômes étaient alarmants pour tout ami du pays, qui réfléchissait sur leur tendance, et ils remplissaient l'esprit de Washington d'une profonde inquiétude. Il exposa toutes ses craintes à ceux en qui il avait confiance, et il tâcha de réveiller le sentiment du danger public. Ses opinions et ses appréhensions sont exprimées avec force dans une lettre qu'il adressa à M. Benjamin Harrison, de la Virginie.

« Il me paraît, lui disait-il, aussi clair que le jour que l'Amérique n'a jamais eu un besoin plus pressant des efforts sages, patriotiques et énergiques de ses enfants; et si ce n'est pas un juste sujet d'affliction générale, je suis pour mon compte vivement et douloureusement préoccupé de voir que, trop touchés de leurs intérêts particuliers, un trop grand nombre des hommes les plus habiles se sont retirés du conseil général, au grand détriment du bien public. Notre système politique peut être comparé au mécanisme d'une horloge, et nous devrions en tirer une leçon; il n'y aurait aucun avantage à maintenir les petites roues en bon état, si l'on négligeait la grande roue, qui est le point d'appui et le premier moteur de toute la machine.

« Il ne m'appartient pas de déclarer à quel point est allée cette négligence; mais comme il ne peut y avoir

aucun mal à former un vœu pour le bien de sa patrie, je présenterai en mon nom celui-ci, savoir que chaque État ne choisisse pas seulement, mais qu'il oblige absolument ses hommes les plus capables à se rendre au Congrès, et qu'il leur recommande de rechercher avec soin les causes qui ont produit tant d'effets fâcheux dans l'armée et dans le pays. En un mot, je voudrais que les abus publics fussent réformés. Si cela n'a pas lieu, on n'a pas besoin, suivant moi, de l'esprit de prophétie pour prédire les conséquences de l'administration actuelle, et pour annoncer que tout le travail que font les États en composant individuellement des constitutions, en préparant des lois, et en confiant leurs emplois à leurs hommes les plus habiles, n'aboutira pas à grand'chose. Si le grand ensemble est mal dirigé, tous les détails seront enveloppés dans le naufrage général, et nous aurons le remords de nous être perdus par notre propre folie et par notre négligence, ou peut-être par le désir de vivre à l'aise et tranquilles, en attendant la fin d'une si grande révolution, tandis que les hommes les plus capables et les plus vertueux de notre monde américain devraient travailler à l'accomplir.

« Il est fort à craindre, mon cher monsieur, que les États, dans leur sphère particulière, n'aient des idées très incomplètes du danger actuel. Plusieurs personnes éloignées du théâtre de l'action, et qui ne voient et n'écoutent que les écrits qui flattent leurs désirs, pensent que la lutte tire à sa fin, et que tout ce qui reste à faire, c'est de régler le gouvernement et la police de leur propre État; on doit ardemment désirer qu'un triste revers ne vienne pas tomber sur elles comme un coup de foudre inattendu. Je n'ai pas l'intention de désigner aucun État en particulier: je ne veux en blâmer aucun. Le public croit (et si on le croit réellement, le fait pourrait bien aussi être vrai) qu'en ce moment les États sont mal représentés, et que les intérêts les plus grands et les plus importants de la nation sont détestablement gouvernés

soit par suite du défaut d'habileté ou d'assiduité des membres du Congrès, soit en raison de la discorde et de l'esprit de parti de quelques individus. Un tel état de choses est plus déplorable aujourd'hui qu'autrefois, car nous sommes très avancés dans la lutte, et, suivant l'opinion de beaucoup de personnes, nous approchons d'un heureux dénouement; les yeux de l'Europe sont fixés sur nous, et je suis persuadé que bien des espions politiques sont occupés à nous surveiller, pour découvrir notre position et donner avis de notre faiblesse et de nos besoins. »

La conquête du Canada avait toujours été un des projets favorisés du Congrès; et, dans ce moment où les forces anglaises étaient divisées, parce qu'elles étaient occupées à combattre les Français dans les Indes-Occidentales, on pensa qu'il se présentait une occasion favorable pour tourner les armes des États-Unis contre cette province. Quand l'affaire de Long-Island fut terminée, le marquis de Lafayette se rendit à Philadelphie, et obtint un congé du Congrès, avec l'intention de retourner en France pour y faire une courte visite. On forma, de concert avec lui, le plan d'une attaque contre le Canada, qui devait être le principal objet de la campagne suivante, et qui avait pour base la coopération de la flotte française et de l'armée. Lafayette devait recevoir d'amples instructions pour arranger cette affaire avec la cour de Versailles, et être aidé par les conseils et l'appui du Dr Franklin, qui était alors le plénipotentiaire américain en France.

Le plan était fait sur une très grande échelle; l'armée américaine devait diriger ses attaques sur trois points très éloignés les uns des autres: Détroit, Niagara et la rivière de Connecticut; en même temps la flotte française devait remonter le Saint-Laurent, avec quatre ou cinq mille hommes, et agir contre Québec. Ce projet fut discuté, mûri et approuvé dans le Congrès avec beaucoup d'unanimité; on l'envoya ensuite à Washington, en le

priant de communiquer ses idées à cet égard. Il répondit par une longue dépêche, dans laquelle il examinait minutieusement cette affaire, et montrait que le plan était impraticable; qu'il exigeait plus d'hommes et d'argent que l'on ne pouvait s'en procurer; qu'il entraînerait le Congrès à prendre avec son allié des engagements qu'il ne pourrait remplir, et qu'il était en lui-même si étendu et si compliqué qu'il ne présentait aucun espoir raisonnable de succès, lors même que l'on aurait les moyens nécessaires pour entreprendre de l'exécuter.

Telle était son opinion sous le point de vue militaire; mais ce sujet se présenta à lui sous un autre aspect, et il pensa qu'en ce sens il méritait d'être examiné avec une attention spéciale. Le Canada appartenait anciennement à la France, et il avait été enlevé d'une manière qui, si elle n'était pas humiliante pour son orgueil, ne lui faisait cependant aucun honneur. Ne se montrerait-elle pas empressée de recouvrer cette province perdue? Si l'on s'en emparait avec son secours, ne la réclamerait-elle pas comme sa propriété légitime; et ne présenterait-elle pas des raisons plausibles pour une semblable demande? L'acquisition par elle-même n'offrirait-elle pas une forte tentation? Ce pays produisait en abondance des provisions nécessaires pour les îles françaises; il ouvrait un vaste champ de commerce avec les nations indiennes; il donnerait à la France sur ce continent la possession de postes importants pour lesquels elle ne dépendrait pas de la bienveillance précaire d'un allié; il la mettrait en mesure d'accaparer tout le commerce de Terre-Neuve, et surtout il lui procurerait des facilités pour tenir en respect et contrôler les États-Unis, « qui étaient les rivaux les plus naturels et les plus redoutables de toutes les puissances maritimes de l'Europe. La France, ajouta-t-il, reconnue depuis longtemps pour la plus puissante monarchie de l'Europe sur terre, maintenant en état de disputer l'empire de la mer à la Grande-Bretagne, et qui lui serait même supérieure, si elle était unie avec l'Es-

pagne, la France possède déjà la Nouvelle-Orléans sur notre droite; elle aurait certainement, ce qui serait très à craindre, le pouvoir de faire la loi aux États-Unis, si elle avait de plus le Canada sur notre gauche, et qu'elle fût secondée par les nombreuses tribus des Indiens qui sont derrière, d'une extrémité à l'autre de nos frontières, tribus généralement bien disposées à son égard, parce qu'elle a toujours su se les concilier. Si je parle ainsi, disait-il encore, ce n'est nullement que je me défie de la bonne foi de la France dans l'alliance qu'elle a formée. Je suis au contraire disposé à nourrir les impressions les plus favorables sur ses motifs et ses intentions. Mais c'est une maxime fondée sur l'expérience universelle du genre humain, que dans sa confiance envers une nation, il ne faut pas aller au-delà de ce que lui dicte son propre intérêt; aucun homme d'état, aucun politique prudent ne tentera de s'écarter de ce principe Dans notre position, nous devons être particulièrement circonspects, car nous n'avons pas encore acquis une force et une maturité suffisantes pour nous remettre du choc d'une fausse démarche quelconque, dans laquelle nous nous serions inconsidérément engagés. Lors même que la France entrerait d'abord dans ce projet avec les intentions les plus pures, il y aurait un grand danger que dans le cours de l'affaire, poussée par les circonstances, et pressée peut-être par les sollicitations et les vœux des Canadiens eux-mêmes, elle ne changeât d'idée. En un mot, en admettant que toutes ses appréhensions fussent sans fondement, il lui répugnait d'augmenter les obligations nationales, ou de donner à aucune puissance étrangère des droits à la reconnaissance du pays pour des services qui ne fussent pas absolument indispensables. »

Les observations et les raisonnements du commandant en chef eurent cet effet sur le Congrès, qu'ils l'engagèrent immédiatement à rétrécir ses plans, mais non à les abandonner entièrement. Les membres de cette assemblée partageaient l'opinion généralement répandue que la

guerre avec la France occuperait nécessairement la flotte et les troupes anglaises dans d'autres parties du monde, et qu'on évacuerait bientôt les villes situées sur la côte des États-Unis. Dans le cas où cela aurait lieu, ils croyaient qu'une expédition contre le Canada devait encore être le but de la campagne, et que, par conséquent, on devait s'occuper des préparatifs. Le Congrès engagea le général Washington à écrire au docteur Franklin et au marquis de Lafayette, qui était alors à Boston prêt à partir pour l'Europe, et leur donner les détails qui pourraient être exposés devant la cour de France, afin que l'on pût prendre des mesures éventuelles pour agir de concert, dans le cas où la France enverrait un armement à Québec. Cependant le plan présenté de cette manière ne satisfit pas plus Washington que sous sa forme primitive. Il ne voyait point de raisons pour supposer que les Anglais évacueraient les États, et il pensait qu'un système d'opérations fondé sur cette base échouerait. En tous cas il n'était pas disposé à encourir la responsabilité de pousser le gouvernement français à une démarche si incertaine, et qui dépendait de tant d'événements qu'on ne pouvait prévoir.

Comme l'armée était alors dans ses quartiers d'hiver, et que la présence de Washington n'était pas indispensable, il proposa une entrevue personnelle avec les membres du Congrès, afin de leur expliquer ses idées plus complètement qu'il ne pouvait le faire par écrit. Cette proposition fut approuvée. Il arriva à Philadelphie le 24 décembre, et après plusieurs discussions avec le comité du Congrès, le projet relatif au Canada fu entièrement mis de côté.

Un fait remarquable, si on le rapproche des soupçons fondés sur les raisons politiques que nous venons de rapporter, c'est que le gouvernement français était décidément opposé à une expédition contre le Canada. Les instructions qu'avait reçues le ministre français auprès des États, avant son départ de France, contenaient la recom-

mandation de ne favoriser aucun projet de conquête; et il entrait dans la politique de la cour de Versailles que le Canada et la Nouvelle-Écosse restassent au pouvoir de la Grande-Bretagne. On peut avoir de la peine à deviner les raisons de cette politique, mais le fait est incontestable. On doit cependant réfléchir que, d'après son traité, la France s'était engagée à continuer la guerre, jusqu'à ce que l'indépendance des États-Unis fût assurée, mais non à se battre pour faire des conquêtes, ni pour étendre le territoire des États-Unis au-delà de leurs premières limites. Un tel engagement l'aurait forcée à continuer la guerre indéfiniment, dans le seul but de satisfaire l'ambition ou la haine de ses alliés, tandis que tous les motifs d'intérêt et d'honneur national pouvaient la porter à rechercher la paix. Il était également évident que l'orgueil de l'Angleterre, humilié de reconnaître l'indépendance de ses colonies révoltées, ne souffrirait jamais qu'on lui enlevât d'autres provinces par l'influence directe de la France. Toutes les conquêtes faites de cette manière n'auraient donc servi qu'à entraver les négociations pour la paix, et elles auraient pu entraîner la France dans une guerre prolongée, sans le moindre espoir d'avantage réel pour elle-même. Cette puissance résolut donc de s'en tenir strictement à l'engagement qu'elle avait pris dans le traité d'alliance. Mais, quoique le ministre français en Amérique eût reçu l'ordre de ne pas s'engager à coopérer à des plans de conquête, on lui avait dit en même temps de n'apporter aucune entrave aux opérations, et de laisser les États-Unis décider et agir pour eux-mêmes. S'ils avaient fait des conquêtes par leurs propres forces, ils auraient pu raisonnablement les réclamer dans un traité de paix, sans que cela entraînât aucun embarras pour les relations qui pourraient s'établir entre la France et l'Angleterre.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Conférence avec un comité du Congrès, et plans pour la prochaine campagne. — Expédition de Sullivan contre les Indiens. — L'ennemi commence une guerre de dévastation. — Stony-Point est attaqué et pris. — Entreprise heureuse contre Paulus Hook. — Conférences de Washington avec le ministre français. — Plans proposés pour agir de concert avec le comité d'Estaing. — L'armée prend ses quartiers d'hiver. — Dépréciation du papier-monnaie et ses effets. — Arrivée du marquis de Lafayette qui annonce qu'un armement français fait route pour les États-Unis. — L'armée prend position auprès de la rivière d'Hudson. — L'escadre française arrive à Newport. — Instructions du comte de Rochambeau. — La flotte française est bloquée. — Entrevue du général Washington avec le commandant français à Hartford. — Trahison d'Arnold. — Plans pour attaquer New-York.

Le général Washington resta à Philadelphie environ cinq semaines, à tenir des conférences avec le comité du Congrès et à faire des arrangements pour la campagne de 1779. Il présenta trois plans, et y joignit des notes sur la manière de les exécuter et sur les résultats probables de chacun. D'après le premier, on aurait fait une tentative pour tirer l'ennemi de ses postes sur les côtes; d'après le second, on aurait attaqué Niagara, et pris une position offensive de ce côté; dans le troisième, on proposait de tenir l'armée complètement sur la défensive, à l'exception des opérations qui pourraient être nécessaires pour châtier les Indiens qui avaient commis des dépré-

Digitized by Google

dations sur les frontières, dans le courant de l'année précédente, et qui, enhardis par le succès, recommenceraient probablement leurs ravages.

Après de mûres délibérations, dans lesquelles on prit en considération l'état d'épuisement du pays sous le rapport des ressources pécuniaires et des provisions nécessaires à une armée, on se décida pour le troisième plan, mieux adapté que les autres aux circonstances, moins coûteux, et peut-être plus avantageux dans ses résultats définitifs. On pensa qu'il présentait une occasion de diminuer les charges pesantes de la guerre, et de suivre un système d'économie que réclamaient impérieusement les embarras financiers dans lesquels le Congrès se trouvait engagé; qu'il mettrait ainsi le gouvernement à même de relever le crédit public, et de rétablir la valeur du papier-monnaie, qui tombait rapidement en discrédit, ce qui faisait beaucoup varier le prix des choses et menaçait de ruiner presque toutes les branches d'industrie. Ce projet devait aussi donner du repos au pays; et, en laissant un nombre plus considérable de laboureurs pour cultiver le sol, il devait contribuer à augmenter les approvisionnements dont on avait un si grand besoin pour le bien-être du peuple, autant que pour la subsistance de l'armée.

Ce plan avait ses inconvénients; l'interruption des opérations militaires pouvait être regardée comme un signe de faiblesse, nuire au crédit de la nation auprès des puissances étrangères, décourager le peuple à l'intérieur, inspirer de la confiance aux opposants, et laisser du loisir aux factieux et aux mécontents pour fomenter des dissensions; cependant, d'après l'opinion du général Washington, ces inconvénients étaient plus que contre-balancés par d'autres considérations; et il recommanda le système défensif, préférant ainsi ce qu'il jugeait plus utile pour le bien public, à la gloire qu'on pouvait acquérir par de grandes entreprises militaires, même avec une belle perspective de succès. Après l'alliance contractée avec la France, et surtout après les démarches de l'Espagne, qui

indiquaient une guerre prochaine entre cette puissance et l'Angleterre, Washington ne doutait pas que l'indépendance des États-Unis ne fût assurée à la paix, à quelque époque qu'elle eût lieu; il était en outre évident que l'Angleterre, ainsi occupée à lutter contre ses ennemis d'Europe, ne pourrait augmenter son armée d'une manière formidable en Amérique. Sous ce rapport, il ne convenait donc pas d'épuiser le pays, et de multiplier les calamités de la guerre par des dépenses extraordinaires, pour des entreprises qui pourraient, il est vrai, nuire à l'ennemi et le chasser d'un poste à l'autre, mais qui ne hâteraient pas le terme désiré, puisqu'il dépendait, surtout alors, d'événements sur lesquels les Etats-Unis ne pouvaient exercer d'influence. Un chef ambitieux, qui n'aurait eu en vue que son propre agrandissement et l'affermissement de son pouvoir, aurait peut-être considéré les affaires sous un autre jour; mais les pensées et les actions de Washington se concentraient toujours sur de plus nobles desseins: la liberté, la tranquillité, et le bonheur de sa patrie, auxquels il participerait de même que tous les autres citoyens, car il ne cherchait et n'attendait aucune autre prééminence que l'honneur d'avoir été un instrument choisi par la Providence pour opérer un si grand bien dans une cause si juste, ni d'autre récompense que le sentiment intime d'avoir accompli son devoir et l'avantage de jouir, en commun avec ses compatriotes, des bienfaits dont ses services leur auraient assuré la possession.

Lorsqu'il eut terminé tous les arrangements nécessaires avec le Congrès, il retourna au quartier-général à Middlebrook; l'infanterie de l'armée continentale fut organisée pour la campagne en quatre-vingt-huit bataillons, répartis entre les divers États dans la proportion suivie jusqu'alors: il y avait quatre régiments de cavalerie et quarante-neuf compagnies d'artillerie.

Comme le terme de service d'un grand nombre de soldats devait expirer dans peu de semaines, on commença

sans délai les opérations du recrutement. Les primes irrégulières, et dans quelques cas énormes, accordées par les États, avaient eu pour résultat de paralyser presque tous les efforts que l'on faisait pour enrôler des soldats dans le camp. Ceux-là même qui avaient l'intention de s'engager de nouveau étaient attirés au loin par les primes des États; et ils restaient absents de l'armée jusqu'au moment où ils pouvaient retourner chez eux pour revenir ensuite avec les nouvelles recrues. Le Congrès prit une résolution qui rémédia en partie à cet inconvénient; il imposa à chaque État l'obligation de remplir son contingent et de payer les primes, en créditant chaque Etat de la prime continentale convenue pour chaque soldat enrôlé dans son contingent. Que le soldat fût enrôlé dans le camp ou chez lui, on appliquait toujours la même règle, et on égalisait ainsi les primes dans toute l'étendue d'un État particulier. Mais les États eux-mêmes donnaient différentes primes, ce qui amenait de l'inégalité dans leurs dépenses, et il n'y avait à cela d'autre remède que d'établir un système uniforme dans tous les États, ce qu'on n'essaya jamais. La prime continentale fut portée à deux cents dollars, outre la concession de terre et l'habillement; et, dans plusieurs cas, la prime des États fut beaucoup plus considérable. La valeur du travail s'était tellement accrue pendant la guerre, soit par l'augmentation de la demande, soit par la dépréciation du papier-monnaie, qu'un soldat pouvait gagner, dans presque tous les autres travaux, des gages plus élevés que le montant de sa paie et de la prime dans l'armée.

Le plan de campagne n'exigeant pas qu'il y eût un aussi grand nombre d'hommes sous les drapeaux qu'auparavant, on se proposa de donner plus d'attention à leur discipline et à leur habileté pratique. Le baron Steuben, instruit dans les guerres et sous les yeux de Frédéric-le-Grand, avait été nommé inspecteur général de l'armée dès l'année précédente. Il rédigea un système de tactique qui fut adopté, publié et mis en pratique. Il rendit

des services très importants; c'était un officier expérimenté, et il enseigna avec succès son système, qui améliora beaucoup la discipline de l'armée, et ramena à une méthode uniforme les évolutions et les exercices divers des troupes des différents États.

L'hiver et le printemps se passèrent sans qu'il se présentât aucun événement remarquable; les Anglais restèrent dans leurs lignes à New-York, sans se montrer disposés à risquer des tentatives hasardeuses, et sans paraître se préparer à aucune entreprise importante dans l'intérieur du pays.

Le général Washington pensa alors à préparer une expédition contre les Indiens. Les Indiens confédérés des six nations, à l'exception des Onéidas et de quelques Mohawks, cédant à l'influence de sir John Johnson et d'agents anglais du Canada, devinrent hostiles aux États-Unis, quoiqu'ils eussent prétendu, dans le principe, garder une sorte de neutralité. Une bande de tories et des gens sans principes, rassemblés de divers côtés, se joignirent à eux, tombèrent sur les plantations de la frontière et firent la guerre la plus cruelle à des habitants paisibles et sans défense. Les massacres de Cherry-Valley et de Wyoming avaient excité un cri d'horreur général, et l'humanité réclamait hautement vengeance contre les auteurs de ces actes d'atrocité. L'expédition avait pour but de disperser ces hordes de bandits, ou à tout événement de les repousser au loin, et de dévaster leur territoire.

On détacha à cet effet quatre mille soldats continentaux, auxquels se joignirent la milice de l'État de New-York et les compagnies indépendantes de la Pensylvanie. On donna le commandement de toutes ces troupes au général Sullivan, trois mille hommes se donnèrent rendez-vous à Wyoming, où le général Sullivan établit d'abord son quartier-général; et de là, remontant la rivière de Susquehanna, il entra dans le territoire indien. En même temps le général James Clinton vint, avec une autre division, de la rivière de Mohawk, en suivant le chemin du

lac Otsego et de la branche orientale de la Susquehanna, et il opéra sa jonction avec Sullivan auprès de la fourche que forment en se réunissant les deux branches de la rivière. L'armée, qui comptait alors environ cinq mille hommes, en comprenant la milice, s'avança dans le désert du côté des établissements indiens. On trouva un corps de tories et d'Indiens, qui firent quelque résistance, mais qui furent bientôt mis en déroute et dispersés. Il n'y eut point d'autre rencontre, et tout se borna à de légères escarmouches contre de petites troupes. Sullivan se rendit par un circuit à la rivière Genesee, et détruisit entièrement les villages, les maisons, le blé et les provisions qui se trouvèrent sur son passage. Toutes les habitations étaient abandonnées; les Indiens s'étaient retirés avec leurs familles dans le voisinage du Niagara, où ils étaient protégés et entretenus par la garnison anglaise. Le but de l'expédition ainsi atteint, l'armée revint en arrière, en descendant la Susquehanna jusqu'à Wyoming, où elle arriva après une absence d'un peu plus de deux mois.

Dès les premiers jours du printemps, sir Henri Clinton envoya en Virginie un détachement de deux mille cinq cents hommes sous les ordres du général Mathews. Ces troupes abordèrent à Portsmouth, saccagèrent la ville, se rendirent à Suffolk, détruisirent en cet endroit un magasin de provisions, brûlèrent le village et plusieurs maisons particulières isolées, et prirent de grands amas de tabac. On s'empara aussi de plusieurs vaisseaux; quelques-uns furent brûlés, d'autres coulés à fond: le pillage fut considérable. On rapporta ce butin à New-York. Cette entreprise fut exécutée d'après les ordres du ministère, qui, depuis l'échec qu'avaient éprouvé ses commissaires, avait adopté la politique d'une guerre de déprédation sur les côtes, avec l'intention de détruire les villes, les vaisseaux et les magasins, pensant, comme l'exprimait lord George Germain, « qu'une guerre de ce genre, dirigée avec courage et humanité, engagerait problablement les

provinces rebelles à revenir à l'obéissance, ou que du moins elle les empêcherait d'expédier au dehors ces essaims de corsaires, dont les succès les avaient encouragées à persévérer dans leur révolte. »

A son retour de la Virginie, l'escadre fut immédiatement ralliée par d'autres vaisseaux qui avaient à bord un corps considérable de troupes, et toute cette flotte remonta la rivière de l'Hudson. Cette expédition fut dirigée par sir Henri Clinton en personne; il voulait d'abord prendre les postes de Stony-Point et de Verplanck's Point, situés sur les bords opposés de l'Hudson, où les Américains avaient élevé des ouvrages pour protéger King's Ferry, qui était la voie principale de communication entre les États de l'est et ceux du centre. Si les circonstances favorisaient une entreprise aussi hardie, il avait ensuite l'intention de tâcher de s'ouvrir par la force une route vers les montagnes, de se rendre maître des fortifications et des meilleurs passages, et de s'assurer ainsi la domination de l'Hudson.

Informé des préparatifs que l'on faisait à New-York, et pénétrant les desseins du commandant anglais, Washington fut à temps d'empêcher l'exécution de la seconde partie du projet. Il retira ses troupes de leurs cantonnements dans le New-Jersey, et par des marches rapides il les plaça dans des positions telles que sir Henri Clinton, découragé de faire d'autres tentatives, se borna à prendre les premiers postes dont nous avons parlé, et qui n'étaient pas en état de résister à une flotte formidable et à une armée de plus de six mille hommes. Après cet événement, qui arriva le 1er juin 1779, Clinton retira ses troupes, redescendit la rivière, et revint enfin à New-York, après avoir laissé une forte garnison à chacun des postes, avec l'ordre d'étendre et de compléter les ouvrages commencés par les Américains; il y fit aussi rester un certain nombre de bateaux et de vaisseaux armés pour fournir des provisions à ses soldats et concourir à la défense.

Le général Washington porta son quartier-général à New-Windsor, à quelques milles au dessus de West-Point, et plaça la plus grande partie de son armée dans les montagnes ou aux environs; mais il posta plus bas, sur chaque côté de la rivière, des forces assez considérables pour arrêter toute incursion soudaine de l'ennemi.

Le système de dévastation et de pillage fut vigoureusement suivi. Vers le commencement de juillet, un détachement de deux mille six cents hommes, commandé par le gouverneur Tryon, fit voile de New-York, et entra dans le détroit de Long-Island. Ces troupes abordèrent d'abord à New-Haven, pillèrent les habitants sans distinction, et brûlèrent les marchandises sur les quais. Cela fait, elles s'embarquèrent, débarquèrent à Fairfield et à Norwalk, et réduisirent ces villes en cendres. Les habitations, les boutiques, les églises, les écoles, les vaisseaux qui se trouvaient dans les ports, tout fut détruit. Les soldats pillèrent sans restriction, commirent des actes de violence, et les horreurs de la guerre apparurent sous quelques-unes de leurs formes les plus révoltantes. Il ne paraît pas qu'il y eut des troupes, des magasins ou des objets appartenant au public dans aucune de ces villes. Les pertes et les calamités tombèrent sur des individus qui se livraient aux occupations ordinaires de la vie. Le peuple se rallia pour se défendre, et on tua quelques soldats; mais l'ennemi se retira sur ses vaisseaux, avant que la milice pût s'assembler en grand nombre.

Le commandant anglais espérait que cette invasion du Connecticut ferait descendre l'armée américaine des montagnes, et l'attirerait dans une position où il pourrait avoir un engagement dans des circonstances favorables. La prudence habituelle de Washington l'empêcha de lui donner un tel avantage. Au contraire, pendant que les forces de l'ennemi étaient ainsi divisées, il résolut d'attaquer le poste fortifié de Stony-Point. « La nécessité de faire quelque chose pour satisfaire l'attente du peuple et pour le réconcilier avec le plan de guerre défensive qu'il

était obligé de suivre, la valeur de l'acquisition par elle-même, en raison des provisions, de l'artillerie et des hommes qui se trouvaient dans la garnison, l'effet que ce succès pourrait produire sur les opérations consécutives de la campagne, et le désir d'arrêter ainsi les dévastations de l'ennemi, » tels furent, comme il le dit, les motifs qui l'engagèrent à faire cette entreprise. Il reconnut lui-même le poste, et recommanda au major Henri Lee, qui était posté près de là avec un corps de cavalerie, de prendre toutes les informations possibles sur l'état des ouvrages et sur la force de la garnison.

L'entreprise fut confiée au général Wayne, qui commandait un corps d'infanterie légère en avant de l'armée; il avait été placé là pour surveiller les mouvements de l'ennemi, pour l'empêcher de débarquer, et pour attaquer les divers détachements quand l'occasion se présenterait. Washington, après avoir pris toutes les informations nécessaires, et s'être décidé à donner l'assaut, communiqua par écrit et de vive voix des instructions générales à Wayne, et s'en remit pour le reste à la valeur bien éprouvée et au talent de ce brave officier.

La nuit du 15 juillet fut désignée pour l'attaque. Après une marche de quatorze milles dans l'après-midi, ses troupes arrivèrent à huit heures du soir à un mille et demi de l'ennemi. Les ouvrages furent alors reconnus par le commandant et par les principaux officiers; et, à onze heures et demie, tout le monde se porta en avant sur deux colonnes pour l'assaut. L'avant-garde de la colonne de droite se composait de cent cinquante volontaires, leurs armes n'étaient pas chargées, et ils avaient la baïonnette au bout du fusil: ils étaient précédés par vingt hommes choisis pour écarter les abattis et les autres obstacles. Cent volontaires, également précédés de vingt hommes, formaient l'avant-garde de la colonne de gauche. On donna l'ordre positif de ne pas faire feu, et de ne se servir absolument que de la baïonnette; cet ordre fut fidèlement suivi. Un marais profond qui se trouvait

sur le front des ouvrages de l'ennemi, et un double rang d'abattis retardèrent la marche; mais ces obstacles furent bientôt surmontés grâce à l'ardeur des troupes, et l'assaut commença vingt minutes environ après minuit. Depuis ce moment on continua à avancer contre la canonnade et contre un feu terrible de mousqueterie, et les deux colonnes se réunirent au centre des ouvrages de l'ennemi, où elles arrivèrent à peu près au même instant. Le général Wayne, qui marchait avec la colonne de droite, reçut une légère blessure à la tête, et fut porté dans les ouvrages par ses aides de camp.

L'assaut réussit dans toutes ses parties. On fit cinq cent quarante-trois prisonniers, et l'ennemi eut soixante-trois hommes tués. Les assiégeants perdirent quinze hommes, et eurent quatre-vingt-trois blessés. On prit des canons et des mortiers de différents calibres, un grand nombre de mousquets, de bombes, de boulets, et des tentes et des provisions de tout genre en proportion. Ce fait d'armes passe pour un des plus brillants de la révolution. Le Congrès vota des adresses de félicitations aux officiers et aux soldats, accorda des récompenses spéciales, et ordonna que la valeur de tous les approvisionnements militaires pris dans le poste serait partagée entre les soldats et les officiers en proportion de leur paie. On fit frapper trois différentes médailles emblématiques de l'affaire, et on les adressa au général Wayne, au colonel Fleury et au colonel Stewart. Le Congrès vota aussi des remercîments au général Washington « pour la vigilance, la sagesse et la magnanimité avec lesquelles il avait dirigé les opérations militaires des États, » et qu'il avait particulièrement déployées dans ses ordres pour la dernière attaque.

Il avait d'abord l'intention, dans le cas où l'assaut de Stony-Point réussirait, de faire immédiatement une tentative contre Verplanck's Point sur l'autre bord de la rivière. Dans ce dessein il avait prié le général Wayne d'envoyer la nouvelle à son quartier par l'entremise du

général Mac Dougall, qui commandait à West-Point, et qui serait tout prêt à faire partir un détachement par la voie de Peekskill pour attaquer Verplanck's Point du côté de la terre, pendant que de Stony-Point on canonnerait la place à travers la rivière. Par suite de quelque méprise, le messager négligea de passer à West-Point, et plusieurs heures s'écoulèrent ainsi avant que Mac Dougall reçût la nouvelle. C'est à ce retard que l'on a attribué l'échec de l'entreprise faite contre Verplanck's Point. Cependant il est évident, d'après quelques lettres écrites à cette époque par le général Mac Dougall et par d'autres officiers, que l'on manquait tellement de chevaux et de moyens de transport pour l'artillerie, que dans tous les cas il aurait été impossible d'arriver à Verplanck's Point avec les moyens nécessaires pour l'assaut, avant que l'ennemi eût réuni des forces capables de mettre la garnison en sûreté.

Washington ayant examiné Stony-Point après qu'on s'en fut emparé, il résolut d'évacuer ce poste, d'enlever les canons et les provisions, et de détruire les ouvrages; les vaisseaux de guerre de l'ennemi pouvant approcher de cette position, il aurait fallu pour la défendre plus de soldats que l'on n'en pouvait convenablement détacher du corps d'armée principal, et par là on aurait encore pu se voir forcé à risquer une action générale, ce que l'on ne pouvait désirer dans de telles conditions et pour un tel but. On emporta tout, excepté un canon très pesant. L'ennemi reprit plus tard le fort et répara les ouvrages.

Environ un mois après la prise de Stony-Point, le major Henri Lee exécuta une autre entreprise du même genre, et non moins audacieuse. A la tête de trois mille hommes et d'un corps de dragons démontés, il surprit le poste de l'ennemi à Paulus Hook, vis-à-vis New-York, fit cent cinquante-neuf prisonniers, et n'eut de son côté que deux hommes tués et trois blessés. Le plan avait été conçu par le major Lee, et il s'attira de grandes louanges par l'adresse et la bravoure avec lesquelles il l'exécuta. Le Con-

grès fit frapper, et lui présenta une médaille d'or en mémoire de cette action.

Il n'arriva aucun autre événement important dans l'armée qui était sous le commandement immédiat de Washington pendant le reste de la campagne. Les troupes anglaises restèrent inactives à New-York, et les Américains conservèrent leur position dans les montagnes. Ce fut dans le courant de cette année 1779 que les ouvrages de West-Point et des environs furent construits en grande partie. Pendant ce temps-là, deux mille cinq cents hommes furent constamment occupés à de rudes travaux. Avant la fin de juillet, le quartier-général du commandant en chef fut transporté à West-Point, et il y demeura pendant le reste de la saison.

Il se présente si peu d'incidents d'un intérêt personnel pour varier la monotonie des opérations militaires et des grandes affaires publiques qui occupaient alors les pensées de Washington, qu'on nous saura peut-être gré d'insérer ici une lettre qu'il adressa à un ami pour l'inviter à dîner avec lui au quartier-général. Elle donne une idée de sa manière de vivre, et témoigne qu'il pouvait quelquefois se montrer enjoué, même lorsqu'il était accablé des soucis publics et des devoirs fatigants de son commandement. Cette lettre est adressée au docteur Cochran, chirurgien en chef de l'armée, et datée de West-Point le 16 août.

« Cher docteur,

« J'ai invité madame Cochran et madame Livingston à dîner demain avec moi; mais ne suis-je pas, en honneur, obligé de leur dire quelle chère je leur ferai faire? Comme je déteste de tromper, lors même qu'il ne s'agit que de l'imagination, je vais m'acquitter de ce devoir. Il est inutile d'affirmer d'abord que ma table est assez grande pour recevoir ces dames, elles en ont eu hier la preuve oculaire. Il est peut-être plus essentiel de leur dire de

quelle manière elle est habituellement couverte, et tel sera le but de cette lettre.

« Depuis notre arrivée dans ce bienheureux séjour, nous avons eu un jambon, quelquefois une épaule de cochon salé pour garnir le haut de la table; un morceau de bœuf rôti orne l'autre extrémité, et un plat de fèves ou de légumes, presque imperceptible, décore le centre. Quand le cuisinier se met en tête de briller, et je présume que cela aura lieu demain, nous avons en outre deux pâtés de tranches de bœuf, ou des plats de crabes; on en met un de chaque côté du plat du milieu, on partage l'espace, et on réduit ainsi à six pieds la distance d'un plat à un autre, qui sans cela se trouverait de près de douze pieds. Le cuisinier a eu dernièrement la sagacité surprenante de découvrir qu'avec des pommes on peut faire des gâteaux; et il s'agit de savoir si, grâce à l'ardeur de ses efforts, nous n'obtiendrons pas un gâteau de pommes au lieu d'avoir deux pâtés de bœuf. Si ces dames peuvent se contenter d'un semblable festin, et se soumettre à y prendre part sur des assiettes qui étaient jadis de fer-blanc, mais qui sont maintenant de fer (transformation qu'elles n'ont pas subie pour avoir été trop frottées), je serai heureux de les voir; et je suis, cher docteur, tout à vous. »

Sir Henri Clinton, contrarié de ne pas recevoir d'Europe des renforts pour son armée, commença à se lasser de sa position, et à désespérer d'obtenir des résultats qui pussent tourner à la gloire des armes anglaises, ou répondre à l'attente du ministère. Il écrivait le 21 août à lord George Germain: « Je me vois forcé, par plusieurs raisons décisives, de renoncer à toute tentative importante de ce côté. Les précautions que le général Washington a eu le loisir de prendre m'ôtent tout espoir de l'amener à une action générale, et la saison m'empêche de perdre du temps à l'essayer. » Il informe le ministre que ses pensées se dirigent vers le Midi, qu'il

mettra New-York dans un état complet de défense, qu'il retirera ses troupes des postes sur l'Hudson, et qu'il fera voile pour la Caroline du Sud avec une grande partie de son armée, aussitôt que la saison lui permettra d'affronter ce climat.

Après avoir quitté le port de Boston, le comte d'Estaing se rendit aux Indes occidentales, où il demeura pendant l'hiver, prit Saint-Vincent et la Grenade, et eut un engagement naval avec la flotte de l'amiral Byron. On s'attendait à le voir revenir aux États-Unis dans le courant de l'été, et M. Gérard, ministre de France à Philadelphie, eut plusieurs conférences avec un comité du Congrès au sujet d'un plan d'action combinée entre l'escadre française et les forces américaines. M. Gérard alla au camp pour le même objet, et eut de fréquentes entrevues avec le commandant en chef, à qui le Congrès délégua le pouvoir d'arranger et d'exécuter toute cette affaire, selon ce que lui dicteraient son jugement et sa prudence. On proposa et l'on examina attentivement plusieurs plans; mais le malheureux échec des troupes françaises et américaines dans l'attaque de Savannah, et le départ du comte d'Estaing qui s'éloigna ensuite de la côte, en ayant empêché l'exécution, il n'est pas besoin de les exposer ici.

Les relations que le ministre français eut à cette époque avec Washington laissèrent dans son esprit des impressions favorables. Voici ce qu'il écrivait du camp au comte de Vergennes: « J'ai eu avec le général Washington plusieurs conversations, dont quelques-unes ont duré trois heures. Il m'est impossible de vous communiquer brièvement tout ce que j'ai appris de lui; mais c'est ce que je ferai dans mes lettres à mesure que les occasions s'en présenteront. Je vous dirai seulement aujourd'hui que j'ai conçu de ses facultés intellectuelles, de sa modération, de son patriotisme et de ses vertus, une opinion aussi haute que celle que j'avais déjà, d'après le bruit public, de ses talents militaires et des services incalculables qu'il a rendus à son pays. »

Ces sentiments, qui furent souvent exprimés par le successeur de M. Gérard, contribuèrent à établir la confiance illimitée que le gouvernement français éprouva pour le général américain pendant la guerre.

Bien que l'on ne pût exécuter les plans de coopération, ils furent utiles en ce qu'ils entravèrent les projets de l'ennemi. Dès que l'on sut que le comte d'Estaing était arrivé en Géorgie, sir Henri Clinton supposa naturellement qu'il se porterait vers le Nord, et qu'il se réunirait à Washington pour diriger une attaque combinée contre New-York. Alarmé pour sa sûreté, dans le cas où ces soupçons se réaliseraient, il fit évacuer Rhode-Island, et envoya à New-York la garnison qui avait compté jusqu'à six mille hommes, et qui était demeurée près de trois ans dans cette place. On évacua aussi Stony-Point et Verplanck's Point. L'apparition de la flotte du comte d'Estaing sur la côte retarda presque jusqu'à la fin de septembre l'expédition de sir Henri Clinton vers le Midi; il reçut alors des renforts d'Europe, embarqua environ sept mille hommes, et fit voile pour la Caroline du Sud, escorté par l'amiral Arbuthnot.

La campagne étant alors terminée, l'armée rentra dans ses quartiers d'hiver: le corps principal fut cantonné dans les environs de Morristown; on plaça de forts détachements à West-Point et dans les autres postes situés près de l'Hudson, et la cavalerie dans le Connecticut. Le quartier-général fut établi à Morristown. Par suite de l'échec des alliés à Savannah et des indices des projets de sir Henri Clinton contre la Caroline du Sud, on crut devoir envoyer de nouvelles troupes à l'armée du général Lincoln; et avant le milieu de décembre, deux des régiments de la Caroline du Nord et tous ceux de la Virginie se dirigèrent vers le Midi.

Le froid fut si rigoureux dès le commencement de l'hiver que les voies de communication furent fermées, et le manque de provisions mit l'armée dans la plus grande détresse. Dans cette crise on fut obligé d'exiger des sub-

Digitized by Google

sides des habitants, et de les faire lever par des officiers. D'après leurs instructions, ces officiers devaient d'abord s'adresser aux magistrats, et solliciter leur aide pour se procurer des provisions de grains et de bestiaux, en imposant à chaque habitant la contribution qu'il pouvait fournir sans nuire à sa famille. On devait délivrer des certificats qui spécifieraient la quantité de choses fournies, en laissant au propriétaire la faculté d'en fixer le prix sur les lieux, suivant une juste évaluation, ou, s'il le préférait, de recevoir le prix courant du marché à l'époque du paiement des certificats. Si ce plan ne réussissait pas, les officiers devaient procéder selon le mode ordinaire des réquisitions militaires. On ne fut heureusement pas forcé d'avoir recours à cette dernière mesure. Grâce au zèle et à l'activité des magistrats, que secondèrent les bonnes dispositions des habitants, on apporta bientôt volontairement au camp une quantité suffisante de provisions.

Une descente opérée sur Staten-Island par un corps commandé par lord Stirling, une incursion que l'ennemi fit par représailles à Elizabeth-Town dans le New-Jersey, et une escarmouche près des White-Plains, furent les seuls événements militaires de l'hiver.

Le Congrès décida que, dans la campagne de 1780, l'armée se composerait de trente-cinq mille deux cent onze hommes. Chaque État fut tenu de fournir son contingent pour le premier avril. On n'adopta aucun plan déterminé pour la campagne: les opérations devaient dépendre des circonstances, ainsi que de la force et de la position de l'ennemi.

La dépréciation du papier-monnaie était alors un des maux qui pesaient le plus sur le pays, et faisait redouter les plus fâcheuses conséquences. Le Congrès, qui n'avait ni ressources pécuniaires, ni pouvoir pour établir des impositions directes, avait eu recours, dans le commencement de la guerre, à l'expédient du papier-monnaie. Pendant quelque temps, tant qu'il n'y en eut com-

parativement qu'une petite quantité, il conserva assez de crédit; mais au mois de mars 1780 on en avait émis la somme énorme de deux cents millions, et là-dessus on n'avait rien racheté. A cette époque quarante dollars en papier n'en valaient qu'un en argent. Le prix des choses était augmenté en raison de la dépréciation des espèces, et toutes les branches du commerce étaient dérangées et ébranlées. L'effet de cette circonstance était surtout écrasant pour les troupes, et ce fut là une des principales raisons des primes exorbitantes qu'on leur accorda dans les dernières années de la guerre. Les divers États émirent aussi du papier-monnaie, ce qui augmenta le mal sans amener un véritable soulagement. Le seul remède était l'établissement de taxes; mais on l'employait rarement avec énergie, soit par suite du malheur des temps et de l'épuisement du pays, soit à cause de la jalousie des États. Chaque État sentait que ses charges étaient lourdes, et il était peu disposé à les augmenter dans une proportion plus grande que ses voisins; tous les États se refusaient ainsi à agir, jusqu'au moment où la nécessité les y contraignait.

Le crédit du papier-monnaie était tombé si bas qu'il était extrêmement difficile, et quelquefois impossible, pour les commissaires, d'acheter des provisions pour l'armée. Le Congrès adopta une nouvelle marche; il ordonna à chaque Etat de fournir une certaine quantité de bœuf, de porc, de farine, de grains, de fourrage, etc., et de déposer ces objets dans les endroits indiqués par le commandant en chef. On créditait les États du montant de la fourniture, suivant une évaluation fixe en espèces. Ce système se trouva impraticable. Le grand nombre de personnes obligées de se mêler de cette affaire, le manque d'autorité suffisante pour en imposer la prompte exécution, la distance qui séparait divers États de l'armée, et par conséquent les difficultés du transport, tout concourut à rendre ce mode le plus coûteux, le plus incertain et le moins efficace de tous ceux que l'on aurait pu ima-

giner. Il ajouta beaucoup aux embarras des affaires militaires, ainsi qu'au travail et aux inquiétudes du commandant en chef, jusqu'au moment où on l'abandonna.

Pour soutenir le crédit du papier-monnaie, le Congrès recommanda aux États de rendre des lois pour déclarer que le papier-monnaie pourrait servir légalement, selon sa valeur nominale, pour solder des dettes qui avaient été stipulées payables en or et en argent. On décréta de semblables lois, et plusieurs débiteurs en profitèrent. Pendant que l'armée était à Morristown, il y avait dans le voisinage un homme assez considérable par sa position, qui faisait à Washington des politesses qu'il recevait et rendait avec bonté. Cet homme paya malheureusement ses dettes avec ce mauvais papier-monnaie. Quelque temps après, il fit une visite au quartier-général; on le fit entrer, comme à l'ordinaire, dans l'appartement du général; celui-ci causait alors avec quelques-uns de ses officiers, et fit très peu attention au visiteur. La même chose eut lieu une seconde fois, et le général se montra encore plus réservé que la première. Cela ressemblait si peu à ses manières ordinaires que Lafayette, qui était présent dans ces deux occasions, ne put s'empêcher de le remarquer, et quand le visiteur fut parti, il dit: « Général, cet homme semble vous être très dévoué, et cependant vous avez à peine fait attention à lui. » Washington répondit en souriant: « Je sais que je n'ai pas été aimable; j'ai fait beaucoup d'efforts pour être poli, et j'ai essayé de lui parler deux ou trois fois; mais cet argent continental m'a fermé la bouche. » Il pensait que ces lois étaient injustes dans leur principe, et iniques dans leurs effets. Il perdit lui-même des sommes considérables par suite de ces mesures.

Au commencement d'avril 1780, au moment où les États auraient dû avoir complété leurs contingents de troupes, Washington n'avait en tout, sous son commandement immédiat, que dix mille quatre cents hommes. Ce nombre diminua bientôt, car il envoya toute la troupe du Mary-

BIBLIOTECA NAZIONALE FIRENZE

land et le régiment de Delaware à l'armée du Sud. Les forces anglaises qui se trouvaient à New-York se montaient à dix-sept mille trois cents hommes effectifs. Depuis cette époque, l'armée du Nord ne se composait que des troupes levées dans les États de la Nouvelle-Angleterre, de New-York, de New-Jersey et de la Pensylvanie. Pour hâter et rendre efficaces les arrangements pour la campagne, et afin de tirer plus promptement des États leurs contingents de soldats et de provisions, le général Washington demanda qu'un comité du Congrès se rendît à l'armée, avec des pouvoirs pour agir au nom de ce corps par rapport à des objets déterminés. Le comité resta deux ou trois mois au camp. Le général Schuyler, qui était alors membre du Congrès, fit partie du comité, et, par son expérience, la solidité de son jugement et son caractère énergique, il rendit des services essentiels dans ce poste.

Avant la fin d'avril, le marquis de Lafayette arriva de France à Boston, et apporta l'heureuse nouvelle que le gouvernement français avait préparé un armement de forces de mer et de terre, qui serait bientôt aux États-Unis. Il se rendit immédiatement au quartier-général de Washington, et de là au Congrès. Bien que beaucoup d'Américains eussent espéré que leurs forces s'augmenteraient de troupes envoyées par leurs alliés, on ne leur avait pourtant encore donné aucun indice qui pût les encourager à compter sur des secours de ce genre. Quelques personnes regardaient même cette expérience comme dangereuse. On craignait que le préjugé, qui avait été implanté et nourri par les guerres coloniales contre les soldats français, n'eût des conséquences sérieuses si l'on débarquait des troupes françaises en Amérique, et qu'on les fît agir de concert avec l'armée américaine. Le comte de Vergennes partageait tellement cette crainte qu'il s'opposait à tout envoi de troupes en Amérique, et qu'il conseillait que les efforts de la France, en faveur de son alliée, se bornassent à des armements de vais-

seaux, jugeant ce moyen plus efficace pour incommoder et affaiblir l'ennemi commun. Les autres membres du cabinet ne partagèrent pourtant pas cette opinion, et l'on résolut d'envoyer une flotte avec un corps de troupes destiné à agir sur terre. Lafayette contribua beaucoup à faire prendre cette décision : c'était un point qu'il avait à cœur avant son départ de l'Amérique, et on peut présumer qu'il avait consulté Washington. Quoi qu'il en soit, les observations qu'il avait faites pendant son séjour dans le pays l'avaient convaincu que les troupes françaises seraient bien reçues, et il eut l'adresse d'amener la majorité du ministère à partager cette manière de voir.

Au mois de juin, le général Knyphausen s'avança avec toutes les forces qu'il put tirer de New-York, et fit une incursion dans le New-Jersey. Des détachements de l'armée américaine allèrent à sa rencontre, et il y eut quelques vives escarmouches, particulièrement à Springfield, où l'affaire dura plusieurs heures. L'ennemi fut repoussé, et il se retira à Staten-Island.

Il n'était pas facile de deviner le but de cette entreprise. Le général Washington supposa d'abord que c'était une feinte pour l'amuser de ce côté, pendant que des forces plus redoutables remonteraient subitement l'Hudson pour attaquer les postes des montagnes. Il s'affermit dans cette opinion en voyant arriver sir Henri Clinton, qui revint à cette époque de son heureuse expédition contre Charlestown. Cependant on ne fit aucune tentative de ce genre, et le général Washington se borna à rapprocher son armée de l'Hudson, et il se plaça de manière à pouvoir défendre New-Jersey ou les montagnes, selon que l'occasion l'exigerait.

On apprit enfin que la flotte française était entrée dans le hâvre de Newport, dans Rhode-Island, le 10 juillet. L'armement se composait de sept ou huit vaisseaux de ligne, de deux frégates, de deux galiotes à bombes, et de plus de cinq mille soldats. La flotte était commandée par le chevalier de Ternay, et l'armée par le comte de

Rochambeau. Ces forces formaient ce que l'on appelait la première division. La seconde était demeurée à Brest, faute de bâtiments de transport, mais elle était presque prête à partir, et l'on assurait qu'elle suivrait bientôt la première.

Les instructions données par le ministère au comte de Rochambeau étaient extrêmement judicieuses, et propres à maintenir l'harmonie entre les armées française et américaine. Le général et les troupes devaient, dans tous les cas, être sous les ordres du général Washington. Lorsque les deux armées seraient réunies, les troupes françaises devaient être considérées comme auxiliaires et céder la préséance en prenant la gauche. Les officiers américains devaient avoir le commandement sur les officiers français, quand il y avait égalité de rang et d'ancienneté. Dans les capitulations et tous les actes militaires, les généraux américains devaient être nommés et signer les premiers. Ces instructions, exprimées en termes clairs et positifs, furent communiquées au général Washington par Lafayette avant le débarquement des troupes. On lui en envoya aussi une copie détaillée par le comte de Rochambeau. Elles produisirent tous les heureux effets que l'on avait pu en attendre. Une harmonie parfaite régna non seulement entre les armées, mais aussi entre le peuple et les troupes françaises, depuis le moment de leur arrivée dans le pays jusqu'à celui de leur départ définitif. D'après la recommandation du général Washington, les officiers continentaux portèrent des cocardes mélangées de blanc et de noir, comme symbole d'amitié et de courtoisie pour les troupes françaises, le noir étant la couleur de la cocarde américaine et le blanc celle de la cocarde française.

Le général Washington dressa un plan d'opérations contre l'ennemi, alors dans New-York, et le fit passer au comte de Rochambeau par les mains de Lafayette, qui se rendit à Newport afin de donner les explications nécessaires et de prendre des arrangements avec le général

et l'amiral français. Ce plan avait pour base la supériorité navale des Français sur les Anglais, et supposait que la flotte de ces derniers pouvait être attaquée avec avantage, ou du moins bloquée dans le port de New-York. Il n'en était pourtant pas ainsi dans ce moment. L'arrivée de l'amiral Graves avait augmenté les forces navales des Anglais, et elles se trouvaient bien plus considérables que celles du chevalier de Ternay; on convint qu'on ne pouvait rien faire avant d'être renforcé par la seconde division de France ou par l'escadre du comte de Guichen, que l'on attendait des Indes occidentales.

Sir Henri Clinton, averti d'avance de la destination de l'armement français par le ministère anglais, fit les préparatifs convenables pour lui résister, et recommanda à l'amiral Arbuthnot de se tenir prêt avec sa flotte.

Après beaucoup de délais, il embarqua six mille hommes à Frog's Neck, dans l'intention de traverser le détroit et d'attaquer les Français dans Newport, de concert avec la flotte. Pendant ce temps, le comte de Rochambeau, aidé par le général Heath, qui se trouvait alors dans l'armée française, avait convoqué la milice du pays voisin, et tellement accru les forces réunies à Newport, que sir Henri Clinton, désespérant du succès, débarqua ses soldats à Whitestone, sur Long-Island, et retourna à New-York sans exécuter aucune partie de son plan. Il avait un autre motif pour revenir aussi vite; Washington avait fait traverser l'Hudson à son armée, et il avait pris sur le bord oriental de la rivière une position d'où il pouvait attaquer la ville, pendant l'absence d'une partie si considérable des troupes. Sir Henri Clinton avait d'abord espéré qu'avec le secours de la flotte il pourrait terminer son expédition contre Newport, et revenir à New-York avant que Washington eût pu prendre une attitude qui menaçât la ville; mais il se trompa dans son attente.

Cependant l'amiral Arbuthnot, qui avait une supériorité navale décidée, bloqua l'escadre française dans le hâvre de Newport, et l'armée du comte de Rochambeau

fut obligée de rester là pour la protéger. Les choses demeurèrent dans cet état pendant toute la saison, et l'on ne fit aucune entreprise. La seconde division, bloquée à Brest, ne vint jamais en Amérique; et le comte de Guichen se rendit des Indes occidentales en France, sans aborder à aucun point des Etats-Unis. Les deux armées se tinrent donc sur la défensive, épiant mutuellement leurs mouvements, car leurs opérations dépendaient de ce que feraient les flottes anglaise et française. Le général Washington traversa de nouveau l'Hudson, et campa au dessous d'Orangetown ou Tappan, sur les limites du New-Jersey, position qu'il conserva jusqu'à l'hiver.

Dans cet intervalle de loisir, le comte de Rochambeau suggéra l'idée d'une entrevue entre les chefs des deux armées alliées; le général Washington y consentit avec empressement. Ils se réunirent à Hartford, dans le Connecticut, le 21 septembre. Le général Washington laissa le commandement, en son absence, au général Greene. L'entrevue fut plus intéressante, et plus utile pour cimenter une liaison personnelle et établir des relations amicales entre les généraux, qu'elle ne fut importante pour établir un système d'opérations ultérieures. On ne pouvait dans le fait arrêter aucun plan, car la supériorité navale était absolument nécessaire pour toutes les entreprises sur terre, et cette supériorité n'existait pas. Tous les plans que l'on avait présentés reposaient donc sur des espérances qui ne se réalisèrent pas, de sorte qu'il fallut renoncer aux opérations qu'on aurait voulu entreprendre de concert.

Le général Arnold avait alors le commandement de West-Point et des autres postes fortifiés dans les montagnes. Aucun officier de l'armée américaine n'avait acquis une plus grande réputation d'activité, de courage et de talents militaires. Il s'était signalé à la prise de Ticonderoga, dans son expédition sur Québec, à travers le désert, dans un engagement naval sur le lac Champlain, dans une rencontre avec l'ennemi à Danbury, et surtout

dans l'action décisive de Saratoga. Quand les Anglais évacuèrent Philadelphie, on lui donna le commandement de cette ville, parce que ses blessures le mettaient hors d'état de prendre immédiatement un service actif. Arrogant, plein d'ostentation, et extravagant dans sa manière de vivre, il fut bientôt entraîné dans des difficultés qui amenèrent sa ruine, ses dettes s'accumulèrent, et, afin de sortir de ses embarras et de se livrer à sa passion pour le faste, il eut recours à des moyens qui le décréditèrent comme officier et comme homme. Le président et le conseil de la Pensylvanie portèrent contre lui de graves accusations qui furent renvoyées devant une cour martiale; après une instruction minutieuse, la cour le condamna à recevoir une réprimande publique du commandant en chef. Il avait précédemment présenté au Congrès de grandes réclamations contre les États-Unis, pour des sommes qu'il disait avoir dépensées dans le Canada pour le service public. On examina ses réclamations, et on les rejeta en partie; selon l'opinion de plusieurs personnes, elles étaient de nature à autoriser des soupçons sur son intégrité, si elles ne fournissaient pas des preuves de fraude positives.

Ces censures, ajoutées à l'état désespéré de ses affaires particulières, étaient plus que l'orgueil d'Arnold n'en pouvait supporter; pour se venger, et rétablir en même temps sa fortune, il résolut de devenir traître à son pays, et de chercher de l'emploi dans les rangs de l'ennemi. Ce projet était tellement arrêté dans son esprit, quinze mois avant son exécution, qu'il commença dès lors, et continua plus tard, une correspondance avec le major André, adjudant général de l'armée anglaise. Pour exécuter plus facilement ses desseins, il rechercha et obtint le commandement de West-Point, où il arriva dans la première semaine d'août; depuis cette époque, il songeait à livrer West-Point et les autres postes des montagnes, entre les mains de l'ennemi, selon un plan concerté avec le général anglais.

L'absence de Washington de l'armée, lors de sa visite à Hartford, parut une occasion favorable de terminer cette affaire. La corvette *le Vautour* remonta l'Hudson, et jeta l'ancre dans la baie de Haverstraw, à cinq ou sept milles au dessous de King's Ferry. Arnold devait avoir une entrevue avec André, pour faire des arrangements; André quitta *le Vautour*, et débarqua dans la nuit sur le bord occidental de la rivière; Arnold l'y attendait. Ils restèrent ensemble en ce lieu jusqu'à la pointe du jour; et, leurs affaires n'étant pas terminées, Arnold persuada au major d'aller à la maison de Joshua H. Smith, à quelque distance de la rivière, où il demeura caché pendant la journée. Arnold le quitta dans la matinée, et se rendit à West-Point. André comptait et désirait retourner sur *le Vautour;* mais, cela n'étant pas possible, il quitta la maison de Smith, à cheval, vers le soir et traversa la rivière à King's Ferry, avec une passe écrite par Arnold, et dans laquelle on donnait au porteur le nom de John Anderson. Il avait laissé son uniforme dans la maison de Smith, et avait pris un habillement bourgeois, par dessus lequel il portait une grande redingote de couleur foncée.

Le lendemain, comme il allait seul à cheval vers New-York, il fut tout à coup arrêté sur la route, à un mille environ au nord de Tarrytown, par trois miliciens armés, nommés Paulding, Williams et Van Wart. Ils le fouillèrent, et trouvèrent des papiers cachés dans ses bottes; d'après cette découverte, ils conclurent que c'était un espion; et, le ramenant à l'avant-poste américain le plus voisin, à North-Castle, ils le remirent entre les mains du lieutenant-colonel Jameson, qui y était stationné avec un corps de dragons. Jameson examina les papiers et reconnut qu'ils étaient de l'écriture d'Arnold. Ils étaient d'une nature très extraordinaire, renfermaient un exposé exact de l'état des affaires à West-Point et de la force de la garnison, ainsi que des remarques sur les différents ouvrages, et le récit d'un conseil de guerre tenu récemment au quartier-général de l'armée. Jameson fut surpris

et troublé; il envoya un messager à Arnold, avec une lettre qui portait qu'on lui avait amené un prisonnier qui prenait le nom de John Anderson, qu'il retenait sous sa garde, et qu'on avait trouvé sur sa personne des papiers qui lui semblaient avoir une tendance dangereuse. Il dépêcha, en même temps, un exprès au général Washington, qu'il supposait en route, revenant à Hartford. Cet exprès était porteur des papiers que l'on avait pris dans les bottes d'André.

Le lendemain matin, André fut envoyé, pour plus de sûreté, au quartier du colonel Sheldon à New-Salem, sous la garde du major Tallmadge. Convaincu alors qu'il n'y avait aucun espoir d'échapper, il écrivit au général Washington une lettre, dans laquelle il révéla son nom et son véritable caractère. Jusqu'alors aucun de ceux qui l'entouraient ne savait son nom, ni sa qualité d'officier. Il soumit sa lettre au major Tallmadge, et aux autres officiers qui la lurent avec étonnement.

Lorsqu'il eut terminé son entrevue avec les commandants français, Washington revint de Hartford par la route d'en haut qui traverse Fishkill. L'exprès, qui lui avait été envoyé avec les papiers, avait pris la route d'en bas, que Washington avait suivie en allant à Hartford, et par conséquent il ne put le rencontrer, et revint à North-Castle. Pendant ce temps, Washington continua son voyage par la route de Fishkill, jusqu'à West-Point. Deux ou trois heures avant qu'il fût arrivé à la maison d'Arnold, située sur le bord de la rivière opposée à West-Point, et beaucoup plus bas, le messager y arriva avec la lettre qui informait Arnold de la capture d'André. Il la lut avec une certaine agitation; et, prétendant qu'il était subitement appelé à West-Point, il sauta sur un cheval qui était à la porte, courut à la rivière, monta dans une barque, et ordonna aux rameurs de descendre le courant. Quand la barque approcha de King's Ferry, il tint en l'air un mouchoir blanc; et l'officier qui commandait à Verplanck's Point, supposant que c'était

un parlementaire, les laissa passer sans les visiter. Arnold alla tout droit au *Vautour*, qui était encore à l'ancre dans la rivière, près de l'endroit où André l'avait quitté.

Washington arriva à la maison d'Arnold, et passa à West-Point sans entendre rien dire du commandant; mais à son retour, dans l'après-midi, il reçut la lettre qu'André lui avait écrite, ainsi que les papiers trouvés dans ses bottes, et que l'on avait expédiés de North-Castle. Le complot était alors dévoilé; la première chose à faire était de s'assurer des postes. On envoya immédiatement des ordres à tous les principaux officiers, et on prit toutes les précautions nécessaires.

André fut d'abord conduit à West-Point, et de là au quartier-général de l'armée, à Tappan. On convoqua un conseil d'officiers, et on les chargea d'examiner l'affaire du major André, de rapporter les faits, et de faire connaître leur opinion, tant sur la nature de sa faute que sur le châtiment qu'on devait lui infliger. On déposa différents papiers devant le conseil. André fut interrogé, et on l'engagea à présenter lui-même tous les arguments et toutes les explications qu'il jugerait convenables. Après une instruction complète, le conseil déclara que le prisonnier était venu à terre, pendant la nuit, pour avoir une entrevue particulière et secrète avec le général Arnold; qu'il avait changé de vêtement dans l'enceinte des lignes américaines; qu'il avait franchi les gardes sous un déguisement et avec un nom supposé; que, lorsqu'on l'avait pris, il portait ce même déguisement, et qu'il avait en sa possession plusieurs papiers qui renfermaient des renseignements destinés à l'ennemi; qu'il devait être considéré comme espion, et mis à mort conformément aux lois et aux usages des nations. Le général Washington approuva cette décision, et le major André fut exécuté à Tappan le 2 octobre.

Pendant que l'on examinait l'affaire d'André, sir Henri Clinton fit tous les efforts possibles pour le soustraire à

son sort. Il écrivit au général Washington, et tâcha de démontrer qu'André ne pouvait être considéré comme espion, puisqu'il était venu à terre sur la demande d'un général américain, et qu'il avait agi ensuite sous sa direction. D'après les circonstances, cet argument ne pouvait avoir aucun poids; et, pour avoir été attiré dans un piége par un traître, le major n'en était pas moins un espion. Comme le crime d'Arnold avait été la cause de tous ces tristes résultats, on l'aurait accepté en échange d'André; mais le général anglais ne parla d'aucune proposition de ce genre; et cela ne pouvait peut-être se faire, d'après les lois de l'honneur et la marche qu'on avait déjà suivie. Depuis le moment de son arrestation jusqu'à celui de son exécution, la conduite d'André fut pleine de candeur, de calme et de dignité, et révéla un esprit noble et courageux. L'humanité était l'un des traits les plus marqués du caractère de Washington. Les malheurs et les souffrances des autres hommes le touchaient vivement, et sa sensibilité fut profondément excitée par le rôle qu'il fut forcé de remplir en consentant à la mort d'André; mais les devoirs qui lui étaient imposés par la place qu'il occupait, et par la cause pour laquelle ses concitoyens répandaient leur sang, ne lui laissaient pas d'alternative.

Tandis que ces événements se passaient dans le Nord, toutes les nouvelles venues du Midi prouvaient que les affaires prenaient de ce côté le plus sombre aspect. Les forces anglaises, commandées par lord Cornwallis, parcouraient en tous sens les Carolines, et l'on faisait à New-York des préparatifs pour détacher une escadre avec des troupes et les envoyer en Virginie. La défaite du général Gates, près de Camden, dans la Caroline du Sud, fut un rude coup pour les Américains, et les laissa dans un état dont il était à craindre qu'ils ne pussent pas se remettre de sitôt. Le Congrès demanda au général Washington de nommer un officier pour remplacer Gates dans le commandement de l'armée du Midi. Avec sa décision et son jugement ordinaire, il choisit le général

Greene, qui se rendit sur le théâtre de l'action, où il se distingua si éminemment pendant les années suivantes de la guerre.

Le Congrès, appréciant tous les jours davantage le général en chef, et lui accordant une confiance justifiée par la longue expérience qu'il avait faite de sa sagesse et de son désintéressement, adopta, par rapport à l'armée, les mesures importantes que Washington avait instamment conseillées et recommandées à diverses reprises. On décréta que les troupes qu'on lèverait à l'avenir seraient enrôlées pour servir pendant toute la guerre, et que les officiers qui resteraient au service jusqu'à la fin de la guerre auraient droit à la demi-solde durant le reste de leurs jours. Washington avait toujours pensé que, si ce système avait été suivi dès le commencement, il aurait abrégé la guerre, ou, du moins, considérablement diminué les dépenses. Les États ne se conformèrent malheureusement pas à la première partie de cette décision; ils s'en tinrent à l'ancienne méthode et continuèrent à remplir leurs contingents avec des hommes engagés pour trois ans, et même pour des termes plus courts. L'extrême difficulté qu'on avait à se procurer des recrues fut la raison qu'on mit en avant pour persévérer dans cet usage.

Lafayette commandait six bataillons d'infanterie, postés en avant de la grande armée. Il projetait une descente sur Staten-Island, mais le manque de bateaux en empêcha l'exécution. On forma aussi le plan d'une attaque générale sur le nord de l'île de New-York. On reconnut les postes de l'ennemi, on fit de grands préparatifs, on envoya un détachement considérable de fourrageurs dans le comté de Westchester, pour dissimuler le dessein que l'on avait en vue et pour attirer l'attention de l'ennemi de ce côté. Mais l'apparition soudaine de plusieurs vaisseaux armés, dans la rivière, obligea de retarder et finalement d'abandonner cette entreprise. L'expédition des fourrageurs, conduite par le général Stark, fut heureuse.

L'armée entra en quartiers d'hiver à la fin de novembre. Les troupes de Pensylvanie furent placées auprès de Morristown, les régiments de New-Jersey allèrent à Pompton, et les troupes de l'Est campèrent dans les montagnes. Le quartier général du commandant en chef fut établi à New-Windsor. L'armée française resta à Newport, à l'exception du duc de Lauzun, qui fut cantonné à Lebanon, dans le Connecticut.

Digitized by Google

CHAPITRE TREIZIÈME.

Révolte des troupes de la Pensylvanie et du New-Jersey. — Efforts de Washington pour obtenir des subsides de France. — Pouvoirs limités du Congrès. — Opérations de l'ennemi dans la Chesapeake. — Détachement envoyé en Virginie sous les ordres de Lafayette. — Le général Washington va voir le comte de Rochambeau à Newport. — État de l'armée. — Entrevue des chefs américains et français à Weathersfield. — Plan d'opérations. — On propose une attaque combinée sur New-York. — Jonction des armées américaine et française. — Les nouvelles venues du comte de Grasse dans les Indes-Occidentales changent le but de la campagne. — Opérations heureuses de Lafayette contre Cornwallis. — Les armées combinées traversent l'Hudson et se rendent en Virginie. — La flotte du comte de Grasse entre dans la Chesapeake. — Siége de Yorktown. — Capitulation. — L'armée américaine retourne près de l'Hudson; l'armée française reste en Virginie.

L'an 1781 s'ouvrit par un événement qui jeta l'alarme dans le pays, et fit craindre des conséquences dangereuses. Une révolte éclata le 1er janvier parmi les troupes de la Pensylvanie, cantonnées près de Morristown, et treize cents hommes environ, réunis sous les armes, refusèrent d'obéir à leurs officiers, tuèrent un capitaine, en blessèrent mortellement un autre, et se livrèrent à divers désordres. Les mutins marchèrent en corps sur Princeton avec six pièces de campagne, et manifestèrent l'intention de se rendre à Philadelphie, pour demander au Congrès le redressement de leurs griefs. Ils se plaignaient de ce

Digitized by Google

que leur solde était arriérée, de ce qu'ils étaient obligés de la recevoir en un papier déprécié, de ce que plusieurs soldats étaient retenus au-delà du terme de leur engagement, et de ce qu'ils avaient souffert bien des maux par suite du manque d'argent, de provisions et d'habillements. Grâce à la prudence et à la conduite adroite du général Wayne, qui eut soin de leur fournir des provisions pendant leur marche, on évita le pillage et d'autres excès. Wayne envoya la nouvelle de la révolte par un exprès au général Washington; celui-ci, prenant en considération le nombre des mutins et la justice apparente de leurs plaintes, lui recommanda de ne pas avoir recours à la force, ce qui pourrait enflammer leurs passions, entretenir leur ressentiment, et les porter à changer de parti et à se réunir à l'ennemi, qui ne manquerait pas de leur faire des offres séduisantes. Il conseilla au général Wayne de tirer d'eux un exposé de leurs griefs, de s'engager à présenter fidèlement l'affaire au Congrès et à l'État de Pensylvanie, et à tâcher d'obtenir le redressement qu'ils demandaient.

Ces conseils judicieux eurent l'effet désiré. Un comité du Congrès, auquel se joignit le président de la Pensylvanie, alla au devant des révoltés à Trenton, leur fit des propositions qui furent acceptées, et ils posèrent les armes. Une équivoque dans les conditions écrites de l'enrôlement était une des principales causes du mécontentement. La convention portait qu'ils serviraient trois ans ou pendant la guerre. D'après l'interprétation que les officiers donnaient à ces expressions, ils obligeaient les soldats à servir jusqu'à la fin de la guerre; tandis que les soldats prétendaient qu'ils ne s'étaient engagés que pour trois ans seulement, ou pendant la guerre, si elle venait à finir avant que les trois années fussent écoulées. En conséquence, ils demandaient à être congédiés à l'expiration de ce terme. On admit cette interprétation, et on licencia ainsi une grande partie des troupes de la Pensylvanie pendant l'hiver; mais de nouvelles recrues

faites au printemps les remirent au complet. Les révoltés furent indignés de ce qu'on avait pu les soupçonner de vouloir passer à l'ennemi, et rejetèrent avec mépris l'idée de devenir, comme ils s'exprimaient, des *Arnolds*. Deux émissaires envoyés au milieu d'eux par sir Henri Clinton, avec des propositions, furent livrés, jugés par une cour martiale et exécutés.

Le général Washington, ne sachant pas jusqu'à quel point cet exemple pourrait infecter les autres troupes, qui souffraient toutes autant que celles de la Pensylvanie, prit de promptes mesures pour empêcher le renouvellement des scènes qui venaient de se passer. Il ordonna de choisir mille hommes de confiance dans les régiments des montagnes, et de les tenir prêts à marcher au premier avis, avec des provisions pour quatre jours. On sentit bientôt combien cette précaution était sage; car on apprit que les troupes du New-Jersey, stationnées à Pompton et à Chatam, étaient en état de révolte, qu'elles s'étaient soulevées en armes contre leurs officiers, et qu'elles avaient menacé de marcher sur Trenton, où la législature de l'État tenait alors sa session, et de demander justice à la pointe de la baïonnette. Le cas exigeait promptitude et énergie. On mit six cents hommes sous le commandement du général Howe, et on lui ordonna de marcher et d'écraser la révolte par la force, à moins que les soldats ne se soumissent sans condition, et ne rentrassent dans le devoir. Ces ordres furent fidèlement exécutés. Les mutins pris par surprise furent obligés de défiler sans leurs armes, de se soumettre à leurs officiers, et de promettre entière obéissance. Pour leur faire sentir l'énormité de leur crime, et pour les détourner à l'avenir, eux et les autres soldats, de tout acte de cette nature, deux des meneurs furent jugés par une cour martiale et fusillés. Grâce à ces mesures de justice sommaire, l'esprit de révolte fut étouffé dans l'armée.

Au milieu de ces événements affligeants, Washington fut encore employé, d'après la demande du Congrès, à

donner des conseils au colonel John Laurens, qui avait reçu la mission d'aller en France solliciter un prêt d'argent et des secours militaires. Le papier-monnaie était tellement déprécié, les ressources du pays étaient si épuisées, et le pouvoir que l'on avait en main pour les obtenir était si faible, que, suivant l'opinion générale, les États-Unis ne pouvaient plus continuer à soutenir la guerre avec la vigueur qu'exigeait leur position, ou plutôt ils ne pouvaient plus faire que des efforts languissants et stériles, s'ils n'étaient pas soutenus par leurs alliés en argent et en hommes. L'opinion de Washington, présentée comme le résultat de sa profonde connaissance du pays, de son expérience et de son jugement, et soutenue du poids de son nom, parut la chose la plus propre à produire une vive impression sur le cabinet français. Il écrivit au colonel Laurens une lettre qui répondait admirablement au but pour lequel elle avait été écrite, et qui contenait un précis clair et frappant des faits, ainsi que les arguments les plus forts à l'appui de la demande du Congrès; elle fut d'abord remise par ce commissaire au docteur Franklin, et ensuite présentée au ministère et au roi. Ce qui prouve la part qu'eut cette lettre dans le succès obtenu auprès du gouvernement français, c'est qu'en accordant l'emprunt sollicité on stipula que l'argent destiné à l'armée serait laissé à la disposition du général Washington.

L'existence d'une armée et la possibilité de faire la guerre dépendent du pouvoir que possède le chef civil d'une nation, aussi bien que de ses ressources. Les liens de la confédération étaient tellement relâchés, le contrôle exercé par le Congrès sur les États si limité, et les diverses parties si peu disposées à s'unir de manière à former un ensemble solide, que par suite de cette faiblesse, d'un côté, et de l'apathie publique, de l'autre, Washington devint de plus en plus inquiet des conséquences d'un tel état de choses. « La grande affaire de la guerre, disait-il, ne peut jamais être bien conduite, en supposant

qu'elle puisse l'être du tout, tant que le Congrès n'aura d'autre pouvoir que de recommander l'adoption de telles ou telles mesures. Tant qu'un État obéira, qu'un autre refusera de le faire, qu'un troisième tronquera une mesure et ne l'adoptera qu'en partie, tant qu'ils varieront tous par rapport à l'époque et au mode d'exécution, il n'est guère possible que nos affaires prospèrent, ou qu'il résulte des plans les mieux concertés autre chose qu'un désappointement complet. Les États bien disposés sont presque ruinés par leurs efforts, il en résulte de la méfiance et de la jalousie; puis, de la négligence, et des facilités accordées mal à propos. Un État attend de voir ce qu'un autre fera. Cela fait avorter toutes nos mesures, après des dépenses énormes, mais stériles. » Puis il ajoute, relativement à la nécessité de conférer des pouvoirs suffisants au Congrès: « Notre indépendance, notre considération, notre importance en Europe, notre grandeur à venir comme nation en dépendent. La crainte de donner des pouvoirs assez étendus au Congrès, pour les objets que j'ai mentionnés, est futile. Une autorité suprême qui n'en a que le nom, et, quant à présent, le Congrès n'est que cela, ne peut plus suffire. Cette honorable assemblée, après avoir entendu discuter et expliquer les intérêts et les vues des divers États par leurs représentants, doit prescrire, et non pas simplement recommander, en laissant aux États la faculté d'agir ensuite comme ils l'entendent, ce qui, comme je l'ai déjà fait remarquer, revient, dans beaucoup de cas, à ne rien faire du tout. » Il revient souvent sur ces idées dans ses lettres à ses amis, mais il en parle plutôt comme de ce qu'il désire, que comme de ce qu'il espère avec confiance. Le temps d'établir un gouvernement ferme et bien uni n'était pas arrivé; et l'on ne pouvait réellement pas s'attendre à ce que les États, qui étaient jaloux de leurs droits, et possédaient tous en eux-mêmes la réalité et les formes d'une république séparée, abandonnassent, sans de grandes précautions, ces avantages positifs, pour la sûreté dou-

teuse d'un système nouveau dont on n'avait pas encore essayé. Ce qui est bien remarquable, c'est que le Congrès s'attribuait certains pouvoirs qui contenaient les plus hautes prérogatives de la souveraineté, tandis qu'il négligeait d'en exercer d'autres d'un genre inférieur, dont il était moins facile d'abuser, et qui étaient peut-être plus nécessaires pour faire mouvoir la grande machine du gouvernement. Cette assemblée avait fait la guerre, déclaré l'indépendance, signé des traités d'alliance, envoyé des ministres aux cours étrangères, émis du papier-monnaie, engagé le crédit de tous les États pour son rachat, et, en plus d'une occasion, elle avait conféré l'autorité d'un dictateur au chef des armées. Elle avait risqué ces actes de pouvoir suprême sans scrupule et sans hésitation, sans consulter ses constituants, et sans craindre de leur déplaire; mais elle se hasardait seulement à recommander aux États de lever des troupes, d'établir des taxes, d'habiller et de nourrir leurs soldats nus et affamés, et d'exécuter les lois nécessaires au gouvernement de l'intérieur; reculant ainsi devant la responsabilité qu'elle aurait encourue, en imposant par la force l'exécution de ses décrets, ou même en conseillant des mesures de rigueur.

Cette contradiction apparente n'est pas inexplicable. La conduite du Congrès était prudente, et peut-être nécessaire. Les actes que nous avons énumérés d'abord ne pesaient pas immédiatement sur le peuple. On pouvait conclure des alliances, recevoir ou faire partir un ministre étranger, voter une armée ou engager le crédit de la nation, sans que personne éprouvât pour cela aucune gêne actuelle; mais quand on forçait, au contraire, un homme à être soldat, à payer une taxe, ou à abandonner une partie de sa propriété, il commençait à réfléchir sur sa position, à parler de ses droits, à se plaindre des privations qu'on lui imposait, et à mettre en question l'autorité qui exigeait l'obéissance. La difficulté d'amener à cette obéissance par la force et le danger de le tenter étaient deux choses également évidentes.

Le général anglais ne paraît pas avoir médité aucune opération offensive dans les États du Nord, pour la campagne qui allait s'ouvrir. Son attention se dirigeait surtout vers le Midi, où tous les détachements, qu'il pouvait ôter sans inconvénient à son armée de New-York, devaient coopérer avec lord Cornwallis. On envoya dans la Chesapeake seize cents hommes avec un nombre proportionné de vaisseaux armés. Cette expédition fut commandée par Arnold, qui était impatient de prouver son zèle pour la cause de ses nouveaux amis, par le mal qu'il pourrait faire à ceux qu'il avait abandonnés, et qu'il avait voulu trahir. Avant son arrivée dans la Chesapeake, le général Leslie avait quitté la Virginie, et fait voile pour Charlestown; de sorte qu'Arnold eut, sans partage, l'honneur de ses exploits, et, ce qu'il appréciait davantage, une large portion du butin qui tomba entre ses mains. Il brûla Richmond, s'empara des biens des particuliers, et commit des déprédations en plusieurs endroits.

Vers le milieu de janvier, la flotte anglaise, qui bloquait le hâvre de Newport, fut tellement endommagée et dispersée par un violent orage, que la balance pencha en faveur de l'escadre française. Le chevalier de Ternay était mort depuis peu, et M. Destouches, qui lui avait succédé dans le commandement, reconnut la force de l'ennemi après la tempête, et voyant que ses vaisseaux étaient en sûreté dans la baie de Gardiner, à la pointe orientale de Long-Island, il ne se montra pas disposé à aller au devant d'un engagement. Désirant cependant profiter de l'occasion, il détacha un vaisseau de ligne et deux frégates, et les envoya dans la Chesapeake, sous les ordres de M. de Tilly, dans l'intention de bloquer l'escadre d'Arnold, et de l'attaquer de concert avec les troupes de terre américaines. Dès que le général Washington apprit le désastre que les vaisseaux anglais avaient éprouvé, il écrivit au comte de Rochambeau, et recommanda que M. Destouches se rendît immédiatement en Virginie avec

toute sa flotte et avec un corps de mille soldats tirés de l'armée française. On ne reçut cet avis qu'après le départ de M. de Tilly de Newport, et il était trop tard pour s'y conformer; car les forces de la flotte anglaise avaient augmenté pendant cet intervalle, et il aurait été dangereux pour M. Destouches de quitter le port.

L'expédition de M. de Tilly ne réussit qu'en partie. Cet officier entra dans la Chesapeake, mais Arnold fit remonter ses bâtiments si haut dans la rivière Élizabeth, que le vaisseau de ligne français ne put pas les atteindre; une des frégates échoua, et ne fut remise à flot qu'avec beaucoup de difficultés. Comme M. de Tilly ne pouvait pas rester longtemps dans la Chesapeake sans risquer d'être bloqué par les Anglais, il mit à la voile et arriva à Newport, après une absence de quinze jours.

Bien que les Anglais eussent réparé ceux de leurs vaisseaux qui avaient été endommagés, l'arrivée de M. de Tilly rétablit l'égalité des forces pour les Français; et M. Destouches, conformément à la recommandation du général Washington, résolut de faire une expédition en Virginie avec toutes ses forces navales, auxquelles le comte de Rochambeau ajouta onze cents soldats commandés par le baron de Vioménil. Les Français furent poursuivis par l'amiral Arbuthnot avec toute son escadre de blocus, et ils furent atteints près des caps de la Virginie, où il y eut une action qui fut en résultat presque également honorable pour les deux parties. Le but de l'expédition fut ainsi manqué, à moins que M. Destouches n'eût aussi l'intention d'amener un engagement naval, ce qui n'est pas improbable. La flotte retourna à Newport sans essayer d'entrer dans la Chesapeake.

Au moment où Washington apprit que M. de Tilly avait fait voile vers le Midi, il détacha de son armée douze cents hommes, et les envoya par terre à la Chesapeake pour agir de concert avec les Français contre Arnold. Il mit le marquis de Lafayette à la tête de ce détachement, dirigé dans ce choix par un motif politi-

que, aussi bien que par la confiance que lui inspiraient l'habileté et la bravoure de cet officier. Cette nomination devait plaire aux alliés, et on pensait que l'harmonie serait plus sûrement maintenue par un chef aimé des troupes américaines et respecté de ses compatriotes à cause de son rang et de son caractère. Lafayette partit de la rivière d'Hudson le 20 février. A son arrivée en Virginie, par rang d'ancienneté, il devait avoir le commandement de toutes les troupes continentales de cet État et de toute la milice appelée pour s'opposer à l'ennemi dans les eaux de la Chesapeake. Jusqu'alors le baron Steuben avait dirigé toutes les opérations contre Arnold en Virginie, où il avait été retenu dans ce but, au moment où il allait rejoindre le général Greene.

Voulant mûrir les plans de la campagne, et conférer avec les chefs français sur des choses que l'on ne pouvait confier au papier sans danger, le général Washington fit un voyage à Newport. Il quitta le quartier-général le 2 mars, et fut absent pendant près de trois semaines. Il arriva un jour ou deux avant le départ de M. Destouches pour l'expédition dont on vient de parler. Les habitants de Newport lui présentèrent une adresse publique dans laquelle ils lui exprimèrent leur affection, leur reconnaissance pour ses services, et le plaisir qu'ils éprouvaient en le voyant au milieu d'eux. En répondant à leurs témoignages d'attachement, il eut soin d'insister sur les sentiments qu'ils avaient exprimés pour les alliés. « La conduite de l'armée et de la flotte française, dont les habitants parlent avec un si vif sentiment de reconnaissance et d'affection, atteste en même temps, leur dit-il, la sagesse des chefs et la discipline des soldats, et est encore une nouvelle preuve de la magnanimité de la nation. C'est un témoignage de plus de ce zèle généreux et de cet intérêt pour le bonheur de l'Amérique, qui l'ont portée à venir à notre secours; c'est un heureux présage d'harmonie future, une flatteuse assurance que les relations qui existent entre les deux nations les uni-

ront de plus en plus par les liens solides et durables d'une affection mutuelle. » En un mot, l'entrevue des chefs des armées alliées fut satisfaisante, de part et d'autre, sous tous le rapports; mais les projets de l'ennemi étaient si incertains, et les opérations futures dépendaient tellement d'événements qu'on ne pouvait prévoir, que l'on fut obligé de se borner à prendre l'engagement général d'agir de concert dans les lieux et aux époques que les circonstances indiqueraient.

Bien que l'on ne connût pas alors les projets du général anglais, on vit plus tard qu'il avait l'intention de transporter le siége de la guerre vers la Chesapeake, et, si cela était possible, dans la Pensylvanie. Ce plan avait été recommandé par lord Cornwallis, qui pensait qu'on devait le suivre, lors même qu'il en coûterait l'abandon de New-York. Pour aider à l'exécuter, sir Henri Clinton envoya en Virginie un détachement composé de deux mille hommes et commandé par le général Philipps, qui reçut l'ordre d'agir de concert avec Arnold, et plus tard avec lord Cornwallis; car on présumait que Cornwallis se fraierait un chemin à travers la Caroline du Nord, et serait en état de secourir les troupes de la Virginie, et même probablement de les rejoindre avec son armée.

Le premier objet de l'expédition de Lafayette était d'agir conjointement avec la flotte française; mais, comme aucune portion de la flotte n'entra dans la Chesapeake, il ne put exécuter ce plan. Ses troupes ne dépassèrent pas Annapolis, mais il alla lui-même jusqu'à Williamsburg. Lorsqu'il se fut assuré qu'au lieu de la flotte française c'était une escadre anglaise qui était entrée dans la Chesapeake, il se prépara immédiatement à retourner avec son détachement à la grande armée auprès de l'Hudson. Il alla par terre au cap d'Elk, où il reçut du général Washington de nouvelles instructions, qui lui ordonnaient de marcher au sud, de combattre l'ennemi dans la Virginie, ou de continuer à avancer vers l'armée du midi, selon les renseignements que lui donnerait le général Greene.

L'ennemi remonta la baie de la Chesapeake et ses principales rivières avec ses petits vaisseaux armés, saccageant et dévastant les propriétés des habitants. Un de ces vaisseaux s'avança dans le Potomac jusqu'à Mount-Vernon, et l'intendant du domaine, dans l'espoir de sauver les maisons du pillage et de l'incendie, se soumit aux demandes des officiers d'une manière qui excita le regret et le mécontentement de Washington. Il répondit ainsi à son intendant, qui l'avait instruit des détails: « Je suis très fâché de ce que vous avez perdu, je le suis un peu de ce que j'ai perdu; mais ce qui m'afflige le plus, c'est que vous ayiez été à bord des vaisseaux de l'ennemi, et que vous lui ayiez fourni des provisions. J'aurais été moins peiné d'apprendre que, par suite de votre résistance à leurs demandes, les Anglais avaient brûlé ma maison et ruiné entièrement la plantation. Vous auriez dû vous considérer comme mon représentant, et réfléchir au mauvais exemple que vous donniez en communiquant avec l'ennemi, et en lui offrant volontairement des provisions, dans l'intention d'éviter un incendie. Je reconnais qu'il n'était pas en votre pouvoir d'empêcher les Anglais d'envoyer à terre un parlementaire, et vous avez bien fait d'aller à sa rencontre; mais dès qu'il vous eut expliqué ce que les Anglais désiraient, il fallait déclarer d'une manière explicite que vous ne trouviez pas convenable d'accéder à leur demande; et alors, s'ils s'étaient servis eux-mêmes et de force, vous n'auriez pu que vous soumettre; n'étant pas en état de vous défendre, cela était préférable à une faible résistance, qui n'aurait fait que servir de prétexte pour brûler et pour détruire. » Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien de pareils sentiments sont d'accord avec le noble désintéressement qui régla sa conduite pendant toute la durée de sa vie publique.

Un extrait de son journal écrit le 1er mai montre d'une manière frappante en quel état était l'armée à cette époque, et quelle était la perspective de la campagne.

« Pour faire bien comprendre les récits qui vont suivre, il serait convenable d'exposer en détail la perspective qui s'ouvrait devant nous; mais cela seul serait un travail considérable, qui exigerait beaucoup de temps. Il suffira d'en présenter le résultat, et c'est ce que je ferai en peu de mots. Au lieu d'avoir des magasins remplis de provisions, nous avons quelques chétives fournitures dispersées çà et là dans les différents États; au lieu d'avoir nos arsenaux bien garnis de munitions de guerre, ils sont misérablement pourvus, et les ouvriers les abandonnent; au lieu d'avoir divers articles d'équipages de campagne prêts à être livrés, la dernière ressource du quartier-maître général, d'après son rapport, est de s'adresser, même à cette heure, aux divers États pour qu'ils fournissent respectivement ces objets à leurs troupes. Au lieu d'avoir un système régulier de transport fondé sur un crédit, ou sur des fonds remis au quartier-maître pour défrayer les dépenses courantes, nous n'avons ni l'un ni l'autre; et tout ce service, ou une grande partie de ce service, se faisant par contrainte militaire, nous opprimons le peuple tous les jours et à toute heure, aigrissant les esprits et aliénant les affections. Au lieu d'avoir des régiments complets suivant la nouvelle organisation militaire, ce qui aurait dû avoir lieu conformément aux ordonnances du Congrès, à peine un seul État de l'Union a-t-il, à cette heure, la huitième partie de son contingent en campagne, autant que j'en puis juger, et il y a peu d'apparence qu'il en ait jamais plus de la moitié. En un mot, au lieu d'avoir à notre disposition tout ce qui est nécessaire pour entrer en campagne, nous n'avons rien; et, au lieu d'avoir devant nous la perspective d'une glorieuse campagne offensive, nous pressentons encore une guerre défensive, accompagnée d'embarras et de difficultés de tous genres, à moins que nous ne recevions un puissant secours de vaisseaux, de troupes de terre, et d'argent, de nos généreux alliés; et c'est là pour le moment une chose trop éventuelle pour que l'on puisse y compter.

La marche des affaires prit heureusement une tournure plus favorable qu'il ne l'avait prévu. Au bout de peu de temps, il reçut l'heureuse nouvelle que le comte de Barras était arrivé dans le port de Boston avec une frégate française; que l'on pouvait espérer de voir bientôt arriver de France d'autres vaisseaux et un renfort de troupes, et qu'une flotte, commandée par le comte de Grasse, viendrait en juillet ou en août des Indes occidentales aux États-Unis. Une autre entrevue des chefs des armées alliées devenait ainsi nécessaire. Elle eut lieu à Weathersfield, dans le Connecticut, le 22 mai. Le comte de Barras, qui avait succédé à M. Destouches dans le commandement de l'escadre française, fut retenu à Newport par l'apparition d'une flotte anglaise à la hauteur du port; mais le marquis de Chastellux, major général dans l'armée, accompagna le comte de Rochambeau. Du côté des Américains, il y avait le commandant en chef, le général Knox et le général Duportail.

Les deux objets principaux que l'on prit en considération furent d'abord une expédition au Midi pour agir contre l'ennemi en Virginie, secondement une attaque combinée contre New-York. Le commandant français penchait pour la première mesure; mais il céda à la force des raisons que l'on pouvait mettre en avant pour la seconde, que le général Washington préférait décidément. Un mouvement au Midi devait se faire entièrement par terre, car la flotte française était inférieure à celle de l'amiral Arbuthnot qui la bloquait, et par conséquent elle n'était pas en état de se mettre en mer. La difficulté et les frais de transport, l'époque de l'année à laquelle les troupes arriveraient en Virginie, c'est à dire les mois les plus chauds de l'été, et la perte d'hommes qu'une longue marche entraîne toujours, étaient des objections formidables contre le premier plan. On croyait aussi que les forces de l'ennemi à New-York avaient été assez affaiblies, par l'envoi de nombreux détachements, pour que sir Henri Clinton se vît forcé de sacrifier la place et ses

dépendances, ou de rappeler du midi, pour les défendre, une partie de ses troupes.

On convint donc que le comte de Rochambeau partirait aussitôt que possible de Newport, et qu'il opérerait sa jonction avec l'armée américaine auprès de la rivière de l'Hudson. Avant de quitter Weathersfield, le général Washington écrivit aux gouverneurs des États de l'est une circulaire qui les informait du résultat de la conférence, et les pressait de compléter leur contigent de troupes continentales avec toute la promptitude possible, et de tenir un certain nombre de miliciens prêts à marcher une semaine après avoir été avertis. Si l'on ne pouvait se procurer des hommes pour trois ans ou pour le temps de la guerre, il recommandait qu'on les enrôlât pour la campagne seulement, le moment lui paraissant très important, tant sous le point de vue militaire qu'en raison des conséquences politiques; car les alliés devaient juger du zèle des Américains et de leur empressement à faire des sacrifices pour la cause commune, d'après la manière dont ils seconderaient les efforts que l'on faisait pour eux, et travailleraient à rendre efficace la bonne volonté dont on leur donnait tant de preuves. On devait aussi appeler un corps de milice à Newport pour défendre la flotte française qui était dans le port après le départ des troupes. Les deux chefs retournèrent à leurs armées respectives et se préparèrent à mettre leur plan à exécution.

On doit faire observer ici qu'après le traité d'alliance, le peuple des États-Unis, qui se sentait sûr de son indépendance par le puissant secours de la France, se montra de plus en plus négligent à répondre aux demandes du Congrès. Les États de l'Est et du centre en particulier, après l'arrivée des troupes françaises dans le pays, et lorsque le théâtre de la guerre eut été transporté par l'ennemi dans le Midi, retombèrent dans une indifférence et une inaction d'autant plus frappantes qu'elles contrastaient davantage avec l'ardeur, l'énergie et l'activité

qui les caractérisaient auparavant. Washington eut recours à tous les expédients qu'il jugea propres à agir sur leur esprit public et sur leurs intérêts immédiats, pour secouer cette léthargie, ou pour combattre du moins son influence, et pour les exciter à fournir les subsides absolument nécessaires à l'armée. C'était par ce motif que, près d'une année avant cette époque, il s'était décidé à répandre le bruit que New-York était le point d'attaque vers lequel il voulait diriger ses forces et tous les moyens qu'il pourrait réunir. Voici comment il s'exprimait lui-même, plus tard, sur ce sujet : « On n'avait jamais pensé à attaquer New-York avant que la garnison eût été assez affaiblie par les détachements envoyés par le Midi pour que notre succès dans le siége de cette place fût devenu aussi infaillible que peut l'être un événement militaire; car, je le répète, et j'insiste de plus en plus sur ce point, quelque avantage brillant (et il était presque indifférent qu'il eût lieu sur une grande ou sur une petite échelle) était essentiellement nécessaire pour ranimer dans la crise dont je parle les espérances expirantes et les efforts languissants du pays; et je n'aurais jamais consenti à m'embarquer dans une entreprise où, d'après le plan le plus raisonnable et les calculs les plus précis, une issue favorable ne m'eût pas paru aussi claire qu'un rayon de lumière. Dans aucune autre situation, pendant le cours de la guerre, il n'eût pu être aussi fatal à notre cause de ne pas réussir dans une tentative contre les postes de l'ennemi. » La grande affaire était d'augmenter les forces de l'armée et d'obtenir des subsides; on pouvait ensuite régler, d'après les circonstances, la manière d'en faire usage.

L'attention du commandant en chef n'était point absorbée par les affaires qu'il avait immédiatement sous les yeux. Il avait une correspondance continuelle avec le général Greene et avec Lafayette, qui le tenaient au courant des opérations du Midi, et lui demandaient ses avis et ses intructions sur les points difficiles et importants.

Les postes de l'Occident, au-delà des Alléghanys, étaient aussi sous son commandement, et il s'en occupait avec beaucoup de soin. Les incursions de l'ennemi, du côté du Canada, tenaient la frontière du Nord dans un état de trouble et d'alarme, et on envoya une portion considérable des troupes de New-York pour protéger cette partie du pays.

Robert Morris, qui venait d'être nommé surintendant des finances par le Congrès, s'efforça alors de subvenir aux besoins de l'armée, et en particulier à celui du pain. Par ses efforts actifs et généreux, il obtint des fournisseurs deux mille barils de farine, en promettant des espèces sonnantes, et en engageant son propre crédit pour le paiement. Cet acte fut volontaire, et ce secours arriva bien à propos. Ce fut là un des nombreux et précieux services que ce patriote distingué rendit à son pays.

Le général Washington tira de leurs quartiers les diverses parties de son armée, et prit sa première position près de Peckskill; il se rapprocha bientôt de New-York, et il campa le 4 juillet auprès de Dobbe's Ferry, à environ douze milles de Kingsbridge. Le 6, il fut rejoint par le comte de Rochambeau et par l'armée française, qui était venue de Providence en quatre divisions par le chemin de Hartford. Les Américains campèrent sur deux lignes, ayant leur droite appuyée sur l'Hudson; les Français occupèrent la gauche, et s'étendirent, sur une seule ligne, jusqu'à la rivière Brunx.

On fit des préparatifs pour une attaque, sur le nord de l'île de New-York, un peu avant la jonction des deux armées. Dans ce dessein, le general Lincoln descendit en bateaux l'Hudson, avec un détachement de huit cents hommes; il aborda au dessus de la rivière de Haerlem, et prit possession de la hauteur près de Kingsbridge. En même temps le duc de Lauzun devait quitter East-Chester, s'avancer avec sa légion, et tomber sur le corps des réfugiés de Delancey, à Morrisania. Des causes impré-

vues empêchèrent l'attaque; et Lauzun n'arriva pas à temps pour jouer son rôle dans l'entreprise. Après quelques escarmouches, les avant-postes de l'ennemi se retirèrent de l'autre côté de la rivière de Haerlem; le général Washington se porta en avant avec le gros de l'armée, jusqu'à Valentine's Hill, à quatre milles de Kingsbridge, pour soutenir le général Lincoln, dans le cas où cela serait nécessaire. Les troupes restèrent sous les armes pendant la nuit, et le lendemain elles se retirèrent dans leur camp, près de Dobbe's Ferry.

Les deux armées restèrent dans ce lieu six semaines. On fit le plan d'une attaque générale, et les deux commandants reconnurent les ouvrages de l'ennemi, d'abord en passant l'Hudson et en les voyant, au-delà de la rivière, des hauteurs situées entre Dobbe's Ferry et le fort Lee, ensuite en les examinant à Kingsbridge et dans les autres lieux voisins. Mais les recrues des États arrivèrent si tard que l'armée ne fut jamais en position de tenter une aussi grande entreprise, sans la coopération d'une flotte française supérieure à celle des Anglais, la garnison venant encore de se renforcer d'environ trois mille recrues hessoises, arrivées d'Europe à New-York. On avait envoyé de bonne heure au comte de Grasse, qui était dans les Indes occidentales, des dépêches dans lesquelles on lui recommandait de faire immédiatement voile pour Sandy-Hook, afin d'assurer la supériorité navale: l'exécution du plan dépendait de son arrivée.

Pendant que l'on s'occupait de ces opérations, il arriva à New-Port une frégate française, avec une lettre du comte de Grasse, datée du cap Français à Saint-Domingue; elle annonçait qu'il partirait incessamment de là pour la Chesapeake, avec toute sa flotte et trois mille deux cents hommes de troupes de terre. Le général Washington reçut cette lettre le 14 août; elle changea sur-le-champ les plans de la campagne. Les engagements du comte de Grasse, dans les Indes occidentales, étaient tels qu'il ne pouvait promettre de rester sur la côte au-delà

du 15 octobre. Comme il était douteux qu'avec toutes les forces qu'il serait possible de réunir, et avec la perspective d'un succès définitif, on pût mener à fin le siége de New-York pour cette époque, on résolut aussitôt d'abandonner ce projet, et d'aller en Virginie avec la totalité des troupes françaises, et avec la portion de l'armée américaine que l'on pourrait emmener sans nuire à la défense des postes de la rivière d'Hudson et de ceux des montagnes. Le comte de Rochambeau se joignit avec empressement à cette résolution, et le mouvement vers le Midi commença sans aucun délai.

Cornwallis avait quitté la Caroline du Nord, et, marchant en avant, il avait opéré sa jonction avec le détachement anglais stationné dans la Chesapeake, et avait parcouru tous les comtés inférieurs de la Virginie; mais il était contenu par l'activité et les habiles manœuvres de Lafayette dont la conduite prudente mérita les plus grands éloges. Ce succès causa une vive satisfaction à Washington; car, si Lafayette n'avait pas réussi, on aurait pu le blâmer d'avoir confié à un si jeune officier la tâche dangereuse de combattre un des officiers les plus expérimentés et les plus accomplis du siècle. « Soyez convaincu, mon cher marquis, lui écrivit Washington, que votre conduite obtient ma plus vive approbation, comme elle doit obtenir celle de tout le monde. Si on venait jamais à dire que mon attachement pour vous m'a séduit, et m'a fait agir avec partialité, vous n'avez qu'à invoquer les faits pour réfuter toutes les accusations de ce genre. » Le comte de Vergennes rendit un témoignage semblable dans une lettre adressée à Lafayette: « Je vous ai suivi pas à pas dans toute votre campagne en Virginie, lui disait-il, et j'aurais souvent tremblé pour vous si je n'avais eu confiance en votre sagesse. Il faut une habileté et une capacité peu communes pour se soutenir, comme vous l'avez fait pendant si longtemps, en face d'un général tel que lord Cornwallis, qui a une si grande réputation militaire et surtout avec

des forces si disproportionnées. » Le ministre de la guerre reçut aussi du roi l'ordre d'exprimer la plus vive approbation à Lafayette, et de l'assurer qu'il serait élevé au rang de maréchal de camp dans l'armée française quand ses services ne seraient plus nécessaires aux États-Unis.

Washington et Rochambeau avaient d'abord le projet d'agir contre Cornwallis en Virginie. Dans le cas où ce général se retirerait dans la Caroline du Sud, on avait l'intention de le poursuivre avec une partie de l'armée unie, d'embarquer le reste à bord de la flotte française, et de se rendre ainsi à Charlestown qui était alors occupé par les Anglais. Les deux armées traversèrent l'Hudson à King's Ferry, marchèrent par différentes routes sur Trenton, et s'avancèrent de là, en passant par la Pensylvanie, jusqu'au cap d'Elk. Les provisions, le bagage et un régiment descendirent la Delaware jusqu'à Christiana-Creek. Sir Henri Clinton ignorait la prochaine arrivée du comte de Grasse à la Chesapeake, et on déploya beaucoup de finesse pour l'égarer et le tromper sur le but de ces mouvements; car on craignait que, s'il avait soupçonné ce qu'on avait réellement en vue, il n'eût envoyé des renforts en Virginie avant l'arrivée de la flotte française. On écrivit donc des lettres fictives, en s'arrangeant pour qu'elles fussent interceptées et on fit dans le New-Jersey une provision de fours, de bateaux et de fourrage, pour tromper le général anglais, et lui faire croire que l'on avait l'intention de diriger une attaque de ce côté. Ces stratagèmes eurent tout le succès qu'on en avait attendu; et les troupes avaient déjà fait beaucoup de chemin vers le lieu de leur destination avant que sir Henri Clinton sût bien positivement où elles se rendaient.

Le général Heath fut choisi pour commander sur la rivière d'Hudson. L'armée en marche fut confiée aux soins du général Lincoln. Les soldats qui appartenaient pour la plupart aux États de l'Est et du centre ne marchaient qu'avec répugnance vers le Midi, et laissèrent paraître

de vifs symptômes de mécontentement en traversant Philadelphie. Le général Washington qui l'avait prévu, pressa le surintendant des finances de leur avancer un mois de solde en espèces sonnantes; mais il n'y avait point d'argent monnayé dans le trésor. M. Morris réussit cependant à se faire prêter, par le commandant français, vingt mille dollars en argent, en promettant de les lui rendre au bout de trente jours.

Le général Washington et le comte de Rochambeau précédaient l'armée; le premier fit un court séjour à Philadelphie, et se rendit en toute hâte à Mount-Vernon qui se trouvait sur sa route. Cette visite accidentelle était la première qu'il eut faite chez lui depuis qu'il en était parti pour se rendre au second Congrès continental, six ans et cinq mois auparavant, tellement il avait sacrifié complètement son temps, ses intérêts personnels et ses affections locales au service de son pays. Il n'y resta que le temps nécessaire pour attendre le comte de Rochambeau qu'il avait laissé à Baltimore. Les deux généraux se rendirent ensuite, aussi rapidement que possible au quartier-général de l'armée de Lafayette à Williamsburg, et ils y arrivèrent le 14 septembre.

Pendant ce temps, la flotte du comte de Grasse, composée de vingt-six vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, entra dans la Chesapeake, après avoir eu un engagement partiel avec l'amiral Graves à la hauteur des caps. Le comte de Barras et l'escadre française de Newport s'y étaient joints. Trois mille hommes, tirés des Indes occidentales, et commandés par le marquis de Saint-Simon, avaient déjà débarqué et s'étaient réunis à Lafayette. On expédia immédiatement des bâtiments de transport dans la Chesapeake pour ramener les troupes françaises et américaines du cap d'Elk et d'Annapolis. Les deux généraux eurent une conférence avec le comte de Grasse, à bord de *la Ville de Paris*, au cap Henri, pour convenir ensemble des mesures qu'il fallait prendre pour que les forces de terre et de mer pussent agir de concert.

Lord Cornwallis qui attendait du secours de sir Henri Clinton, et qui espérait que les forces navales de l'Angleterre seraient supérieures à celles des Français, avait pris possession de Yorktown et de Gloucester, deux villes situées presque en face l'une de l'autre, et séparées par la rivière York. Son principal corps d'armée était à Yorktown; il avait élevé autour de cette ville de bonnes fortifications, et s'était préparé à soutenir un siége; il fut enfin réduit à cette extrémité. Quand toutes les troupes furent assemblées, les généraux américains et français sortirent du camp voisin de Williamsburg, et investirent complètement Yorktown le 30 septembre. Les Américains furent placés à droite, et les Français à gauche, suivant une ligne semi-circulaire, dont chaque aile s'appuyait sur la rivière York. Le poste de Gloucester fut investi par la légion de Lauzun, par les marins de la flotte et par les miliciens de la Virginie, commandés par M. de Choisy, brigadier général au service de France.

Le siége fut conduit suivant les règles ordinaires: on traça des parallèles, on dressa des batteries, on battit en brèche, on lança des bombes, et on attaqua les redoutes. L'ennemi ne resta pas oisif et fit de vigoureux efforts pour nuire aux assiégeants et pour se défendre. Le principal événement du siége fut l'assaut simultané de deux redoutes; l'une d'elles fut attaquée par un corps d'infanterie légère américaine, et l'autre par un détachement de grenadiers et de chasseurs français. Les Américains étaient commandés par Lafayette et les Français par le baron de Viomenil. Ces deux attaques réussirent; les assaillants entrèrent dans les redoutes à la baïonnette avec beaucoup d'ardeur et de bravoure, sous le feu continuel de l'ennemi. L'avant-garde du corps américain était conduite par le colonel Hamilton, « dont la valeur et les talents bien connus, comme le disait Lafayette dans son rapport, brillèrent d'un grand éclat, et rendirent les plus grands services. » Les colonels Laurens, Gimat et Barber se distinguèrent aussi dans cet assaut.

Les assiégeants poussèrent leurs tranchées, et firent un feu continuel de leurs batteries jusqu'au 17 octobre, où vers dix heures de matin l'ennemi battit la chamade, lord Cornwallis écrivit au général Washington pour proposer d'interrompre les hostilités pendant vingt-quatre heures, et de nommer des commissaires pris des deux côtés pour fixer les conditions auxquelles on livrerait les postes de Yorktown et de Gloucester. Le général Washington répondit en demandant au général anglais, comme mesure préliminaire, de communiquer par écrit les conditions auxquelles il proposait de se rendre. On accéda à cette demande, et les hostilités cessèrent.

La base de la capitulation présentée par le général anglais était que les garnisons seraient prisonnières de guerre avec les honneurs ordinaires; que les troupes anglaises et allemandes seraient envoyées en Europe, après s'être engagées à ne pas servir contre la France ou l'Amérique avant d'avoir été dégagées de leur parole ou échangées; qu'on livrerait toutes les armes et tous les approvisionnements publics; que les officiers et les soldats conserveraient leurs propriétés particulières, et qu'on prendrait en considération les intérêts des individus appartenant à l'ordre civil. Cette dernière clause était destinée à protéger les marchands et les autres Américains qui s'étaient joints à l'ennemi.

Quelques-uns de ces points n'étant pas admissibles, le général Washington écrivit le lendemain une répons dans laquelle il traça le projet d'une capitulation, et avertit lord Cornwallis qu'il était prêt à nommer des commissaires pour rédiger les articles. Toutes les troupes des deux garnisons devaient être prisonnières de guerre, et se rendre dans les parties du pays qui pourraient le plus facilement fournir à leur subsistance; l'artillerie, les armes, les équipages, la caisse militaire et les approvisionnements publics, les vaisseaux, les bateaux, ainsi que tous leurs agrès et tout ce qu'ils contenaient, devaient être livrés; on laissait aux officiers leurs épées, et les officiers

ainsi que les soldats conservaient leurs bagages et leurs effets, à l'exception des objets qu'ils avaient pris dans le pays et que l'on réclamerait. L'armée qui se rendait devait recevoir les honneurs qui avaient été accordés par les Anglais à la garnison de Charlestown. On régla finalement un traité sur ces bases générales; les commissaires étaient le colonel Laurens et le vicomte de Noailles, du côté des Amériricains et des Français, et le colonel Dundas et le major Ross, du côté des Anglais. Les articles de la capitulation furent signés le 19 octobre, et les garnisons sortirent et rendirent leurs armes dans l'après-midi du même jour.

Les marchands qui se trouvaient dans les lignes de l'ennemi ne furent pas regardés comme prisonniers, et on leur accorda un certain temps pour disposer de leurs biens ou pour les emporter; mais on ne fit point de convention pour tous ceux qui tenaient au civil et qui se trouvaient dans les lignes des Anglais. Cependant, à la demande de lord Cornwallis, la corvette *Bonetta* fut laissée à sa disposition, afin qu'il pût envoyer un aide de camp avec des dépêches à sir Henri Clinton; et toutes les personnes qui faisaient partie de la classe que nous avons mentionnée prirent passage pour New-York sur ce navire, qu'on laissa partir sans l'examiner; de cette manière, le commandant anglais put remplir ses engagements envers ceux qui s'étaient joints à lui dans le pays, sans les comprendre dans les termes de la capitulation. La *Bonetta* devait revenir avec son équipage, ses canons et ses provisions, et être livrée aux Américains.

On fit en tout sept mille prisonniers environ, sans compter les matelots, et, pendant le siége, les Anglais avaient perdu cinq ou six cents hommes. L'armée combinée employée à ce siége se composait d'environ sept mille Américains de troupes régulières, de plus de cinq mille Français et de quatre mille miliciens. La perte en tués et blessés fut d'environ trois cents hommes. Les forces de terre se rendirent au général Washington, et devinrent prisonnières du Congrès; mais les matelots,

les vaisseaux et tout leur équipement furent remis à l'amiral français.

Le succès fut plus complet et plus promptement obtenu qu'on ne l'avait espéré. La capture de Cornwallis et d'une si grande partie de l'armée anglaise, employée en Amérique, causa beaucoup de joie dans tout le pays; cet événement fut regardé comme un présage décisif de l'issue favorable de la guerre. Le Congrès adressa un vote spécial de remercîments à chacun des commandants, ainsi qu'aux officiers et aux soldats. On donna au général Washington deux faisceaux de drapeaux pris lors de la capitulation; le comte de Rochambeau et le comte de Grasse reçurent chacun deux pièces d'artillerie de campagne, gages de la reconnaissance nationale pour leurs services. Le Congrès résolut en outre de consacrer la mémoire d'un si glorieux événement, en faisant élever à Yorktown une colonne de marbre qui serait ornée des emblêmes de l'alliance de la France et des États-Unis, et porterait une inscription qui contiendrait le récit des principaux incidents du siége et de la reddition de la place.

Le général Washington, pensant qu'il se présentait alors l'occasion la plus favorable de poursuivre ce succès en faisant une expédition contre Charlestown, écrivit une lettre au comte de Grasse, la veille de la capitulation, pour le prier d'y prendre part avec sa flotte. Il alla aussi à bord du vaisseau de l'amiral, tant pour lui présenter ses respects et lui adresser ses remercîments de ce que l'on avait déjà fait, que pour lui expliquer son plan et lui prouver qu'il était à la fois praticable et très important. Les instructions qu'il avait reçues de sa cour et les engagements qu'il avait pris avec les Espagnols obligeaient le comte de Grasse à retourner dans les Indes occidentales, et par conséquent il était dans l'impossibilité d'accéder à cette proposition. On pensa qu'il pourrait transporter un corps de troupes à Wilmington, dans la Caroline du Nord, et l'y débarquer sur sa route. Il ne fit d'abord aucune objection à ce plan; mais, quand il eut

reconnu qu'il serait difficile de débarquer les soldats sans courir le risque de diviser sa flotte, ou peut-être d'être poussé loin de la côte avec les troupes qu'il aurait à bord, il crut devoir refuser de se charger de cette entreprise. Lafayette devait commander cette expédition, qui avait pour but d'enlever un poste anglais à Wilmington, de s'avancer ensuite dans l'intérieur, et de rejoindre l'armée du Midi qui était sous les ordres du général Greene.

Les troupes, commandées par le marquis de Saint-Simon, furent embarquées, et le comte de Grasse mit à la voile pour les Indes occidentales. Avant son départ, le général Washington lui offrit deux superbes chevaux comme un témoignage de son estime et de sa considération personnelles.

Comme les forces alliées ne pouvaient rien entreprendre de plus pendant le reste de la campagne, un détachement de deux mille hommes qui comprenait les troupes continentales de la Pensylvanie, du Maryland et de la Virginie, fut mis sous les ordres du général Saint-Clair, qui fut chargé de renforcer le général Greene dans le Midi. Les troupes, venues de l'est de la Pensylvanie, furent transportées par eau jusqu'au cap d'Elk, et de là elles se rendirent à leurs quartiers d'hiver dans le New-Jersey et auprès de la rivière d'Hudson. L'armée française resta dans la Virginie jusqu'à l'été suivant; le quartier-général du comte de Rochambeau fut établi à Williamsburg.

On fit marcher les prisonniers sur Winchester en Virginie, et sur Fredericktown en Maryland; on en envoya ensuite une partie à Lancaster en Pensylvanie. Lord Cornwallis et les autres principaux officiers se rendirent, par mer, à New-York, sur leur parole.

Après avoir terminé toutes ces affaires, le général Washington quitta Yorktown le 5 novembre. Il arriva le même jour à Eltham, où il assista à la mort de M. Custis, fils unique de madame Washington. Il y resta quelques jours pour s'associer à la douleur de la triste veuve et

de la malheureuse mère. Cet événement était une épreuve bien pénible pour sa sympathie et sa sensibilité, car il avait surveillé l'enfance et la jeunesse de M. Custis avec une sollicitude paternelle, et l'avait regardé plus tard comme un ami qui possédait toute sa confiance et toute son estime. M. Custis était membre de la législature de la Virginie, et son caractère le faisait respecter comme homme et comme magistrat. Il mourut à l'âge de vingt-huit ans, laissant quatre enfants en bas âge; le général Washington adopta les deux plus jeunes, un garçon et une fille, et ils demeurèrent dans sa famille jusqu'à la fin de sa vie.

D'Eltham il se rendit par la route de Mount-Vernon à Philadelphie; il reçut en voyage plusieurs adresses publiques, auxquelles il répondit. Le lendemain de son arrivée, il alla au Congrès, et fut introduit dans la salle par deux membres; le président lui adressa un discours de félicitation. On le pria de rester quelque temps à Philadelphie pour jouir d'un peu de repos après les fatigues de la guerre, et aider le Congrès à se préparer à faire des efforts prompts et vigoureux pour tirer tous les avantages possibles du triomphe récent des armées alliées.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Préparatifs pour une autre campagne recommandés et appuyés par le général Washington et approuvés par le Congrès. — Lafayette retourne en France. — Affaire du capitaine Asgill. — Lenteur des États dans le recrutement de l'armée. — Proposition faite au général Washington de prendre le pouvoir suprême et sa réponse. — Sir Guy Carleton annonce que les négociations pour la paix sont commencées. — Les troupes françaises quittent la Virginie, rejoignent le général Washington et s'embarquent ensuite à Boston. — Mécontentement de l'armée. — Les officiers envoient un mémoire au Congrès — Adresses anonymes à Newburg. — On apprend qu'un traité de paix a été signé à Paris. — Sentiments du général Washington relativement au gouvernement civil de l'Union. — Sa lettre circulaire aux États. — Washington fait une tournée dans le Nord. — — Se rend au Congrès à la requête de cette assemblée. — Son adresse d'adieu à l'armée. — Les Anglais évacuent New-York. — Washington remet sa commission, et rentre dans la vie privée à Mount-Vernon.

D'après l'état des affaires à cette époque, tant en Europe qu'en Amérique, il était évident que la guerre ne pouvait avoir une beaucoup plus longue durée; cependant les dispositions manifestées jusqu'alors par le cabinet anglais, et l'ardeur avec laquelle une grande majorité de la nation avait soutenu les résolutions du ministère, faisaient généralement penser que l'ennemi tenterait une autre campagne. C'était l'opinion de Washington; et dans ses correspondances et ses communications avec le Congrès, et avec des personnages influents, dans diverses

parties du pays, il représenta avec force combien il était important d'être bien préparé. Il pensait que c'était la politique la plus sage à tout événement: si la guerre continuait, les préparatifs devenaient nécessaires; si elle cessait, ils devaient avoir un effet favorable sur la négociation de la paix.

Il craignait que le peuple, d'après une fausse idée de la grandeur des derniers succès obtenus en Virginie, ne s'abusât lui-même par des espérances trompeuses, et ne se relâchât dans ses efforts. « Je mettrai tous mes soins, disait-il, à prévenir un si grand mal; et j'ose espérer que les États, au lieu de s'attiédir, se sentiront excités à faire les préparatifs les plus énergiques pour une autre campagne active, glorieuse et décisive, qui, si elle est bien dirigée et favorisée des bénédictions du ciel, nous amènera, j'en ai la confiance, à la fin de cette longue et pénible guerre, et nous fera atteindre avec une sécurité complète le grand but de tous nos travaux, la jouissance solide de la paix, de la liberté et de l'indépendance. Quelle que soit la politique des cours pendant l'hiver, leurs négociations sont une garantie trop précaire pour que nous puissions nous y fier. Notre sagesse nous impose l'obligation de faire de sérieux préparatifs de guerre; dans cette position, nous pourrons attendre, en sûreté, tous les événements possibles. »

Ces sentiments obtinrent l'approbation et le concours du Congrès. Il résolut de maintenir l'établissement militaire de l'année précédente, et d'enjoindre aux États de compléter de bonne heure leur contingent de troupes; il vota de nouvelles réquisitions d'argent et de subsides. Ces résolutions furent adoptées avec une promptitude, une unanimité et un zèle que l'on avait rarement montrés dans les occasions précédentes. Pour concourir à les mettre à exécution, on jugea convenable que le commandant en chef écrivît deux lettres circulaires aux gouverneurs de tous les États; la première, relative aux finances, portait la date du 22 janvier 1782, et les engageait

à lever des sommes d'argent suffisantes pour les besoins publics, particulièrement pour la solde et l'habillement des troupes; dans la seconde, portant une date postérieure d'une semaine, il exposait le nombre et l'état des troupes qui étaient alors en campagne, et insistait pour que l'on complétât les contingents, conformément à la réquisition du Congrès.

« Tout ami de la patrie, disait-il, doit désirer avec ardeur d'amener la guerre à une prompte et heureuse conclusion; et je suis sûr qu'il n'est pas de meilleur moyen de parvenir à ce but que de faire de vigoureux préparatifs pour une autre campagne. Soit donc que nous consultions nos véritables intérêts, l'économie, ou la saine politique, nous trouverons toujours que ce que nous devons éviter par dessus tout, c'est le relâchement et la langueur. Si nous nous y abandonnions, l'ennemi concevrait aussitôt des espérances qui l'exciteraient à de nouveaux efforts; alors la guerre, qui a déjà duré plus longtemps que l'on ne s'y attendait généralement, pourrait se prolonger tellement que le peuple, gémissant sous ce fardeau et désespérant du succès, en viendrait peut-être à penser que tout changement serait une amélioration.

« A une époque aussi avancée de la guerre, on pensera peut-être que c'est insulter à l'intelligence du public que de supposer qu'une longue suite de raisonnements est nécessaire pour prouver qu'il est essentiel, pour l'établissement de nos libertés et de notre indépendance, d'avoir des forces considérables en campagne. Cependant, craignant que l'heureuse issue des opérations combinées en Virginie n'ait (comme cela n'arrive que trop souvent) le pernicieux effet d'endormir le pays, et de le plonger dans une léthargie d'inaction et de sécurité, et sentant qu'il y va de ma propre réputation aussi bien que de l'intérêt, de l'honneur, de la gloire et du bonheur de ma patrie, je demanderai la permission de parler plus librement sur ce point, et de présenter quelques-unes des observations que le moment actuel semble suggérer.

« L'état de désordre et d'embarras dans lequel sont tombées les affaires de l'ennemi, et les succès que nous avons obtenus dans la dernière campagne, doivent nous exciter puissamment à faire des préparatifs énergiques pour la campagne prochaine. Si nous ne faisons de vigoureux efforts pour profiter de ces succès, nous perdrons non seulement tous les solides avantages que l'on pourrait en tirer, mais nous deviendrons méprisables à nos propres yeux, aux yeux de nos ennemis, dans l'opinion de la postérité, et même au jugement du monde entier, qui nous regardera comme une nation indigne de la prospérité, puisque nous ne savons pas en faire un bon usage.

« Quoique nous ne puissions pas commander le succès d'une manière absolue par les plans les mieux concertés, quoique le prix de la course ne soit pas toujours au plus léger, ni la victoire au plus fort, cependant, sans attendre présomptueusement qu'il s'opère des miracles en notre faveur, avec la plus profonde reconnaissance envers le ciel pour le passé, et une humble confiance en sa protection pour nos opérations futures, c'est un devoir indispensable pour nous que de faire usage de tous les moyens qui sont en notre pouvoir, pour notre défense et pour notre sûreté. Cette époque est surtout importante en ce que, depuis le commencement de la guerre, les circonstances n'ont jamais été aussi favorables pour le service du recrutement, et que, d'après l'accroissement de la population et la brillante perspective qui se présente devant nous, on peut espérer qu'il dépend actuellement de nous de compléter l'armée avant l'ouverture de la campagne. Quelque flatteuse que soit cette perspective, il reste encore à faire beaucoup de choses, qui ne peuvent probablement pas s'accomplir à moins que l'armée ne se recrute et ne soit portée au complet; la prolongation ou la fin de la guerre paraît donc dépendre principalement de la vigueur et de la décision des États dans ce grand intérêt. Et finalement, la première règle de notre politi-

que, dans tous les cas imaginables ou possibles, est d'avoir de bonne heure une puissante armée en campagne; car nous devons supposer l'ennemi disposé ou à poursuivre la guerre, ou à entrer en négociations pour la paix; il n'y a point d'autre alternative. Dans la première supposition, une armée respectable devient nécessaire pour combattre l'ennemi, et pour éviter les dépenses accumulées d'une guerre qui traîne en longueur; dans la dernière, il n'y a qu'une force décidément supérieure qui puisse nous mettre à même de réclamer hardiment nos droits et de dicter la loi quand on s'occupera de la paix. De sorte que, quelle que soit la disposition de l'ennemi, notre propre intérêt et l'économie exigent évidemment que nous agissions avec libéralité, et que nous fassions de grands efforts pendant cet hiver-ci, pour couper court, d'un seul coup, à toutes les dépenses de la guerre en y mettant fin.

« Ce jour pourrait arriver bientôt, et nous pourrions espérer de jouir de tous les biens de la paix, s'il nous était donné de voir encore une fois le même zèle animer tous les cœurs pour la cause de notre pays, la même passion pour la liberté et la gloire pousser nos jeunes gens sous les drapeaux, et le même patriotisme désintéressé se répandre dans tous les rangs des citoyens, comme nous l'avons vu au commencement de cette glorieuse révolution; je suis convaincu qu'il ne manquait que quelque grande occasion, comme celle que le moment actuel présente, pour rallumer les étincelles de ce feu patriotique et leur faire produire une flamme généreuse, pour réveiller l'esprit indomptable de liberté, qui a paru quelquefois sommeiller pour un temps, et lui rendre toute sa première vigueur. »

Telles furent ses paroles pour pousser les principaux personnages des divers États à ce qu'il croyait devoir être un dernier grand effort pour l'établissement de l'indépendance et d'une paix honorable. On employa aussi d'autres méthodes pour se procurer les moyens de sou-

tenir la guerre. On continua à recevoir des secours de la France, et, grâce aux sollicitations persévérantes de Franklin, la cour promit pour l'année suivante un prêt de six millions de livres, payables par versements mensuels. Comme il n'y avait, après la capitulation de Yorktown, aucune perspective de service actif jusqu'à la prochaine campagne, le marquis de Lafayette obtint du Congrès la permission d'aller visiter sa patrie. Le Congrès ne se contenta pas de voter les résolutions les plus flatteuses pour lui, à l'honneur de son caractère, de son zèle et de sa conduite militaire, il lui remit une lettre pour le roi de France, dans laquelle il le recommanda dans les termes les plus forts à l'attention de son souverain. On comptait beaucoup sur le tableau qu'il ferait de l'état des affaires en Amérique et sur son influence pour obtenir les secours désirés du gouvernement français. On recommanda aussi aux ministres des États-Unis en Europe, de s'entendre avec le marquis de Lafayette, et de profiter de ses connaissances et de ses conseils.

Vers le milieu d'avril 1782, le général Washington quitta Philadelphie et rejoignit l'armée; il établit son quartier général à Newburg. A peine était-il arrivé dans le camp qu'il apprit un événement qui occupa beaucoup les esprits à cette époque, et dont les conséquences firent beaucoup de bruit, quoiqu'elles fussent peu importantes en elles-mêmes. Voici les détails de cette affaire. Le capitaine Huddy, officier américain, qui commandait un petit corps de troupes dans le comté de Monmouth, dans le New-Jersey, fut fait prisonnier par un parti de réfugiés, amené à New-York et étroitement renfermé. Quelques jours après on le fit sortir de la ville; il fut remis aux soins du capitaine Lippencot qui commandait un certain nombre de réfugiés, et ceux-ci le pendirent sur les hauteurs près de Middletown. Cet acte de cruauté exaspéra les habitants des environs, qui connaissaient et estimaient le capitaine Huddy. On envoya des certificats, ainsi que l'exposé des faits, au général Washington. Il présenta ces pièces à un

conseil d'officiers, qui déclarèrent unanimement qu'ils pensaient que ce cas exigeait des représailles; qu'on devait réclamer le châtiment du chef de la troupe qui avait commis le meurtre, et que si on ne le livrait pas, il fallait tirer au sort, parmi les prisonniers anglais, un officier d'un rang égal à celui du capitaine Huddy. On envoya donc une relation des faits à sir Henri Clinton, ainsi que la demande de livrer Lippencot. Cette demande n'ayant pas été accueillie, on désigna un officier pour ces représailles. Le sort tomba sur le capitaine Asgill, jeune homme de dix-neuf ans, qui était alors prisonnier à Lancaster, en Pensylvanie. Cette affaire resta en suspens pendant plusieurs mois. Bien qu'on n'eût pas livré Lippencot, sir Henri Clinton et son successeur sir Guy Carleton, non seulement désavouèrent l'acte dont on se plaignait, comme ayant été fait sans autorisation, mais ils le condamnèrent avec une extrême sévérité. Ils référèrent cette affaire à une cour martiale, et Lippencot fut jugé. D'après l'instruction il parut que le crime commis devait être surtout imputé au conseil des loyalistes de New-York, et que Lippencot avait agi conformément à ce qu'il croyait être l'ordre de ce conseil. Il fut donc acquitté, comme n'étant pas réellement responsable de cet acte. Quand ces circonstances furent connues, toute l'affaire fut exposée devant le Congrès. Lorsqu'il eut considéré le terrain sur lequel s'étaient placés les commandants anglais, en désavouant et en condamnant l'action criminelle qui avait été commise, mais dont Lippencot ne pouvait être responsable, le général Washington fut d'avis de relâcher le capitaine Asgill, et fut très chagrin des retards que le Congrès apporta à la décision de cette affaire. Pendant ce temps la mère d'Asgill, déjà accablée de chagrins domestiques, auxquels le danger imminent que courait son fils mettait le comble, écrivit une lettre d'intercession très touchante au ministère français. Cette lettre fut montrée au roi et à la reine; et elle émut tellement leur sensibilité que le comte de Vergennes écrivit d'après leurs

ordres, au général Washington, pour solliciter la délivrance d'Asgill. Lorsque cette demande arriva, on avait déjà décidé de ne pas insister sur des représailles, mais elle contribua à presser la résolution du Congrès, et d'après son ordre le capitaine Asgill fut mis en liberté.

Les États ne se hâtaient pas de compléter leurs contingents de troupes. Quand le général Washington arriva au camp, la totalité des soldats effectifs de l'armée du Nord était un peu au dessous de dix mille; et ce nombre n'augmenta pas beaucoup plus tard. Dans le fait, après la capitulation de Yorktown, on était presque universellement convaincu que l'on ne ferait plus la guerre dans les États-Unis; et, par conséquent, le service du recrutement languissait. Délivré du danger, et épuisé par ses longs travaux et par ses sacrifices, le peuple était peu enclin à sentir que des préparatifs considérables étaient le moyen d'obtenir de meilleures conditions de paix, et se contentait de ses espérances présentes. On reçut au commencement de mai des nouvelles qui indiquaient un changement prochain dans le cabinet anglais et des symptômes de mesures pacifiques. Washington, qui redoutait l'effet que cette nouvelle pourrait produire, saisit cette occasion d'exprimer sans réserve ses sentiments dans une circulaire qu'il adressa précisément à cette époque aux gouverneurs des États.

« Je dois déclarer, écrivait-il, après y avoir mûrement réfléchi, que les mesures des ennemis dans tous leurs projets, en ce qui regarde l'Amérique, ne sont, à mon avis, que dissimulation (car ils n'ont point l'intention de reconnaître notre indépendance d'après ses vrais principes), et qu'elles sont destinées à apaiser le peuple anglais, et à lui faire prendre son parti de la continuation de la guerre; tandis qu'on cherche aussi par là à amuser ce pays-ci par de fausses idées de paix, pour nous faire renoncer à notre alliance avec la France, et nous endormir dans un état de sécurité et d'inaction; afin que, lorsqu'on y sera parvenu, le ministère ait la faculté de poursuivre

la guerre, dans les autres parties du monde, avec plus de vigueur et d'avantage. Lors même que la nation anglaise et le parlement désireraient réellement obtenir la paix avec l'Amérique, ce serait sagesse à nous de les aborder avec beaucoup de prudence et de circonspection, et sur toutes choses de tenir ferme nos armes dans nos mains; au lieu de nous relâcher d'un seul côté dans nos efforts, nous devrions plutôt marcher en avant avec un redoublement de vigueur, afin de profiter de toutes les occasions favorables, jusqu'à ce que nous ayons complètement obtenu ce que nous désirons. Aucune nation n'a jamais rien perdu dans les traités pour s'être préparée vigoureusement à la guerre, au moment même de la négociation. »

Le mécontentement des officiers et des soldats relativement aux arrérages de leur paie s'était accru depuis quelque temps, et, comme on prévoyait alors que l'armée serait définitivement licenciée sans que le Congrès eût pris les mesures nécessaires pour satisfaire aux réclamations des troupes, ce mécontentement se manifesta ouvertement par des plaintes et des murmures qui firent présager des conséquences sérieuses. Mais un esprit encore plus redoutable s'agitait alors en secret. En réfléchissant aux pouvoirs limités du Congrès, et à la lenteur avec laquelle les États obéissaient aux réquisitions les plus pressantes, même pour soutenir leurs propres intérêts, plusieurs officiers furent amenés à rechercher la cause de ce mal dans la forme du gouvernement, et à se défier de la stabilité des institutions républicaines. Leurs craintes et leurs réflexions les entraînèrent si loin qu'ils méditèrent l'établissement d'un système nouveau et plus énergique. Un colonel de l'armée, respectable par son âge et par son caractère, servit d'organe pour communiquer leurs sentiments au commandant en chef. Dans une lettre rédigée avec beaucoup de soin et de talent, après avoir décrit le triste état des affaires, les embarras des finances et les innombrables difficultés dont on avait été entouré pendant la guerre, par suite d'une organisation politique défectueuse, l'écrivain ajoutait :

« Cela doit avoir montré à tout le monde, et aux militaires en particulier, d'une part, la faiblesse des républiques, de l'autre, les efforts que l'armée a été en état de faire parce qu'elle était commandée par un chef capable. Je ne doute donc pas que, lorsqu'on aura signalé et considéré attentivement les avantages d'un gouvernement mixte, on l'adoptera avec empressement. Dans ce cas, on admettra, je le crois, sans contestation, que les talents qui nous ont guidés à la victoire et à la gloire, à travers les difficultés qui paraissaient insurmontables pour toute puissance humaine, et les qualités qui ont mérité et obtenu l'estime universelle et la vénération d'une armée, seraient propres aussi à nous conduire et à nous diriger dans les sentiers plus doux de la paix. Quelques personnes ont tellement joint les idées de tyrannie et de monarchie, qu'il leur devient très difficile de les séparer. Il sera donc peut-être nécessaire de donner au chef de la constitution que je propose quelque titre plus modéré en apparence; mais si tout le reste était une fois arrangé, je crois que l'on pourrait mettre en avant de forts arguments pour admettre le titre de *Roi*, auquel plusieurs avantages importants me paraissent attachés. »

Washington fit la réponse suivante à cette communication aussi inattendue qu'extraordinaire :

« Newburg, 22 mai 1782.

« Monsieur,

« C'est avec un mélange de grande surprise et de douloureux étonnement que j'ai lu avec attention les pensées que vous m'avez présentées. Soyez bien sûr, monsieur, que dans tout le cours de la guerre aucun événement ne m'a causé des sensations plus pénibles que d'apprendre, comme vous me l'apprenez, qu'il existe dans l'armée des idées telles que celles que vous m'avez exprimées, et que je dois envisager avec horreur et condamner avec sévérité. Quant à présent, cette communi-

cation restera déposée dans mon sein, à moins que, voyant agiter de nouveau un pareil sujet, je ne trouve nécessaire de publier ce que vous m'avez écrit.

« Je cherche en vain dans ma conduite ce qui a pu encourager une proposition qui me paraît renfermer les plus grands malheurs qui puissent tomber sur mon pays. Si je ne me trompe pas dans la connaissance que j'ai de moi-même, vous n'auriez pu trouver personne à qui vos projets fussent plus désagréables qu'à moi. Je dois en même temps ajouter, pour être juste envers mes propres sentiments, que personne ne désire plus sincèrement que je ne le fais de voir rendre à l'armée une ample justice, et s'il en est besoin, j'emploierai avec le plus grand zèle tout ce que j'ai de pouvoir et d'influence, en me conformant à la constitution, pour atteindre ce but. Permettez-moi donc de vous conjurer, si vous avez quelque amour pour votre pays, quelque égard pour vous-même ou pour la postérité, ou quelque respect pour moi, de bannir ces pensées de votre esprit, et de ne jamais communiquer comme venant de vous, ou de quelque autre personne, des sentiments de la même nature.

« Je suis, monsieur, etc.,

« George Washington. »

Tel fut le langage de Washington lorsque, placé à la tête de son armée, et à l'apogée de son pouvoir et de sa popularité, on lui proposa de devenir roi. Après une réponse aussi pleine d'indignation et une réprimande aussi sévère, il n'est pas probable qu'on lui ait fait d'autres ouvertures à ce sujet.

Sir Guy Carleton arriva à New-York au commencement de mai, et remplaça sir Henri Clinton comme commandant des armées britanniques en Amérique. Sa première lettre à Washington fut d'un style pacifique, et montra au moins qu'il s'était opéré un changement temporaire dans les sentiments du Parlement, relativement aux principes d'après lesquels on avait fait la guerre, et à la po-

litique qui la faisait continuer. Cependant on ne communiqua rien de positif jusqu'au commencement d'août ; à cette époque sir Guy Carleton écrivit de nouveau qu'il était autorisé à annoncer que des négociations pour une paix générale avaient commencé à Paris, et que l'indépendance des États-Unis serait concédée comme mesure préliminaire. Les préparatifs de guerre cessèrent donc depuis cette époque, et on ne commit plus de part ni d'autre aucun acte d'hostilité. Comme il n'était pourtant pas bien sûr que les négociations aboutissent réellement à la paix, on ne renvoya aucune portion de l'armée américaine, et on se tint toujours prêt à se défendre avec les mêmes précautions et la même vigilance qu'auparavant.

Les troupes françaises étaient restées en Virginie depuis la capitulation de Yorktown. Elles se dirigèrent sur la rivière d'Hudson, et opérèrent leur jonction avec les forces commandées par Washington, vers le milieu de septembre. Les deux armées étaient campées sur le bord oriental de la rivière, près de Verplanck's Point, depuis plus d'un mois, quand les Français marchèrent sur Boston, où une flotte était prête à les recevoir ; ils mirent à la voile avant la fin de décembre, après être restés dans le pays deux ans et demi. Le baron de Vioménil commandait les troupes quand elles s'embarquèrent à Boston. Le comte de Rochambeau, accompagné du marquis de Chastellux, partit quelques jours après de Baltimore.

Le général Washington avait fait descendre la rivière à la plus grande partie de son armée jusqu'à Verplanck's Point, plutôt pour donner une marque de courtoisie aux troupes alliées avec lesquelles il s'y trouva, que dans un but militaire ; après leur départ, il retourna à son premier camp de Newburg, où le quartier général demeura jusqu'au moment où l'armée fut licenciée.

L'hiver étant une saison d'inaction, et la perspective de la paix devenant tous les jours moins douteuse, les officiers et les soldats eurent le temps de réfléchir à leur position et au sort qui les attendait à la fin de la guer-

re. Quand ils comparaient leurs longs services et leurs souffrances avec les sacrifices de ceux qui s'étaient bornés aux travaux de la vie privée, et avec les récompenses qu'ils avaient reçues jusqu'alors, ils sentaient qu'ils avaient des droits à la reconnaissance et à la générosité de leur pays, aussi bien qu'à sa justice. En même temps, diverses circonstances leur faisaient craindre que leurs services ne fussent ni justement appréciés, ni convenablement récompensés. Le Congrès n'avait point de fonds; les États-Unis étaient très peu disposés à appliquer l'unique remède en imposant un système efficace de taxes, et la ressource des emprunts étrangers était presque épuisée. Il était naturel que cet état de choses, que compliquaient encore de longs arrérages de solde et des comptes qui n'étaient pas réglés, et qu'on n'avait aucune certitude de voir liquidés, causât beaucoup d'agitation et d'inquiétude.

« Pour porter un jugement bien fondé sur les motifs qui produisaient ces dispositions dans l'armée, il est nécessaire de se rappeler que la résolution du mois d'octobre 1780, qui accordait la demi-solde à vie aux officiers, reposait sur la foi d'un gouvernement qui n'avait point de fonds, c'est-à-dire point de moyens de remplir ses engagements. C'était uniquement par des réquisitions à imposer à des États souverains, que l'on devait se procurer des subsides pour satisfaire des créanciers dont les droits étaient aussi sacrés; et le peu de succès qu'avaient obtenu ces réquisitions, pendant que les dangers de la guerre étaient encore imminents, donnait de tristes présages de leur stérilité en temps de paix. A ces réflexions, qui auraient suffi par elles-mêmes pour troubler la tranquillité que cette résolution avait d'abord inspirée, se joignaient encore d'autres considérations dont l'influence était décisive. Les dispositions manifestées par le Congrès étaient si peu favorables à la constitution de la demi-solde, que l'on ne pouvait entretenir aucun espoir de voir appliquer à cet objet les fonds que cette assemblée pour-

rait se procurer. Depuis le vote de cette résolution, on avait adopté les articles de la confédération qui exigeaient le concours de neuf États pour tous les actes par lesquels on disposait de l'argent du public, et jamais neuf États n'avaient appuyé cette mesure. Par conséquent, lors même que les réquisitions du Congrès seraient respectées, et que des fonds permanents seraient accordés par les États, le sentiment dominant de la nation était trop hostile au dédommagement qui avait été stipulé, pour qu'il fût probable qu'on exécutât réellement cette promesse. Ce n'était pas seulement là l'avis des hommes qui dirigeaient alors le gouvernement, avis qui dans ce cas aurait pu changer avec les personnes; on savait que c'était l'opinion des États qu'ils représentaient, et l'on ne pouvait se livrer à l'espérance qu'un Congrès futur serait plus juste et aurait des idées plus libérales. Lors donc que l'établissement de cette indépendance, pour laquelle ils avaient combattu et souffert, parut devenir plus certain, lorsque la fin de leurs travaux approcha, les officiers considérèrent leur propre position avec plus d'attention, et l'inquiétude de l'armée augmenta avec le progrès des négociations de paix [1]. »

Au mois de décembre, les officiers qui résidaient dans le camp se décidèrent à porter leurs griefs devant le Congrès. On rédigea donc un mémoire destiné à exprimer les sentiments de l'armée. Il contenait un état des sommes qui leur étaient dues actuellement, une proposition de changer la demi-solde à vie en une somme déterminée, et la demande que le gouvernement donnât une garantie de l'accomplissement de ses engagements. On croyait qu'une somme fixe serait mieux accueillie par le public que la demi-solde à vie, à laquelle s'était toujours opposé un fort parti qui prétendait que cette mesure favorisait l'idée d'une liste de pensions et d'une classe privilégiée, et était ainsi contraire aux institutions républicaines. On députa un comité de trois officiers qui furent chargés

[1] *Vie de Washington*, par Marshall, 2e édit. t. IV, p. 580.

de porter ce mémoire au Congrès, et de faire tous leurs efforts pour le faire accueillir favorablement.

Les dissensions, qui existaient depuis longtemps dans le Congrès, se portèrent sur ce sujet. Plusieurs membres étaient disposés à rendre justice complète à l'armée et à tous les autres créanciers publics, en admettant leurs réclamations comme une charge continentale, et en pourvoyant à leur liquidation par des garanties et un fonds continental; d'autres, se montrant jaloux des droits et de la souveraineté des États, désapprouvaient cette marche et insistaient pour le plan d'après lequel on devait renvoyer les comptes à régler aux divers États. Le Congrès prit le mémoire en considération, et vota des résolutions vagues et indécises, peu propres à répondre à l'attente de l'armée et à calmer ses inquiétudes. On reconnut les droits des créanciers publics, mais on ne présenta aucun projet pour fournir des fonds ou pour donner des sûretés. D'après une estimation générale de l'âge des officiers, on décida que la demi-solde pour la vie équivalait à cinq années de solde entière; mais on ne put obtenir le nombre voulu de neuf États en faveur de l'échange. Le comité, craignant une défaite s'il insistait sur ce point, et espérant que l'on emporterait finalement le vote, trouva prudent de s'abstenir de toute démarche ultérieure, et un des officiers retourna au camp avec une lettre qui contenait un exposé de ce qui avait été fait.

Ces communications ne parurent nullement satisfaisantes aux officiers. Plusieurs d'entre eux, désappointés et irrités, voulaient que l'on prît des mesures pour convaincre le Congrès, non seulement de la justice de leurs demandes, mais encore de la résolution qu'ils avaient prise de les soutenir vigoureusement. Telle est l'origine des fameuses *adresses de Newburg*. Il fut convenu, dans une consultation particulière de plusieurs officiers, que l'on convoquerait une réunion des officiers généraux et de ceux de l'état-major, d'un officier breveté de chaque compagnie, et d'un délégué du corps des chirurgiens, à

l'effet d'arrêter une série de résolutions que l'on transmettrait au comité envoyé auprès du Congrès. On fit donc circuler, le 10 mars, dans le camp, un avis qui indiquait l'époque et exposait l'objet de cette mesure. Le même jour, on répandit dans l'armée une adresse anonyme, écrite avec une éloquence fougueuse et passionnée, bien propre à émouvoir la sympathie et à exciter le courage de ceux à qui elle était destinée. Prévoyant les fatales conséquences qui pourraient résulter d'une assemblée des officiers dans de telles circonstances, et en même temps profondément convaincu de la justice de leurs plaintes et de la réalité de leurs griefs, Washington avait une tâche délicate à accomplir; il s'en acquitta avec la décision, la fermeté et la sagesse qui le caractérisaient. Il s'appliqua plutôt à diriger et à contrôler les mesures ainsi entamées, qu'à les réprimer ou à les interdire par des actes de rigueur.

Dans l'ordre du jour général du lendemain matin, après avoir blâmé l'adresse et l'appel anonymes comme irréguliers et séditieux, il indiqua un jour et une heure pour une réunion dans laquelle les officiers pourraient concerter les mesures ultérieures qu'il conviendrait d'adopter, comme les plus raisonnables et les plus propres à atteindre le but qu'on avait en vue. Vint alors une autre adresse anonyme, dont le ton était plus modéré que celui de la première, mais qui exprimait les mêmes sentiments, et représentait l'ordre du jour comme favorable au plan indiqué, puisqu'il n'y avait de changé que l'époque de la réunion. Le commandant en chef eut soin de déjouer les vues de cette interprétation en conversant personnellement avec les officiers en qui il avait le plus de confiance, et en mettant bien clairement sous leurs yeux le danger qui résulterait d'un acte téméraire ou précipité dans une telle crise; il leur inculqua la modération, et fit tous les efforts possibles pour apaiser leur mécontentement, et leur persuader de délibérer sans passion, et avec une profonde conviction que les mesures qu'ils

adopteraient exerceraient une grande influence sur les plus graves intérêts de leur patrie.

Les officiers s'étant assemblés à l'époque désignée, Washington leur fit une allocution très frappante, dans laquelle il leur rappela la cause pour laquelle ils avaient pris les armes, la fidélité et la constance avec lesquelles ils s'étaient jusqu'alors dévoués à cette cause, et le dépôt sacré dont ils se trouvaient encore chargés comme défenseurs des libertés de leur pays; il en appela à l'honneur et au patriotisme qu'ils avaient si noblement et si généreusement déployés dans les périls des combats et au milieu des souffrances inouïes d'une guerre prolongée; il les supplia de ne pas obscurcir la gloire qu'ils avaient acquise, de ne pas ternir leur réputation si bien méritée, et de ne pas compromettre leur dignité par un acte précipité ou imprudent, au moment même où le grand objet de leurs travaux était accompli, et où le monde louait hautement leur valeur, leur courage et leurs succès. Il reconnut l'équité de leurs réclamations, et convint que leurs plaintes étaient raisonnables; mais il ajouta que ce n'était pas un motif qui les autorisât à se méfier de l'engagement pris par le pays ou des intentions du Congrès; il ajouta qu'il croyait fermement qu'avant leur licenciement on arrangerait tout à leur satisfaction; et il s'engagea lui-même, par un sentiment de reconnaissance pour leurs services passés, et par l'attachement qu'il éprouvait pour une armée, qui lui était toujours demeurée unie dans toutes les vicissitudes de la fortune, à employer avec le plus grand zèle tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour leur faire obtenir justice complète, autant que cela pourrait se concilier avec les grands devoirs qu'il avait à remplir envers son pays, et envers l'autorité que tout citoyen était tenu de respecter.

Après avoir exprimé ces sentiments et ajouté quelques autres paroles également propres à calmer leurs passions et à leur inspirer de la confiance, il quitta l'assemblée. La délibération des officiers fut courte, et leur décision

prompte et unanime. Dans les résolutions qu'ils prirent, ils remercièrent le commandant en chef de la marche qu'il avait suivie, lui exprimèrent leur inébranlable attachement, et déclarèrent aussi qu'ils avaient une ferme confiance dans la bonne foi du Congrès et de leur pays, et qu'ils étaient décidés à supporter avec patience leurs griefs jusqu'à ce qu'on les redressât en temps convenable. Un exposé complet de toute cette affaire fut transmis au Congrès et publié dans ses journaux.

Ces incidents sont clairement et brièvement rapportés par le général Washington, dans une lettre écrite immédiatement après l'événement à M. Harrison, gouverneur de la Virginie:

« Vous n'avez pas ignoré, je pense, les craintes, les espérances, les appréhensions et l'attente de l'armée relativement au sort qu'on doit lui faire dans l'avenir. Bien qu'une ferme confiance dans l'intégrité du Congrès, et la croyance que le public rendrait finalement justice à ses serviteurs et donnerait une garantie assurée du paiement de la demi-solde des officiers, eussent maintenu assez de tranquillité et de contentement dans l'armée pendant les deux ou trois dernières années, au milieu de souffrances de toute espèce, le manque total de pain, le peu d'espoir que laissait le triste état des finances publiques, et l'opposition absolue des États à l'établissement de fonds continentaux pour le paiement de la dette contractée envers l'armée, excitèrent cependant, vers la fin de la dernière campagne, des mécontentements plus marqués, et menacèrent d'avoir des conséquences plus sérieuses et plus alarmantes qu'il ne me serait facile de vous le décrire, et à vous de le concevoir. Heureusement pour nous, les officiers les plus distingués par leur rang et par la considération dont ils jouissaient intervinrent, et il fut décidé que l'on s'adresserait au Congrès d'une manière humble, touchante et explicite.

« Tandis que le pouvoir souverain se montrait parfaitement disposé à rendre justice, on découvrit que les

États ne le mettraient pas en état de rien accomplir; les choses en étaient là quand les délégués de l'armée, après s'être occupés quelque temps de cette affaire à Philadelphie, rédigèrent un rapport contenant le détail des démarches qu'ils avaient faites. Avant que cette pièce pût être complètement communiquée aux troupes, et tandis que les esprits de tous étaient inquiets et irrités, un écrivain anonyme, tout en ne voulant pas se mettre en avant et déclarer hardiment son nom au monde, mit en circulation une adresse aux officiers de l'armée, qui sous le rapport de la composition, de l'élégance et de la force de l'expression, a rarement été égalée dans la langue anglaise, et dans laquelle il proposait aux officiers la terrible alternative de quitter le service en corps, si la guerre continuait, ou de rester armés, en cas de paix, jusqu'à ce que le Congrès eût accédé à toutes leurs demandes. En même temps, et au moment où les esprits étaient le plus enflammés par les représentations les plus pathétiques, un autre écrit anonyme provoqua une réunion générale des officiers.

« Il est impossible de dire quelles auraient été les conséquences, si l'auteur avait réussi dans ses premiers plans. Mais des mesures ayant été prises pour retarder l'assemblée, donner le temps de réfléchir froidement et produire une réaction, le bon sens des officiers a terminé cette affaire d'une manière qui leur fait le plus grand honneur, et qui mérite hautement la reconnaissance de leur pays. »

Ce fut ainsi que, par les démarches prudentes du général en chef, l'agitation fut apaisée, et la tranquillité rétablie dans l'armée. Il ne tarda pas à remplir l'engagement qu'il avait pris, et écrivit au Congrès avec une chaleur et une force d'argumentation qui montraient qu'il était excité par ses sentiments particuliers aussi bien que par la conscience de son devoir, lorsqu'il soutenait les droits et les justes réclamations de ceux qui, pour employer ses propres expressions, « avaient si longtemps,

si patiemment, et si gaiement souffert et combattu sous ses ordres, » et en sollicitant vivement une prompte décision en leur faveur. Ses représentations et ses appels ne furent pas sans efficacité; on prit de nouveau cette affaire en considération dans le Congrès, et le nombre nécessaire des États vota la transformation de la demi-solde, et les autres fonds demandés par les officiers dans leur mémoire [1].

Peu de jours après, on reçut l'heureuse nouvelle de la signature, à Paris, d'un traité de paix préliminaire; un vaisseau français, parti de Cadix, apporta cet avis, ainsi qu'une lettre du marquis de Lafayette, qui était alors dans cette ville où il se préparait pour une expédition aux Indes occidentales, sous les ordres du comte d'Estaing. Bientôt après sir Guy Carleton communiqua officiellement la même nouvelle, et annonça une cessation d'hostilités. On fit, à cet effet, une proclamation à l'armée américaine; elle fut publiée le 19 avril 1782, huit ans à partir du jour où le sang avait été versé pour la première fois à Lexington, dans cette lutte mémorable.

Bien que les travaux militaires du général Washington tirassent à leur fin, et qu'il eut atteint le grand objet auquel il s'était dévoué avec une ardeur, une constance, une patience et une simplicité d'intention qui n'ont jamais été surpassées par aucun chef d'armée, son anxiété pour l'avenir était bien peu diminuée. L'amour de la liberté qui, au milieu de semblables épreuves, l'avait porté à des efforts si désintéressés pour la cause de son pays, lui inspirait un intérêt aussi vif pour le succès de cette cause au moment où il s'agissait d'établir l'édifice de cette liberté sur une base solide et durable. Il écrivait au colonel Hamilton, alors délégué au Congrès par l'État de New-York: « Le souhait que je forme de voir l'union de ces États établie sur des principes libéraux et solides, et mon désir d'y contribuer, en indiquant les défauts de la

[1] Les adresses anonymes émanaient de la plume du major John Armstrong, alors aide de camp du général Gates. •

constitution actuelle, sont également vifs. Toutes mes lettres particulières ont été remplies de ces sentiments; et toutes les fois que ce sujet a été le texte de la conversation, j'ai tâché de les répandre et de les accréditer; mais décider jusqu'à quel point toute autre tentative de ma part produirait l'effet désiré, ou si elle ne paraîtrait pas plus présomptueuse qu'il ne me convient, c'est ce que je ne saurais faire, car cela dépend de l'opinion publique, du caractère et des dispositions du peuple. Toutefois, je vous serai obligé de m'envoyer, aussitôt que vous pourrez le faire sans inconvénient, les observations que vous m'avez promises sur ce sujet. Il n'y a, et ne peut y avoir, dans les États-Unis, aucun homme qui soit plus profondément convaincu que moi de la nécessité d'une réforme dans notre confédération actuelle. Aucun homme n'en a peut-être ressenti plus vivement les mauvais effets; car c'est à ces vices et à l'absence de pouvoir dans le Congrès que l'on peut justement attribuer la prolongation de la guerre, et par conséquent les dépenses qu'elle a occasionnées. C'est là l'origine de plus de la moitié des anxiétés que j'ai éprouvées dans le cours de mon commandement, et de toutes les difficultés et les calamités de l'armée. Cependant les préjugés de quelques personnes, les projets de quelques autres, et le simple mécanisme de la majorité rendent l'adresse et le savoir-faire nécessaires pour accréditer des opinions qui doivent combattre les doctrines de ces différentes classes d'hommes dans le champ de la politique. » Il écrivait à Lafayette: « Nous sommes maintenant un peuple indépendant, et nous avons encore à apprendre la tactique politique. Nous sommes placés parmi les nations de la terre; nous avons une réputation à établir; de quelle manière nous nous acquitterons de cette tâche, c'est ce que le temps fera voir. Il est probable (je le crains du moins) que la politique locale, ou d'État, interviendra trop dans le plan de gouvernement plus libéral et plus large, que dicteraient la sagesse et la prévoyance si elles étaient dé-

livrées du joug des préjugés; et que nous commettrons bien des bévues en marchant sur cet immense théâtre, avant d'arriver à quelque perfection dans l'art d'y jouer notre rôle; en un mot, l'expérience, qui s'achète au prix des difficultés et des malheurs nous convaincra seule que l'honneur, la puissance et le véritable intérêt de ce pays doivent être pesés dans une balance continentale, et que toute dérogation à ce principe affaiblit l'Union et peut finir par rompre le lien qui nous retient ensemble. Détourner ces maux, fonder une nouvelle constitution, qui donne de la consistance, de la stabilité et de la dignité à l'Union, et des pouvoirs suffisants au grand conseil de la nation pour les affaires générales, c'est là un devoir imposé à tout homme qui veut le bien de son pays; j'y aiderai autant qu'on peut le faire dans la carrière de la vie privée. »

La préparation d'un plan pour mettre l'armée sur un pied de paix, plan que le Congrès lui avait demandé, et quelques arrangements préliminaires avec le commandant anglais, relativement à l'évacuation de New-York, occupèrent Washington pendant plusieurs semaines. Pour ce dernier objet, il eut une conférence personnelle avec sir Guy Carleton à Orangetown.

La lettre circulaire qu'il écrivit aux gouverneurs des États, comme sa dernière communication officielle, et qui était destinée à être présentée aux diverses législatures, est remarquable par la capacité qui s'y déploie, par le profond intérêt qu'elle manifeste pour les officiers et les soldats qui avaient combattu pour la cause de leur pays, par la fermeté des principes, et par la sagesse des conseils qu'elle renferme. Il est quatre points importants que Washington s'applique surtout à recommander comme essentiels à la direction de toute assemblée publique, et comme réclamant la sérieuse attention de tous les citoyens: l'union indissoluble des États, un respect religieux pour la justice publique, le soin de maintenir l'armée sur un pied de paix convenable; et une disposi-

tion pacifique et amicale parmi les habitants des divers États, qui les porte à oublier les préjugés de localité, et à se faire des concessions mutuelles pour l'avantage de la communauté. Voilà ce qu'il appelle les colonnes qui peuvent seules soutenir l'indépendance du pays et l'honneur national. Il s'étend sur chacun de ces points avec un bonheur d'expressions et une force d'argumentation dignes du sujet qu'il traite. Aucun avis adressé au public ne pouvait être mieux adapté aux besoins du moment; et, venant d'une telle source, son influence sur l'esprit du peuple devait être efficace et très salutaire.

Un grand nombre de soldats retournèrent chez eux en congé. Le général Washington, qui avait peu de choses à faire au camp, jusqu'à l'arrivée du traité définitif, résolut d'employer cet intervalle à faire une tournée vers le Nord, dans le double but de satisfaire sa curiosité, en visitant le théâtre des dernières opérations militaires de ce côté, et de connaître, par ses propres observations, les ressources naturelles du pays. Accompagné du gouverneur Clinton, il descendit l'Hudson jusqu'à Albany, et se rendit de là sur les champs de bataille de Saratoga, jusqu'à Ticonderoga et Crown-Point. Tournant ensuite vers la rivière Mohawk, il poussa son voyage à l'Ouest jusqu'au fort Schuyler. Il fut absent de Newburg dix-neuf jours. Considérant toujours l'état et les affaires de son pays sur une grande échelle, et fixant ses pensées sur son importance comme nation, il reconnut les avantages immenses qui résulteraient d'une communication par eau entre l'Hudson et les grands lacs, et crut à la possibilité. Ses espérances et son attente ont été réalisées depuis par le magnifique ouvrage qui ouvre un passage aux bateaux, au moyen d'un canal qui va de l'Hudson au lac Érié, et qui a été exécuté par les efforts et aux frais de l'État de New-York.

A son retour à Newburg, il trouva une lettre du président du Congrès, qui l'engageait à se rendre dans cette assemblée, qui tenait alors sa session à Princeton. On dé-

sirait le consulter sur les arrangements à faire pour la paix et sur d'autres affaires publiques. Pendant qu'il se préparait à quitter le camp, le Congrès lui décerna de nouveaux honneurs. On vota unanimement qu'une statue équestre du général Washington serait érigée dans la ville où le Congrès fixerait sa résidence, et qu'elle serait exécutée par le meilleur artiste d'Europe, sous la surveillance du ministre des États-Unis auprès de la cour de Versailles.

Washington laissa l'armée sous le commandement immédiat du général Knox, les officiers d'un rang plus élevé étant allés chez eux avec des permissions; obéissant à l'appel du Congrès, il se rendit à Princeton, où il fut introduit auprès de l'assemblée en pleine séance par deux membres nommés à cet effet.

Le président lui adressa alors un discours, dans lequel il le félicita du succès de la guerre, où il avait joué un rôle si remarquable et si important.

« Dans les autres nations, lui dit le président, bien des hommes ont rendu d'éminents services, par lesquels ils ont mérité les remerciments du public. Mais vous, monsieur, une louange particulière vous est due. Vos services ont essentiellement contribué à acquérir et à fonder la liberté et l'indépendance de votre pays. Ils ont droit à toute la reconnaissance d'une nation libre. »

Washington répondit à ce compliment en présence du Congrès, puis il se retira. On lui avait préparé une maison à Rocky-Hill, à trois ou quatre milles de Princeton; il y passa quelque temps, ayant des conférences avec les comités et les membres du Congrès, et donnant ses conseils sur les sujets que l'on soumettait à son examen.

On avait permis à un grand nombre d'officiers et de soldats de prendre des congés et de quitter l'armée pendant l'été; et, le 18 octobre, le Congrès publia une proclamation qui les affranchissait de tout service ultérieur,

ainsi que tous ceux qui s'étaient engagés à servir pendant toute la guerre. L'armée fut ainsi licenciée par le fait. On ne conserva qu'une petite troupe, composée de soldats qui avaient été enrôlés pour un temps défini, jusqu'à ce que le pied de paix fût organisé. Cette proclamation fut suivie d'une adresse d'adieu du général Washington à l'armée, écrit aussi admirable, par ses principes et ses vues, que sa lettre circulaire aux États. A des remercîments affectueux et pleins de cordialité pour le dévouement que lui ont montré les officiers et les soldats pendant la guerre, et pour la manière dont ils ont rempli leurs devoirs, il ajoute des avis adaptés aux circonstances sur la conduite qu'ils doivent tenir en reprenant le caractère de simples citoyens, et en contribuant à soutenir le gouvernement civil. « Que l'on sache bien, et que l'on se souvienne toujours que la réputation des armées-fédérales est au dessus des atteintes de la malveillance; que la conscience de leurs exploits et de leur renommée anime encore les hommes qui ont servi dans leurs rangs à faire des actions honorables; qu'ils soient bien convaincus que les vertus privées, l'économie, la prudence et le travail ne seront pas moins aimables dans la vie civile, que des qualités plus brillantes, telles que la valeur, la persévérance et l'audace, dans les combats. Tout le monde peut regarder comme certain qu'une grande, une très grande partie du bonheur futur des officiers et des soldats dépendra de la conduite ferme et sage qu'ils adopteront, quand ils se mêleront avec le grand corps de la nation. Et bien que le général ait souvent exprimé publiquement, de la manière la plus explicite, son opinion que, si les principes du gouvernement fédéral ne sont pas convenablement soutenus, et les pouvoirs de l'Union fortifiés, la dignité, la justice et l'honneur de la nation ne pourront subsister; il ne peut pourtant s'empêcher de répéter, en cette occasion, une pensée si importante, et de laisser, comme sa dernière recommandation, à tous les officiers et à tous les soldats qui

considèrent ce sujet sérieusement et sous le même point de vue, l'exhortation de joindre leurs efforts à ceux de leurs dignes concitoyens, pour atteindre ces grands et salutaires desseins dont notre existence même, comme nation, dépend si essentiellement. »

Sir Henri Carleton reçut enfin des ordres du ministère pour évacuer New-York, et il fit savoir au général Washington qu'il serait bientôt prêt à les exécuter. Les retards étaient venus de ce qu'on n'avait pas un nombre suffisant de bâtiments de transport pour envoyer à la Nouvelle-Écosse les réfugiés qui avaient cherché un asile à New-York, pendant la guerre, ainsi que la masse considérable de marchandises, de provisions et de munitions militaires accumulées dans cette ville. Un grand nombre de ces personnes seraient volontiers restées dans le pays, car elles y avaient des biens qu'elles désiraient recouvrer, et des parents et des amis qu'elles n'abandonnaient qu'à regret; mais elles étaient exilées par les lois des États, et on ne pouvait leur accorder les privilèges de la résidence avant que ces lois fussent rappelées.

Washington se rendit à West-Point, où le général Knox avait concentré les troupes qui restaient encore au service. On prit des arrangements avec le gouverneur Clinton, principal magistrat de l'état de New-York, pour que la ville fut remise entre ses mains. Un détachement de troupes se rendit de West-Point à Harlem, et y fut rejoint par le général Washington et le gouverneur Clinton. Dans la matinée du 25 novembre, on s'avança vers la partie supérieure de la ville, où l'on resta jusqu'à une heure; les Anglais abandonnèrent les postes de ce quartier, et furent remplacés par l'infanterie et l'artillerie américaine, précédées par un corps de dragons. Pendant ce temps, les troupes anglaises s'embarquèrent. Quand on eut ainsi pris possession de la ville, les officiers militaires et les officiers civils de l'État firent leur entrée publique. Le général et le gouverneur s'avancè-

rent à cheval en tête du cortége. On vit ensuite marcher en ordre régulier le lieutenant-gouverneur et les membres du conseil, le général Knox et les officiers de l'armée, l'orateur de l'assemblée et les bourgeois. Ils étaient escortés par un corps de cavalerie légère de Westchester, qui rendait ainsi hommage au gouverneur et à l'autorité civile, car la juridiction continentale militaire était regardée comme ayant cessé, ou du moins comme suspendue par déférence pour le pouvoir civil de l'État. Le gouverneur Clinton donna un repas public qui termina cette journée. Il régna une tranquillité et un ordre parfait depuis le commencement jusqu'à la fin, et aucun fâcheux accident ne vint troubler un événement si longtemps désiré et si joyeusement accueilli.

Le général en chef fut alors appelé à une épreuve plus sensible et plus douloureuse qu'aucune de celles qu'il avait eu à supporter. Le moment était arrivé où il devait dire un adieu définitif à des compagnons d'armes dont plusieurs lui étaient unis par les liens de l'amitié la plus tendre, et qui lui inspiraient tous une vive reconnaissance et une sincère estime. Cette touchante entrevue eut lieu le 4 décembre 1783. A midi, les principaux officiers de l'armée s'assemblèrent à la taverne de France, et, quelques moments après, leur cher commandant entra dans la salle. Son émotion était trop forte pour qu'il pût la cacher. Après avoir rempli un verre, il se tourna de leur côté et dit: « C'est avec un cœur plein d'affection et de reconnaissance que je prends maintenant congé de vous; je souhaite bien ardemment que vos derniers jours soient aussi prospères et aussi heureux que les premiers ont été glorieux et honorables. » Quand il eut bu, il ajouta: « Je ne puis aller à chacun de vous pour prendre congé, mais je serai bien reconnaissant si chacun de vous veut venir à moi pour me serrer la main. » Le général Knox, qui était le plus près, se tourna vers lui. Washington, ne pouvant parler, lui serra la main et l'embrassa. Il prit ensuite congé de chacun des officiers d'une

manière aussi affectueuse. Les larmes d'une mâle sensibilité roulaient dans tous les yeux, et on n'articula pas un mot pour interrompre ce silence plein de dignité et l'émotion de cette scène. En quittant la salle, Washington traversa le corps d'infanterie légère, et se rendit à pied à White-Hall, où une barque l'attendait pour le transporter à Paulus-Hook. Toute la compagnie le suivit en formant un cortége muet et solennel; les visages étaient abattus et portaient l'empreinte d'une délicieuse mélancolie qu'aucun langage ne peut décrire. Lorsqu'il fut entré dans la barque, il se tourna vers la compagnie, et, agitant son chapeau, il leur fit un silencieux adieu. On lui répondit par le même signe d'affection, et, lorsque la barque se fut éloignée, on s'en retourna avec la même solennité au lieu de la réunion.

Le congrès s'était ajourné de Princeton à Annapolis dans le Maryland. Washington s'y rendit lentement; il fut salué partout sur la route par les acclamations de ses concitoyens, et reçut les témoignages les plus flatteurs de leur amour et de leur respect. A son passage, des adresses publiques lui furent présentées par les législatures du New-Jersey, de la Pensylvanie et du Maryland, par la société philosophique et l'université de Philadelphie, par les corporations bourgeoises, par des sociétés religieuses et par diverses associations constituées. En arrivant au siége du congrès, il manda au président qu'il était prêt à remettre la commission dont il avait été honoré pour le service de son pays. Cette cérémonie eut lieu dans la salle du congrès, le 23 décembre, en présence de tous les membres de l'assemblée et d'un grand concours de spectateurs. A la fin du discours qu'il prononça dans cette occasion, Washingtou s'exprima ainsi : « Ayant maintenant terminé l'œuvre qui m'a été assignée, je me retire du grand théâtre d'action, et adressant un adieu affectueux à cette auguste assemblée sous les ordres de laquelle j'ai agi si longtemps, je remets ici ma commission, et je renonce à tous les emplois de la vie

publique. » Il s'avança ensuite, et remit sa commission entre les mains du président, qui répondit à son discours. Quand la cérémonie fu finie, il quitta l'assemblée, dépouillé de son caractère officiel, et n'ayant plus d'autre rang que celui de simple particulier.

Le lendemain matin il quitta Annapolis, et arriva à Mount-Vernon le même jour, après une absence d'un peu plus de huit ans et demi, ayant commandé l'armée pendant tout ce temps, et n'étant jamais revenu chez lui qu'accidentellement, lorsqu'il s'était rendu avec le comte de Rochambeau à Yorktown, et lorsqu'il était revenu de cette expédition.

Digitized by Google

CHAPITRE QUINZIÈME.

Washington refuse toute indemnité pécuniaire pour ses services publics. — Ses sentiments quand il fut soulagé du fardeau de son emploi. — Il se consacre à l'agriculture. — Fait une tournée dans l'Ouest. — Ses vastes plans pour la navigation intérieure. — Ces plans sont adoptés par l'État de la Virginie. — Visite du marquis de Lafayette en Amérique. — Washington refuse d'accepter une donation de l'État de Virginie. — Ses libéralités pour l'encouragement de l'éducation. — Il approuve le projet de la comtesse de Huntington pour civiliser et pour convertir au christianisme les Indiens. — Ses opérations agricoles et d'horticulture. — Visiteurs à Mount-Vernon — Ses habitudes. — Statue par Houdon. — État du pays et défauts de la confédération. — Sentiments de Washington à ce sujet. — Premier pas pour accomplir une réforme. — Convention d'Annapolis — Proposition d'une convention générale. — Washington est nommé délégué de la Virginie. — Ses raisons pour vouloir refuser. — Société des Cincinnati. — Washington accepte la charge de délégué. — Il se rend à la convention, y est élu président et attache son nom à la nouvelle constitution. — Son opinion sur la constitution. — Elle est adoptée par le peuple. — Washington nommé le premier président des États-Unis.

Le général Washington pensait alors que sa carrière comme homme public était terminée. Il paraît qu'il avait réellement formé la résolution de ne jamais quitter sa retraite, à moins qu'il n'en fût tiré par quelque grande crise dans les affaires de son pays, et à cette époque il n'en prévoyait et n'en attendait aucune. Quelques jouissances qu'eussent pu lui procurer les honneurs que ses

Digitized by Google

concitoyens lui avaient accordés, ainsi que le succès de ses longs et infatigables services et l'applaudissement de tout le monde civilisé, ce fut néanmoins avec une satisfaction de cœur, qu'aucune de ces choses ne pouvait donner, qu'il retourna aux scènes paisibles et aux douces occupations de la vie privée. Car nous pouvons répéter ici ce que nous avons déjà dit dans le commencement de ce récit, qu'il n'y avait point de travaux qui l'intéressassent autant, et occupassent aussi constamment ses pensées que ceux de l'agriculture pratique. C'était pour lui un grand amusement que d'orner et améliorer l'espace qu'il s'était réservé autour de son habitation; et il trouvait dans la culture de ses fermes, d'après un plan bien suivi, économique et systématique, un moyen d'augmenter sa fortune, et une occupation qui s'accordait avec ses goûts et avec les habitudes de sa jeunesse.

Lorsqu'il fut établi à Mount-Vernon, son premier soin fut d'examiner de près l'état de ses affaires particulières, qui avaient souffert de sa longue absence et des désordres des temps. Sa fortune était considérable pour le citoyen d'une république et pour un homme qui ne cherchait dans l'ostentation ni un plaisir, ni un moyen de se donner de l'importance; mais elle avait nécessairement diminué pendant la guerre. Ferme dans la résolution qu'il avait prise, en acceptant le commandement de l'armée, de ne recevoir aucune rémunération du public, sous la forme de solde ou d'aucune autre récompense pécuniaire, il regarda comme un devoir de réparer les pertes qu'il avait éprouvées, en vivant avec plus d'économie et en employant les moyens ordinaires pour augmenter les produits de ses domaines.

Quelques-uns de ses concitoyens, qui estimaient ses services envers le public à leur juste valeur, et qui savaient combien ses affaires particulières avaient souffert de son dévouement, espérèrent vaincre sa résolution de refuser tout dédommagement pécuniaire. Peu de jours avant qu'il remit sa commission, le conseil exécutif suprême de la

Pensylvanie envoya à ce sujet les instructions suivantes aux délégués de cet État auprès du Congrès.

« Bien que son excellence le général Washington se propose de se retirer dans peu de temps, ses actions illustres et ses vertus rendent son caractère si éclatant et si vénérable, qu'il est extrêmement probable que l'admiration et l'estime du monde le forceront à mener en quelque sorte une vie très publique, car une multitude de personnes voudront voir l'homme excellent et célèbre qui a si éminemment contribué au bonheur d'une nation. Les services mêmes qu'il a rendus à son pays peuvent donc l'exposer à des dépenses considérables, à moins qu'il ne permette à la reconnaissance de sa patrie d'intervenir.

« Nous connaissons parfaitement le désintéressement et la générosité de son ame. Il croit être amplement récompensé de tous ses travaux et de tous ses soucis par l'amour et la prospérité de ses concitoyens. Il est vrai qu'aucune des récompenses qu'ils peuvent accorder n'égalera jamais ses mérites. Mais ils ne doivent pas souffrir que ces mérites lui soient onéreux. Nous sommes convaincus que le peuple de la Pensylvanie déplorerait un tel résultat.

« Nous sentons bien qu'il faut beaucoup de délicatesse pour manier un tel sujet; mais nous nous en rapportons au bon sens du Congrès, et nous désirons que cet objet fixe bientôt son attention. »

Ces instructions furent envoyées aux délégués, et on en expédia une copie au général Washington, quand il fut arrivé à Mount-Vernon. On ne jugea pas convenable de les présenter au Congrès, ni de faire aucune démarche pour les mettre à effet avant qu'il les eût connues et approuvées. Dans cette circonstance comme dans toutes les autres, il agit conformément à son caractère. Il refusa sur-le-champ la faveur qu'on lui destinait. En conséquence tout fut arrêté. Il n'y a pas de doute que les sentiments du conseil exécutif de la Pensylvanie n'eussent été partagés par toute la nation, et qu'un don libéral du Congrès n'eût rencontré partout un assentiment cordial.

Ce que Washington éprouva, quand il se sentit délivré des inquiétudes et du fardeau de son commandement, est exprimé avec force dans ses lettres à ses amis. « Enfin, dit-il en écrivant à Lafayette, je suis devenu un simple citoyen sur les rives du Potomac; et à l'ombre de ma vigne et de mon figuier, délivré du tumulte des camps et des scènes agitées de la vie publique, je goûte ces jouissances paisibles que ne peuvent guère comprendre le soldat qui court toujours après la renommée, l'homme d'état dont les jours sans repos et les nuits sans sommeil se passent à méditer des plans pour le bonheur de sa patrie, et peut-être la ruine des autres pays, comme si ce globe n'était pas assez grand pour nous tous, ni enfin le courtisan qui épie sans cesse le visage de son prince, dans l'espoir d'obtenir un sourire favorable. Je ne me suis pas seulement retiré de tous les emplois publics; je me retire encore en moi-même, et je pourrai contempler la route solitaire, et suivre les sentiers de la vie privée, avec une profonde satisfaction. N'enviant personne, je suis décidé à être content de tout le monde; et tel étant, mon cher ami, l'ordre de ma marche, je descendrai doucement le fleuve de la vie, jusqu'au moment où je m'endormirai avec mes pères. »

Il écrivit au général Knox: « Je commence maintenant à éprouver cette paix et cette exemption de tout souci public, qui, bien que désirables, ne se réalisent qu'au bout de quelque temps; car, quelque étrange que cela puisse paraître, il est vrai que ce n'est que tout récemment que j'ai pu me débarrasser de mon habitude ordinaire de ruminer, dès le moment où je m'éveillais le matin, sur les occupations de la journée suivante, et je suis à peine revenu de la surprise que j'éprouvais en découvrant, après avoir retourné bien des choses dans mon esprit, que je n'étais plus un homme public, et que je n'avais rien à démêler avec les affaires publiques. Je sens maintenant ce que doit éprouver sans doute un voyageur fatigué, qui, après avoir fait péniblement bien des pas avec une lourde

charge sur ses épaules, se sent délivré de son fardeau en arrivant au port vers lequel il se dirigeait; lorsque du haut de sa maison il regarde en arrière, et suit d'un œil attentif les détours par lesquels il a échappé aux sables mouvants et aux fondrières qui se trouvaient sur son chemin, et que le tout-puissant moteur et dispensateur des événements humains peut seul lui avoir fait éviter. »

Le temps et les pensées de Washington étaient alors uniquement consacrés à ses fermes et aux actes d'hospitalité qu'exigeaient les nombreuses visites de connaissances et d'étrangers attirés à Mount-Vernon par des motifs de curiosité, d'admiration et de respect. Quelque onéreuses que pussent être quelquefois ces visites, sa maison était ouverte à tous ceux qui se présentaient; son accueil bienveillant augmentait l'affection de ses amis, et gagnait l'estime de ceux qui ne le connaissaient que de réputation, et le révéraient à cause de son caractère public. Il est juste d'ajouter que, dans tous ces devoirs, mistriss Washington le secondait avec tant de prudence, de politesse et de grâce, sans aucune trace d'ostentation et de contrainte, que ses manières, en prouvant la bonté de son cœur et le don qu'elle avait de plaire, assuraient le bien-être et l'agrément de ses hôtes, et leur prouvaient que l'harmonie et le bonheur domestiques régnaient dans l'habitation de Mount-Vernon.

Au mois de septembre 1784, Washington fit une tournée dans l'Ouest, avec l'intention de visiter les terres qu'il possédait au-delà des monts Alléghanys, et de reconnaître s'il y aurait possibilité d'ouvrir une communication entre les sources des rivières qui se jettent à l'est dans l'Atlantique, et celles qui coulent à l'ouest vers l'Ohio. Il parcourut, dans son voyage, six cent quatre-vingts milles, toujours à cheval; il avait des bêtes de somme pour transporter une tente, le bagage nécessaire et toutes les provisions qu'il était impossible de se procurer dans les régions sauvages et désertes qu'il devait traverser. Il franchit les montagnes par la voie ordinaire de

Braddock's Road, et passa plusieurs jours à arpenter et à visiter ses terres sur la rivière de Monongahela, dont une partie était occupée par des planteurs. Il avait d'abord eu l'intention de descendre l'Ohio, comme il l'avait fait en 1770, jusqu'à la Great-Kenhawa, où il possédait une grande étendue de terre inculte; mais, comme les dispositions hostiles des Indiens rendaient cette expédition dangereuse, et que ses motifs n'étaient pas assez forts pour l'engager à courir des risques, il ne s'avança pas à l'ouest au-delà de la Monongahela. Il fit un circuit en revenant, et passa au cœur du désert, en remontant d'abord la rivière de Monongahela, et en traversant ensuite le pays bien loin vers le midi entre les chaînes des monts Alléghanys, dans le but spécial de décider en lui-même la question de savoir si les rivières du Potomac et de James pourraient être réunies, par une navigation intérieure, avec les eaux de l'ouest. Il s'entretint de ce sujet avec toutes les personnes éclairées qu'il rencontra, et tint un journal dans lequel il rapporta les résultats de ses observations et de ses recherches.

Ses pensées s'étaient dirigées vers cette entreprise avant la révolution; et depuis la paix, il avait entretenu une correspondance étendue, et s'était occupé avec beaucoup d'activité à se procurer des renseignements sur les rivières qui viennent de l'ouest se jeter dans l'Ohio et dans les grands lacs, ainsi que sur les distances qui séparaient les divers points navigables de ces rivières et de ces lacs de la source des courants qui coulent vers l'Atlantique. Peu de temps après son retour de cette tournée dans l'ouest, il exposa les résultats de ses recherches, dans une lettre qu'il adressa au gouverneur, et qui est l'un de ses écrits où il montre le plus d'habileté et de sagacité. Il pose d'abord clairement la question, et prouve qu'il serait possible de faciliter les relations de commerce entre l'Est et l'Ouest en perfectionnant et en étendant les communications par eau; il continue ensuite, par une série d'explications et d'arguments in-

contestables, à démontrer les avantages immenses qu'aurait cette mesure pour fortifier l'union des États, multiplier les ressources du commerce et accroître la prospérité du pays.

« Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer, dit-il, que, des deux côtés, derrière les États-Unis, sont des pays qui appartiennent à d'autres puissances, et à des puissances formidables, ni de vous dire combien il est nécessaire d'employer le ciment de l'intérêt pour maintenir fermement ensemble toutes les parties de l'Union, et spécialement pour unir la portion qui se trouve immédiatement à l'ouest, par rapport à nous, avec les États du centre. Je demanderai en effet par quels liens nous serions unis à ces peuples, si nous n'en serions pas plutôt entièrement séparés, et quels embarras nous n'aurions pas à craindre, si les Espagnols, à leur droite, et les Anglais, à leur gauche, au lieu de jeter des pierres dans leur chemin, comme ils le font maintenant, cherchaient à les attirer par des espérances de commerce et d'alliance? Quand ils auront gagné de la force, ce qui arrivera plus tôt qu'on ne le pense généralement (par suite soit de l'émigration des étrangers, qui n'auront point de prédilection particulière pour nous, soit du départ de nos propres concitoyens), quelle sera la conséquence des liaisons intimes de commerce qu'ils auront formées avec l'une de ces puissances ou avec toutes deux? Il n'est pas besoin, suivant moi, d'avoir le don de prophétie pour prédire ce qui arrivera.

« Les États de l'ouest (je parle maintenant d'après mes propres observations) sont, pour ainsi dire, placés sur un pivot; l'attouchement d'une plume les ferait tourner dans tous les sens. Ils ont dirigé leurs regards du côté du Missisipi, jusqu'au moment où les Espagnols, d'une manière très impolitique, à ce que je pense, ont entravé leur route; ils s'étaient tournés de ce côté par cette seule raison qu'ils pouvaient glisser doucement sur le fleuve en descendant, sans réfléchir peut-être aux difficultés du re-

tour, non plus qu'au temps nécessaire pour l'accomplir, et parce qu'ils n'avaient d'autre moyen de venir à nous que de longs transports sur de très mauvaises routes de terre. Ces causes ont entravé jusqu'à présent l'industrie des planteurs; car, si l'on excepte la demande de vivres qu'amène l'accroissement de la population, et un peu de farine que les besoins des Espagnols les ont forcés à acheter, rien ne les excite au travail. Mais aplanissez la route, rendez-la facile, et vous verrez quelle multitude d'objets divers ces planteurs verseront chez nous, combien nos exportations s'accroîtront par leur travail, et combien nous serons amplement dédommagés de toutes nos peines et de toutes les dépenses que nous aurons faites pour arriver à ce résultat.

« Par une réunion de circonstances, la Virginie est mieux posée aujourd'hui que tous les autres États de l'Union pour s'occuper de ces projets. Les dispositions jalouses et hostiles des Espagnols, d'un côté, et, de l'autres, les vues particulières de quelques individus, qui coïncident avec la politique générale de la cour de la Grande-Bretagne, pour retenir aussi longtemps qu'il se pourra les postes de Détroit, de Niagara et d'Oswégo (ce qui, bien que conforme à la lettre du traité est certainement une infraction à son esprit et une injure pour l'Union), sont des circonstances favorables dont la Virginie peut tirer le plus grand parti si elle veut ouvrir les voies au commerce de ce pays, et saisir le moment actuel pour l'établir : il ne faut que commencer. Les habitants de l'Ouest joueront leur rôle dans l'exécution de ce plan. Quelques faibles qu'ils soient, ils aimeront mieux venir à notre rencontre que de se jeter dans les bras des étrangers, ou de se mettre dans leur dépendance, ce qui finirait par les séparer de nous ou par amener une guerre entre les États-Unis et l'une ou l'autre de ces puissances, très probablement avec les Espagnols. »

Comme à cette époque l'État de Virginie était vaste et puissant, car il s'étendait, d'un côté, jusqu'à l'Océan

Atlantique, et, de l'autre, jusqu'aux eaux de l'Ouest, et qu'il renfermait deux majestueuses rivières qui descendaient des sommets des Alléghanys, Washington pensait que c'était le mieux placé de tous pour commencer cette grande œuvre. Il recommanda donc, comme mesure préliminaire, de nommer des commissaires chargés de faire le relèvement des rivières du Potomac et de James, depuis l'endroit où remonte la marée jusqu'à leur source, et des partages qui les séparaient des principaux cours d'eau de l'Ouest, en suivant, ces courants jusqu'à leur jonction avec l'Ohio, mesurant avec exactitude les distances, notant les obstacles qu'il faudrait écarter, et faisant un devis des dépenses probables. Il conseilla aussi de reconnaître, d'une manière analogue, les rivières à l'ouest de l'Ohio jusqu'à Détroit. « Quand tout cela sera fait, disait-il, je serai bien trompé si la prévention ne cède pas aux faits, la méfiance à la franchise, et enfin si la raison et la nature, ainsi secondées, ne dictent pas ce qu'il est juste et convenable de faire. » Le gouverneur présenta cette lettre à la législature; ce fut le premier mobile de ce grand système de beaux travaux intérieurs que l'on a suivi depuis dans les États-Unis.

Peu de temps avant son voyage à l'Ouest, Washington eut la satisfaction de recevoir à Mount-Vernon le marquis de Lafayette, pour lequel il éprouvait la plus vive amitié, qu'augmentait encore sa reconnaissance pour l'ardeur et le désintéressement avec lesquels celui-ci avait embrassé la cause de la liberté américaine et pour les services signalés qu'il avait rendus. Lafayette passa deux ou trois mois dans les États-Unis du centre et de l'est; et il arriva en novembre à Richmond, dans la Virginie. Washington vint à sa rencontre dans cette ville, où tous deux furent reçus par la législature, qui tenait alors sa session, et qui leur rendit des honneurs publics. Ils retournèrent ensemble à Mount-Vernon; et, quand Lafayette repartit, Washington l'accompagna jusqu'à Annapolis. Il

écrivait à madame de Lafayette: « Nous vous rendons le marquis en bonne santé; il a reçu des couronnes d'amour et de respect dans toutes les parties de l'Union. » La séparation des deux amis fut touchante, et montra la force des liens qui les unissaient. Dès que Washington fut de retour chez lui, il lui écrivit: « Au moment de notre séparation, sur la route pendant mon voyage, et à toute heure depuis, j'ai senti pour vous toute cette affection, tout ce respect, tout cet attachement que le cours des années, une liaison intime et votre mérite personnel m'ont inspirés. Je me suis souvent demandé lorsque nos voitures se sont séparées, si c'était la dernière fois que je vous aurais vu; et, bien que j'eusse désiré dire non, mes craintes me répondaient oui. J'ai rappelé dans mon souvenir les jours de ma jeunesse, et j'ai trouvé qu'ils avaient fui depuis longtemps pour ne plus jamais revenir; que je descendais maintenant la montagne que j'avais montée pendant cinquante-deux ans; et que, bien que j'eusse le bonheur d'avoir une bonne constitution, je sortais d'une famille dans laquelle on ne vivait pas longtemps, et que je pouvais bientôt m'attendre à être enseveli dans la demeure des mes pères. Ces pensées rembrunissaient tous les aspects, donnaient une teinte sombre au tableau, et écartaient mes espérances de vous revoir encore. » Ce triste présage s'accomplit; ils ne se revirent jamais; mais leur attachement resta indissoluble, et Washington vécut assez pour compatir aux malheurs de son ami, et avoir la consolation d'employer tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour le délivrer des souffrances qu'il endura si longtemps dans une cruelle captivité.

Les espérances du général Washington, relativement à son projet favori de navigation intérieure, furent plus que réalisées. La législature de la Virginie, après avoir attentivement médité sa lettre au gouverneur, ne nomma pas seulement une commission d'inspecteurs, mais organisa deux compagnies, savoir: la compagnie du Poto-

mac, et la compagnie de la rivière de James, dans l'intention de mettre ce plan à exécution. Cette assemblée vota de plus, à l'unanimité, en sa faveur, une donation de cinquante actions dans la première compagnie, et de cent actions dans la seconde; les cinquante actions valant dix mille dollars, et les autres, cinq milles livres sterling. Connaissant sa délicatesse lorsqu'il s'agissait de recevoir de l'argent du public, la législature s'appliqua à rédiger le préambule de l'acte en termes qui lui parurent, comme elle l'espérait, devoir écarter ses scrupules. « Les représentants de cette république désirent saisir toutes les occasions convenables de montrer qu'ils sentent profondément les mérites de George Washington, et les services extraordinaires qu'il a rendus à sa patrie; ils désirent en particulier que ces grands travaux, destinés à l'amélioration du pays, qui seront des monuments de sa gloire, qu'enfantera la liberté qu'il a tant contribué à fonder, et qu'il a tant encouragés par son patronage, deviennent aussi des monuments de la reconnaissance de sa patrie. »

Si Washington fut touché et flatté, comme il dut l'être, de ce témoignage public d'affection et de respect, il n'en fut guère moins embarrassé; non pas qu'il hésitât sur la marche qu'il avait à suivre; mais la concession avait été faite d'une manière si libérale, et par des motifs si purs, qu'il craignait qu'un refus ne fût considéré sous un jour défavorable, comme indiquant ou de l'ingratitude pour ses amis, ou le désir de s'attirer des applaudissements par un étalage de désintéressement singulier, sinon inutile. Il exposa franchement son embarras dans des lettres particulières adressées au gouverneur et à quelques-uns des principaux membres de la législature, et déclara en même temps que, d'après ses principes, il ne pouvait accepter le don qu'on lui offrait, dans le cas où il devrait en tirer quelque profit personnel. On n'exigea pas une décision positive jusqu'à la session suivante de la législature, et alors il écrivit officiellement au gouverneur et refusa la donation; mais de peur que

les opérations des compagnies n'éprouvassent des retards si l'on retirait la souscription des actions que le trésorier avait prises pour son compte, il ajouta, que, si l'assemblée jugeait à propos de lui en permettre l'emploi pour quelque objet d'utilité publique, il accepterait ce dépôt. Sa proposition fut acceptée avec empressement, et, en vertu d'un acte de l'assemblée, ses actions furent assignées aux objets d'utilité publique, qu'il indiquerait pendant sa vie, ou par ses dernières dispositions et dans son testament.

Le projet qu'il forma d'abord fut de les appliquer à l'encouragement de l'éducation, et ce fut aussi celui qu'il accomplit. Quelque temps avant sa mort, il transféra les actions de la compagnie de la rivière de James à une institution du comté de Rockbridge, appelée alors Liberty Hall Academy; depuis on l'a nommée Collége Washington. Il légua à perpétuité les cinquante actions de la compagnie du Potomac pour la dotation d'une Université dans le district de Columbia, sous les auspices du gouvernement; et, dans le cas où le gouvernement n'établirait pas cette université, le fond devait s'accumuler jusqu'au moment où, réuni aux autres ressources que l'on pourrait se procurer, il serait suffisant pour accomplir ce dessein. L'établissement d'une université nationale avait toujours été un de ses plans favoris; il le recommanda dans ses messages au Congrès, et parla souvent dans ses lettres des avantages que la nation retirerait d'une institution de ce genre.

On ajoutera ici que Washington était un avocat zélé des écoles et des institutions littéraires de tout genre, et qu'il chercha à les encourager, toutes les fois que l'occasion s'en présenta, par ses actes publics et par ses bienfaits privés. Cette disposition d'esprit le porta à accepter le titre de chancelier du collége Guillaume et Marie, d'après les vives sollicitations des administrateurs. Il s'exprima ainsi dans la réponse qu'il leur adressa lorsqu'il accepta cette nomination: « Je compte sur les efforts con-

stants que vous ferez pour placer le système d'éducation sur une base telle qu'elle puisse être une source de précieux avantages pour l'État et pour la république des lettres, aussi bien que pour les intérêts plus grands encore de l'humanité et de la religion. » Les fonctions de chancelier consistaient principalement à suggérer et à approuver des mesures pour la direction du collége, et à recommander des professeurs et des maîtres pour remplir les vacances dans les diverses branches d'instruction.

Les actes de charité par lesquels il contribua, de ses moyens particuliers, à encourager l'éducation, furent nombreux et importants. Pendant plusieurs années, il donna annuellement cinquante livres sterling pour l'instruction des enfants indigents à Alexandrie, et il laissa par testament un legs de quatre mille dollars, dont le revenu net devait être consacré à perpétuité à la même institution de bienfaisance. On connaît deux ou trois circonstances dans lesquelles il offrit de payer les dépenses de quelques jeunes gens pendant tout le cours de leurs études au collége. Lorsque le général Greene mourut, il proposa de prendre sous sa protection un des fils de son ami, de payer son éducation et de le pousser dans sa carrière. Heureusement la position de fortune dans laquelle le général Greene laissa sa famille rendit inutile cet acte de munificence et de sollicitude paternelle. On pourrait citer bien d'autres exemples; et, comme il s'appliquait à cacher au monde ses actes de charité, on peut présumer qu'il ouvrit bien souvent son cœur et sa main pour soulager le mérite indigent, sans que ces bonnes actions aient été connues.

La comtesse de Huntington, célèbre par son enthousiasme religieux et par ses charités libérales, conçut un plan pour civiliser et convertir les Indiens de l'Amérique du Nord. Comme fille du comte de Ferrers, qui descendait du côté des femmes, d'une branche éloignée de la famille de Washington, elle réclama un lien de parenté avec le général, et lui écrivait plusieurs lettres relative-

ment à son projet bienveillant et pieux en faveur de l'Amérique. Elle avait le dessein de former, à ses frais, dans le voisinage de quelque tribu d'Indiens, un établissement d'émigrants industrieux qui, par leur exemple et leurs mœurs, introduiraient graduellement parmi eux les arts de la civilisation, tandis que des missionnaires leur enseigneraient en même temps les principes du christianisme. Lady Huntington proposa au gouvernement des États-Unis de lui accorder une certaine étendue de terres incultes, où ses émigrants et ses missionnaires pussent s'établir. Un projet inspiré par des motifs aussi purs, et fondé sur une base aussi raisonnable, obtint aussitôt l'approbation et l'appui de Washington. Il écrivit au président du Congrès et aux gouverneurs de quelques-uns des États, et exprima des sentiments favorables à la demande de lady Huntington. Des raisons politiques et locales empêchèrent l'exécution de ce plan. En premier lieu on pensa qu'il était douteux qu'une colonie d'étrangers, établie sur la frontière occidentale, auprès des Anglais d'un côté, et des Espagnols de l'autre, fût définitivement utile à la tranquillité publique. En second lieu, les États avaient individuellement cédé toutes leurs terres incultes à l'Union, et le Congrès n'était pas certain d'avoir la faculté de concéder aucune portion du nouveau territoire pour un semblable objet. En conséquence ce projet fut mis de côté, bien que Washington offrît de le faciliter, autant qu'il le pouvait, sur une plus petite échelle, en permettant aux planteurs d'occuper ses propres terres, et d'y travailler conformément aux vues de lady Huntington.

Au printemps de l'année 1785, il passa plusieurs semaines à faire des plantations d'arbres et d'arbrisseaux à Mount-Vernon. Il s'était beaucoup occupé de cette branche intéressante de l'agriculture, avant la guerre, et, pendant son absence, il avait cherché à faire exécuter ses plans d'amélioration. Dans quelques-unes de ses lettres, datées du camp, il donnait à son intendant des instructions minutieuses sur les arbres qu'il fallait planter; mais

par plusieurs causes, et, entre autres, par défaut d'intelligence, ses instructions ne furent que très imparfaitement exécutées. La première année qui suivit la guerre, il s'appliqua surtout à la culture de ses fermes, afin de remettre en bon état ses champs qui avaient été négligés, et de commencer un système régulier d'agriculture pratique. Il abandonna peu à peu la culture du tabac, qui épuisait ses terres, et y substitua le blé et le foin, qui, en dernier résultat, produisaient davantage. Il commença une nouvelle méthode de rotation de récoltes, dans laquelle il étudia le sol des différentes parties de ses fermes, et fit succéder, dans le même champ, à des époques déterminées, le froment, le maïs, les pommes de terre, l'avoine, le foin et d'autres récoltes. Il suivait si exactement cette méthode qu'il rédigea un tableau où tous ses champs étaient numérotés, et où il avait indiqué les récoltes qu'ils devaient porter plusieurs années à l'avance. Ce mode de culture eut de tels succès qu'il le suivit jusqu'à la fin de sa vie, en y faisant, en certaines occasions, quelques légers changements par manière d'expérience.

Quand il eut ainsi réglé et réduit en système ses opérations agricoles, il se mit sérieusement à l'ouvrage pour exécuter le projet qu'il avait de planter et d'orner les terrains qui entouraient sa demeure. Dans la direction de l'aile gauche, et à une distance considérable, il y avait un jardin potager; et, sur la droite, à une égale distance, se trouvait un autre jardin d'agrément, rempli d'arbrisseaux, de plantes et de fleurs. Entre ces jardins, et devant la maison, était une vaste pelouse entourée d'allées tournantes. Au-delà des jardins et de la pelouse étaient les vergers. Dès les premiers jours du printemps, il commença par la pelouse; il choisit les plus beaux arbres dans les bois de ses domaines, et les transplanta sur les bords des allées, ayant soin de les disposer de manière à produire une certaine symétrie et un effet agréable, et de mêler, dans de justes proportions, les arbres forestiers, les arbres verts et les arbustes à fleurs. Il pré-

sidait en personne au choix et à la plantation de chaque arbre; et son journal, qui contient tous ces détails, jour par jour, prouve qu'il s'en occupait avec un vif intérêt, et qu'il épiait avec sollicitude chaque arbre et chaque rejeton jusqu'au moment où ils donnaient des preuves qu'ils avaient bien pris. Il tira des autres parties du pays les arbres qui ne se trouvaient pas sur ses terres, et son plan fut enfin accompli conformément à ses désirs.

Les vergers, les serres et les jardins furent ensuite remplis de toutes les variétés d'arbres fruitiers rares, de légumes, d'arbustes et de plantes à fleurs qu'il put se procurer. Cela ne s'exécuta pas aussi facilement; mais l'horticulture étant une de ses occupations favorites, il continua pendant toute sa vie à faire de nouvelles acquisitions de plantes et de fruits indigènes et exotiques. La taille des arbres était un de ses amusements, et dans la saison convenable on le voyait presque tous les jours dans son parc et dans ses jardins une serpette ou quelque autre instrument de jardinage à la main. Il fit venir d'Europe des jardiniers habiles, dont les connaissances et l'expérience le mirent à même d'exécuter ses plans. Quoiqu'il fût délivré des soucis publics, il découvrit bientôt que l'espérance qu'il avait nourrie de jouir du repos de la retraite ne se pouvait guère réaliser. Il écrivait au général Knox: « Ce ne sont pas les lettres de mes amis qui troublent ma paix ou ajoutent rien à mes perplexités; ce sont des retours d'anciennes affaires avec lesquelles je n'ai rien à démêler; des demandes que je ne puis souvent accorder; des questions qui exigeraient la plume d'un historien pour y répondre complètement; des lettres de compliments peut-être aussi insignifiantes qu'importunes, mais auxquelles il faut donner quelque attention; et la besogne courante qui occupe souvent désagréablement ma plume et mon temps. Ces embarras et la société me privent réellement d'exercice, et, si je ne puis obtenir de soulagement, il en résultera des conséquences fâcheuses. » Les

demandes dont il se plaint venaient surtout des officiers ou d'autres personnes qui avaient été attachées à l'armée, et qui désiraient obtenir des certificats de bonne conduite, ou des attestations de services rendus pendant la guerre, ou bien quelque autre écrit de sa main, pour appuyer leurs réclamations auprès du gouvernement. Son attachement réel pour tous ceux qui avaient servi fidèlement dans l'armée, ainsi que son humanité, le portaient à s'occuper de ces demandes; mais elles étaient souvent déraisonnables, et toujours fatigantes, car elles le forçaient à examiner de volumineux papiers, et à faire des recherches sur des faits que l'on avait souvent beaucoup de peine à constater. Il avait aussi une correspondance très étendue en Europe et en Amérique sur des sujets d'intérêt public, et écrivait beaucoup de lettres d'amitié et de politesse. Ajoutez à cela ses affaires particulières, les lettres qu'elles exigeaient, et la tenue de ses livres. Pendant les deux premières années qui suivirent la paix, il n'avait ni commis ni secrétaire, et par conséquent il était constamment occupé à écrire. Ce travail fut enfin un peu diminué grâce au secours de M. Lear, qui devint son secrétaire, et qui demeura plusieurs années dans sa famille comme ami intime.

Le nombre des visiteurs à Mount-Vernon s'accrut encore. Il en venait de l'ancien et du nouveau monde. Parmi eux se trouvaient des étrangers de distinction, qui arrivaient principalement de France et des autres parties de l'Europe, avec des lettres d'introduction du marquis de Lafayette, du comte de Rochambeau, du comte d'Estaing et de quelques autres officiers généraux qui avaient servi en Amérique. Catherine Mac-Aulay Graham, qui a acquis de la célébrité par ses écrits en faveur de la liberté, déclara qu'elle avait traversé l'Atlantique dans le seul but de témoigner en personne son admiration pour le caractère et les actions de Washington. Les compatriotes du général, dans toutes les parties de l'Union, se montraient, comme on peut bien le supposer, aussi empressés de lui

prouver leur respect et leur attachement. Les uns venaient pour entretenir l'amitié qui les unissait à lui, d'autres pour lui demander des conseils sur les affaires publiques, beaucoup pour satisfaire une curiosité naturelle et ardente. Cette foule de visiteurs prenait nécessairement une grande partie de son temps; mais à d'autres égards, la tâche que lui imposait leur réception était facile, grâce à l'admirable économie que mistriss Washington avait introduite dans la direction de sa maison.

Les habitudes du général étaient uniformes, et presques semblables à celles qu'il avait avant la guerre. Il se levait avant le soleil; et s'occupait dans son cabinet à écrire des lettres ou à lire jusqu'à l'heure du déjuner. Après le déjeuner, son cheval était prêt à la porte; il allait à ses fermes, et donnait à ses intendants et à ses ouvriers des instructions pour la journée. On préparait aussi des chevaux pour ses hôtes, quand ils voulaient l'accompagner ou s'amuser à faire des excursions dans le pays. De retour de ses camps, et lorsqu'il avait terminé les affaires courantes, il rentrait dans son cabinet et y restait jusqu'à trois heures; on l'appelait alors pour diner. Le reste du jour et la soirée étaient consacrés à la société ou aux plaisirs de famille. A dix heures, il se retirait pour se livrer au repos. Il s'écartait rarement de ces habitudes, à moins d'y être forcé par des circonstances particulières.

L'État de Virginie ayant résolu d'élever une statue en l'honneur du général Washington, le gouverneur fut autorisé à employer un artiste d'Europe pour l'exécuter. Le docteur Franklin et M. Jefferson, qui étaient alors à Paris, furent chargés de choisir l'artiste et de faire les arrangements nécessaires. Ils choisirent M. Houdon, qu'on regardait comme un des premiers statuaires de son temps. On désirait que la statue présentât l'image exacte de l'original. M. Houdon entreprit cet ouvrage avec beaucoup d'enthousiasme, et alla en Amérique sur le vaisseau qui ramena le docteur Franklin dans sa patrie, après sa lon-

gue et brillante mission en France. Cet artiste resta trois semaines à Mount-Vernon, dans le mois d'octobre 1785, et modela un buste du général Washington, employant toute son habileté à copier exactement tous ses traits. Cette statue est une image fidèle du modèle; c'est, sans aucun doute, la meilleure représentation de l'original qui existe.

Quelque attention que Washington apportât à ses occupations particulières, si bien adaptées à ses goûts, et qui réclamaient si impérieusement ses soins, son zèle pour le bien public et l'importunité de ses correspondants ne permettaient pas que ses pensées restassent étrangères à l'état politique de son pays. On lui demandait son opinion sur toutes choses, et ses avis étaient recherchés par les principaux patriotes qui dirigeaient les conseils publics et par les hommes éminents qui l'avaient aidé dans la grande œuvre de l'indépendance, et qui considéraient alors avec inquiétude le système du gouvernement national, car on reconnaissait généralement que ce système ne pouvait subsister par sa propre force, et encore moins maintenir l'union des États. Cette union avait été conservée jusqu'alors par l'empire de la guerre. C'était plutôt un dernier refuge imposé par une nécessité rigoureuse, que le choix spontané et unanime des treize républiques. La paix lui avait enlevé ses principaux appuis, et dissolvait rapidement les fragiles liens qui unissaient les États. Le Congrès était son centre d'action; et ce corps imparfaitement organisé, ne possédant que peu d'autorité réelle, n'ayant jamais de confiance dans celle qu'il possédait, et souvent déchiré par des querelles de parti, avait perdu presque tout pouvoir. La confédération s'était clairement montrée impuissante sur plusieurs points absolument essentiels à la prospérité, sinon à l'existence même d'un gouvernement national. Le plus remarquable de ces défauts était le manque de pouvoir pour régler le commerce, et pourvoir au paiement des dettes contractées par la confédération. Sans un tel

pouvoir, il était impossible d'exécuter les traités, de remplir les engagements pris avec l'étranger, ou de faire respecter la nation au dehors. Il était également impossible de rendre justice aux créanciers de l'intérieur, et d'apaiser les clameurs de mécontentement et de haine qu'un manque de foi publique si éclatant devait naturellement soulever.

Il était évident pour tous que l'on touchait à une crise alarmante, qui ne serait guère moins redoutable que la guerre dont le pays venait de sortir, à moins qu'on n'y apportât à temps un remède efficace. Les sentiments de Washington furent exprimés à plusieurs reprises avec liberté et énergie. « Qu'il soit en notre pouvoir, disait-il, de devenir une des nations les plus respectables de la terre, dans mon humble opinion, cela ne souffre aucun doute si nous suivons entre nous une politique sage, juste et libérale, et si nous nous conduisons toujours avec bonne foi envers le reste du monde. Que nos ressources soient considérables et en voie d'accroissement, personne ne peut le nier, mais tant qu'on les appliquera mesquinement ou pas du tout, nous blesserons mortellement la foi publique, et nous nous attirerons le mépris de toute l'Europe. Les philosophes et les sages ont longtemps examiné d'une manière spéciale si le commerce étranger est réellement avantageux à un État; c'est à dire si le luxe, la mollesse et la corruption, qui s'introduisent avec lui, sont compensés par l'aisance et la richesse qu'il apporte. Mais la décision de cette question a bien peu d'importance pour nous. Nous avons de nombreux motifs d'être convaincus que l'esprit de commerce, qui est répandu dans ces États, ne peut être réprimé. Il nous convient donc d'établir de justes principes; et cette affaire, ainsi que les autres qui sont d'un intérêt national, ne saurait être accomplie par treize têtes disposées et organisées d'une manière différente. La nécessité d'un pouvoir suprême est donc évidente, et la raison qui empêche de l'accorder passe mon intelligence. »

Il écrivait encore à M. Jay: « Craindre de donner au Congrès, constitué comme il l'est, des pouvoirs étendus pour des objets nationaux, me paraît réellement le comble de l'absurdité et de la folie populaires. Le Congrès pourrait-il les employer au détriment du public sans se nuire à lui-même dans une proportion égale ou plus grande? Les intérêts des membres de cette assemblée ne sont-ils pas inséparablement liés à ceux de leurs constituants? Par suite de la rotation des nominations, les membres du Congrès ne doivent-ils pas se mêler fréquemment avec la masse des citoyens? S'ils étaient revêtus des pouvoirs que nous avons décrits plus haut, n'aurait-on pas plutôt à redouter qu'en bien des occasions les membres de ce corps ne fussent portés à en user avec beaucoup de timidité et de mollesse, de peur de perdre leur popularité et leur élection future? Il faut prendre la nature humaine comme on la trouve. La perfection n'est pas le lot des mortels. Bien des personnes pensent que le Congrès a trop souvent pris le ton humble et suppliant de la requête dans ses demandes aux États, lorsqu'il avait le droit de faire valoir sa dignité impériale et de commander l'obéissance. Quoi qu'il en soit, les réquisitions du Congrès sont d'une parfaite nullité, lorsque treize États souverains, indépendants et désunis, ont l'habitude de les discuter, et de refuser leur acquiescement, à leur choix. Les réquisitions ne sont guère actuellement qu'une plaisanterie et un sujet de quolibets dans tout le pays. Si vous dites aux législatures qu'elles ont violé le traité de paix, et empiété sur les prérogatives de la confédération, elles vous riront au nez. Que faut-il donc faire? Les choses ne peuvent toujours suivre le même train. Il est fort à craindre, comme vous le faites observer, que les plus honnêtes gens, dégoûtés de l'état des affaires, soient disposés à accueillir une révolution quelconque. Nous sommes enclins à courir d'un extrême à l'autre. Prévoir et prévenir des événements désastreux, voilà quel serait le rôle de la sagesse et du patriotisme.

« Quels changements étonnants peuvent produire un petit nombre d'années! On me dit que des hommes respectables parlent eux-mêmes, et sans horreur, d'une forme de gouvernement monarchique. Des pensées viennent les paroles; et de là à l'action il n'y a souvent qu'un pas. Mais combien il est irrévocable et terrible! Quel triomphe pour nos ennemis si leurs prédictions se vérifiaient! Quel triomphe pour les avocats du despotisme de reconnaître que nous sommes incapables de nous gouverner nous-mêmes, et que les systèmes, fondés sur la base d'une égale liberté, ne sont que des chimères et des illusions! Dieu veuille que l'on prenne à temps de sages mesures pour détourner les conséquences que nous n'avons que trop de motifs de redouter! »

Ses craintes ne portaient pas uniquement sur les défauts du système de gouvernement et sur le mode d'administration. Les intrigues de gens mal intentionnés et sans principes, que ne réprimait pas le bras d'un pouvoir efficace, étaient encore plus à redouter. « Il y a, dit-il, dans notre gouvernement national, des erreurs qui demandent à être corrigées, et j'ajouterai, qui le demandent hautement. Nous sommes certainement dans une position délicate; mais ce que je crains, c'est que le peuple n'ait pas encore été suffisamment fourvoyé pour revenir de son erreur. Pour parler plus clairement, je pense qu'il y a plus de méchanceté que d'ignorance dans nos conseils. L'ignorance et l'intrigue sont difficiles à combattre. De là proviennent des sentiments étroits, des méfiances absurdes, et un ensemble de maux dont il faut avoir beaucoup souffert dans un gouvernement républicain, avant qu'ils puissent être écartés. L'ignorance étant un sol où prospère l'intrigue, elle emploie des instruments dont un esprit généreux dédaignerait de se servir, et dont le temps et leurs œuvres puériles ou pernicieuses peuvent seuls montrer l'incapacité ou la tendance dangereuse. Je pense souvent à notre situation, et je l'envisage avec inquiétude. »

Les démagogues sont le fruit naturel des républiques, et le fameux arbre qu'on nomme l'Upas ne saurait être plus vénéneux ni plus fatal au sol dont il sort. Envieux de ses supérieurs, avide des honneurs qu'il sent bien ne pouvoir jamais mériter, n'ayant pour tout talent que la ruse et une impudente hardiesse, se souciant peu des conséquences, également rampant dans son esprit et dans ses motifs, le démagogue cherche d'abord à cajoler le peuple, ensuite à le corrompre, et, en dernière analyse, à le trahir et à le ruiner. Quand il a ramené à son niveau ceux qui étaient élevés, et abaissé ses inférieurs jusqu'à ce qu'ils plient sous sa volonté, alors seulement son œuvre est accomplie. La trahison d'un Catilina ou d'un Borgia peut être découverte par un accident heureux et écrasée dans son germe; mais le démagogue, sous son armure de fausseté et de chicane, peut saper par degrés les fondements de l'ordre social, et ne laisser à son pays, en compensation de la ruine qu'il a opérée et de la misère qu'il a causée, que la triste consolation d'exécrer son nom.

En résumé, les embarras provenant de la faiblesse de la confédération, l'impossibilité complète où se trouvait le Congrès de réunir des ressources pour payer les dettes publiques, ou pourvoir à leur garantie, les jalousies des États et l'esprit factieux des individus remplissaient de tristesse et de découragement l'ame de tous les vrais amis de la patrie. Le Congrès avait recommandé un impôt ou un tarif de droits, qui devait être uniforme dans tous les États, et dont les produits étaient destinés à fournir aux besoins nationaux. Les États adoptèrent lentement cette mesure, parce qu'elle semblait l'abandon d'un pouvoir réclamé comme une prérogative spéciale de la souveraineté d'État. Les États dans lesquels le commerce se concentrait principalement étaient influencés par un autre motif. Ce revenu devait faire sortir une somme plus considérable de ces États, que de quelques autres qui étaient leurs égaux ou leurs supérieurs en étendue, en popula-

tion et en richesse. On ne savait ou ne voulait pas considérer que les consommateurs, en quelque lieu qu'ils résidassent, étaient ceux qui payaient réellement la taxe, et que les États qui faisaient beaucoup de commerce, en percevant l'impôt dans leurs ports, jouissaient d'un avantage que les autres ne possédaient pas. New-York n'accéda jamais à la recommandation du Congrès de manière à la rendre efficace; et comme le succès de la mesure dépendait partout du caprice des législatures et d'un bon système de perception fidèlement administré, on avait peu d'espoir qu'elle répondît à son but et fournît aux besoins du trésor national.

La dissolution de l'Union, ou une réforme prompte et complète, était inévitable. La manière d'effectuer cette réforme et de sauver la république était un sujet sur lequel Washington s'appesantissait avec une profonde sollicitude, dans sa correspondance et dans ses conversations avec ses amis. Par un concours de circonstances favorables, ses avis et ses efforts personnels devinrent efficaces, dès le commencement de la série d'événements qui amenèrent la formation de la constitution. « Pour régler ce qui se rapportait à la navigation des rivières du Potomac et de Pocomoke et d'une partie de la baie de la Chesapeake, les législatures de la Virginie et du Maryland nommèrent des commissaires, qui s'assemblèrent à Alexandrie, en mars 1785. Dans une visite qu'ils firent à Mount-Vernon, ils convinrent de proposer à leurs gouvernements respectifs de nommer d'autres commissaires, qui seraient autorisés à prendre ensemble des arrangements, pour lesquels on solliciterait l'assentiment du Congrès, et qui auraient pour but d'entretenir une force navale dans la Chesapeake, et d'établir sur les importations un tarif de droits auquel les lois des deux États devraient se conformer. Quand ces propositions eurent obtenu l'adhésion de la législature de la Virginie, elle prit une résolution additionnelle, portant que ce qui regardait les droits sur les importations serait communiqué à tous les

États de l'Union, qui seraient invités à envoyer des députés à la réunion. » [1]

En conséquence, au mois de janvier suivant, l'Assemblée de la Virginie nomma des commissaires qui furent chargés de se réunir à ceux qui seraient nommés par les autres États, « pour prendre en considération le commerce des États-Unis, examiner la position relative et le commerce desdits États, voir jusqu'à quel point un système uniforme dans leurs relations commerciales pouvait être nécessaire à leur intérêt commun et à leur harmonie personnelle, et pour renvoyer aux divers États un acte relatif à ce grand objet, afin que, lorsqu'ils l'auraient unanimement ratifié, les États-Unis assemblés en Congrès fussent à même d'y pourvoir d'une manière efficace. » Les commissaires se réunirent à Annapolis, en septembre 1786. Cinq États seulement envoyèrent des députés, et quelques-uns arrivèrent avec des pouvoirs tellement limités que l'on reconnut bientôt qu'on ne pouvait rien faire pour atteindre le but pour lequel on s'était assemblé. Leurs délibérations aboutirent à un rapport adressé à leurs États respectifs, dans lequel ils représentèrent les défauts du système fédéral et la nécessité d'une revision. Ils recommandèrent une autre assemblée de députés de tous les États, qui seraient munis des pouvoirs nécessaires, et se réuniraient à Philadelphie le 2 mai. Ils envoyèrent en même temps au Congrès une lettre à laquelle était jointe une copie de leur rapport aux États.

Quand la législature de la Virginie s'assembla, le rapport des députés fut pris en considération, et l'on résolut de nommer sept délégués qui se réuniraient à ceux des autres États dans une convention générale. Le nom de Washington fut mis en tête de la liste, et il fut élu à l'unanimité par les représentants. Cette nouvelle lui fut d'abord communiquée par M. Madison, qui était alors membre de l'assemblée; elle lui fut ensuite officiellement transmise par le gouverneur.

[1] Marshall, *Vie de Washington.*

Ce choix l'embarrassa beaucoup, car bien qu'il approuvât cordialement cette mesure, il y avait cependant des raisons personnelles qui le portaient à trouver peu convenable, et même fâcheux pour lui, de prendre part à l'affaire. Il ne refusa pas absolument, mais il exposa ses objections, et dit qu'il espérait que l'on voudrait bien nommer quelque autre personne à sa place. Comme l'on sentait que le poids de son nom et la sagesse de ses conseils seraient extrêmement importants pour donner de l'autorité aux mesures de cette assemblée et les faire réussir, et comme il devait s'écouler plusieurs mois avant la réunion, le gouverneur et ses autres amis ne le pressèrent pas de prendre une décision précipitée, espérant que le temps et la réflexion dissiperaient ses doutes.

Dans ses objections franchement exposées on peut y voir une nouvelle preuve du soin scrupuleux qu'il apportait à se montrer droit et conséquent dans tous les actes de sa vie. « Outre qu'il m'est très pénible de quitter ma maison, disait-il au gouverneur, je crains que l'on n'ait que trop de motifs de taxer ma conduite d'inconséquence si je parais de nouveau sur un théâtre public, après avoir ouvertement déclaré que j'y renonçais entièrement; je redoute encore que cette démarche ne tende à me lancer de nouveau sur l'océan des affaires publiques, tandis que la retraite et la tranquillité sont l'objet de tous mes vœux, et me sont si essentiellement nécessaires. » On ne peut avoir aucun doute que, lorsqu'il avait remis sa commission de général en chef, il avait cru fermement qu'il n'arriverait rien qui le fît sortir de cette retraite à laquelle il retournait avec une satisfaction si sincère, et qu'aucune autre considération que la voix de son pays ne pouvait l'engager à abandonner. Dans l'occasion actuelle, il n'était pas convaincu que ses services dussent valoir mieux que ceux d'autres citoyens, qui, comme sa modestie le lui persuadait, seraient, par leur habileté et par la connaissance qu'ils avaient des affaires publiques, plus capables que lui de préparer et de mûrir un système de gouvernement civil.

Il y avait encore une autre objection qui paraissait l'occuper fortement. A la fin de la guerre, quelques officiers avaient formé une association appelée *la Société des Cincinnati*, qui avait pour but d'abord d'établir un lien d'union et de confraternité entre les officiers qui avaient servi ensemble pendant la guerre, et étaient alors sur le point de se séparer, ensuite de former un fonds permanent pour soulager les membres malheureux de l'association, ainsi que les veuves et les orphelins. Bien que Washington ne se fût pas mêlé de la formation de cette société, il approuvait son but bienveillant, et avait consenti à en être président. Cependant, contre son attente, et contre celle de tous ceux qui étaient attachés à cette société, on vit naître dans le pays un mécontentement général, relativement à quelques uns des principes sur lesquels l'association avait été fondée. Elle devait être héréditaire dans les familles de ses membres; elle avait un insigne ou un ordre, ce qui blessait des yeux républicains qui y voyaient une imitation des ordres de chevalerie de l'Europe; elle admettait des officiers étrangers, qui avaient servi en Amérique, et leurs descendants; elle établissait une accumulation indéfinie de fonds dont les membres devaient disposer suivant leur bon plaisir. Le mécontentement se manifesta par des critiques violentes. On écrivit des pamphlets contre la société; elle fut dénoncée comme anti-républicaine, et comme pouvant devenir un instrument politique dangereux. Dans la première assemblée générale qui se tint à Philadelphie, en mai 1784, Washington réussit, par ses efforts, à faire changer les dispositions qui avaient été le plus vivement attaquées, et les articles de l'association furent rédigés de nouveau conformément à ses avis. Après ces changements, les alarmistes furent moins véhéments dans leurs attaques; mais ils ne furent pas réduits au silence, et on continua à regarder la société d'un œil jaloux et désapprobateur.

Une seconde assemblée générale devait se tenir à Philadelphie, à l'époque fixée pour la réunion de la conven-

tion. Avant d'avoir appris qu'il était nommé délégué, Washington avait écrit une circulaire aux branches de la société dans les divers États, pour déclarer qu'il avait l'intention de se démettre de la présidence, et pour expliquer pourquoi il ne lui convenait pas d'assister à l'assemblée générale. Il se trouvait donc ainsi dans une position délicate. S'il se rendait à la convention, les membres de la société des Cincinnati pourraient supposer qu'ils avaient de justes raisons de suspecter sa sincérité, ou même l'accuser d'avoir abandonné les officiers, qui l'avaient si noblement soutenu pendant la guerre, et qui lui avaient toujours témoigné un respect et un attachement extraordinaires. Comme il avait un vif sentiment de reconnaissance pour leur affection, et qu'il éprouvait réellement, à leur égard, toute la bienveillance qu'ils lui portaient eux-mêmes, il ne voulait pas se mettre dans une situation qui pût altérer leurs bonnes dispositions pour lui, ou blesser leur sensibilité.

Quelques-uns de ses amis, dans les diverses parties du pays, exprimaient aussi, dans leurs lettres, des doutes sur la convenance de sa présence à la convention, et lui conseillaient de n'y pas aller. Plusieurs pensaient que le projet était illégal, parce qu'il n'y avait dans les articles de la confédération aucune disposition qui autorisât un semblable mode de révision, et parce qu'il n'avait pas été proposé par le Congrès. On craignait donc que les actes de la convention ne finissent par une défaite qui pouvait être fâcheuse pour les délégués. Ceux qui étaient troublés par des appréhensions de ce genre ne voulaient pas que la brillante réputation de Washington fût exposée au danger d'être ternie par une expérience stérile, et croyaient que les intérêts du pays exigeaient qu'on la tînt en réserve pour une occasion plus convenable.

Ces obstacles, qui avaient paru formidables pendant quelque temps, furent enfin écartés. Le Congrès prit cette affaire en considération, et recommanda aux États d'envoyer des délégués à la convention pour les objets

mentionnés dans le rapport d'Annapolis. La mesure fut ainsi sanctionnée par la loi. Le Congrès désigna aussi le second lundi de mai pour l'assemblée des délégués à Philadelphie. En fixant cette époque, on eût égard à la réunion des Cincinnati, qui devait avoir lieu une semaine plus tôt; le général Washington pouvait ainsi se joindre à ses frères de cette société, s'il le jugeait convenable, et expliquer les motifs qui le portaient à refuser d'être élu de nouveau président.

Après ces décisions et lorsqu'on eut reconnu que la partie la plus éclairée de la nation approuvait généralement le plan d'une convention, tous ses amis le pressèrent d'accepter les fonctions de délégué de la Virginie, et il se rendit à leurs désirs. Une autre circonstance contribua beaucoup à l'amener à cette résolution. On commença à dire sourdement que les gens opposés à la convention étaient monarchistes dans le cœur, et qu'ils étaient charmés de voir augmenter les divisions du pays, jusqu'à ce qu'elles vinssent à ce point que le peuple fatigué placât ses seules espérances de sécurité dans un gouvernement fort, on se plaisait à le nommer, ou, en d'autres mots, dans une monarchie constitutionnelle; car on ne soupçonna jamais personne de rêver un pouvoir despotique en Amérique. On a dit et cru qu'un petit parti en désespoir de cause, avait réellement médité un tel projet, et avait jeté les yeux sur quelque membre des familles royales en Europe, pour en faire un souverain propre à dominer les éléments discordants du républicanisme dans les États-Unis. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aucun système imaginable n'aurait pu être plus sévèrement réprouvé par Washington. Nous avons vu de quel ton sévère il avait repoussé la proposition d'être roi, même au moment où il avait littéralement le pouvoir de la nation entre les mains. Depuis le commencement de la révolution jusqu'à la fin de sa vie, il fut le défenseur décidé d'un système républicain. Cette forme de gouvernement, considérée en elle-même, lui parais-

sait meilleure, et il croyait assez à la vertu du peuple et à l'efficacité de ses anciennes habitudes pour être convaincu que ce système pourrait être établi avec succès. A tout événement, il pensait qu'il fallait en faire complètement l'expérience; et toute sa conduite prouve que, quant à lui, il était prêt à risquer sa réputation, sa fortune et sa vie, si cela était nécessaire, dans une cause aussi importante pour le bonheur de son pays et le progrès social de l'espèce humaine.

Il n'alla pas à la convention sans être préparé à la grande œuvre que l'on devait y entreprendre. La connaissance qu'il avait des institutions de son pays et de leurs formes politiques, dans leur caractère général et dans leurs plus petits rapports, connaissance acquise par ses recherches et par sa longue expérience, était probablement aussi complète que celle de tout autre individu. Mais cela seul ne pouvait le contenter. Il lut l'histoire et examina les principes des confédérations anciennes et modernes. Il existe un écrit de sa main dans lequel on trouve un extrait sur chacun de ces États, où sont notés dans un ordre méthodique leurs principaux traits caractéristiques, les différentes espèces d'autorités qui s'y trouvaient, leurs manières d'opérer, et leurs défauts. Les confédérations analysées dans ce mémoire sont celles de la Lycie, des Amphyctions, d'Achaïe, de la Suisse, de la Belgique et de la Germanie. Il lut aussi les principaux ouvrages qui traitent de la politique générale et de la science du gouvernement, et en fit des extraits selon son habitude, afin d'imprimer plus profondément dans son esprit tous les points essentiels. Il craignait que les délégués n'arrivassent enchaînés par des instructions qui pourraient embarrasser et retarder, sinon empêcher, le dessein salutaire que l'on avait en vue. « Je désire, disait-il, que la convention n'adopte aucun expédient qui tende à temporiser, mais qu'elle examine à fond les défauts de la constitution, et qu'elle opère une cure radicale, sans s'inquiéter de savoir si ces défauts sont géné-

ralement reconnus. Une telle conduite imprimera à ses mesures un cachet de sagesse et de dignité, et répandra des clartés qui auront tôt ou tard leur influence. Tels furent ses préparatifs et les sentiments avec lesquels il se rendit à la convention.

A son arrivée à Philadelphie, on lui rendit des honneurs publics. Le général Mifflin, orateur de l'assemblée de Pensylvanie, et un certain nombre d'officiers et de personnages de distinction, vinrent au devant de lui à Chester, et l'accompagnèrent ensuite quand il quitta cette ville. A Gray's Ferry, une compagnie de cavalerie légère se chargea de l'escorter jusque dans la ville. Sa première visite fut pour le docteur Franklin, qui était alors président de Pensylvanie. Tous les États, à l'exception de Rhode-Island, furent représentés dans la convention; et quand ce corps fut organisé pour s'occuper d'affaires, le général Washington fut unanimement désigné pour occuper le fauteuil de président. La convention siégea pendant quatre mois, et la longueur des séances, qui duraient de cinq à sept heures par jour, prouve l'activité des membres de cette assemblée. Leurs travaux eurent pour résultat la constitution des États-Unis, que l'on proposa de substituer aux articles de la confédération. Le 17 septembre 1787, la constitution fut signée par tous les membres présents, excepté trois, et elle fut expédiée avec une lettre au Congrès. Cette assemblée l'envoya ensuite aux législatures d'État, afin qu'elle fût soumise dans chaque État à une convention de délégués choisis par le peuple, conformément à une résolution de la convention générale.

La constitution, telle qu'elle sortit des mains de ses auteurs, ne fut regardée par personne comme parfaite en théorie. La rédaction d'un pacte qui devait unir treize républiques indépendantes sous un gouvernement solide et investi d'une autorité suprême sur l'ensemble, n'était pas une œuvre facile à exécuter, lors même qu'il y aurait eu de l'uniformité dans les systèmes antérieurs des di-

vers États. La difficulté était encore augmentée par les différences énormes qui existaient entre leur situation, leur étendue, leurs habitudes, leur richesse et leurs intérêts particuliers. Il fallait abandonner des droits et des priviléges qui n'étaient pas toujours en proportion avec les avantages que l'on semblait promettre comme des équivalents. En un mot, la constitution était un compromis fait à l'amiable, résultat de diverses concessions et d'une déférence mutuelle. Vers la fin de la convention, le docteur Franklin dit dans un petit discours: « Je consens à cette constitution, parce que je n'en espère point de meilleure, et parce que je ne suis pas sûr qu'elle ne soit pas la meilleure. Je sacrifie au bien public les opinions que j'ai exprimées sur ses erreurs. » Et Washington écrivit peu de temps après: « Je reconnais volontiers qu'il y a dans le nouveau système certaines choses qui n'ont jamais obtenu ma cordiale approbation, et qui, j'en suis convaincu, ne l'obtiendront jamais; mais je pensais alors, et je crois maintenant très fermement que, dans son ensemble, c'est la meilleure constitution que l'on puisse obtenir à cette époque, et que nous n'avons à choisir qu'entre ce pacte ou une dissolution; il n'y a pas d'autre alternative. » Et ailleurs: « Je considère presque comme un miracle de voir les délégués de tant d'États divers par leurs mœurs, leur position et leurs préjugés, se réunir pour former un système de gouvernement national, contre lequel on peut élever si peu d'objections fondées. Je ne suis pourtant pas un admirateur assez enthousiaste, assez partial ou assez aveugle, pour ne pas voir que ce système est entaché de quelques défauts réels, quoiqu'ils ne soient pas radicaux. » Ces sentiments étaient sans doute partagés par les principaux amis de la constitution. Quelque défectueuse qu'elle fût, ils la regardaient comme la meilleure que l'on pût faire, dans l'état actuel des choses, et, comme telle, ils désiraient que l'on en fît une épreuve consciencieuse. Il était encore assez remarquable que ce que l'un appelait un défaut, un au-

tre la considérait comme l'article le plus précieux de la constitution, de manière qu'en détail presque tout était condamné et approuvé. Cela prouvait que rien en elle n'était essentiellement mauvais, et qu'elle approchait beaucoup d'un juste milieu. Si nous nous en rapportons aux lettres de Washington, après qu'elle fut produite dans le monde, il épiait son sort avec une inquiète sollicitude, et ce fut avec une grande joie qu'il la vit prendre faveur peu à peu auprès du public, et fut témoin de son triomphe final. On reconnut universellement que son nom, attaché à la constitution, exerça une influence très efficace sur l'esprit du peuple.

Les législatures de tous les États, qui avaient été représentés dans la convention générale, ordonnèrent que l'on convoquât des conventions d'État, composées de délégués choisis par le peuple, dans le but exprès de délibérer sur l'adoption de la constitution. La ratification de neuf États était nécessaire pour la rendre valide et la faire mettre en vigueur. Les conventions des divers États se réunirent à différentes époques, et il s'écoula presque une année avant que le nombre exigé eût pris une décision. Pendant cet intervalle, les amis et les adversaires de la constitution déployèrent une activité extrême. Cependant le poids de l'opinion pencha partout du côté de la constitution. Dans quelques-uns des États elle fut adoptée unanimement, et dans presque tous la majorité fut beaucoup plus grande que ses plus zélés défenseurs n'avaient osé l'espérer. On recommanda des amendements dans certains cas; mais la ratification ne fut nulle part entravée par des conditions positives de cette espèce. L'esprit de condescendance et de concession mutuelle qui s'était manifesté dans la convention générale sembla constamment prévaloir. Enfin, quoique l'opposition fût forte, quoiqu'elle fût appuyée par quelques-uns des hommes les plus capables et les plus distingués du pays, la voix populaire s'exprima d'une manière si décidée dans l'autre sens, que l'on dut concevoir les présages les plus encou-

rageants sur l'heureux résultat de la nouvelle forme de gouvernement.

Chaque convention d'État transmit au Congrès un certificat de sa ratification, signé par tous ses membres. Lorsqu'on eut reçu les certificats du nombre d'États nécessaire, le Congrès vota un acte qui désignait un jour dans lequel le peuple de toute l'Union choisirait les électeurs d'un président des États-Unis, conformément à la constitution, et un autre jour pour la réunion des électeurs qui devaient voter en faveur de la personne de leur choix. La première élection fut fixée au premier mercredi du mois de février 1789, et la seconde au premier mercredi du mois de mars suivant.

On n'eut pas plus tôt reconnu que la constitution serait probablement adoptée, que les yeux de la nation se tournèrent sur Washington comme sur l'homme qui devait être élu pour l'emploi le plus élevé, le plus honorable et le plus important qui pût être conféré par les suffrages d'un peuple libre. On connaissait bien la répugnance qu'il éprouvait à rentrer dans la vie publique; mais tout le monde savait aussi qu'il ne refusait jamais d'obéir à l'appel de son pays, ou de faire des sacrifices personnels pour le bien public. C'était un motif d'espérance et de confiance. Le peuple tout entier se réunirait en sa faveur. Pour les autres candidats, on prévoyait des différences d'opinion, des rivalités; on craignait de malheureuses divisions qui pouvaient gâter l'œuvre si heureusement commencée, et peut-être la renverser et la détruire. L'intérêt que l'on portait à cette élection était par conséquent très vif, et jamais, même pendant la lutte de la révolution, le puissant appui de Washington ne fut plus nécessaire que dans cette crise.

Les sentiments publics se manifestaient trop ouvertement et trop hautement pour qu'il pût les ignorer. Et, dans le fait, ceux de ses compatriotes et de ses amis, auxquels leur intimité avec lui donnait le droit d'user d'une telle liberté, commencèrent, dès le principe, à le

préparer à ce résultat, par des arguments et des avis, qui, comme ils le savaient bien, seraient pris en considération avec candeur et intégrité, et qui leur paraissaient les plus propres à agir sur son esprit. Quelque temps avant l'élection, il répondit ce qui suit à une lettre dans laquelle un membre du Congrès lui avait parlé à cœur ouvert de cette affaire.

« Si l'événement dont vous parlez avait lieu, et que je surmontasse ma répugnance sincère à accepter ces fonctions par déférence pour les raisons et les opinions de mes amis, ne pourrais-je pas, après les déclarations que j'ai faites (et Dieu sait qu'elles étaient faites dans la sincérité de mon cœur), être taxé, par le jugement impartial du monde et de la postérité, de légèreté et d'inconséquence, si ce n'est de témérité et d'ambition? Et bien plus, les deux premières accusations n'auraient-elles pas, en apparence, quelque fondement? Par justice envers moi-même et pour la tranquillité de ma conscience, il faut que je joue un rôle, je ne dirai pas au dessus des attaques, mais du moins qui puisse être justifié. Et vous ne trouverez pas que je m'inquiète trop de ma réputation. Tout en appréciant comme je le dois, la bonne opinion de mes concitoyens, cependant, si je me connais bien moi-même, je ne voudrais jamais acquérir ni conserver la popularité aux dépens d'un devoir social ou d'une vertu.

« Tant que j'ai fait ce que ma conscience me disait être bien, envers mon Dieu, mon pays et moi-même, j'ai pu mépriser les clameurs des partis, et tous les reproches injustes que je devais attendre de quelques individus dont l'inimitié personnelle était causée par leur hostilité contre le gouvernement. J'ai la conviction intime que ma seule crainte est de donner réellement lieu à la médisance, et que je ne redoute pas de subir des reproches non mérités. Je suis certain que toutes les fois que je serai persuadé que le bien de mon pays exige que je risque ma réputation, la considération de ma propre re-

nommée ne prévaudra pas contre un si grand objet. Si je refusais d'entreprendre cette tâche, ce serait d'après un tout autre principe. Bien que mon âge avancé, ma passion toujours croissante pour les plaisirs agricoles, et mon vif amour pour la retraite, augmentent sans cesse et m'affermissent dans ma prédilection décidée pour le rôle d'un simple particulier, ce ne serait cependant aucun de ces motifs, ni le danger auquel mon ancienne réputation serait exposée, ni la crainte d'aller au devant de nouvelles fatigues et de nouvelles anxiétés qui m'empêcheraient d'accepter; ce serait plutôt l'idée que quelque autre personne qui aurait de moins bonnes excuses à donner, et moins de désir de les voir acceptées, pourrait remplir tous ces devoirs d'une manière tout aussi satisfaisante que moi. »

Il suffit de dire que ses scrupules cédèrent aux instances de ses amis, à de mûres réflexions et aux conseils de son infaillible jugement. Le jour de l'élection arriva, et George Washington fut choisi unanimement par les électeurs, et probablement sans qu'il y eût, dans toute la nation, une seule voix contraire à ce qu'il fût nommé le premier président des États-Unis.

Digitized by Google

CHAPITRE SEIZIÈME.

Washington apprend officiellement qu'il a été élu président. — Il se rend au siége du gouvernement, à New-York. — Serment de sa charge et discours d'inauguration. — Il prend connaissance de l'état des affaires publiques. — Attention qu'il donne à ses affaires particulières. — Sa manière de recevoir les visites et de traiter la société. — Il est atteint d'une cruelle maladie. — Mort de sa mère. — Les départements exécutifs sont formés, et les ministres sont nommés. — Système judiciaire organisé. — Opinion de Washington sur la cour suprême. — Sa règle pour les nominations aux emplois.

Dès que l'on sut que le choix du peuple était tombé sur le général Washington, et qu'il avait été nommé président, il se prépara à entrer en fonctions, aussitôt que son élection lui serait notifiée par l'autorité compétente. Le 4 mars fut fixé pour la réunion du Congrès, mais ce ne fut qu'un mois après que ses membres se trouvèrent en nombre suffisant. Les votes des électeurs furent alors ouverts et comptés, et on dépêcha à Mount-Vernon un messager spécial avec une lettre que le président du sénat adressa à Washington, pour lui annoncer officiellement son élection. On déclara en même temps que John Adams était élu vice-président des États-Unis. Deux jours après avoir reçu cette notification, Washington partit de chez lui pour se rendre à New-York, car cette ville était alors le siége du Congrès.

Ses sentiments, dans cette occasion, se trouvent indiqués dans l'extrait suivant de son journal, écrit le jour de son départ. « Vers dix heures, je dis adieu à Mount-Vernon, à la vie privée et au bonheur domestique; et, l'esprit accablé de sensations plus tristes et plus pénibles que je n'ai de paroles pour l'exprimer, je partis pour New-York avec M. Thompson et le colonel Humphreys, disposé à rendre service à mon pays en obéissant à son appel, mais avec peu d'espoir de répondre à son attente. » Tout le voyage fut une espèce de marche triomphale. Il avait à peine quitté sa maison qu'il vit venir à sa rencontre une troupe de citoyens d'Alexandrie, qui l'accompagnèrent dans cette ville, où l'on avait préparé un festin, et où on lui adressa une allocution publique, à laquelle il répondit. Le peuple se rassemblait pour le voir tout le long de la route. A son approche des différentes villes, les habitants les plus respectables venaient à sa rencontre pour lui souhaiter la bien-venue; il était escorté d'un endroit à un autre par des compagnies de milice; et, dans les villes principales, sa présence était annoncée pas des salves d'artillerie, par le son des cloches et par des parades militaires.

On nomma un comité du Congrès, composé de trois membres du sénat et de cinq membres de la chambre des représentants, pour aller à sa rencontre dans le New-Jersey, et l'accompagner jusqu'à la ville de New-York. Plusieurs autres personnes de distinction et les chefs des divers départements du gouvernement vinrent jusqu'à Elizabethtown-Point. Il y fut reçu dans une barque magnifiquement décorée pour cette occasion, que treize pilotes, revêtus d'uniformes blancs, conduisaient à la rame. Cette embarcation était suivie par des navires et des bateaux diversement ornés et remplis de spectateurs. Quand la barque du président approcha de la ville, les vaisseaux du port et la batterie firent un salut de treize coups de canon. Quand il aborda, il fut encore salué par une décharge d'artillerie, et trouva sur le rivage le gouverneur

accompagné des autres officiers de l'État et de la corporation de la ville. On forma alors un cortége: en tête étaient les régiments, et ils étaient suivis par les principaux officiers de l'État et de la ville, par le clergé, par les ministres étrangers, et par un grand concours de citoyens. Le cortége s'arrêta à la maison préparée pour la réception du président. La journée se passa en fêtes et en réjouissances, et le soir il y eut une illumination brillante.

Le premier acte public du président fut la prestation du serment da sa charge. Le Congrès décida qu'elle se ferait avec quelque cérémonie. Le matin du 30 avril, jour désigné, on célébra, à neuf heures, dans toutes les églises de la ville, des services adaptés à la circonstance. A midi, les troupes vinrent se ranger devant la porte du président, et les comités du Congrès, ainsi que les chefs des départements, arrivèrent bientôt après dans des voitures pour l'accompagner jusqu'au palais fédéral, où les deux chambres du Congrès étaient assemblées. Le cortége se mit en mouvement, les troupes marchaient en tête, les comités et les chefs des départements venaient ensuite; puis le président, qui était seul dans une voiture, et enfin les ministres étrangers, les officiers civils de l'État et les simples citoyens. Quand Washington fut arrivé au palais, il monta à la chambre du sénat, et se rendit de là sur le balcon de la façade, où il prêta serment entre les mains du chancelier Livingston et en présence du peuple. Le président retourna à la chambre du sénat au milieu des vives acclamations de la foule des spectateurs, et adressa aux deux chambres du Congrès son discours d'inauguration. Il se rendit ensuite à pied à l'église de Saint-Paul, où l'évêque lut les prières, et les cérémonies furent achevées. On fit partout de grandes manifestations de joie, comme le jour de son arrivée, et le soir il y eut beaucoup d'illuminations et de feux d'artifice.

Ce fut sous des auspices aussi favorables que Washington entra dans la carrière de la vie politique, entouré et

soutenu par les chefs éminents qui avaient travaillé avec lui à établir les libertés de son pays, et avec la douce conviction qu'il avait reçu les suffrages bien volontaires de tous les citoyens américains dont il possédait l'affection. Il sentait cependant que la tâche qu'il avait entreprise entraînait une responsabilité extraordinaire, et qu'elle n'était pas d'une exécution facile. Il savait que les espérances et l'attente de ses concitoyens étaient en proportion de l'unanimité avec laquelle ils l'avaient comblé d'honneurs, et avaient déposé sur ses épaules le fardeau de leurs patriotiques soucis. Il fallait mettre en vigueur un nouveau système de gouvernement, dont devait dépendre le destin de son pays, et au succès ou à la chute de ce système était liée sa propre réputation dans l'avenir.

Dans son discours d'inauguration, après avoir exprimé le sentiment qu'il avait de la grandeur du dépôt qui lui était confié, après avoir parlé des combats qu'il avait eus à soutenir avant de se décider à accepter et de la conscience intime qu'il avait de tout ce qui lui manquait, il ajouta : « Dans ce conflit d'émotions, tout ce que j'ose attester, c'est que j'ai toujours fidèlement cherché à reconnaître mon devoir, d'après une juste appréciation de toutes les circonstances qui pouvaient influer sur moi ; et, si en acceptant cette tâche, j'ai été trop dominé par un souvenir reconnaissant du passé, ou par la sensibilité pleine d'affection que m'a inspirée cette preuve transcendante de la confiance de mes concitoyens, si j'ai trop peu consulté mon incapacité et mon éloignement pour les soins importants et nouveaux qui me sont imposés, tout ce que je puis espérer, c'est que les motifs qui m'ont égaré pallieront mon erreur, et que ses conséquences seront jugées par mon pays avec un peu de cette partialité qui en a été la première cause. » Ce fut avec ces sentiments, et après avoir adressé des supplications ferventes à l'Être tout puissant dont il reconnaissait la direction et la providence suprême dans tous les événements de sa vie, qu'il commença les pénibles fonctions de premier

magistrat de la nation. Conformément à la règle qu'il avait jusqu'alors fidèlement suivie, il déclara au Congrès qu'il n'accepterait aucune autre indemnité de ses services que celle qui serait nécessaire pour défrayer les dépenses de sa maison, et les autres charges attachées à sa position publique.

Comme les divers départements du gouvernement, sous le nouveau système, ne pouvaient être institués avant que le Congrès eût passé des lois pour leur organisation et leur entretien, les affaires qui appartenaient à ces départements continuèrent à être expédiées par les personnes qui en avaient été chargées jusqu'alors. M. Jay remplissait les fonctions de secrétaire des affaires étrangères, et le général Knox celles de secrétaire de la guerre. Le trésor était sous la direction d'un bureau de commissaires. Le président demanda à chacun d'eux un rapport fait avec soin, qui pût lui faire connaître l'état actuel du gouvernement dans toutes ses relations étrangères et intérieures. Il lut ces rapports, et il les résuma de sa propre main, en s'attachant particulièrement à celui du bureau du trésor, jusqu'à ce qu'il se fût rendu maître de leur contenu. A l'égard des affaires étrangères, il suivit une marche encore plus laborieuse. Il parcourut, la plume à la main, depuis le commencement jusqu'à la fin, la correspondance officielle qui était déposée dans les archives publiques, depuis le traité de paix, conclu à la fin de la guerre, jusqu'au temps où il avait été nommé président. Il abrégea et étudia ces papiers volumineux, suivant son usage ordinaire, afin de fixer dans son esprit tous les points importants qui avaient été discutés, ainsi que l'histoire de ce qui avait été fait.

Parmi les raisons d'une nature privée qui l'avaient fait renoncer avec peine à sa retraite de Mount-Vernon, étaient sa passion croissante pour l'agriculture et son désir de poursuivre le système qu'il avait adopté pour la culture de ses fermes. Depuis la guerre, il s'était consacré à ce travail avec autant de plaisir que de persévérance, et il

avait mis ses affaires dans une voie qui promettait les résultats les plus satisfaisants. Il avait fait venir d'Europe les ouvrages des meilleurs auteurs sur ce sujet; il les avait lus avec persévérance et réflexion, et en avait tiré les principes scientifiques et les idées pratiques qu'il pouvait employer avec avantage pour perfectionner ses méthodes de culture. Il se décida à mûrir ses plans, et à consacrer une partie de ses loisirs à cet objet dans les intervalles que lui laisseraient ses devoirs publics. Il laissa à son principal intendant à Mount-Vernon des instructions écrites, complètes et minutieuses, et exigea qu'il rédigeât toutes les semaines un rapport et qu'il y inscrivit jour par jour tout ce qui se passerait dans toutes les fermes, indiquant, par exemple, le nombre des ouvriers qui seraient employés, leur état de santé ou de maladie, l'espèce et la quantité d'ouvrage exécuté, les progrès des plantations, des semailles et des moissons, l'apparence des récoltes dans les différents degrés de leur croissance, les effets que produisait sur elles la température, et l'état des chevaux, des bêtes à corne et du bétail en général. Ces détails le mettaient parfaitement au courant de tout ce que l'on faisait, et il était à même de donner ses ordres avec presque autant de précision que s'il eût été sur les lieux.

Il écrivait régulièrement à son intendant une fois par semaine et quelquefois deux, faisait des remarques sur le rapport de la semaine précédente, et donnait de nouveaux ordres. Ces lettres remplissaient souvent deux ou trois feuilles, et étaient toujours écrites de sa main. Sa laborieuse exactitude était telle que la lettre qu'il envoyait était ordinairement transcrite d'après un simple brouillon. On prenait avec une presse une copie de la missive, qu'il rangeait soigneusement avec le rapport de l'intendant pour l'examiner plus tard. Il conserva toujours cette habitude avec une exacte persévérance pendant les huit années de sa présidence, en exceptant les courtes visites qu'il fit occasionnellement à Mount-Vernon, après

les sessions du Congrès, lorsque sa présence n'était pas indispensable au siége du gouvernement. Il entretenait, en outre, une correspondance étendue sur l'agriculture avec diverses personnes, en Europe et en Amérique. Ses lettres à sir John Sinclair, à Arthur Young et au docteur Anderson, ont été publiées et sont bien connues. Jamais ses pensées ne semblaient couler plus librement, ni sa plume courir avec plus de facilité que lorsqu'il écrivait sur l'agriculture, qu'il l'exaltait comme l'occupation la plus attrayante, décrivant le plaisir qu'il y trouvait et insistant pour prouver que cette science a des droits à l'attention, non seulement de l'économiste pratique, mais encore de l'homme d'état et du philanthrope.

Le président ne fut pas longtemps à New-York sans s'apercevoir qu'il était nécessaire d'établir des règles pour la réception des visites et pour les relations de société. Comme il n'y avait point d'antécédent, c'était une affaire très difficile et extrêmement délicate. En premier lieu, il était essentiel de maintenir la dignité de sa charge par des formes qui pussent inspirer de la déférence et du respect; et, en même temps, la nature des institutions républicaines et les habitudes du peuple exigeaient que le premier magistrat fût accessible à tous les citoyens dans les occasions convenables et pour des objets raisonnables. Il fallait donc prendre un juste milieu entre trop de pompe et de cérémonie d'un côté, et un excès de familiarité de l'autre. On devait aussi avoir égard au temps et à la commodité du président. Après avoir essayé pendant quelque temps de laisser cette affaire à la discrétion du public, il fut clair que, s'il n'y avait pas quelque règle fixe, le président n'aurait jamais une heure à sa disposition. Depuis le déjeuner jusqu'au dîner, sa porte était assiégée par des personnes qui venaient lui présenter leurs respects ou le consulter sur des affaires de peu d'importance. Le sentiment du devoir, par rapport aux fonctions de sa charge et par rapport à lui-même, le convainquit bientôt qu'il ne pouvait conserver un tel usage.

Le vice-président, M. Jay, M. Madison, M. Hamilton et d'autres personnes partagèrent son opinion, et, d'après leur avis, on suivit une autre marche.

Tous les mardis, entre trois et quatre heures, il recevait tous ceux qui se présentaient. Les ministres des autres puissances, les étrangers de distinction, et les citoyens, en général, entraient et sortaient sans cérémonie. On causait librement sur divers sujets pendant cette heure, et le président prenait part à la conversation. Tous les vendredis, dans l'après-midi, les salons étaient ouverts de la même manière pour les visites que l'on faisait à madame Washington; il y avait encore plus de sociabilité dans ces réunions que dans les premières, et le général Washington y assistait toujours. Ces assemblées étaient une espèce de lever public, et elles n'empêchaient pas les visites de politesse et d'amitié que la famille du président recevait et rendait, comme cela se pratique ordinairement dans la société. Quant aux affaires sérieuses, qui exigeaient des audiences pour les officiers publics et pour les simples particuliers, le président était toujours prêt à leur donner son temps et son attention. Il n'acceptait pas d'invitation à dîner; mais il invitait à sa table les ministres des puissances étrangères, les officiers du gouvernement et les étrangers, en aussi grand nombre que le pied sur lequel était sa maison pouvait le permettre. Dans ces occasions, il n'y avait ni ostentation ni contrainte, et l'on voyait toujours régner chez lui la même aisance et la même simplicité avec lesquelles il recevait ses hôtes à Mount-Vernon.

On n'admettait aucune visite le dimanche. Le matin Washington allait régulièrement à l'église, et, dans l'après-midi, il se retirait dans son appartement particulier. La soirée se passait avec sa famille; il venait quelquefois un ami intime, mais la société en général n'était pas admise.

Quand il eut posé ces règles générales, qui furent bientôt connues du public, il se sentit soulagé d'une lourde

taxe imposée sur son temps, et il eut plus de loisir pour remplir fidèlement ses devoirs. Cependant, dans le courant de l'été, il fut atteint d'une violente maladie qui le réduisit très bas, et parut, pendant quelques jours, mettre sa vie en danger. Il fut obligé de garder le lit pendant six semaines, et il s'en écoula plus de douze avant qu'il reprit ses forces. Une constitution naturellement vigoureuse, et les soins du docteur Bard, médecin également distingué par l'excellence de son caractère et par son habileté dans sa profession, le tirèrent de cette maladie, la plus pénible et la plus dangereuse qu'il eût jamais éprouvée. Il paraît même qu'il s'en ressentit jusqu'à la fin de sa vie.

Il avait à peine recouvré assez de forces pour sortir lorsqu'il apprit la mort de sa mère, qui succomba au mois d'août, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il disait à sa sœur, en lui écrivant à cette occasion : « Quelque imposante et quelque douloureuse que soit la mort d'une mère, c'est une consolation de savoir que le ciel a épargné la nôtre jusqu'à un âge que peu de gens dépassent, et qu'il lui a accordé la faveur de jouir de toutes ses facultés mentales, et d'autant de force corporelle qu'en conservent ordinairement les personnes de quatre-vingts ans. D'après ces considérations, et dans l'espoir qu'elle est transportée dans un séjour plus heureux, le devoir des siens est de se soumettre humblement aux décrets du Créateur. » Peu de temps avant de quitter Mount-Vernon pour se rendre à New-York, il avait fait une visite à sa mère à Fredericksburg, où elle était fixée. Elle perdait alors peu à peu ses forces par l'effet d'une maladie qu'il prévoyait bien devoir être fatale, et il lui dit un dernier et touchant adieu, car il était convaincu qu'il ne la reverrait jamais. Elle avait été veuve pendant quarante-six ans ; elle avait été remarquable, pendant toute sa vie, par la vigueur de son esprit et de son corps, par la simplicité de ses mœurs et par la droiture de son caractère. Elle doit avoir éprouvé toutes les joies d'une mère en voyant

les succès et la renommée de son fils, mais ils n'amenèrent aucun changement dans sa conduite et dans sa manière de vivre. Toutes les fois que Washington allait la voir dans sa demeure, même à l'apogée de sa grandeur, il se reportait exactement aux scènes et aux habitudes domestiques de son enfance. Ni l'orgueil ni la vanité ne se mêlaient aux sentiments que lui inspiraient les attentions qu'elle recevait comme mère de Washington. Lorsqu'elle entendait faire son éloge, elle gardait le silence, ou elle ajoutait seulement qu'il avait été bon fils, et qu'elle croyait qu'il avait rempli son devoir comme homme.

Dès que Washington fut établi dans sa charge, il introduisit dans sa maison de strictes habitudes d'économie, qui furent conservées, sans aucun changement essentiel, jusqu'à la fin de sa vie publique. Tout fut confié aux soins d'un intendant, à qui il donnait des instructions générales. Toutes les autres personnes attachées à sa maison étaient responsables envers l'intendant, mais chacune d'elles était obligée de tenir un compte exact de ses achats et de ses dépenses, et d'en donner tous les détails. Les comptes, ainsi que les mémoires des marchands et les autres pièces à l'appui, étaient présentés une fois par semaine à Washington qui les examinait avec soin, et certifiait ensuite, par sa signature, qu'ils étaient approuvés. Grâce à cette méthode, il était à même de constater, à tout moment, l'état de ses affaires pécuniaires, et d'empêcher les prodigalités et le gaspillage. Il pouvait dire avec Sénèque : « Je tiens un compte de mes dépenses; je ne puis pas affirmer que je ne perds rien, mais je puis vous dire ce que je perds, et expliquer pourquoi et de quelle manière je le perds. » Le salaire du président, tel qu'il était fixé par la loi, se montait à 25,000 dollars par an. Avec l'économie la plus sévère, ses dépenses dépassaient ordinairement ces limites, et il était, comme de raison, obligé de prendre sur sa fortune privée pour combler le déficit.

Le Congrès prolongea sa session presque jusqu'à la fin de septembre, et il s'ajourna alors à trois mois. Il s'était surtout occupé de voter des lois pour l'organisation du gouvernement, pour l'administration de la justice, et pour créer un revenu. On établit des réglements de commerce qui imposaient des droits sur le tonnage et sur les marchandises importées. On rédigea et on recommanda à l'adoption des États des amendements à la constitution. On forma trois départements exécutifs, savoir : les départements des affaires étrangères, du trésor et de la guerre; on mit un secrétaire à la tête de chacun. Le premier fut nommé ensuite le département d'État, et comprit en même temps les affaires étrangères et intérieures. Les pouvoirs exécutifs des divers États accomplissaient une si grande partie de l'administration publique qu'un département séparé pour les affaires intérieures ne fut pas jugé nécessaire. La marine était si peu considérable, à cette époque, qu'elle n'exigeait pas un département distinct. Elle était principalement confiée aux soins du secrétaire de la guerre.

Quand les lois nécessaires eurent été votées, le président fut appelé à choisir les personnes convenables pour les diverses charges. Pour les départements exécutifs, cette mesure était d'une grande importance; car les secrétaires avaient non seulement à remplir les devoirs qui leur étaient assignés par la constitution et par les lois, ils devaient encore former le cabinet du président ou le conseil d'État. C'était donc de la sagesse de ses choix qu'allaient dépendre en grande partie la réputation et le succès de son administration. La session du Congrès avait duré si longtemps qu'il avait été à même d'envisager ce sujet sous toutes ses faces, et de se décider avec réflexion. Une longue expérience des affaires publiques, une haute position politique et des talents reconnus désignaient Thomas Jefferson comme un homme éminemment propre à diriger le département d'État. Il était au moment de revenir de France, où il avait succédé au doc-

Digitized by Google

teur Franklin comme ministre plénipotentiaire, et où il s'était conduit de manière à faire honneur à son pays et à lui-même. Alexandre Hamilton fut mis à la tête de la trésorerie. Ses talents transcendants, son intégrité, sa fermeté et son patriotisme étaient bien connus de Washington, après une longue expérience et une connaissance familière pendant la révolution ; et ces qualités n'étaient guère moins connues ni moins appréciées par ses compatriotes en général. Dans la convention, Hamilton avait désapprouvé et combattu quelques-uns des principaux articles de la constitution : et il n'en mérite que plus d'éloges, car, lorsque cet acte eut obtenu la majorité, et qu'on eut reconnu que c'était ce qu'on pouvait espérer de mieux dans les circonstances, il renonça à ses goûts, se réunit cordialement aux partisans de la constitution, et mit pour elle dans la balance tout le poids de sa puissante éloquence et de sa forte argumentation, tant dans les débats publics que dans ses écrits. Henri Knox conserva l'emploi de secrétaire de la guerre, qu'il avait occupé sous la confédération. Washington l'estimait comme officier, comme homme et comme ami ; la sûreté de ses principes et ses services publics lui avaient attiré la confiance générale. Le poste de procureur général fut donné à Edmond Randolph, qui s'était distingué soit par ses succès dans le barreau, soit par la manière dont il avait rempli la place de gouverneur de la Virginie, et qui était un des principaux membres de la convention qui avait fait la constitution. Tels furent les chefs des départements exécutifs, et la composition du conseil dans lequel le président devait surtout chercher des conseils et un appui.

La constitution avait stipulé qu'il y aurait une cour suprême et des cours inférieures que le Congrès établirait pour administrer la justice et veiller à l'exécution des lois relatives aux affaires nationales. En organisant le système judiciaire, on décida que la cour suprême se composerait d'un grand juge et de cinq juges adjoints, et qu'il y aurait des cours de district avec un juge dans

chaque État. Un juge adjoint et un juge de district constituaient une cour de circuit. L'opinion qu'avait Washington de l'importance de la cour suprême est exprimée avec force dans ces paroles: « Profondément convaincu que l'administration de la justice est la plus ferme colonne d'un bon gouvernement, j'ai considéré la première organisation du département judiciaire comme une chose extrêmement essentielle pour le bonheur du pays et la stabilité de son système politique. Le choix des hommes les plus propres à interpréter les lois et à rendre la justice a donc été constamment l'objet de ma vive sollicitude. » Et ailleurs, en apprenant à M. Jay qu'il avait été nommé grand juge: « Je suis bien certain que l'amour que vous portez à votre pays et le désir que vous avez de contribuer au bonheur général ne permettront pas que vous hésitiez un moment à déployer avec activité les talents, les connaissances et l'intégrité qui sont si nécessaires à la tête de ce département, que l'on doit considérer comme la clé de voûte de notre édifice politique. » Il regarda toujours le département de la justice comme une des branches les plus importantes du gouvernement, et qui réclamait la plus haute considération; dans la nomination des juges de la cour suprême et de ceux des cours de district, il chercha avec un soin extrême à assurer au gouvernement les services des hommes éminents par leurs connaissances judiciaires, leurs talents, leur mérite personnel et leur expérience. En plaçant John Jay à la tête de la cour suprême, il consulta à la fois le bien public, la dignité de la cour et ses sentiments personnels. Il n'y avait dans la nation aucun homme qui inspirât plus de confiance, tant sous le rapport de son habileté que sous celui de ses connaissances en législation; aucun n'était plus apprécié, en raison des services qu'il avait rendus à son pays, ni plus estimé pour ses vertus privées. Le choix de ses collègues fut aussi heureux, et la cour obtint une considération et une autorité conformes au rang qui lui avait été conféré par la constitution.

Aucun des devoirs du président ne lui causa plus d'anxiété que la distribution des emplois qui étaient à sa disposition. D'innombrables demandes vinrent fondre sur lui, même avant qu'il eût quitté Mount-Vernon; plusieurs lui étaient adressées par ses amis personnels; d'autres étaient appuyées par leurs recommandations, et elles ne cessèrent pas tant qu'il resta quelques vacances. Il s'était cependant imposé, dès le principe, une règle dont il ne s'écarta jamais: il ne donnait aucune assurance ni aucun encouragement aux postulants, en général. Il leur répondait à tous poliment, mais il déclarait qu'il avait résolu de suspendre sa décision jusqu'à ce que le temps de faire les nominations fût arrivé, et de choisir alors sans préférence et sans faveur les hommes qui, suivant son opinion, seraient les plus capables de remplir fidèlement et avec talent les emplois qu'on leur confierait. Ses sentiments et ses motifs à cet égard sont développés dans une lettre adressée à une personne qui avait recommandé quelqu'un pour un emploi:

« Dès le moment où la nécessité est devenue plus apparente, et pour ainsi dire inévitable, lui disait-il, j'ai prévu avec un cœur plein d'angoisses les dix mille inquiétudes, difficultés et embarras auxquels je serais encore exposé vers le soir d'une vie déjà presque entièrement consumée dans les soucis publics. Parmi toutes ces anxiétés, je ne vous cacherai pas que je n'en ai pas prévu de plus grandes que celles que devaient probablement entraîner les demandes de nominations aux différents emplois créés sous le nouveau gouvernement, et je ne vous cacherai pas non plus que mes craintes n'ont déjà été que trop bien justifiées. Il se passe à peine un jour sans qu'il arrive des demandes d'une espèce ou d'une autre; à tel point que, si je n'avais pas adopté dès l'origine quelques principes généraux, j'aurais déjà été entièrement absorbé par cette seule occupation. Dans l'État actuel des choses, j'ai trouvé le nombre des réponses que j'ai été obligé de faire moi-même un fardeau presque insupportable pour moi.

« Les points sur lesquels toutes ces réponses se sont accordées en substance sont, que s'il arrivait que je fusse encore chargé d'un emploi public, je voudrais y entrer sans avoir aucun engagement d'aucun genre qu'autant que je connais mon propre cœur, je ne me laisserais jamais influencer dans les nominations par des motifs empruntés à quelques liens de famille ou d'amitié; et que, d'un autre côté, selon mon opinion, on devait surtout considérer trois choses, savoir: la capacité des personnes pour occuper les emplois, les droits comparatifs acquis par les services anciens et les malheurs éprouvés au service du pays, enfin une répartition de nominations aussi juste que possible entre les individus appartenant aux différents États de l'Union. Sans des précautions de ce genre, je voyais clairement les jalousies sans fin, et peut-être les conséquences fatales auxquelles un gouvernement, dont la solidité dépend entièrement de la bienveillance du peuple, serait certainement exposé dans les premiers temps de son existence. Je pensais, de plus, que quelque résultat que ma conduite pût avoir en plaisant ou déplaisant dans le moment présent à quelques individus, une juste sollicitude pour ma propre réputation, non moins qu'un saint respect pour les intérêts de la communauté, exigeaient impérieusement que je conservasse une liberté entière, tant que je serais en charge, afin de pouvoir agir d'après la seule considération de la justice et du bien public. »

Il se conforma à ces déclarations dans la pratique, agissant dans chaque cas particulier avec une parfaite indépendance, regardant d'abord aux intérêts nationaux, ensuite aux meilleurs moyens de les soutenir, et n'admettant, entre des candidats dont les prétentions étaient égales sous d'autre rapports, aucun autre motif de préférence que d'anciens travaux ou d'anciens sacrifices pour le service du pays.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Son voyage dans les États de l'Est. — Lettre de madame Washington. — Système pour fonder les dettes publiques. — Lieu désigné d'un commun accord comme siége permanent du gouvernement. — Le président visite Rhode-Island et Mount-Vernon. — Relations étrangères des États-Unis. — France, Angleterre, Espagne. — Guerre indienne. — Politique de Washington à l'égard des Indiens. — Le congrès se réunit à Philadelphie. — Une banque nationale établie. — Taxe sur les liqueurs distillées. — Tournée du président dans les États du Sud. — Bill de répartition. — Partis et leurs causes — Dissensions entre le secrétaire d'État et le secrétaire du trésor. — Tentatives de Washington pour les réconcilier.

Depuis quelque temps le président avait eu l'intention de profiter de l'intervalle des sessions du Congrès pour faire une tournée dans les États de l'Est, afin de rétablir sa santé et d'examiner en même temps l'état du peuple et les dispositions générales des esprits relativement à la nouvelle forme de gouvernement. Il se promettait aussi beaucoup de plaisir d'un voyage qui le ramènerait sur le théâtre de sa première campagne militaire comme commandant en chef, et lui ferait retrouver les compagnons d'armes qui avaient partagé ses travaux, et soutenu son ardeur dans des temps de danger et d'abattement. Il quitta New-York, vers le milieu d'octobre, accompagné de ses deux secrétaires, M. Lear et M. Jackson.

Digitized by Google

Son absence dura un mois. Il voyagea dans sa voiture, et, passant par New-Haven, Hartford, Worcester, Boston, Salem et Newburyport, il alla jusqu'à Portsmouth, dans le New-Hampshire, il revint par un autre chemin, traversa l'intérieur du pays jusqu'à Hartford, et de là à New-York.

Tel était l'enthousiasme que toutes les classes de la nation éprouvaient alors pour Washington, enthousiasme inspiré par ses vertus et par sa renommée, qu'il lui était impossible de faire un mouvement dans aucune direction sans attirer autour de lui des milliers de spectateurs avides de repaître leurs yeux de la vue de sa personne, de le saluer par des acclamations de joie, et de lui donner des témoignages de leur respect et de leur vénération. Les hommes, les femmes, les enfants, une foule de personnes de tout rang, de tout âge et de tous les états, accouraient des lieux rapprochés et éloignés, et se réunissaient aux embranchements des routes et dans les autres endroits publics où l'on savait qu'il devait passer. Des escortes militaires l'accompagnaient dans le chemin et dans les principales villes. Il était reçu et fêté par les autorités civiles, et sans cesse appelé à répondre à des adresses des corporations, des sociétés religieuses et des institutions littéraires.

Ce voyage fut satisfaisant pour lui sous tous les rapports. Non seulement il reçut partout des preuves du vif attachement du peuple, mais il put se convaincre aussi de la prospérité croissante du pays, et de la faveur que la constitution et l'administration du gouvernement acquéraient dans l'opinion publique. Il fut heureux de voir que les effets de la guerre avaient presque disparu, qu'on se livrait avec ardeur à l'agriculture, que les moissons étaient abondantes, que le nombre des manufactures augmentait, que les villes prospéraient, et que le commerce devenait tous les jours plus actif et plus avantageux. L'état de la société, le progrès des améliorations, le succès des entreprises industrielles, tout donnait des

gages d'ordre, de paix et de contentement, qui promettaient un heureux avenir.

Le terme de l'ajournement du Congrès étant arrivé, les deux Chambres se réunirent de nouveau dans la première semaine de janvier. Le président se rendit dans la chambre du Sénat, et prononça son discours à l'ouverture de la session. Tel fut l'usage pendant l'administration de Washington; on le changea ensuite, et le président ne communiqua plus avec le Congrès que par des messages écrits. C'était aussi la marche suivie par Washington, excepté au commencement des sessions; alors seulement il s'adressait en personne aux deux chambres. Ces adresses étaient appelées *Discours*, et les autres communications se nommaient *Messages*. Après avoir félicité le Congrès de l'état prospère du pays, et de la faveur avec laquelle on avait reçu les décisions précédentes de cette assemblée, il lui recommanda divers sujets comme dignes de fixer son attention, en particulier, l'établissement de moyens généraux de défense, des lois pour la naturalisation des étrangers, l'introduction d'un système uniforme de monnaies, de poids et mesures, l'encouragement à donner à l'agriculture, au commerce, aux manufactures, aux sciences et à la littérature, et un plan efficace pour soutenir le crédit public.

C'est aux difficultés de ce dernier sujet que l'on peut rapporter la première origine de la constitution, et il avait déjà attiré l'attention de la législature nationale. La session précédente avait nécessairement été employée à faire des lois pour mettre le nouveau gouvernement en activité; mais peu de jours avant sa clôture, la chambre des représentants avait pris une résolution déclarant que l'établissement d'un fonds suffisant pour soutenir le crédit public était indispensable pour l'honneur national et la prospérité du pays; et le secrétaire du trésor avait reçu l'ordre de préparer un plan à cet effet, et de le présenter à la chambre dans la session suivante. La dette nationale devait principalement son origine à la révolution. Elle

était de deux sortes: la dette étrangère et la dette domestique. La dette étrangère se montait à environ douze millions de dollars, et était due à la France, aux Hollandais, et pour une très faible portion à l'Espagne. La dette domestique, contractée envers des individus dans les États-Unis, pour des prêts faits au gouvernement et pour des subsides fournis aux troupes, était d'à peu près quarante-deux millions. Ces dettes avaient été contractées par le Congrès, et elles étaient reconnues comme charges nationales. Il y avait une autre espèce de dettes, qui montaient, par aperçu, à environ vingt-cinq millions de dollars, et qui n'étaient pas sur le même pied. Les États avaient construit des ouvrages de défense dans leurs limites respectives; ils avaient avancé la solde et des primes aux troupes continentales et à la milice, et avaient fourni des provisions, des habillements et des munitions de guerre. Le secrétaire proposa que toutes les dettes domestiques, en y comprenant celles des États particuliers, fussent consolidées, et que la nation devînt responsable du tout jusqu'à paiement intégral.

Le rapport était très bien rédigé, fort clair, fort étendu; il donnait une idée complète du sujet et renfermait des arguments d'une grande force en faveur du plan proposé. Quant à la dette étrangère, personne ne mettait en doute que l'on dût la payer suivant la lettre stricte des contracts; mais, relativement aux dettes domestiques, il existait une différence d'opinion. Le secrétaire tâcha de prouver que l'on ne devait pas admettre de distinction; que les dépenses avaient été faites pour des objets nationaux, et que, suivant l'équité, la foi publique était solennellement engagée à les rembourser. Cette obligation devenait encore plus forte, si l'on considérait qu'elles étaient « le prix de la liberté, » prix sans lequel la nation elle-même n'aurait jamais pu conquérir une existence indépendante. Il soutint que cette mesure était aussi évidemment politique que juste; que le crédit public était essentiel au maintien d'un gouvernement, quelle

que fût sa forme, et que le crédit ne pouvait s'établir que par la bonne foi dans toutes les transactions, et par l'honorable acquittement de tous les engagements. Qui voudrait avoir confiance en un gouvernement qui aurait refusé de payer ses dettes, ou respecter une nation qui aurait montré du mépris pour les principes sur lesquels repose toute société bien ordonnée?

Lorsque ce rapport fut examiné dans le Congrès, il donna lieu à de longs et vifs débats. Les adversaires du plan ne manquèrent pas de raisons plausibles. Quant à la dette contractée par le Congrès, on disait que l'on ne pouvait convenablement lui appliquer les maximes ordinaires. Les preuves de cette dette consistaient en papier-monnaie et en certificats, que la nécessité avait forcé les créanciers de prendre, puisqu'il n'y avait ni or ni argent. Dans bien des cas, le papier avait passé dans plusieurs mains, et était tombé bien au dessous de sa valeur nominale. Les premiers créanciers et les détenteurs subséquents avaient donc subi des pertes proportionnées à l'échelle de dépréciation. Il s'ensuivait que la proposition de se charger de la dette totale, telle qu'elle était constatée sur le papier, et de la payer aux détenteurs actuels, n'était pas équitable, puisque ces derniers l'avaient achetée à un prix inférieur, et n'avaient nul droit d'être dédommagés des pertes des détenteurs précédents.

M. Madison proposa une distinction d'après laquelle on paierait une certaine portion aux acquéreurs, et l'on remettrait le reste aux premiers créanciers. Cette mesure fut combattue comme injuste et impraticable. D'après la forme et la teneur des certificats, la dette devait être payable au premier créancier ou au porteur; c'est à ces conditions que ces titres avaient été vendus, et les vendeurs avaient abandonné tous leurs droits aux acheteurs, moyennant ce qu'ils regardaient comme un équivalent. Lorsque l'on avait fait les transferts, il avait été entendu par les deux parties qu'elles traitaient d'après ce principe, et que l'acquéreur courait le risque de l'éventua-

lité du paiement. Il était clair aussi que cette distinction serait impraticable, et que l'on ne pourrait agir en ce sens que dans certaines limites et d'une manière partielle, puisqu'il serait impossible de constater et d'examiner les nombreux transferts des premiers créanciers, et qu'alors même on n'aurait pas pourvu au dédommagement que les détenteurs intermédiaires auraient eu le droit de réclamer, à cause de ce qu'ils avaient perdu par suite de la dépréciation graduelle. Après un long débat dans la chambre des représentants, ce projet fut rejeté.

Les dettes des États venaient ensuite, et la proposition de s'en charger produisit encore de plus grandes divisions et de plus vifs débats dans le Congrès; elle amena aussi de violentes discussions au dehors. Elle mit en mouvement tous les préjugés de localité et toutes ces orgueilleuses doctrines des droits d'État et de la souveraineté d'État, qui avaient été une si grande pierre d'achoppement dans la voie de l'union et de la concorde, depuis le commencement de la révolution. Les dettes des divers États se montaient à des sommes très inégales. Cela conduisit à la recherche des services que chacun d'eux avait rendus, et amena des comparaisons fâcheuses. Le projet fut combattu comme inconstitutionnel et injuste. Le Congrès, disait-on, n'avait pas le droit d'imposer ce fardeau à la nation. Un tel exercice de pouvoir était d'ailleurs un empiétement sur la souveraineté des États, tendait à diminuer leur importance et menait à une consolidation destructive du système républicain. Chaque État était responsable des dettes qu'il avait contractées, et il n'y avait aucune raison d'imposer les États qui devaient peu, pour payer une partie de la dette considérable des autres.

On répondait à ces arguments que les dépenses, ayant toutes été faites pour la cause commune de la nation, elles devaient strictement être soumises au contrôle légitime du Congrès; et que, de plus, comme la constitution avait transmis à la législature nationale tout pouvoir pour le-

ver des fonds sur les droits d'importation et sur les ventes des terres publiques, qui formaient les principales sources de revenus, il était juste que les dettes fussent payées sur ces fonds. D'ailleurs, les États ne pourraient les payer que par des droits d'accise ou des impositions directes qui seraient odieuses aux peuples et difficiles à lever. En tout cas il y aurait de longs retards, et beaucoup d'incertitude quant au résultat. Les créanciers avaient le droit de réclamer un paiement plus prompt et une meilleure garantie de la part de la nation.

Le plan du secrétaire pour fonder toutes les dettes domestiques passa enfin, à une petite majorité, dans les deux chambres du Congrès. Relativement aux dettes d'État, cependant, la première proposition fut modifiée. La somme spéciale de vingt-un millions et demi de dollars fut assignée, et distribuée entre les États dans une proportion réglée d'après le montant des dettes de chacun d'eux. On vota un acte par lequel la totalité de la dette domestique fut reconnue comme un prêt fait à la nation. On la déclara rachetable à diverses époques et à divers taux d'intérêt.

Un des principaux arguments pour fonder la dette, outre celui de l'équité de cette mesure, fut l'avantage qu'on en tirerait comme d'un capital actif pour des usages immédiats. Soutenus par le crédit de la nation, portant intérêt et rachetables à certaines époques, les effets publics donnés par le gouvernement devaient avoir une valeur permanente sur le marché, servir ainsi d'aiguillon à l'esprit d'entreprise, et augmenter la prospérité du pays dans son agriculture, ses manufactures et son commerce. Tout ce que l'on espérait du système de consolidation de la dette, sous ces divers rapports, se réalisa. Cependant sous le point de vue politique, il eut une fâcheuse influence. Il augmenta les divisions qui existaient entre les différents partis, produisit de l'irritation et excita des animosités. On ne pouvait espérer que les adversaires de ce plan, qui formaient une minorité nombreuse, changeasssent prom-

ptement d'opinion après la vigoureuse opposition qu'ils avaient manifestée, et cessassent de s'y montrer hostiles. Le président n'exprima aucune opinion sur ce sujet, tant que l'affaire fut soumise aux débats du Congrès; mais il approuvait l'acte qui voulait que l'on fondât la dette publique, et était sans aucun doute, par conviction, un partisan décidé de la mesure.

Un autre point important, sur lequel le Congrès avait été longtemps divisé sous l'ancienne confédération, fut réglé dans le cours de cette session. Par l'effet des intérêts de localité et d'autres considérations, il était fort difficile de s'accorder sur le lieu où devait être le siége permanent du gouvernement. On décida enfin qu'on le transporterait pour dix ans à Philadelphie, et qu'ensuite on l'établirait dans une ville que l'on bâtirait sur le Potomac. La position fut finalement choisie dans la partie du pays qui a depuis été appelée le district de Colombia; le territoire fut arpenté, le plan de la ville fut tracé, et les édifices furent commencés sous la direction de Washington, cette charge appartenant au président. Pendant trois ou quatre ans, il s'occupa beaucoup de cette affaire; conformément aux lois, il nomma des commissaires pour la diriger, entretint avec eux une volumineuse correspondance, leur donna des instructions personnelles, et exigea d'eux des rapports exacts sur tout ce qui se faisait.

Rhode-Island ayant adopté la constitution et étant entré dans l'Union, le président alla visiter cet État immédiatement après la session du Congrès. Lors de sa tournée dans l'Est, il avait évité d'aller à Rhode-Island, parce que cet État ne s'était pas encore rattaché à l'Union sous le nouveau gouvernement.

Une autre maladie grave et une application constante aux affaires avaient beaucoup altéré sa santé, et il se décida à profiter de l'intervalle des sessions du Congrès pour déposer, pendant un peu de temps, le fardeau des soucis publics, et pour chercher le repos et la distraction dans sa paisible retraite de Mount-Vernon. Il retournait tou-

jours avec délices dans ce lieu qui lui était alors doublement cher; car il lui promettait du repos après ses travaux, du relâche à son esprit fatigué et à son corps affaibli, et quelques jours de loisir pour parcourir ses fermes à cheval, pour visiter ses jardins, ses vergers et ses champs, et pour s'assurer du succès de ses opérations agricoles.

Les relations étrangères des États-Unis, au commencement du nouveau gouvernement, n'étaient pas compliquées; elles étaient cependant assez épineuses. On était en bonne intelligence avec la France, les traités d'alliance et de commerce avant été scrupuleusement exécutés des deux côtés; mais les désordres de la révolution française éclatèrent bientôt et produisirent des divisions, de l'éloignement et du trouble.

Il existait avec Maroc une espèce de traité irrégulier, et Washington écrivit deux lettres à l'empereur, qui avait reçu des vaisseaux américains dans ses ports et avait promis son appui pour leur concilier la bienveillance des puissances barbaresques. Cette promesse demeura sans effet. Les Algériens avaient pris des vaisseaux qui appartenaient à des citoyens des États-Unis, et ils retinrent les officiers et les matelots dans l'esclavage pendant plusieurs années.

Le gouvernement se trouvait dans une position plus délicate à l'égard de l'Angleterre que de toutes les autres puissances. Les anciennes haines et les ressentiments de la guerre ne s'effaçaient qu'avec lenteur. Toutes les tentatives qu'on avait faites pour établir un traité de commerce entre les deux pays avaient échoué. Le cabinet britannique, ne croyant pas probablement à la stabilité de l'Union, sous l'ancienne confédération, ne s'était pas montré disposé à conclure un traité de ce genre, et n'avait jamais envoyé un ministre aux États-Unis. Les postes militaires sur les frontières n'avaient pas été abandonnés, ainsi que cela avait été stipulé dans le traité de paix. La raison que l'on donnait, savoir que quelques-uns des États avaient refusé de payer les sommes dues à des sujets an-

glais, ce qu'ils étaient également obligés de faire par le traité, était plausible et peut-être bien fondée. Le Congrès n'avait qu'un pouvoir limité pour imposer l'exécution des traités; et, dans cette position, il était naturel que les autres nations se montrassent peu empressées à les conclure. Cet état de choses ayant été changé par la constitution, le président Washington pensa qu'il était désirable de s'assurer des vues et des intentions du gouvernement britannique, relativement à l'observation du traité de paix et aux relations ultérieures. Pour atteindre ce but, il chargea M. Governor Morris d'avoir des conversations avec les ministres anglais, en qualité d'agent particulier, trouvant très important, comme il le disait, d'éviter toute erreur dans le système de politique que l'on suivrait à l'égard de la Grande-Bretagne.

Les affaires avec l'Espagne se présentaient sous un aspect encore moins favorable. Au commencement de la révolution, Sa Majesté catholique, cédant aux sollicitations de la France, avait paru soutenir la cause américaine; mais elle changea bientôt d'idée, et refusa de se joindre à la France pour reconnaître l'indépendance des États-Unis, même lorsqu'elle eut déclaré la guerre à l'Angleterre, et donné à contre-cœur sa sanction au traité de paix. Elle craignait, non sans raison, l'effet que l'exemple des républicains du Nord pourrait produire sur ses colonies dans l'Amérique du Sud. On avait soutenu une négociation aussi lente qu'inutile jusqu'à l'époque où Washington avait été élu président, mais on n'avait fait aucun progrès sensible. Les Florides et la Louisiane appartenaient à l'Espagne. La navigation du Mississipi était le grand point en discussion. C'était une chose essentielle pour les planteurs de l'Ouest, et elle le devenait tous les jours davantage par suite de l'accroissement rapide de la population. L'Espagne persistait à refuser aux citoyens des États-Unis d'Amérique tout droit et tout privilége par rapport à cette navigation. Il y avait divers motifs politiques pour ce refus; mais le plus sérieux était proba-

blement un espoir secret que les habitants de l'Ouest, fatigués de ces obstacles apportés à leur commerce, et mécontents du gouvernement national, qui ne les surmontait pas, se sépareraient tôt ou tard de l'Union, et formeraient une république séparée qui tomberait facilement sous l'influence de l'Espagne.

D'autres circonstances, nées des relations avec l'Angleterre et l'Espagne, étaient encore fort nuisibles aux intérêts du pays. Pendant la guerre, les Indiens des frontières des États-Unis s'étaient alliés presque partout avec les ennemis. Quand la paix se fit, elle les trouva dans leur attitude d'hostilité. On avait excité leurs dispositions farouches, vindicatives, avides de meurtre et de pillage; on laissa aux États-Unis le soin de les apaiser et de les ramener comme ils le pourraient. Dans tous les cas, cette tâche aurait été pénible; mais on s'aperçut bientôt que la difficulté était augmentée par une influence étrangère qui entretenait leur inimitié, et les poussait à des actes de violence. Des agents anglais et des marchands établis sur la frontière du Nord fournissaient aux Indiens des armes, des munitions et des habillements. Dans la Floride, les Espagnols tâchaient de gagner les Creeks et les autres Indiens du midi, et de les animer contre leurs voisins blancs. Ces actes n'étaient pas reconnus, et peut-être même pas autorisés par les gouvernements anglais et espagnol; mais ils n'étaient certainement pas réprimés, et ils se renouvelèrent longtemps après que l'on eut fait de vives représentations à ce sujet.

Le résultat de ces menées fut une guerre longue et dispendieuse. La politique de Washington envers les Indiens avait toujours été humaine et pacifique. Il les regardait comme des enfants que l'on devait traiter avec tendresse et indulgence. Il cherchait à les attirer par de bons procédés et à acquérir leurs terres par des achats et des paiements ponctuels, à faire des traités avec eux à des conditions équitables et réciproquement avantageuses, et à tenir strictement toutes les promesses qu'on

leur avait faites. Sous ces rapports, il pensa toujours que les tribus indiennes avaient le même rang et les mêmes droits que les nations civilisées. Mais, quelles qu'en pussent être les causes, on ne pouvait tolérer leur manque de foi, leurs ravages et leurs meurtres. Après avoir échoué dans toutes ses tentatives de pacification, Washington fut convaincu que la guerre était la seule alternative qui restât. Elle dura quatre ou cinq ans; il y eut beaucoup de vicissitudes, de malheurs et de désastres; on eut à déplorer les défaites de Harmer et de Saint-Clair, des campagnes malheureuses, beaucoup de sang répandu et d'argent perdu; le général Wayne la termina enfin par une bataille, et ensuite par un traité de paix. Cette guerre continua pendant une grande partie de l'administration de Washington. Ce fut pour lui une source de regrets et de chagrins; il déplorait tout à la fois sa cause, c'est-à-dire la nécessité de soumettre par la force la turbulence d'une race d'hommes ignorante et abusée, et les grandes charges que l'entretien d'une armée imposait à la nation.

Le Congrès commença sa troisième session à Philadelphie, et le président revint de Mount-Vernon dans cette ville où il résida ensuite jusqu'à l'expiration de sa charge. Les débats de cette époque ne furent pas moins violents ni moins empreints des haines de partis que ceux de la session précédente. Deux mesures importantes furent présentées, discutées et adoptées: une banque nationale et une taxe sur les liqueurs fortes distillées dans les États-Unis.

Le secrétaire du trésor avait précédemment recommandé l'établissement d'une banque nationale, comme très utile pour l'administration des finances du pays, et pour faciliter les opérations propres à soutenir le crédit public. Il appela alors l'attention du Congrès sur ce sujet par un rapport spécial, dans lequel ses vues étaient exposées avec toute la clarté et toute la force d'argumentation qui caractérisaient tout ce qui sortait de sa plume.

Ce projet rencontra une forte opposition. Il fut principalement attaqué comme inconstitutionnel. On parla beaucoup des pouvoirs exprès, occasionnels et implicites, conférés au Congrès par la constitution; et l'on reconnut qu'aucun de ces pouvoirs séparés, ni même ensemble, n'autorisait l'incorporation d'une banque. La convenance politique de cette mesure fut mise en question, et l'on nia l'utilité du système des banques. On répondait à cela que toute forme de gouvernement devait nécessairement posséder les pouvoirs occasionnels dont elle avait besoin pour exercer les pouvoirs positifs et reconnus, et pour employer dans ce dessein tous les moyens ordinaires; on ajoutait qu'en interprétant la constitution d'après ce principe fondamental, elle comprenait certainement les moyens fournis par une banque; presque toutes les nations commerçantes y avaient eu recours, et les avantages en avaient été prouvés par une longue expérience. Ces arguments étaient métaphysiques et faibles des deux côtés; et, dans le fait, quand on veut essayer de définir l'intention ou le sens d'un acte écrit, sur des points dont il ne parle pas, on doit nécessairement se laisser aller à des abstractions peu propres à éclairer la discussion ou à convaincre. Il semblerait qu'en pratique on ne peut appliquer d'autre règle d'interprétation que d'examiner si la mesure que l'on propose doit contribuer au bien public, et si elle ne viole pas quelque pouvoir défini. La lutte se termina par l'établissement d'une banque avec un capital de dix millions de dollars, dont huit devaient être fournis par des particuliers, et le reste par le gouvernement.

Le cabinet fut divisé à ce sujet. Jefferson et Randolph étaient opposés à la banque qu'ils trouvaient inconstitutionnelle; Hamilton et Knox avaient une opinion contraire. Le président leur demanda à tous un exposé de leurs raisons par écrit, et l'on prétend qu'il réfléchit profondément, et délibéra encore plus longtemps qu'à l'ordinaire, avant d'apposer sa signature à cet acte.

Par la taxe sur les liqueurs distillées, on voulait se procurer un fonds pour payer l'intérêt d'une portion de la dette domestique. On disait que les droits d'importation étaient aussi élevés qu'ils pouvaient l'être sans nuire au commerce, et peut-être au revenu, en offrant un appât à la contrebande; et, comme une nouvelle taxe devait porter sur quelque chose, le secrétaire du trésor pensa que l'on ne pouvait frapper aucun article de consommation plus convenablement que les liqueurs fortes distillées dans le pays. La taxe fut combattue comme impolitique et inégale dans son application. Elle fut flétrie comme une accise odieuse, hostile à la liberté, dont la perception soulèverait le peuple et amènerait des fraudes et peut-être de la résistance. Elle était inégale, parce que la distillation se faisait surtout dans l'Ouest et dans quelques petits districts des autres parties de l'Union. Cet argument était plus spécieux que solide, puisque les consommateurs devaient réellement payer la taxe; mais il fut soutenu avec violence par quelques représentants. Le bill passa, et fut plus remarquable par ses conséquences que par son caractère particulier comme acte législatif, sous quelque point de vue qu'on le considère.

Le président avait résolu d'employer la première vacance du Congrès à faire une tournée dans les États du Sud. Il partit vers le milieu de mars, et fut trois mois absent; il fit alors un voyage de dix-huit cent quatre-vingt-sept milles avec les mêmes chevaux. Il passa par Richmond, Wilmington et Charlestown, et s'avança jusqu'à Savannah; puis de là, il revint par Augusta, Columbia, et par l'intérieur de la Caroline du Nord et de la Virginie. Avant de partir de chez lui il avait constaté avec grand soin les distances qui séparaient un lieu d'un autre, et avait fixé le jour précis de son arrivée dans chacun de ces endroits et la longueur du séjour qu'il y ferait. Il n'éprouva pas un seul accident, et les calculs avaient été faits avec tant d'exactitude et de méthode, que son premier plan fut exécuté dans tous ses détails, si ce n'est

qu'il resta dans un endroit un jour de plus qu'il n'avait compté le faire, et un jour de moins dans un autre. Il reçut partout les mêmes preuves de respect et d'attachement qu'on lui avait données pendant ses voyages dans les États du centre et de l'est.

Les principales lois qui furent votées dans la session suivante se rapportaient à la répartition des représentants, à l'établissement d'un système uniforme de milice et à l'accroissement de l'armée. La constitution avait ordonné que le nombre des représentants dans la législature nationale serait proportionné, pour les divers États, à leur population, mais que le nombre complet des représentants ne surpasserait pas un représentant par trente mille habitants. Quand le nouveau bill de nomination fut proposé, on trouva que l'on ne pouvait adopter aucune base qui ne laissât de fortes fractions à quelques-uns des États. Par exemple, si on prenait le terme de trente mille, il pouvait y avoir dans quelques États un surplus non représenté de quinze ou vingt mille habitants, plus ou moins. Pour obvier à ce défaut, on présenta et on vota un bill qui prit pour base le nombre de trente mille. Le montant total de la population fut divisé par ce terme, et l'on trouva qu'il devait y avoir cent vingt-un représentants. Mais ce nombre comprenait la somme de toutes les fractions; et lorsqu'on eut attribué à chaque État un représentant par trente mille habitants, la nomination des autres membres, qui devaient compléter le nombre total de cent vingt-un, fut répartie entre les États dans lesquels les fractions étaient les plus fortes. Le président décida que ce bill n'était pas conforme à la constitution, et qu'il était évident que le rapport devait s'appliquer aux États inviduellement, et non au montant total de la population du pays en général. Il renvoya donc le bill au Congrès, en déclarant les raisons qui l'empêchaient d'y apposer sa signature. On rédigea et on approuva un nouveau bill qui fixait le terme à trente-trois mille, et rejetait les fractions.

Ce sujet tirait son importance de l'esprit de parti et des jalousies de localité qui se montrèrent dans la discussion. Plusieurs membres soutinrent vigoureusement une représentation aussi nombreuse que possible, pensant que les droits des États seraient mieux garantis, et qu'on mettrait ainsi un frein au trop grand accroissement du pouvoir exécutif. Le bill pour l'augmentation de l'armée fut combattu d'après les mêmes principes. On prétendit qu'il étendrait le patronage exécutif, qui pourrait finir par être contraire à la liberté et entraîner un plus grand mal que la guerre contre les Indiens, pour laquelle on aurait besoin de l'armée.

Il devint, en effet, évident d'après plusieurs indices, tant dans le Congrès qu'au dehors, que les avocats des différentes mesures se formaient promptement en deux partis distincts: d'un côté, l'administration et ses amis, de l'autre, ses adversaires. En premier lieu, ceux qui s'étaient opposés à la constitution se livrèrent naturellement à tous leurs préjugés contre elle, quand elle fut mise en pratique et se montrèrent prêts à blâmer toutes les mesures par lesquelles on tendait à ce but. De plus, tous ceux qui avaient veillé avec sollicitude sur les droits des États, et qui les croyaient en danger, étaient disposés à voir l'accomplissement de leurs prédictions dans les actes du gouvernement central, quelle qu'en fût l'administration. Si nous ajoutons à cela la pente des sentiments personnels, l'influence des passions, une liberté illimitée de langage et la tendance de toute opposition à produire une opposition nouvelle, nous aurons là des matériaux bien abondants pour créer des partis et bien des aliments pour les entretenir. Et comme les partis gagnent de la force par l'union, il fut facile à ces éléments d'abord discordants de s'assimiler par degrés. Nous n'avons nul besoin pour expliquer cela d'élever des soupçons sur les motifs d'aucun individu ou d'aucune classe d'hommes. On doit présumer qu'à cette époque de notre existence politique, il y avait des deux côtés autant de patriotisme et de sin-

cérité que dans aucune autre période. Il est vrai que quand un homme s'abandonne à un parti, il est porté à oublier son pays. Cependant, dans toutes les sociétés libres il doit y avoir des partis, et tout homme doit appartenir à l'un ou à l'autre, de sorte que ses motifs doivent être appréciés par sa conduite et par son caractère, plutôt que par le parti qu'il embrasse. La nécessité des partis n'est pas identique avec leur abus. La première est la sauvegarde de la liberté, l'autre en est le fléau. Si un peuple veut jouir de la liberté, il doit être assez éclairé pour apercevoir et assez vertueux pour corriger l'abus des partis.

Mais ce n'est pas ici le lieu de rechercher l'origine ou les principes des deux grands partis qui commencèrent à cette époque à diviser le pays, et qui ont toujours continué depuis, avec les modifications que les événements et les circonstances ont amenées; il nous suffira de dire que Washington vit ces divisions avec un profond regret et en redouta les effets. Profondément convaincu qu'il agissait dans le seul but d'administrer les affaires publiques selon les intérêts réels du peuple et pour son bonheur, il fut mortifié de voir que ses efforts étaient contrariés à chaque pas par des discordes de partis, et par des inimitiés personnelles parmi ceux qui dirigeaient l'opinion publique par leur position et par leurs talents, et sur l'appui desquels il avait compté. Ces dissensions ne se manifestèrent pas seulement dans le Congrès; elles se glissèrent dans le cabinet, en troublèrent l'harmonie et y partagèrent les avis.

Le président avait depuis quelque temps aperçu une différence marquée d'opinion entre le secrétaire d'État et le secrétaire du trésor, sur quelques-unes des mesures les plus importantes de l'administration. Les causes en étaient profondément enracinées. Hamilton pensait que la constitution donnait des pouvoirs insuffisants au gouvernement central, et croyait que sa faiblesse était son plus grand défaut. Il avait donc l'idée que l'on ne pou-

vait espérer de succès qu'en le constituant et en l'administrant de manière à donner au pouvoir exécutif le plus de force possible. Les sentiments de Jefferson et ses craintes se dirigeaient d'un tout autre côté. Il lui semblait que le chef avait trop de pouvoir, que l'exercice de l'autorité exécutive devait être restreint, et que les droits des États et la liberté du peuple étaient en danger. Le système de consolidation de la dette, la reconnaissance des dettes d'État, la banque et la taxe sur les liqueurs distillées dans l'intérieur étaient des actes entièrement opposés à ses principes.

Ces mesures avaient été suggérées par Hamilton, et formaient les traits caractéristiques de l'administration. L'habileté avec laquelle elles avaient été conçues et leur succès contribuèrent à augmenter la considération publique de leur auteur, ce qui, pour ne dire rien de plus, ne devait pas être agréable à son collègue, surtout lorsqu'il regardait déjà ces mesures comme fâcheuses et dangereuses par elles-mêmes; on ne pouvait donc espérer que les deux secrétaires fussent d'accord pour trouver les moyens de les exécuter. On doit dire ici néanmoins que Jefferson remplissait les devoirs de sa charge à l'entière satisfaction du président. Quoiqu'il ne partageât pas l'opinion de la majorité du cabinet, il ne se laissait pas influencer par ses vues particulières dans sa conduite comme membre de ce conseil, ou comme fonctionnaire occupant une place importante dans le gouvernement. On ne pouvait peut-être rien exiger de plus de lui, dans les circonstances où il se trouvait placé; cependant en ce qui regardait le succès de l'administration, un devoir accompli avec répugnance était loin d'être la même chose que l'appui cordial et énergique d'un collaborateur zélé. Sous tous les rapports, ces dissensions étaient donc fâcheuses; elles causaient de grands embarras au président, et nuisaient au bien public.

La profonde anxiété qu'il éprouva à cette occasion, son ardent désir de guérir cette plaie, et les moyens qu'il em-

ploya pour y réussir paraîtront clairement dans l'extrait suivant d'une lettre qu'il écrivit à Jefferson.

« Combien il est fâcheux et déplorable que, tandis que nous sommes assaillis de tous côtés par des ennemis déclarés et par des amis insidieux, des dissensions intestines viennent encore ronger et détruire le principe vital du gouvernement. Cette dernière circonstance est, à mes yeux, encore plus grave, plus alarmante et plus affligeante que la première; si l'on n'apporte mutuellement plus de charité pour les opinions et les actes les uns des autres dans les affaires de gouvernement, ou si l'on ne trouve pas quelque criterium plus infaillible que ceux que l'on possède, et d'après lequel on puisse juger la vérité des opinions spéculatives, avant qu'elles aient subi l'épreuve de l'expérience, je crois qu'il sera difficile et peut-être impossible de tenir les rênes du gouvernement, ou de maintenir ensemble toutes ses parties; car si, au lieu de pousser la machine de l'épaule, quand des mesures sont arrêtées, l'un tire d'un côté et l'autre de l'autre, avant que l'utilité de la mesure soit convenablement éprouvée, elle doit inévitablement être brisée; et le plus bel avenir de bonheur et de prospérité qui se soit jamais présenté, suivant moi, à l'homme, sera peut-être perdu pour toujours.

« Mon plus vif désir et ma plus chère espérance est donc qu'au lieu de soupçons offensants et d'accusations irritantes, il y ait de tous côtés une généreuse confiance, un support mutuel et de patientes concessions : avec de tels sentiments les affaires marcheront facilement, et la prospérité sera, s'il est possible, encore plus grande. Avec d'autres dispositions il y aura beaucoup de frottements; les rouages du gouvernement s'entraveront les uns les autres; nos ennemis triompheront, et en jetant leur poids dans la balance du côté des mécontents, ils entraîneront peut-être la ruine du bel édifice que nous avons élevé.

« Je n'ai pas intention d'appliquer cet avis ou ces observations à aucune personne, ni à aucun caractère en par-

tieulier. Je les ai adressés, dans des termes généraux et semblables, aux autres membres du gouvernement; car les dissensions qui sont provenues de la différence des opinions, ainsi que les attaques que l'on a dirigées contre presque toutes les mesures du gouvernement, et contre la plupart des agents du pouvoir exécutif, ont rempli depuis longtemps mon esprit des sentiments les plus pénibles, et ne peuvent manquer, suivant moi, d'avoir de funestes conséquences dans l'intérieur et à l'étranger. »

Il écrivit aussi à Hamilton presque à la même époque, et à peu près dans les mêmes termes, et il ajouta: « Des différences dans les opinions politiques sont inévitables, et, jusqu'à un certain point, elles sont peut-être nécessaires; mais on doit extrêmement regretter, d'un côté, que les affaires ne puissent pas être discutées avec modération, et que de l'autre l'on ne puisse pas obéir aux décisions prises sans attaquer, d'une manière inconvenante, les motifs qui les ont amenées; ce regret devient presque un chagrin, quand on voit que des hommes de talent, des patriotes zélés, qui ont en vue le même but général, et qui sont tous dirigés par des intentions droites dans les démarches qu'ils font pour l'atteindre, ne mettent pas plus de charité dans les jugements qu'ils portent mutuellement sur leurs opinions et leurs actions. Quand les choses en viennent à ce point, on peut naturellement conclure que les deux partis ont tendu la corde au-delà de ce qu'elle peut supporter, et qu'un juste milieu est le meilleur parti à prendre, jusqu'à ce que l'expérience ait indiqué d'une manière positive quelle est la bonne voie, ou jusqu'à ce qu'il y ait (ce qu'on ne doit pas attendre, parce que cela est refusé aux mortels) quelque règle infaillible d'après laquelle on puisse juger d'avance des événements. »

Dans une autre lettre à Jefferson, après avoir encore recommandé la condescendance mutuelle et un esprit de conciliation, il ajoute: « Cette conduite produirait l'har-

monie et tout le bien qu'elle entraîne à sa suite, dans nos conseils publics. Le contraire amènera inévitablement la confusion et des inconvénients graves; et pourquoi cela? parce que tous les hommes ne peuvent penser de même, mais qu'ils sont portés à prendre des moyens différents pour atteindre les mêmes buts. Car je vous déclarerai franchement et solennellement que je crois que les vues que vous avez tous les deux sont pures, que vous avez de bonnes intentions, et que l'expérience seule peut décider des avantages respectifs des mesures qui font le sujet de la dispute. Pourquoi donc, lorsque l'on trouve, dans les deux partis divisés par les questions qui ont causé ces agitations, quelques-uns des meilleurs citoyens des États-Unis, des hommes éclairés, des patriotes constants et éprouvés, dont les opinions et les actions sont marquées au coin de la pureté, pourquoi, dis-je, l'un ou l'autre de vous tiendrait-il avec assez de tenacité à ses idées pour ne faire aucune concession à celles de son antagoniste? Je pourrais, et j'étais en effet sur le point d'en dire davantage sur cet intéressant sujet; mais je m'en abstiendrai, au moins quant à présent, et je me contenterai d'exprimer le vœu que la coupe qui nous a été présentée ne soit pas violemment écartée de nos lèvres par une triste discordance dans l'action, lorsque je suis persuadé qu'il n'y a aucune discordance dans vos vues. J'ai une grande et sincère estime, et beaucoup d'attachement et de considération pour vous deux, et je désire ardemment que l'on trouve quelque ligne sur laquelle vous puissiez tous deux marcher. »

Malheureusement on ne trouva jamais cette ligne. Les deux secrétaires continuèrent à s'éloigner l'un de l'autre dans leur marche politique et leurs sentiments privés; et leurs divisions se changèrent enfin en une inimitié personnelle, que les conseils de leurs amis ne purent modifier, et que le temps ne put déraciner. Washington déplora d'autant plus ce malheur, qu'il avait, suivant sa

propre déclaration, et d'après tous ses rapports avec ces hommes distingués, un attachement sincère pour tous deux, et une grande confiance dans leurs intentions patriotiques; il prévoyait d'ailleurs les fatales conséquences qui résulteraient d'un dissentiment prononcé entre des hommes qui, par leurs talents et leur considération, exerçaient une si puissante influence sur la volonté publique.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Washington est nommé président pour un second terme. — Il prête le serment de sa charge. — Relations entre les États-Unis et la France. — Opinions du cabinet. — Proclamation de neutralité. — Divisions et agitations des partis. — Genet reçu comme ministre de France. — Sociétés démocratiques. — Opinion de Washington sur ces sociétés et au sujet des instructions données aux représentants. — Relations avec l'Angleterre. — Ordres donnés par le ministère britannique en violation des droits des neutres. — Réunion du Congrès. — Le président recommande des mesures de défense. — Caractère de Washington par M. Fox. — Lettre de lord Erskine. — Affaires commerciales de M. Madison. — M. Jay nommé envoyé extraordinaire pour négocier un traité avec l'Angleterre. — Préparatifs militaires. — Insurrection en Pensylvanie. — Mesures adoptées par le président pour la réprimer. — Plan pour racheter la dette publique.

Lorsque le terme de la présidence, tel qu'il était prescrit par la constitution, tira à sa fin, on sentit et on exprima beaucoup d'anxieté, car on ne savait si Washington voudrait encore recevoir les suffrages du peuple. La répugnance avec laquelle il avait consenti à sa première élection avait été si forte qu'on craignit de ne pouvoir obtenir de lui qu'il restât plus longtemps chargé des affaires publiques. Ses amis des différentes parties du pays lui écrivirent de bonne heure à ce sujet, le pressant de ne pas se décider trop promptement, et de

Digitized by Google

consentir, si cela était possible, à une seconde élection. Trois membres du cabinet, Jefferson, Hamilton et Randolph lui adressèrent chacun de longues lettres, qui lui démontraient qu'il était de la plus grande importance, pour sa propre réputation et pour les intérêts publics, que, dans ce moment-là du moins, il ne se retirât pas.

Chacun de ces membres du gouvernement traça un tableau de l'état du pays, de ses espérances futures et de la position des partis; et quoiqu'ils différassent radicalement d'opinion sur quelques-unes des principales mesures de l'administration, ils s'accordaient tous dans l'opinion que le caractère, l'influence et la main ferme de Washington étaient nécessaires pour assurer la stabilité du gouvernement, peut-être même pour préserver la nation de l'anarchie. Leur langage est très fort, et montre avec quel intérêt et quelle anxieté les hommes de tous les partis considéraient la crise dans laquelle le pays se trouvait alors.

« La confiance de toute l'Union, dit Jefferson, se concentre en vous. Vous voir au gouvernail sera plus qu'une réponse à tous les arguments que l'on pourra employer pour alarmer le peuple et le pousser, dans quelque partie du pays que ce soit, à la violence ou à la séparation. Le Nord et le Midi se tiendront ensemble, s'ils peuvent se tenir à vous; et si le premier des correctifs que nous tentons, celui d'une représentation nombreuse, échoue dans son effet, votre présence donnera le temps d'en essayer d'autres qui ne soient pas incompatibles avec l'union et la paix des États. Je sais parfaitement que vous gémissez sous le poids de votre position actuelle, et que vous soupirez avec ardeur après la retraite de la vie privée. Mais il y a quelquefois des caractères éminents sur lesquels la société a des droits si forts que ces droits doivent l'emporter sur la prédilection de l'individu pour un certain genre de bonheur, et l'obligent à se contenter de celui que donnent les bénédictions présentes et futures de l'humanité. Telle me paraît être votre condi-

tion et la loi que la Providence vous a imposée en formant votre caractère, et en disposant les événements sur lesquels il devait agir; c'est à des motifs tels que ceux-ci, et non à des anxiétés personnelles, que ce soient les miennes ou celles d'autrui, car nous n'avons aucun droit de vous demander des sacrifices, que j'en appelle de votre première détermination, et que je vous conjure d'y réfléchir de nouveau, puisque l'aspect des choses est changé. Si une honnête majorité résulte de la nouvelle et nombreuse représentation, si ceux dont elle peut gêner les principes ou les intérêts donnent leur acquiescement, vos vœux de retraite pourront s'accomplir aussitôt que ce résultat sera évident, sans attendre la fin de la seconde période de quatre ans. Une ou deux sessions détermineront la crise; et je ne puis me défendre d'espérer que vous pourrez vous résoudre à ajouter encore une ou deux années au grand nombre de celles que vous avez déjà sacrifiées au bien de l'humanité. »

Hamilton s'exprima dans des termes aussi forts et aussi décidés : « Il est clair, lui écrivait-il, que si vous continuez à occuper votre charge, on ne doit appréhender aucun malheur réel; que, si vous quittez, il y a beaucoup à craindre. Les mêmes motifs qui vous ont engagé à accepter dans l'origine doivent encore vous décider à rester à votre poste jusqu'à ce que les affaires aient pris une tournure plus décidée; il aurait vraiment mieux valu, pour votre réputation, que vous n'eussiez jamais consenti à vous mettre en avant, que de laisser maintenant les affaires à moitié faites et en danger de ruine; s'il survenait des orages, on vous accuserait d'avoir manqué de prévoyance ou de fermeté; enfin, sous les rapports publics et personnels, d'après les considérations de patriotisme et de prudence, la route qui vous est évidemment tracée est d'obéir une seconde fois à la voix de votre pays. Je prie Dieu que, ainsi que j'en ai la confiance, vous vous décidiez à faire encore le sacrifice de votre tranquillité et de votre bonheur au bien public. »

Randolph parla avec la même insistance: « Il n'est pas besoin de rien ajouter aux matières inflammables, écrivait-il, que l'on a déjà rassemblées; mais de quelle manière effrayante le mal s'augmenterait, si la violence, que tient en suspens une adhésion universelle à vos prétentions, était tout à coup déchaînée par votre renonciation? La constitution n'aurait jamais été adoptée si l'on n'avait su que vous l'aviez sanctionnée, et si l'on n'avait pensé que vous étiez disposé à la mettre à exécution. Elle est à l'état d'épreuve. Les combats les plus redoutables sont passés, mais les délibérations publiques ont besoin d'une stabilité que vous seul pouvez leur donner. Vous vous êtes laissé aller à céder lorsque la voix de votre pays vous a appelé à l'administration. S'il s'élevait une guerre civile, vous ne pourriez pas rester dans vos foyers. Combien il est plus facile de disperser les factions qui se précipitent vers cette catastrophe, que de les subjuguer quand elles auront pris les armes! C'est l'opinion arrêtée du monde que vous ne devez laisser rien d'incomplet. »

Des sentiments de ce genre, exprimés par des conseillers intimes, dont les opinions politiques étaient, comme il le savait bien, très opposées entre elles, ne pouvaient manquer de faire sur lui une profonde impression, d'autant plus qu'on lui écrivait dans le même sens de tous côtés. Il paraît qu'il avait résolu, à une certaine époque, de suivre son penchant et de se retirer à la fin de sa première présidence. Ce qui le prouve évidemment, c'est qu'il avait préparé une adresse d'adieu au peuple pour le moment où il quitterait sa charge. Mais il ne fit jamais de déclaration publique à cet effet, et finalement il fut choisi pour une seconde période de quatre années par les suffrages unanimes des électeurs. Le 4 mars 1793, il prêta son serment dans la chambre du sénat, en présence des membres du cabinet, des divers officiers publics, des ministres étrangers et de toutes les personnes que la salle put admettre.

Outre la guerre indienne, les luttes des partis et les autres embarras intérieurs qui gênaient l'administration, les relations extérieures des États-Unis devenaient tous les jours plus délicates et plus pénibles. Le président venait à peine d'entrer de nouveau en charge, lorsque l'on apprit que la France avait déclaré la guerre à l'Angleterre et à la Hollande. La révolution française, dans ses premiers périodes, avait été saluée, par presque tous les habitants des États-Unis, comme un événement heureux qui promettait les plus beaux résultats pour la cause de la liberté et le bien de l'humanité. Tel devait être naturellement le premier mouvement d'un peuple qui venait de soutenir une lutte semblable, et qui avait été encouragé et soutenu par les vœux et les secours de la nation française. Washington partagea ce sentiment général.

Les actes sanguinaires qui suivirent et les dispositions féroces manifestées par les chefs ne laissèrent que bien peu d'espérance; cependant il existait encore plusieurs causes qui portaient bien des personnes à s'attacher aux intérêts de la France et à approuver la révolution, bien qu'elles eussent en horreur les moyens que l'on employait pour l'accomplir. Elle était considérée comme une guerre des opprimés contre les oppresseurs, dans laquelle la justice établissait ses droits et tirait de la servitude des victimes qui avaient été, pendant si longtemps, opprimées sous le joug de l'esclavage et châtiées par la verge du despotisme. On croyait voir commencer une ère nouvelle dans laquelle la liberté marcherait de conquêtes en conquêtes, renversant les forteresses de la tyrannie et élevant sur leurs ruines des temples à la Paix et à la Concorde. Les esprits ardents se laissaient facilement captiver par cette illusion, surtout lorsqu'elle s'accordait avec leurs opinions sur d'autres sujets. Ces impressions tiraient aussi une nouvelle force des préventions contre l'Angleterre, qui étaient anciennes et profondément enracinées, et que la conduite du cabinet britannique, depuis la paix, n'avait pas contribué à détruire.

Governor Morris avait été envoyé en France comme ministre plénipotentiaire des États-Unis. Des relations amicales avaient été entretenues entre les deux pays sur la base des traités d'alliance et de commerce; mais, après la chute du roi, et au milieu des déchirements qui suivirent cet événement, la position du ministre fut embarrassante. L'opinion de Washington, et elle était partagée par son cabinet, était que toute nation a le droit de se gouverner comme elle l'entend, et que les autres peuples sont obligés de reconnaître et de respecter l'autorité existante, quelque forme qu'elle puisse prendre. M. Morris reçut des instructions conformes à ces vues. Mais, pendant quelque temps, la difficulté fut de reconnaître s'il existait réellement un gouvernement qui fût appuyé sur la volonté de la nation. Sa prudence, à cet égard, et le soin qu'il prit de ne pas compromettre témérairement son pays, donnèrent de l'ombrage aux hommes qui semblaient gouverner ou plutôt aux chefs des diverses factions, qui se plaignirent et exprimèrent beaucoup de mécontentement de ce que les États-Unis montraient si peu de sympathie pour leurs anciens amis et alliés, pour les défenseurs de la liberté et des droits de l'homme. Tel était l'état des choses quand la guerre fut déclarée contre l'Angleterre.

On vit bientôt que cet état des affaires aurait une influence directe sur les relations extérieures des États-Unis, et que la plus grande circonspection était nécessaire pour empêcher que le pays ne se brouillât avec les puissances belligérantes, particulièrement avec l'Angleterre et la France. Le président se trouvait à Mount-Vernon lorsqu'il reçut les premières nouvelles de la déclaration de guerre, et il écrivit immédiatement au secrétaire d'État pour lui faire connaître la résolution qu'il avait prise de maintenir une stricte neutralité entre les puissances ennemies. On disait qu'il y avait dans les ports des vaisseaux déjà désignés comme corsaires; il ordonna que l'on prît, sans aucun retard, les mesures convenables pour arrêter toute démarche de ce genre.

A son retour à Philadelphie, il convoqua le cabinet, en soumettant à chaque membre une série de questions qu'il le pria d'examiner avant la séance du conseil. Ces questions étaient en substance, s'il fallait faire une proclamation de neutralité; si l'on devait recevoir un ministre de la république française, et, dans ce cas, si on devait l'admettre d'une manière absolue ou avec des restrictions; si, dans l'état actuel de la France, les États-Unis étaient obligés, par la bonne foi, d'exécuter les traités qui existaient entre les deux nations, ou si on devait les suspendre jusqu'à ce que le gouvernement fût établi; enfin si la garantie insérée dans le traité d'alliance était applicable à une guerre défensive seulement, ou à une guerre défensive ou offensive. Ces points touchaient à des considérations très importantes. Si le traité était obligatoire, dans le cas d'une guerre offensive, on ne pouvait pas se placer dans un état de neutralité vis-à-vis de la France; et s'il n'était applicable qu'à une guerre défensive seulement, il restait encore à résoudre une question très complexe, savoir si, du côté de la France, la guerre était offensive ou défensive, ou si elle était d'un caractère mixte et équivoque, et jusqu'à quel point on devait appliquer la garantie dans de semblables circonstances.

Le cabinet décida unanimement que l'on devait publier une proclamation, « qui interdit aux citoyens des États-Unis de prendre aucune part aux hostilités sur mer, soit avec, soit contre les puissances belligérantes; qui les empêchât de porter à l'une ou l'autre de ces puissances aucun des articles qui sont déclarés contrebande d'après les usages modernes des nations, et qui leur défendit toute démarche et tout acte incompatibles avec les devoirs d'une nation amie de celles qui sont en guerre. » On décida aussi, avec la même unanimité, qu'il fallait recevoir un ministre de la république française. Quant à l'idée de qualifier sa réception, les membres du cabinet furent partagés dans leurs opinions: Jefferson et Randolph se montrant opposés à toute qualification qui fe-

rait entendre que les relations entre les deux pays eussent changé, Hamilton et Knox approuvant, au contraire, cette mesure, parce qu'ils croyaient qu'il n'y avait, en réalité, point de gouvernement fixe en France, et qu'ils craignaient que la reconnaissance de l'autorité, qui existait alors, n'entraînât les États-Unis dans des difficultés avec cette nation et avec d'autres puissances.

Quant à la question de garantie, les deux premiers pensèrent qu'il n'était pas nécessaire d'en venir à aucune décision formelle, et les deux derniers soutinrent que le traité d'alliance était simplement défensif, et que la garantie ne pouvait s'appliquer à une guerre qui avait été commencée par la France. Le président demanda à chaque membre du conseil de lui donner ses opinions et ses raisons par écrit; et, après les avoir mûrement pesées, il décida qu'un ministre serait reçu sur le même pied qu'auparavant, et que les clauses des traités conserveraient toute leur force; il renvoya la question de garantie à un examen ultérieur, qu'éclairerait une connaissance plus parfaite de l'état et de l'avenir de la France.

La proclamation de neutralité fut signée le 22 avril et immédiatement publiée. Soit par son caractère, soit par ses conséquences, cette mesure fut une des plus importantes de toutes celles de l'administration de Washington. Elle fut la base d'un système qui a été rigoureusement suivi, et d'après lequel ont été réglées depuis nos relations avec les nations étrangères. C'était, en effet, la seule marche qui pût empêcher les États-Unis d'être entraînés dans le tourbillon des guerres européennes, qui continuèrent si longtemps, et furent si violentes et si acharnées. La sagesse et les bons effets de cette mesure sont si évidents aujourd'hui, lorsqu'on envisage avec calme les événements passés, qu'on est étonné de l'opposition qu'elle excita et des querelles qu'elle alluma, même après avoir fait la part des passions et des préventions qui avaient amené tant de discordes et de déchirements.

Il en fut pourtant ainsi; cet acte, qui émanait des motifs les plus purs, et qui, fondé sur les principes de justice les plus clairs, était destiné à maintenir la nation en paix et à augmenter sa prospérité, fut représenté comme une mesure qui avait pour but de plaire à un parti, et l'on s'en fit un point de ralliement pour attaquer l'administration et embarrasser sa marche. Il fut dénoncé comme une violation du traité avec la France et comme une preuve d'inimitié contre ce pays et de partialité pour l'Angleterre. En un mot, cet acte devint la ligne de démarcation entre les deux grands partis qui avaient grandi depuis l'époque où la constitution avait été adoptée, et qui s'étaient consolidés sous le nom de partis fédéral et démocratique, le premier appuyant l'administration et le second luttant contre elle. Les affaires étrangères furent mêlées à la politique intérieure; les amis de la neutralité furent stigmatisés comme partisans de l'Angleterre, et ceux-ci accusèrent, à leur tour, leurs adversaires d'être dévoués à la France, d'approuver les horreurs de la révolution et de s'efforcer de pousser le pays à entreprendre une guerre dans laquelle il n'y avait rien à gagner et beaucoup à perdre. C'est ainsi que chaque parti travaillait à entretenir la flamme en lui fournissant des aliments.

Washington put rester, pendant quelque temps, étranger à la lutte; son nom, vénéré du peuple, protégé par l'affection publique, et également au dessus du reproche et du soupçon, était un but trop élevé pour les traits de la malveillance. Mais on était arrivé à une crise dans laquelle la sainteté de la vertu et les services d'une vie consacrée au bien public ne pouvaient le préserver plus longtemps des attaques et de l'animosité des partis. Les ennemis de l'administration sentirent que toute tentative pour exécuter leurs plans serait vaine s'ils ne réussissaient, avant tout, à affaiblir son influence en diminuant sa popularité. La tâche était difficile et repoussante; on peut raisonnablement présumer que ce fut une prétendue nécessité poli-

tique, plutôt qu'un mouvement spontané de leur cœur, qui les engagea à entreprendre une œuvre si ingrate. Ce plan fut suivi avec persévérance et quelquefois avec une aigreur que la meilleure des causes n'aurait guère pu justifier, mais, bien que ces menées pussent troubler le repos et entraver les mesures du président, elles ne purent ni ébranler sa fermeté, ni le détourner du projet arrêté qu'il avait formé de sacrifier toute autre considération aux intérêts de son pays.

Au milieu de cette fermentation, M. Genet arriva aux États-Unis comme ministre de France. Il débarqua à Charlestown dans la Caroline du Sud, et, traversant le pays, il se rendit de là à Philadelphie. Il fut reçu partout avec tant d'enthousiasme, et avec des témoignages si extraordinaires de considération, qu'il se laissa aller à croire que la grande masse du peuple américain embrassait de cœur la cause de la révolution française, et était prête à se réunir aux citoyens de la nouvelle république pour porter la bannière de la liberté et de l'égalité jusqu'aux extrémités de la terre. Enhardi par ces démonstrations, et poussé par son caractère ardent, le citoyen-ministre, comme on l'appelait, entra de suite dans une voie aussi inexcusable qu'extraordinaire. Avant même de quitter Charlestown, il donna des ordres pour équiper et armer dans ce port des vaisseaux qui devaient croiser comme corsaires, et commettre des hostilités contre le commerce des nations qui étaient alors en paix avec les États-Unis. Malgré cet acte présomptueux et téméraire, qui était connu avant son arrivée à Philadelphie, il fut reçu par le président avec cordialité et avec tout le respect dû au représentant d'une puissance étrangère.

Genet déclara que son gouvernement était très attaché aux États-Unis, et n'avait nul désir de les entraîner dans la guerre; mais ses instructions secrètes, qu'il publia ensuite, étaient très différentes, et prouvaient bien clairement que les desseins de ses maîtres étaient opposés aux déclarations de leur ministre. Et en effet, sa conduite,

depuis le commencement jusqu'à la fin, n'eut d'autre but que de pousser les États-Unis à un conflit immédiat avec toutes les puissances qui étaient en guerre avec la France. Les corsaires, munis de son autorisation, vinrent dans les ports américains avec leurs prises. Cet acte amena des remontrances et une demande de restitution de la part du ministre anglais. La question fut soumise, comme de raison, au cabinet; relativement à la légalité des prises, il n'y eut qu'une opinion : il fut décidé que, puisque chaque nation avait une juridiction exclusive dans l'intérieur de son propre territoire, l'acte d'équiper des vaisseaux armés sous l'autorité d'une puissance étrangère était un empiétement sur la souveraineté nationale, et une violation des droits des neutres, violation que le gouvernement était tenu d'empêcher.

On fit en conséquence une déclaration qui portait qu'aucun corsaire, armé de cette manière, ne trouverait asile dans les ports des États-Unis; et on ordonna aux officiers des douanes d'exercer une vigilance active, et de désigner tous les bâtiments qui contreviendraient aux lois de la neutralité. La question de restitution touchait à des points difficiles de droit maritime, et les opinions variaient sur ce sujet; cependant on décida unanimement que les premiers propriétaires pouvaient justement réclamer des indemnités, et que si les effets dont on s'était emparé n'étaient pas restitués par ceux qui avaient fait les prises, leur valeur devait être payée par le gouvernement.

Le ministre français protesta contre ces décisions, se fâcha, s'emporta. Il écrivit des lettres offensantes au secrétaire d'État, et sembla oublier également la dignité de sa position et son caractère comme homme. Il continua encore à encourager le départ de bâtiments armés et qui sortaient des ports américains sous le pavillon français; la fermeté du pouvoir exécutif réprima cette effronterie. On prit des mesures pour empêcher par la force le départ de ces vaisseaux. La fureur du ministre s'accrut par les obstacles qu'il rencontra; déçu dans tous ses projets,

il eut recours à des menaces, accusa le président d'avoir usurpé les pouvoirs du Congrès, et fit plus qu'insinuer qu'il en appellerait au peuple pour le redressement de ses griefs. Cette insulte, aggravée par sa conduite précédente, ne pouvait être tolérée, ni passée sous silence. Il était en effet évident que l'on ne pouvait rien espérer des relations que l'on aurait à l'avenir avec un homme si déraisonnable. On fit un récit de tout ce qui s'était passé, et on l'envoya au gouvernement français, en demandant le rappel de ce ministre. On ne peut guère trouver, dans l'histoire de la diplomatie, aucun chapitre plus remarquable que celui que fourniraient les archives de cette mission de Genet; c'est un exemple frappant de l'extravagance à laquelle un homme, respectable par ses talents et son caractère privé, peut être entraîné par la frénésie politique.

On peut ranger au nombre des pernicieux effets de l'ambassade de Genet l'établissement, dans différentes parties du pays, de quelques associations désignées sous le nom de Sociétés démocratiques, et formées sur le modèle des clubs jacobins en France. La première société de cette espèce fut instituée à Philadelphie, sous la direction de Genet lui-même; d'autres suivirent bientôt cet exemple. Washington décrit ainsi leur but et leur influence:

« Ces sociétés, dit-il, ont été instituées par des hommes artificieux et mal intentionnés. Je ne doute pas que plusieurs de leurs membres ne veuillent le bien, mais ils connaissent peu le véritable but des associations. Leurs fondateurs ont surtout cherché à semer des germes de méfiance et de soupçon envers le gouvernement, en détruisant toute confiance en son administration. Ces germes ont poussé et fleuri depuis; et ces faits sont évidents pour tous ceux qui connaissent le caractère des chefs, et qui ont suivi avec soin leurs manœuvres.

« Peut-il y avoir rien de plus absurde, rien de plus arrogant ou de plus pernicieux pour la paix de la société, que l'établissement de certains corps qui se constituent

eux-mêmes en censeurs permanents, et qui, à l'ombre de la nuit, forment un conclave, dans lequel on attaque des actes du Congrès, actes discutés, de la manière la plus attentive et la plus solennelle, par les représentants du peuple, choisis pour cette intention expresse, qui apportent avec eux, des diverses parties de l'Union, les idées de leurs constituants, et qui s'efforcent, autant que la nature des choses peut le permettre, de faire passer *leur volonté* dans les lois pour le gouvernement de toute la communauté? Dans ces circonstances, n'est-il pas absurde, dis-je, de voir un corps *permanent*, qui s'est constitué lui-même (car personne ne nie le droit qu'a le peuple de s'assembler, de temps en temps, pour adresser des pétitions, ou pour faire des remontrances sur un acte quelconque de la législature), déclarer qu'*un acte* est inconstitutionnel, qu'un *autre acte* doit amener bien des malheurs, et que tous ceux qui votent d'une manière opposée aux dogmes de la coterie sont poussés par des motifs intéressés ou par une influence étrangère, et sont même des traîtres envers leur pays? Un tel excès d'arrogance et de présomption peut-il faire supposer des motifs louables, surtout quand nous voyons la même classe d'hommes s'efforcer de détruire toute confiance dans l'administration, en accusant tous ses actes, sans savoir quels sont les principes ou les renseignements qui la dirigent? »

Washington avait énoncé les mêmes opinions quelques années auparavant, à une époque où l'on avait l'usage en Virginie de former des sociétés pour discuter des sujets politiques, pour examiner les mesures publiques, et pour donner des instructions aux délégués à la législature. Il désapprouva fortement ces sociétés dans des lettres adressées à un de ses neveux qui appartenait à l'une d'elles. Jamais il ne se montra favorable aux mandats impératifs donnés par les électeurs, pensant que le représentant, qui connaît, comme de raison, les sentiments de ses constituants, au milieu desquels il vit, doit conserver la liberté d'agir selon le jugement qu'il porte, après avoir été éclairé

par les raisonnements et par la sagesse d'une assemblée délibérante.

Les relations avec l'Angleterre étaient encore plus agitées que celles que l'on avait avec la France. On avait commencé à établir des rapports diplomatiques, au moment où la constitution avait été adoptée. M. Hammond résidait à Philadelphie comme ministre du gouvernement britannique, et M. Thomas Pinckney représentait les États-Unis comme ministre plénipotentiaire à la cour de Saint-James. Cependant on n'avait fait aucun progrès dans la négociation d'un traité de commerce, et on n'avait pas réussi à écarter les diverses causes de plaintes. La liste des griefs avait plutôt augmenté que diminué. Les postes des frontières étaient encore occupés, contrairement au traité de paix, et les querelles avec les Indiens continuaient. Les officiers anglais avaient visité des vaisseaux et pressé des matelots dans les limites de la juridiction reconnue des États-Unis, et les corsaires des Bermudes avaient commis des brigandages sur les bâtiments américains, non seulement avec impunité, mais avec la sanction publique de la cour de l'amirauté dans ces îles.

Dans le but de nuire à la France, en interceptant ses approvisionnements, le cabinet britannique rendit deux ordonnances, dont l'une parut en juin et l'autre en novembre, et qui s'attaquaient surtout au commerce américain. Par la première, on recommanda aux croiseurs anglais d'arrêter tous les vaisseaux chargés de blé, de fleur de farine, ou de farine, qui se dirigeaient sur les ports français, et de les envoyer à quelque port convenable, où l'on pût acheter les cargaisons pour le compte du gouvernement de Sa Majesté. Par la seconde, on enjoignait aux vaisseaux de guerre et aux corsaires de retenir les bâtiments chargés des produits des colonies appartenant à la France, ou de provisions destinées à ces colonies, et de les soumettre à une adjudication légale dans les cours anglaises de l'amirauté. Ces ordres furent regardés comme une violation directe et flagrante des

droits des neutres, et le gouvernement américain fit des remontrances contre des mesures qu'il déclara injustes dans leur principe et funestes dans leurs effets.

Lorsque le Congrès s'assembla, l'état des affaires étrangères et intérieures fut clairement exposé dans le discours du président, et dans un message séparé auquel il avait joint plusieurs documents. Ces pièces contenaient les motifs de la marche qu'il avait suivie à l'égard des puissances étrangères, et ses idées sur de nouveaux actes législatifs destinés à protéger les droits des citoyens américains, et à soutenir la dignité du pays. Tout en cherchant la paix et en recommandant l'observation fidèle de tous les devoirs envers les autres, Washington invitait cette assemblée à prendre de promptes mesures, non seulement pour la défense du pays, mais pour faire valoir de justes réclamations. « Un rang est dû aux États-Unis parmi les nations, dit-il, et il sera refusé, sinon absolument perdu pour nous, si nous avons une réputation de faiblesse. Si nous désirons éviter l'insulte, nous devons être en état de la repousser. Si nous voulons assurer la paix, qui est un des instruments les plus puissants de notre prospérité, il faut que l'on sache que nous sommes en tous temps prêts à la guerre. » Ces communications furent bien reçues par les deux chambres. Les deux partis du Congrès trouvaient en effet tant à condamner dans la conduite des puissances belligérantes envers les neutres qu'ils parurent un moment oublier sur ce point leurs dissensions; et quoique la proclamation de neutralité continuât à être un texte de déclamation et d'injures de la part des hommes de parti violents et des presses hostiles à l'administration, cette mesure ne rencontra aucun signe de désapprobation dans le Congrès.

Vers le commencement de la session, le secrétaire d'État fit un rapport important sur les relations commerciales des États-Unis avec les autres nations; il parla particulièrement de leurs priviléges et de leurs restrictions, et des moyens d'améliorer le commerce et la navigation. Ce

rapport était rédigé avec talent et avec soin; il était étendu, et donnait le tableau du commerce des États-Unis avec les principaux pays de l'Europe.

Deux méthodes furent proposées par le secrétaire d'État, pour modifier ou pour écarter les restrictions: on pouvait, premièrement, faire des arrangements à l'amiable avec les puissances étrangères; secondement, on pouvait les combattre par des actes de représailles votés par la législature. Il dit qu'il préférait le premier moyen s'il était praticable, et fit connaître les motifs de son opinion. La question de la navigation fut aussi discutée, et on recommanda un système de défense maritime.

Peu de temps après avoir fait ce rapport, M. Jefferson quitta la charge de secrétaire d'État, conformément à un avertissement qu'il avait donné quelques mois auparavant. Le président avait obtenu de lui, en apparence contre sa propre inclination, qu'il restât en place jusqu'à la fin de l'année. Edmund Randolph lui succéda, et fut remplacé comme procureur-général par William Bradford, de Pensylvanie.

Le rapport du secrétaire donna naissance aux célèbres résolutions commerciales de M. Madison, qui furent longtemps discutées dans la chambre des représentants, avec un degré de chaleur, et même d'âpreté, que l'on n'avait point surpassé depuis l'adoption du système de fondation de la dette. Ces résolutions embrassaient les principes généraux du rapport; mais elles tendaient à établir, entre les relations commerciales avec les puissances étrangères, une distinction que les deux partis du Congrès envisageaient sous des points de vue bien différents. Elles imposaient des restrictions et des droits additionnels sur les produits manufacturés et sur la navigation des nations qui n'avaient point de traités commerciaux avec les États-Unis, et accordaient une réduction de droits sur le tonnage des bâtiments appartenant aux nations avec lesquelles existaient de semblables traités. Les amis de l'administration virent, ou crurent voir dans ce projet

des sentiments hostiles à l'égard de l'Angleterre, et une faveur injuste envers la France, que la politique ne justifiait pas, et que la neutralité ne devait pas permettre; l'autre parti pensait, au contraire, que cette mesure était équitable en elle-même, et qu'elle était absolument nécessaire pour protéger le commerce du pays contre des agressions insultantes et contre le pillage. Le plan de M. Madison fut modifié dans la discussion; mais une résolution qui conservait le principe des restrictions commerciales passa enfin dans la chambre des représentants: elle fut rejetée dans le sénat par le vote décisif du vice-président.

Pendant que ces discussions étaient soutenues avec beaucoup de chaleur dans le Congrès, le président eut recours à une mesure qui exerça beaucoup d'influence sur les résultats. Les avis reçus du ministre américain à Londres donnèrent lieu de penser que le cabinet britannique était disposé à régler à l'amiable les différends qui existaient entre les deux pays; en tous cas, les indices étaient tels que Washington, ferme dans son projet de neutralité et de paix, résolut d'en faire l'épreuve. En conséquence, le 16 avril, il présenta M. Jay au sénat, comme envoyé extraordinaire à la cour de la Grande-Bretagne. « Mon but, dit-il dans une lettre au secrétaire d'État, est de prévenir une guerre, si l'on peut obtenir justice en représentant avec force et exactitude les griefs et les offenses de divers genres que ce pays a reçus de la Grande-Bretagne; de nous mettre dans un état complet de défense militaire, et de pourvoir, à tout événement, à l'exécution des mesures qui semblent maintenant près d'être adoptées par le Congrès, si la négociation ne réussit pas dans un espace de temps raisonnable. » La nomination de M. Jay fut confirmée dans le sénat par une majorité de plus de deux tiers; mais elle fut vivement combattue par les principaux membres du parti démocratique, spécialement par M. Monroe, et elle fut désapprouvée par le même parti dans la chambre des représentants.

Comme une guerre paraissait inévitable si la mission de M. Jay avait une issue défavorable, le Congrès vota des actes pour mettre le pays en état de défense. On ordonna de fortifier les principaux ports, et de tenir prêts pour un service immédiat quatre-vingt mille hommes de la milice. L'importation des armes fut permise et affranchie de tout droit, et le président fut autorisé à acheter des galères et à mettre un embargo s'il croyait que les intérêts publics l'exigeassent. On leva des taxes additionnelles pour subvenir à ces dépenses.

Le Congrès s'ajourna, après une session longue et orageuse qui n'avait pas peu contribué à accroître l'aigreur des partis, à multiplier les causes de dissension et à enflammer les esprits du peuple. Cependant l'administration resta ferme, et il ne se fit aucun changement dans la politique ni dans les opinions de Washington. N'ayant, en effet, aucun but personnel à atteindre, ne pensant et n'agissant que pour sa patrie, libre de toute partialité et de toute prévention, autant qu'un homme peut l'être, et suivant invariablement les conseils de sa conscience et de son jugement, il planait au dessus de toutes les commotions et de l'influence contagieuse de l'esprit de parti. La justice envers toutes les nations, la paix avec toutes, et la préparation à la guerre, comme la meilleure sauve-garde de la paix, telles étaient les règles de sa politique et son but constant.

Dans le cours de l'hiver précédent, M. Fauchet était arrivé aux États-Unis comme ministre de France. A la demande du gouvernement français, M. Morris fut rappelé et James Monroe nommé pour le remplacer. Ce choix fournit une preuve bien forte de l'impartialité du président et du désir ardent qu'il avait d'apaiser les différends à l'intérieur, et de conserver l'amitié des nations étrangères. M. Monroe, l'un des chefs des opposants à l'administration, s'était montré partisan zélé de la France.

Peu de temps après l'ajournement du Congrès, l'attention du président se dirigea sur un autre objet qui avait

beaucoup d'importance, car il avait rapport à l'autorité des lois et à la stabilité de l'Union. L'acte du Congrès, qui imposait une taxe sur les esprits distillés, avait, dès le début, excité beaucoup d'agitation dans les diverses parties du pays, et, dans quelques districts, on l'avait éludé, et on lui avait résisté ouvertement. Les inspecteurs du revenu nommés par le gouvernement étaient insultés, menacés, et on les empêchait même par la force remplir leurs devoirs. Ces outrages avaient été portés à un tel point, dans quelques endroits, que, dès le mois de septembre 1792, le président avait publié une proclamation, pour ordonner aux habitants de s'abstenir de toute association et de toute démarche qui pussent entraver l'exécution des lois, et pour enjoindre aux magistrats et aux tribunaux d'exercer les pouvoirs dont ils étaient revêtus, et de faire comparaître les délinquants. On dressa des actes d'accusation contre quelques coupables, et l'huissier essaya de faire exécuter les arrêts rendus par la cour. Il fut attaqué par un corps d'hommes armés qui le saisirent, l'arrêtèrent et le maltraitèrent. Les mécontents allèrent d'un genre d'excès à un autre, tenant des réunions séditieuses, s'armant, insultant les officiers du gouvernement, défiant les lois, jusqu'à ce qu'ils eussent pris enfin l'attitude de l'insurrection et se fussent préparés à une résistance organisée.

La modération et la tolérance que le président avait déployées selon son usage ordinaire, à l'égard de ces gens abusés, pendant plus de deux ans, ne servirent qu'à augmenter leur violence et à encourager leurs projets d'hostilité. Il ne pouvait hésiter plus longtemps sur la marche qu'il devait suivre; il résolut de se servir des moyens que les lois lui avaient confiés et de détruire l'insurrection par la force militaire. Comme mesure préparatoire, il publia une proclamation, datée du 7 août, dans laquelle, après avoir brièvement rapporté les actes criminels des insurgés, et ce que le gouvernement avait fait pour diminuer leur mécontentement, et les détourner de leurs

coupables égarements, il déclara qu'il était décidé à exécuter les lois en appellant la milice à son aide, et ordonna aux insurgés et à tous ceux qui encourageaient leurs actes, de se disperser et de se retirer paisiblement dans leurs foyers avant le 1er septembre.

Après avoir expédié cette proclamation, comme une mesure préliminaire exigée par les lois, il mit la milice en réquisition, en s'adressant aux gouverneurs de New-Jersey, de la Pensylvanie, du Maryland et de la Virginie. Les insurgés résidaient principalement dans les comtés occidentaux de la Pensylvanie. On supposait qu'il y avait parmi eux environ seize mille hommes en état de porter les armes, et qu'ils pouvaient en mettre au moins sept mille en service actif. On appela d'abord douze mille miliciens, et on en porta ensuite le nombre à quinze mille. Les gouverneurs de la Pensylvanie et de New-Jersey se mirent en campagne à la tête des troupes de leurs États respectifs et le commandement de l'ensemble fut donné au gouverneur de la Virginie Lee. Bedfort fut le lieu de rendez-vous pour les troupes de la Pensylvanie et de New-Jersey. Celles de la Virginie et du Maryland se réunirent à Cumberland, sur l'emplacement de l'ancien fort Cumberland, au point de jonction de Will's Creek et du Potomac. La milice vint de tous côtés avec empressement, et les officiers et les soldats se montrèrent très bien disposés, et prêts à exécuter les ordres du gouvernement.

Le président, accompagné du secrétaire de la guerre, passa l'armée en revue dans les deux lieux de rendez-vous. Il alla d'abord, par Harrisbourg et par Carlisle, à Cumberland, et de là à Bedford. Ces deux endroits étaient à environ trente milles l'un de l'autre. Il laissa des instructions à chaque division, et leur ordonna de franchir les monts Alleghanys, de se réunir de l'autre côté, et d'agir contre les insurgés, selon que les circonstances l'exigeraient. Après avoir reconnu par lui-même que tout était prêt, il remit des instructions écrites au général Lee, et

rétourna à Philadelphie. Le Congrès devait bientôt se réunir, et il était important pour lui de s'y trouver à cette époque. Il avait été absent pendant quatre semaines.

Au moment de son départ, il avait l'intention de traverser les montagnes, et de conduire lui-même l'armée, si cela paraissait convenable; mais les avis qu'il reçut en route, et l'esprit qui animait les troupes suffirent pour le convaincre que les insurgés n'opposeraient pas une résistance redoutable à une semblable force, et que sa présence n'était plus nécessaire pour cette expédition. Le secrétaire de la guerre alla avec l'armée jusqu'à Pittsbourg. Le résultat fut encore plus heureux qu'on n'avait pu l'espérer. On n'essaya pas de résister, et il n'y eut point de sang versé. Pour conserver la sécurité et le repos que l'on avait acquis, on laissa pendant quelque temps un corps de troupes dans le pays, sous le commandement du général Morgan.

Dans son discours au Congrès, le président, après avoir indiqué, avec quelques détails, la marche qu'il avait suivie pour réprimer l'insurrection, recommanda de nouvelles mesures de défense, et particulièrement une réforme du système de la milice; il conseilla aussi l'adoption de quelque plan pour le rachat de la dette publique, qui se montait alors à soixante-seize millions de dollars environ. Pendant que ce dernier objet était en discussion dans le Congrès, le secrétaire de la trésorerie présenta un projet qu'il avait mûri sur la base des lois rendues précédemment pour régler les opérations fiscales du gouvernement. On avait déjà établi un fonds d'amortissement, en mettant de côté à cet effet une portion de certaines taxes spécialement désignées; il proposa d'accroître ce fonds, en augmentant les droits sur les importations, sur le tonnage et sur les esprits distillés, et en y consacrant l'argent provenant de la vente des terres publiques, les dividendes des actions de la banque, et le surplus du revenu restant après le paiement des dépenses annuelles, et il demanda que ce fonds ainsi accru fût appliqué

au rachat de la dette. Ce rapport fit naître beaucoup de débats, mais le plan du secrétaire fut approuvé dans ses principaux points, et on vota un acte qui y était conforme.

Avant la fin de la session, Hamilton se démit de l'emploi de secrétaire du trésor. Cette place fut donnée à Oliver Wolcott, fortement recommandé par Hamilton, et qui était bien connu et très estimé du président. Le général Knox quitta aussi le département de la guerre, et eut pour successeur Timothée Pickering, alors directeur général des postes, et qui, d'après les services qu'il avait rendus dans la révolution, était extrêmement capable de bien remplir l'office de secrétaire de la guerre.

Digitized by Google

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Traité avec l'Angleterre ratifié par le sénat. — Agitation populaire à ce sujet. — Traité confirmé par la signature du président. — Démission de M. Randolph. — Circonstances qui l'accompagnent. — Le président refuse de remettre à la chambre des représentants les pièces relatives au traité avec l'Angleterre. — Captivité de Lafayette et moyens employés par Washington pour obtenir sa délivrance. — Difficultés avec la France au sujet du traité avec l'Angleterre. — Rappel de M. Monroe. — Adresse d'adieu de Washington. — Son dernier discours au Congrès. — Inauguration de son successeur. — Témoignage de respect que les habitants de Philadelphie lui donnent. — Il se retire à Mount-Vernon. — Revue de son administration. — Remarques sur la conduite de M. Jefferson envers Washington. — Discussions avec la France — Préparatifs de guerre. — Washington nommé commandant en chef de l'armée éventuelle des États-Unis. — Organisation et arrangement de l'armée. — Dernière maladie et mort de Washington.

Le traité que M. Jay avait négocié avec la Grande-Bretagne arriva au siége du gouvernement en mars, bientôt après la clôture de la session du Congrès. La constitution avait décidé que tous les traités devaient être ratifiés par le sénat, et le président convoqua ce corps pour le mois de juin, afin de procéder à cet examen.

Dans l'intervalle, il médita et étudia le traité avec la plus grande attention. Ce pacte n'était pas en tout tel qu'il le désirait, ni peut-être tel qu'il l'avait espéré. On

Digitized by Google

avait négligé des points qu'il aurait voulu voir réglés et définitivement arrêtés; d'autres avaient été arrangés de manière à lui faire craindre qu'ils ne fussent pas suffisamment à l'abri de difficultés nouvelles entre les deux nations. Mais il avait une confiance parfaite dans l'habileté, les connaissances et le patriotisme de M. Jay. Il était convaincu que l'on n'avait pu obtenir des conditions plus favorables, et que la seule alternative était ce traité ou rien. On s'était assuré quelques priviléges précieux, on n'avait rien sacrifié, l'honneur national était intact, et l'on possédait un témoignage de bienveillance et de concorde. Si le traité avait été rejeté, il y aurait eu certainement une guerre, dont les calamités dans l'état de l'Europe, auraient été incalculables, et dont personne n'aurait pu prédire le terme et les conséquences. Comme ces considérations avaient fait sur lui une profonde impression, convaincu que la paix était le plus grand bienfait que son pays pût posséder, Washington résolut, au cas où le traité serait approuvé par le Sénat, d'y apposer sa signature.

Le Sénat s'assembla en juin, et conseilla la ratification après une discussion de quinze jours. Un article fut cependant excepté. Il était stipulé par cet article qu'on permettrait un commerce direct, entre les États-Unis et les îles anglaises des Indes occidentales, aux vaisseaux américains qui ne dépasseraient pas le port de soixante-dix tonneaux, et qui seraient chargés des produits des États-Unis ou des îles; mais que les mélasses, le sucre, le café, le cacao et le coton ne pourraient être transportés sur des vaisseaux américains, des États-Unis ou des îles dans aucun lieu du monde. Le coton devenant alors un produit d'une grande importance dans les États du sud, et ayant commencé à être exporté, cette restriction fut jugée inadmissible; la ratification du Sénat ne devait être valide que dans la cas où l'on intercalerait un article qui annulât celui qui contenait cette restriction. Une simple majorité constitutionnelle, c'est à dire exactement les deux tiers des membres, votèrent en faveur du traité.

Comme ce résultat était un cas nouveau, le président fut un peu embarrassé pour décider ce qu'il devait faire. L'acte du Sénat pouvait-il être regardé comme une ratification du traité, avant que le nouvel article fût approuvé par le gouvernement britannique? la signature du président devait-elle y être apposée avant cet événement? telles furent les questions qu'il examina avec maturité. Un nouvel obstacle survint encore, car l'on apprit d'Europe que le cabinet britannique avait renouvelé l'ordre de s'emparer des provisions qui se trouveraient sur les vaisseaux destinés pour les ports français. Comme cet ordre pouvait impliquer une interprétation du traité, qui ne pouvait jamais être admissible dans les États-Unis, il parut nécessaire à Washington de suspendre encore sa décision. Cependant, après avoir considéré le sujet sous toutes ses faces, il fut porté à penser qu'il valait mieux ratifier le traité avec la condition prescrite par le Sénat, et y joindre en même temps un mémoire ou une remontrance au gouvernement britannique contre l'ordre relatif aux provisions.

Sur ces entrefaites, le traité fut publié. Il n'en parut d'abord qu'un extrait imparfait; mais une copie complète fut bientôt fournie par un membre du Sénat à l'éditeur d'un journal. Il parvint ainsi clandestinement devant le public, sans l'autorisation du pouvoir exécutif, sans les documents officiels et la correspondance qui auraient expliqué les vues et les motifs des négociateurs. Le traité fut disséqué, critiqué et condamné avec un ton de déclamation passionnée et violente, que l'on aurait à peine pu dépasser si cet acte avait réduit les États-Unis à leur ancien état de dépendance coloniale vis-à-vis de l'Angleterre. On eut soin de détourner les regards de ce qu'il y avait d'avantageux dans le traité, et l'on mit en saillie les portions attaquables en exagérant leurs inconvénients, et en les déclarant honteuses et humiliantes pour la nation. Il était impossible qu'une clameur si haute et si universelle ne produisît pas une forte impression sur toutes

les classes de la société. Les amis de l'administration se rallièrent pour sa défense, mais ils employaient les armes de la raison et de l'argumentation; ils parlaient de modération et de paix, de fermeté de principes et de bonne foi; ils trouvèrent peu d'auditeurs patients, et encore moins de juges impartiaux. On ne put ni arrêter le torrent, ni détourner son cours. Il y eut des réunions publiques; on vota, on publia, et l'on fit circuler au loin des résolutions et des adresses qui condamnaient le traité, et qui étaient destinées à agir sur le peuple et à intimider le pouvoir exécutif.

Les premières résolutions de ce genre provinrent d'une assemblée tenue à Boston. Elles furent envoyées au président par un exprès, avec une lettre des principaux de la ville. Il les reçut à Baltimore, pendant qu'il se rendait à Mount-Vernon. Il répondit au bout de dix jours à cette lettre, après avoir examiné le sujet, et s'être assuré de l'opinion du cabinet. Il dit que, dans tous les actes de son administration, il avait eu pour but de faire le bonheur de ses concitoyens, d'écarter les considérations personnelles, locales et partielles, de considérer les États-Unis comme une seule nation, et de ne consulter que leurs intérêts réels et permanents. « Sans aucune prédilection pour mon propre jugement, ajouta-t-il, j'ai pesé avec attention tous les arguments qu'on a mis en avant, à quelque époque que ce soit. Mais la constitution est le guide que je ne puis jamais abandonner. Elle a conféré au président le pouvoir de faire des traités avec l'avis et le consentement du Sénat. On a sans doute supposé que ces deux branches du gouvernement auraient les meilleurs moyens de s'éclairer, et combineraient sans passion les faits et les principes dont dépendra toujours le succès de nos relations étrangères; qu'elles ne devaient pas substituer à leur propre conviction les opinions des autres, ni se mettre en quête de la vérité par une autre voie que celle des investigations dirigées par un esprit modéré et éclairé. D'après cette persuasion je me suis

décidé sur la manière d'exécuter le devoir qui m'est imposé. Je me soumets librement à la haute responsabilité qui y est attachée; et vous, messieurs, vous êtes libres de faire connaître ces sentiments comme les principes de ma conduite. Tout en me sentant pénétré de la reconnaissance la plus vive pour les témoignages multipliés d'approbation que j'ai reçus de mon pays, je ne puis les mériter qu'en obéissant à l'appel de ma conscience. » Il resta fermement attaché à ces sentiments, et répondit, à peu près dans les mêmes termes, à plusieurs des adresses qui lui furent envoyées.

Cependant l'agitation qui régnait, et les résolutions des assemblées, dans toutes les parties du pays, lui montrèrent bientôt qu'on faisait des efforts redoutables pour soulever le peuple, dans le but d'agir sur le pouvoir exécutif. Pour déjouer ces projets et mettre fin au désordre qui croissait sans cesse par l'action combinée d'un zèle exalté, de la ruse et de l'esprit de parti, il retourna à Philadelphie, convoqua le cabinet et fit la proposition de ratifier immédiatement le traité. Elle fut approuvée par tous les membres, excepté par le secrétaire d'État, qui lui avait d'abord été favorable, mais qui pensa alors que c'était une démarche prématurée, jusqu'à ce que l'ordre relatif aux provisions fût révoqué, et que la guerre entre l'Angleterre et la France eût cessé. Cette opinion n'eut point d'influence sur le président. Il signa le traité, l'ordre fut rappelé en temps convenable, et la ratification, basée sur les conditions que le Sénat avait conseillées, fut donnée par le gouvernement britannique.

Les limites de ce récit ne nous permettent pas même de présenter une simple esquisse des mouvements qu'excita ce traité. Nous dirons seulement que les discussions auxquelles il donna lieu portèrent la violence des querelles de parti à un point presque incroyable; et que les motifs et le caractère de Washington n'échappèrent pas eux-mêmes à une large part des injures dont on accabla tous ceux qui approuvaient les actes de l'administration.

Sans aucun égard pour la vérité et pour la convenance, ses détracteurs l'attaquèrent avec une licence et une malignité qui montraient bien qu'ils désespéraient complètement d'arriver à leurs fins par des moyens honorables. Ils excitèrent peut-être sa pitié, mais ils ne troublèrent pas la paix de son ame. « J'ai résolu depuis longtemps, écrivait-il au gouverneur du Maryland, pour le présent du moins, de laisser aller mes calomniateurs sans faire moi-même aucune attention à leurs invectives, et sans permettre que d'autres personnes s'en occupent avec mon aveu ou à ma connaissance. Leurs vues, j'ose le dire, sont facilement pénétrées par tous les membres éclairés et bien disposés de la communauté; c'est pour les annales de mon administration, et non par la voix des factions, que je compte être acquitté ou condamné dans l'avenir. »

Relativement au traité, le temps trompa l'espoir de ses ennemis, et répondit et au-delà à l'attente de ses amis. Il préserva le pays d'une guerre, améliora son commerce, et ne contribua pas peu à fonder une durable prospérité. Les grands points que l'on avait, disait-on, sacrifiés ou négligés, la presse des matelots, les droits des neutres et le commerce colonial n'ont pas encore été réglés, et il n'est pas probable qu'ils le soient jamais d'une manière satisfaisante, tant que l'Angleterre conservera l'ascendant qu'elle a maintenant sur l'Océan.

Le jour qui suivit celui où le président avait apposé sa signature au traité, M. Randolph se démit de la charge de secrétaire d'État. Voici les détails de cette affaire: Pendant que Washington était à Mount-Vernon, le ministre anglais, M. Hammond, mit entre les mains du secrétaire de la trésorerie une lettre de M. Fauchet au gouvernement français, qui avait été interceptée en mer, puis transmise au cabinet britannique, et enfin expédiée à M. Hammond. Cette lettre fut traduite par M. Pickering, et on la montra au président, lorsqu'il arriva à Philadelphie. Son contenu était de nature à éveiller des soupçons sur la conduite de

M. Randolph. Ses relations politiques avec le ministre français paraissaient avoir été plus intimes et plus confidentielles qu'elles n'auraient dû l'être en raison de l'emploi qu'il occupait dans l'administration. En tous cas il semblait que l'on pouvait justement conclure des termes de la lettre, que Fauchet appréciait les services de Randolph comme ayant été utiles aux intérêts français, et y comptait pour l'avenir.

En présence des autres membres du cabinet, Washington présenta cette lettre à M. Randolph, et lui en demanda l'explication. Celui-ci n'en avait pas entendu parler auparavant, et quoiqu'il la lût sans émotion, il exprima beaucoup de mécontentement de la manière dont le président la lui avait communiquée, et se plaignit de ce qu'il ne lui en avait pas parlé d'avance en particulier. Il dit qu'il désirait examiner cette lettre plus à loisir, avant de faire des remarques détaillées sur son contenu, et il ajouta que, vu la manière dont on l'avait traité, il ne pouvait songer à conserver ses fonctions un moment de plus. En conséquence, il envoya sa démission dans la journée.

M. Randolph publia un pamphlet pour justifier sa conduite, et pour expliquer les portions de la lettre interceptée qui avaient rapport à lui. Il obtint aussi de M. Fauchet, qui était alors sur le point de quitter le pays, un certificat dans lequel ce ministre déclara qu'il n'avait eu dans sa lettre aucune intention de rien dire au désavantage du caractère de M. Randolph. Les arguments présentés par M. Randolph pour prouver son innocence n'étaient pas propres à produire une entière conviction; mais par la nature même des choses il lui était difficile et peut-être impossible de donner des preuves positives. Il se laissa aller d'ailleurs à un emportement et à des sentiments amers peu favorables à sa cause. Après tout ce qu'on a publié, ses intentions et les détails de ses conversations avec M. Fauchet sont encore matière à conjectures.

On doit citer un fait relatif à cette affaire, parce qu'il fait beaucoup d'honneur à Washington. En préparant sa justification, M. Randolph demanda une certaine lettre, et fit entendre qu'on lui refusait des papiers. Washington lui dit en réponse: « Afin que vous n'ayiez point lieu de vous plaindre qu'on vous refuse aucun papier, même privé et confidentiel, que vous pourriez juger nécessaire dans une affaire d'une nature si sérieuse, j'ai ordonné qu'on vous laissât voir ma lettre conformément à votre demande, et vous êtes entièrement libre de publier sans aucune réserve toutes les lettres particulières et confidentielles que je vous ai écrites, et plus encore, toutes les paroles que je vous ai adressées, ou que vous m'avez entendu prononcer, si vous pouvez en tirer quelque avantage pour votre justification. » Si l'on se rappelle que M. Randolph avait été dans le cabinet depuis le commencement de l'administration, la liberté qui lui était ainsi accordée fournit une preuve frappante de la conviction intime qu'avait Washington de la parfaite rectitude de ses propres démarches.

M. Pickering passa du département de la guerre à la place de secrétaire d'État, et James M. Henry, du Maryland, fut nommé secrétaire de la guerre. M. Bradford, qui était procureur-général, était mort depuis peu; il eut pour successeur Charles Lee, de la Virginie.

Les relations étrangères des États-Unis avaient commencé à prendre un aspect plus favorable. On négocia des traités avec l'Espagne et avec Alger; des prisonniers qui avaient été retenus en esclavage pendant plusieurs années par cette dernière puissance, furent mis en liberté, et les difficultés que l'on avait eues avec la première relativement aux frontières et à la navigation du Mississipi furent réglées à l'amiable. La victoire du général Wayne avait aussi aplani la voie pour un traité avec les Indiens. Telle étant la position des affaires, le président adressa des félicitations aux deux chambres du Congrès, au commencement de la session.

Mais le traité avec l'Angleterre était destiné à être encore une cause d'agitation. On avait fait de grands efforts dans tout le pays pour obtenir des signatures à des pétitions dirigées contre cet acte, qui devaient être envoyées à la chambre des représentants. Quand le traité fut soumis au Congrès, après avoir été ratifié par Sa Majesté Britannique, les membres opposants manifestèrent la ferme détermination d'en détruire l'effet, en refusant de voter les lois nécessaires pour le mettre à exécution. La guerre commença par une résolution, votée à une forte majorité, par laquelle on demanda que le président mit sous les yeux de la chambre les instructions données à M. Jay, ainsi que la correspondance et les autres documents relatifs à la négociation.

Cette requête imposa au président une tâche délicate. Dans son opinion, le pouvoir de faire des traités appartenait entièrement au premier magistrat et au Sénat, et il croyait que la chambre des représentants n'avait pas le droit de faire une demande qui contînt un empiètement sur ce pouvoir, ni de se mêler en aucune manière de la négociation des traités. Cependant, dans l'état d'excitation où étaient alors les esprits, le rejet de cette requête l'exposait à être accusé de montrer du mépris pour les représentants du peuple, devait faire élever des soupçons sur ses motifs et probablement fournir un prétexte pour insinuer qu'il avait des motifs personnels pour cacher ces documents.

On ne l'avait pourtant jamais vu dévier de la ligne du devoir; et en ce cas, elle était trop clairement tracée pour qu'on pût s'y méprendre. Dans sa réponse à la communication de la chambre, il refusa d'acquiescer à cette requête, et donna ses raisons. Il dit qu'il était évident, selon lui, que le pouvoir de faire des traités avait été exclusivement donné par la constitution au président, avec l'avis et le consentement du Sénat; qu'ayant été membre de la convention, il savait que telle était la pensée des rédacteurs de la constitution; que ce sujet avait été am-

plement discuté; qu'il y avait des raisons de croire que les conventions d'État l'avaient compris de la même manière; que cette interprétation avait été adoptée jusqu'alors dans la chambre des représentants, et que le respect qu'il devait à la constitution et aux devoirs de sa charge le forçait de résister au principe soutenu par la chambre. Il ajouta que, si on laissait mettre ce principe à exécution, il détruirait la confiance des puissances étrangères à l'égard du pouvoir exécutif, dérangerait le gouvernement, entraînerait les conséquences les plus funestes, et qu'alors il serait trop tard pour y porter remède.

Les membres qui avaient voté pour la résolution n'étaient pas préparés à ce refus, et ne cachèrent pas leur désappointement et leur déplaisir. Ce message donna lieu à un débat qui dura plusieurs jours, et dans lequel on discuta à fond les avantages du traité et les pouvoirs constitutionnels des divers départements du gouvernement. La passion, l'ardeur des partis, l'éloquence et l'argumentation vinrent se concentrer sur ce sujet; et les divers discours montrent que les deux côtés de la question furent soutenus avec une habileté et une force de raisonnement extraordinaires. A la fin la majorité, qui était opposée au traité, céda à la nécessité de la circonstance, et, probablement dominée par les motifs d'utilité publique plutôt que par la conviction, elle se réunit au reste de l'assemblée pour voter les lois nécessaires à l'accomplissement de cet acte.

De tous les événements qui furent pour Washington une source d'inquiétude et de douleur, aucun ne l'affecta plus vivement que la captivité de Lafayette. La reconnaissance pour les services rendus par Lafayette aux États-Unis dans des temps de malheur et de danger, un profond respect pour son caractère, fondé sur des relations longues et intimes, et la connaissance de ses principes purs et désintéressés, avaient inspiré pour lui à Washington un vif attachement dont ce récit a déjà offert plusieurs preuves, auxquelles on pourrait facilement

en ajouter beaucoup d'autres. Les souffrances de son ami devaient naturellement lui causer un chagrin proportionné à la force de son affection.

Lorsque Washington eut reçu la nouvelle de sa captivité, il écrivit plusieurs lettres à la marquise de Lafayette pour lui exprimer sa sympathie, et pour lui donner toutes les consolations qui étaient en son pouvoir. Son regret était d'autant plus grand que la famille de Lafayette et les amis de l'humanité en Europe attendaient beaucoup de son secours comme chef de la nation; tandis qu'il ne pouvait rien faire de plus que tout autre individu, si ce n'est par son influence personnelle. Lafayette fut d'abord prisonnier en Prusse et ensuite en Autriche. Il n'existait point de relations diplomatiques entre ces pays et les États-Unis; par conséquent le gouvernement américain, qui n'avait point d'autorité pour faire une demande et point de pouvoir pour rien exiger, soit directement, soit par l'intermédiaire des autres gouvernements, ne pouvait prendre aucune mesure décisive pour sa délivrance.

Des instructions furent adressées et souvent renouvelées aux ministres américains dans les cours étrangères pour leur ordonner de faire tous les efforts possibles en sa faveur. Ces instructions furent fidèlement suivies, mais on ne pouvait rien faire de plus. On sollicita la médiation du cabinet britannique, mais on ne l'obtint pas. Pour ne négliger aucun moyen, Washington écrivit enfin une lettre à l'empereur d'Allemagne, parla de son amitié pour Lafayette, fit entendre avec délicatesse que ses souffrances avaient peut-être été aussi grandes que la nature du cas le demandait, et sollicita pour lui la permission de venir aux États-Unis avec toutes les restrictions que Sa Majesté l'empereur pourrait juger convenable de prescrire. On ne sait quelle influence cette lettre peut avoir exercée sur l'esprit de l'empereur ou sur le sort de Lafayette. Quand il fut rendu à la liberté, il fut remis, par l'ordre du gouvernement autrichien, au consul américain à Hambourg.

Lorsque la femme et les filles de Lafayette quittèrent la France pour aller le rejoindre dans la prison d'Olmutz, son fils, George-Washington Lafayette se rendit aux États-Unis. Il fut affectueusement reçu dans la famille du président Washington, et y demeura près de deux ans, jusqu'au moment où il retourna en Europe en apprenant la délivrance de son père.

Peu de temps après la ratification conditionnelle du traité par le Sénat, on en envoya une copie au ministre de France, M. Adet, qui avait succédé à M. Fauchet. Il présenta des objections contre quelques articles qui lui paraissaient contraires au traité qui existait entre la France et les États-Unis. Le secrétaire d'État lui donna des explications qui prouvaient que le traité ne pouvait nullement nuire aux intérêts de la France, et que le gouvernement des États-Unis était décidé à accomplir fidèlement ses conventions avec cette nation, suivant les principes de la neutralité, qu'il était tenu d'observer à l'égard des puissances belligérantes de l'Europe. Mais les chefs de la république française avaient vu avec méfiance la négociation de M. Jay, parce qu'elle diminuait leur espoir d'une guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis; il n'est pas étonnant qu'ils fussent prompts à voir dans le traité des points qui, d'après leur interprétation, pouvaient tourner au détriment de la France. Prévoyant ce résultat, et voulant écarter tout motif de mécontentement, Washington fit envoyer des instructions très étendues à M. Monroe, afin qu'il fût en état d'expliquer les articles du traité, dans le sens que leur donnait le gouvernement américain, ainsi que son but et sa conduite dans cette affaire.

D'après la teneur des lettres de M. Monroe et les démarches du Directoire français, le président fut amené à croire que le ministre n'avait suivie qu'en partie ses instructions, et n'avait pas donné avec assez d'empressement les explications nécessaires. On savait aussi qu'il était hostile au traité; et par conséquent quelque bien

disposé qu'il pût être pour remplir son devoir, il ne pouvait guère entrer dans les vues du gouvernement avec assez de zèle pour les exposer avec la force de conviction qu'exigeait l'importance de cette affaire. Le seul remède était d'envoyer un autre ministre. On résolut donc de rappeler M. Monroe, et de faire une nouvelle nomination. Cette résolution fut unanimement approuvée par le cabinet. M. Monroe fut rappelé, et on envoya à sa place Charles Cotesworth Pinckney.

Quelques mois auparavant, M. Thomas Pinckney avait eu la permission de revenir chez lui, après avoir rempli les fonctions de sa charge en Angleterre, et de plus une mission pour négocier un traité à Madrid, à l'entière satisfaction du pouvoir exécutif et de son pays. Rufus King, qui avait été sénateur depuis le commencement du nouveau gouvernement, fut nommé pour lui succéder à la cour de la Grande-Bretagne.

Lorsque la seconde période de quatre années, pour laquelle Washington avait été élu à la présidence, approcha de son terme, plusieurs de ses amis, inquiets de l'état du pays, et craignant les conséquences des agitations et des divisions qu'occasionnerait le choix de son successeur, le pressèrent avec instance de faire encore un nouveau sacrifice de ses penchants au bien public. Mais sa résolution était arrêtée et inébranlable. Il croyait qu'il avait assez fait, et qu'il pouvait alors, sans manquer en rien à son devoir, remettre en d'autres mains le timon du gouvernement. Décidé à se retirer, il jugea convenable de faire connaître cette résolution d'une manière formelle, et assez à temps pour que ses concitoyens fussent en mesure de tourner leurs pensées vers d'autres candidats, et de se préparer à une nouvelle élection.

En conséquence, son adresse d'adieu au peuple des États-Unis fut publiée le 15 septembre, près de six mois avant l'expiration de sa charge. On trouve réunis dans ce document les résultats de sa longue expérience des

affaires publiques, et le système de politique qui, selon lui, était le plus propre à assurer à son pays les bienfaits de l'union, de la paix, de la prospérité, et à lui attirer le respect des autres nations. On y voit en même temps une telle force d'expression, des maximes si solides, des conseils si sages, des sentiments si purs et si élevés, qu'on peut dire que c'est une œuvre incomparable; le laps de quarante ans a plutôt augmenté que diminué l'admiration avec laquelle il fut universellement reçu. La sensation qu'il produisit dans toutes les classes de la nation fut aussi vive qu'elle a été durable. La violence de l'esprit du parti ne put résister à cette impulsion, ni en affaiblir la force. Les législatures d'État, lorsqu'elles s'assemblèrent, et les autres corps publics, votèrent des adresses et des remerciements au président, et exprimèrent l'approbation la plus cordiale de sa conduite durant les huit années pendant lesquelles il avait rempli la charge de premier magistrat, ainsi que le profond regret de la nation en se voyant privée de ses services. Dans quelques-uns des États l'adresse d'adieu fut imprimée et publiée avec les lois par ordre des législatures; elles donnèrent ainsi une preuve du prix qu'elles attachaient aux principes politiques qui s'y manifestaient, et de leur affection pour son auteur.

Les deux chambres du Congrès se réunirent en décembre, et Washington leur parla pour la dernière fois. Selon l'usage qu'il avait toujours suivi, il leur présenta d'abord un tableau clair et détaillé de l'état du pays et des actes du pouvoir exécutif pendant l'année qui venait de s'écouler; il recommanda ensuite à leur attention certaines mesures qu'il jugeait importantes. Il insista, entre autres choses, sur l'accroissement graduel de la marine, la formation d'un fonds pour l'encouragement de l'agriculture et des manufactures, l'établissement d'une université nationale, et l'institution d'une académie militaire. Les relations avec la France formèrent le sujet d'un message séparé. A la fin de son discours il leur dit :

« La position dans laquelle je me trouve maintenant pour la dernière fois, au milieu des représentants du peuple des États-Unis, me rappelle naturellement l'époque à laquelle la forme actuelle du gouvernement a commencé; et je ne puis laisser échapper cette occasion de vous féliciter, ainsi que mon pays, du succès de l'expérience, ni m'empêcher de renouveler mes ferventes supplications au maître suprême de l'univers et à l'arbitre souverain des nations, pour que les soins de sa providence continuent de descendre sur les États-Unis, pour que la vertu et le bonheur du peuple se conservent, et pour que le gouvernement institué pour protéger ses libertés puisse être perpétuel.. »

On fit peu de chose pendant la session. L'attention publique était absorbée par l'élection prochaine. Les votes des électeurs furent envoyés au Congrès; et en février ils furent ouverts et comptés en présence des deux chambres. On vit que John Adams était élu président, et Thomas Jefferson vice-président, le premier ayant eu le plus grand nombre de voix, et le second venant immédiatement après lui sous ce rapport. On peut juger, d'après cette lutte, de la force des partis. M. Adams était soutenu par les amis de l'administration, ou par le parti fédéral, et M. Jefferson était appuyé par ses adversaires ou par le parti démocratique.

Le 4 mars, le nouveau président prêta le serment de sa charge, et entra en fonctions. La cérémonie eut lieu dans la salle de la chambre des représentants; on y observa les usages suivis dans les occasions précédentes. Washington y assista comme spectateur; il se trouvait heureux de déposer le fardeau de ses fonctions, et satisfait de le remettre à un homme que ses longs et patriotiques services pour la cause de son pays avaient rendu digne d'une si grande marque de confiance.

Les citoyens de Philadelphie célébrèrent cette journée en donnant un témoignage de respect à l'homme qu'ils

aimaient et vénéraient ainsi que toute la nation. On prépara un magnifique banquet où Washington devait être l'hôte principal, et auquel on invita les ministres étrangers, les chefs des départements, les officiers d'un rang élevé, et d'autres personnages distingués. On disposa pour cette occasion une rotonde spacieuse, dans laquelle on plaça des décorations élégantes, des peintures emblématiques, des devises ingénieuses, et un paysage qui représentait Mount-Vernon et ses environs : tous ces ornements faisaient allusion aux divers événements de la vie de Washington.

L'anecdote suivante a été communiquée par feu l'évêque White. « La veille du jour où le président Washington quitta ses fonctions, il eut beaucoup de monde à dîner. Il y avait entre autres personnes les ministres étrangers et leurs femmes, M. et madame Adams, M. Jefferson et d'autres personnages remarquables des deux sexes; la gaîté fut grande pendant le repas; mais au dessert, le président y mit fin, bien certainement sans intention. Après avoir rempli son verre, il adressa en souriant à la compagnie les paroles suivantes : « Mesdames et messieurs, c'est la dernière fois que je boirai à votre santé comme homme public; c'est bien sincèrement que je le fais, et que je vous souhaite tout le bonheur possible. » Ces mots firent cesser toutes les plaisanteries. Celui qui a rapporté ce fait tourna par hasard les yeux vers madame Liston, femme du ministre anglais, et vit couler des larmes sur ses joues.

Washington, redevenu simple particulier, et ayant déjà fait les préparatifs de son départ, se rendit immédiatement, avec sa famille, à Mount-Vernon. Il reçut, sur toute la route, les mêmes démonstrations d'attachement que lorsqu'il était revêtu de la dignité et du pouvoir de la présidence. Avant d'arriver à Baltimore, il vit venir à sa rencontre une escorte militaire et un grand concours d'habitants qui l'accompagnèrent dans la ville; et ce ne fut réellement qu'après son arrivée dans sa demeure,

dans la tranquille retraite de Mount-Vernon, qu'il put dire qu'il avait cessé d'être un homme public.

En passant en revue l'administration de Washington, maintenant que l'effervescence des partis est calmée, et en examinant ses effets sur la formation et le progrès du gouvernement, il ne peut guère y avoir de différence d'opinion. Personne ne peut mettre en doute sa sagesse et ses succès. Un autre système, plus conforme aux vues de ceux qui s'opposaient à ses principales mesures, n'aurait-il pas pu avoir d'aussi bons résultats? c'est là une question qu'il ne faut pas mettre en discussion. Lorsqu'un bien considérable et permanent a été opéré par un homme dirigé par les motifs les plus purs, il n'est pas nécessaire, pour apprécier ce bien à sa juste valeur, d'examiner par quels autres moyens on aurait pu atteindre le même but.

Malgré les embarras innombrables qui accompagnèrent les premières opérations du nouveau gouvernement, jamais la nation ne fut dans un état plus prospère qu'à l'époque où Washington était à la tête de l'administration. Le crédit fut rétabli et placé sur une base solide; la dette publique fut garantie, et on pourvut à son paiement final; le commerce s'accrut au-delà de tout ce qui s'était vu auparavant; la somme du tonnage, dans les ports des États-Unis, fut presque doublée; les importations et les exportations augmentèrent dans une proportion beaucoup plus considérable encore; et le revenu fut beaucoup plus large qu'on ne l'avait espéré. La guerre avec les Indiens fut amenée à une issue favorable; et l'on fit une paix qui garantit du repos aux habitants des frontières et des avantages aux tribus sauvages. On conclut avec les puissances étrangères des traités dans lesquels d'anciens différends furent réglés à l'amiable, des prétentions contradictoires conciliées, et des privilèges importants obtenus pour les États-Unis. Les relations avec la France restèrent seules dans un état d'incertitude et de perplexité; mais cela tenait à la position des

affaires en Europe, et nullement aux actes ou à la politique du gouvernement américain.

Comme on a beaucoup parlé et beaucoup écrit au sujet de la conduite de M. Jefferson envers Washington, après que le premier eut quitté la charge de secrétaire d'État, on s'attend peut-être à trouver dans ce récit quelques faits nouveaux relatifs à ce sujet. Cependant, je n'ai aucun moyen de satisfaire cette attente. Je n'ai rien trouvé dans les papiers de Washington qui pût fournir quelque nouvelle lumière. On a supposé qu'après sa mort on avait distrait de ses manuscrits certaines pièces qui contenaient des choses défavorables à M. Jefferson. Il avait l'habitude d'écrire son journal dans de petits livres, et il manque quelques-uns de ces manuscrits dans la période dont il est ici question. On peut remarquer aussi que, pendant les trois ou quatre dernières années de sa vie, il n'y a point de traces d'une correspondance entre lui et M. Jefferson, ni aucun papier important dans lequel il soit fait allusion au nom du dernier, si ce n'est incidemment. Quand je rapportai cette circonstance au juge Washington, il me répliqua prudemment qu'il n'avait jamais accusé personne d'avoir soustrait des papiers. Dans le fait, la nature de cette affaire n'admettait guère de preuves positives. Mais, sans discuter cette question, et sans examiner les diverses conjectures que l'on a mises en avant, je dirai seulement que je suis convaincu que le soupçon d'une soustraction de papiers, dans le but indiqué, ne repose que sur un bien faible fondement.

On ne peut douter cependant que Washington n'ait été blessé de certaines portions de la conduite de M. Jefferson, ainsi que des conversations qu'on lui rapporta comme ayant eu lieu à Monticello. Il avait placé une confiance illimitée en M. Jefferson; il lui avait montré en tout temps un attachement sincère et inébranlable; et il n'était pas préparé à recevoir en retour les témoignages d'ingratitude et de manque de respect que supposaient ces conversations. La fameuse lettre à Mazzei, de quelque

manière qu'on l'explique, ne pouvait avoir été lue qu'avec un sentiment pénible par Washington. La censure générale de l'administration qu'elle contenait, s'adressait nécessairement à lui comme chef du gouvernement. Quand il eut quitté la présidence, on lui envoya, par la poste, une lettre insidieuse, qui avait pour but de lui arracher des remarques et des opinions politiques. On découvrit, par hasard, que cette lettre portait une fausse signature, et qu'elle venait d'une personne qui demeurait près de M. Jefferson, était intimement liée avec lui, et partageait ses sentiments politiques. On ne put savoir, d'une manière certaine, et l'on ne crut pas peut-être complètement que M. Jefferson eût contribué à cette démarche; mais les circonstances étaient de nature à faire une profonde impression sur l'esprit de Washington. Il est également à remarquer que, pendant que Jefferson fut vice-président, quoiqu'il passât près de Mount-Vernon en se rendant de Monticello à Philadelphie pour se trouver au Congrès pendant deux sessions régulières et une session extraordinaire, avant la mort de Washington, il n'alla jamais chez lui, et ne le vit plus jamais depuis qu'ils s'étaient séparés, à l'époque de l'inauguration de M. Adams.

On ne doit pourtant pas porter un jugement décisif sur ce sujet sans avoir égard à la position dans laquelle M. Jefferson se trouvait placé, et à son propre témoignage. Comme chef d'un parti opposé à l'administration, il était le centre d'action de ce parti, et nécessairement appelé à porter un jugement sur les affaires publiques, et à exprimer sa désapprobation. Dans ces moments-là, sa conversation peut avoir été mal interprétée par des adversaires ombrageux qui appliquèrent ses reproches à Washington, tandis qu'il n'avait réellement en vue que le système des mesures auxquelles celui-ci avait donné son appui. S'il est difficile en ce cas de séparer les mesures de l'homme, et la censure de l'une de celle de l'autre, on doit se rappeler que cette difficulté est attachée

au cas lui-même, et que M. Jefferson, nourrissant les opinions qu'il avait embrassées, n'avait pas d'autre voie pour y échapper que celle de s'abstenir entièrement de parler des affaires politiques, condescendance que l'on ne pouvait attendre ni exiger de lui, pas plus que de toute autre personne.

M. Jefferson a affirmé qu'il n'y a eu aucune correspondance entre lui et Washington, pendant l'intervalle durant lequel on n'a rien trouvé qui s'y rapporte parmi les papiers de ce dernier; il a ajouté qu'il l'avait toujours cru fermement attaché aux principes républicains de la constitution, et déterminé à les soutenir à tous hasards; et que, ni dans sa lettre à Mazzei, ni dans aucune autre occasion, il n'avait eu l'intention de comprendre Washington parmi ceux qu'il accusait de modeler le gouvernement d'après des formes monarchiques et aristocratiques. Cette déclaration est souvent répétée en substance dans celles de ses lettres qui ont été publiées. Dans l'une d'elles, en décrivant le caractère de Washington, il dit: « Il avait l'intégrité la plus pure et la justice la plus inflexible que j'aie jamais connues, aucun motif d'intérêt ou de parenté, d'amitié ou de haine, n'exerçant aucune influence sur sa décision. Il a été, en vérité, dans toute l'acception des mots, un homme sage, bon et grand. » Ces considérations semblent montrer au moins, que quels qu'aient été les sentiments de M. Jefferson, vu le rôle qu'il a joué dans la chaleur des querelles politiques, un examen calme du passé, fait à une époque postérieure, l'a amené à apprécier avec justice le caractère et la conduite de Washington. Mais, après tout, il n'est pas aisé d'être convaincu même d'après ses propres récits, que M. Jefferson ne puisse être accusé de quelques torts à l'égard de Washington pendant les dernières années de sa vie.

Lorsqu'il se revit établi encore une fois à Mount-Vernon, et délivré des embarras et des soucis publics, Washington retourna aux habitudes et aux occupations aux-

quelles il s'était toujours adonné dans cette retraite. Il ne fallut ni beaucoup de temps ni de nouveaux motifs pour ramener son goût vers des travaux qui lui avaient constamment donné plus de jouissances réelles que tous les autres. Quoiqu'il eût pu exercer une certaine surveillance sur ses affaires privées, il trouva cependant, après une absence de huit années, qu'il y avait beaucoup à faire pour réparer ses bâtiments, pour remettre ses fermes dans l'état où il les avait laissées, et pour compléter son système favori d'agriculture. Il se dévoua à ces travaux avec un intérêt aussi vif que si rien ne les eût interrompus.

En écrivant à un ami, quelques semaines après son arrivée à Mount-Vernon, il lui disait qu'il commençait sa journée avec le lever du soleil, et qu'il préparait d'abord les occupations de la journée. « Vers le moment où j'ai fini, ajoutait-il, le déjeuner est prêt. Après le repas, je monte à cheval, et je parcours mes fermes. Cette tournée m'occupe jusqu'à ce qu'il soit temps de m'habiller pour le dîner, pendant lequel je manque rarement de voir des figures étrangères, qui viennent, disent-elles, à cause du respect qu'elles ont pour moi. Que cela diffère du plaisir d'avoir quelques bons amis assis à une table joyeuse! La durée ordinaire du dîner, une promenade et le thé m'amènent à peu près au moment où l'on donne des lumières; et, lorsque la société ne m'en empêche pas, je fais le projet de me retirer vers mon bureau aussitôt que la lueur des flambeaux aura remplacé le grand luminaire, afin de répondre aux lettres que j'ai reçues. L'histoire d'une journée peut servir pour une année. » Un an se passa en effet de cette manière, sans aucune autre variété que le changement des visiteurs, qui venaient de tous les côtés pour lui rendre leurs hommages ou pour satisfaire leur curiosité.

Mais au milieu de ces scènes, son devoir l'obligea encore une fois d'obéir à l'appel de son pays. Le Directoire français avait rejeté les ouvertures de réconciliation, et

avait commis contre les États-Unis des outrages et des insultes qu'aucune nation indépendante ne pouvait supporter. Le plénipotentiaire américain, M. Pinckney, avait été traité avec indignité: on avait d'abord refusé de le recevoir comme ministre, puis on lui avait donné l'ordre de sortir du territoire de la république. Les corsaires français avaient en même temps exercé des déprédations contre le commerce américain, en violation du traité qui existait entre les deux nations. Le président Adams convoqua le Congrès, lui soumit cet objet, et recommanda des préparatifs de défense militaire. Pour tenter tous les moyens possibles d'amener une réconciliation et d'assurer la paix, deux envoyés extraordinaires, John Marshall et Elbridge Gerry, furent adjoints à M. Pinckney. Ces trois envoyés se rendirent à Paris, mais leur mission n'eut point de succès.

Il paraît que les hommes qui gouvernaient la France s'étaient abusés au point de croire que le peuple des États-Unis ne soutiendrait pas son gouvernement dans une guerre contre ce pays. L'opposition manifestée à l'égard du traité avec l'Angleterre avait contribué à entretenir cette illusion; et la conduite des ministres français dans les États-Unis, depuis l'arrivée de Genet à Charlestown, avait réellement indiqué de la manière la plus claire le projet de séparer le peuple du gouvernement. Telles étaient la confiance du Directoire exécutif en cet espoir, et son ignorance du caractère américain, qu'il eut l'effronterie de demander de l'argent aux envoyés, comme préliminaire d'une négociation de réconciliation entre les deux nations. On donna pour prétexte à cette demande le tort qu'avaient fait, prétendait-on, à la France le traité conclu avec l'Angleterre, et le système de neutralité adopté par le gouvernement américain. Une proposition aussi dégradante ne pouvait naturellement être regardée que comme une insulte.

Il ne restait donc plus qu'à se préparer à la guerre. Le Congrès autorisa le président à enrôler dix mille hom-

mes, comme armée de prévoyance, et à les appeler à un service actif, si la guerre était déclarée contre les États-Unis, ou s'il y avait, selon lui, danger d'invasion.

Aussitôt que l'on prévit qu'il faudrait recourir aux armes, tous les yeux se tournèrent sur Washington, comme sur l'homme qui devait être mis à la tête de l'armée. Le poids de son nom était de la plus grande importance pour produire l'unanimité parmi les chefs, et pour assurer la confiance et le concours du peuple. « Vous devez sentir, lui écrivait Hamilton, qu'en cas de rupture ouverte avec la France, la voix publique vous appellera encore au commandement des armées de votre pays; et, bien que tous ceux qui vous sont attachés soient portés par leur affection, aussi bien que par des considérations publiques, à déplorer une occasion qui vous arrachera encore une fois à ce repos auquel vous avez de si justes droits, toutes les personnes à qui j'en parle pensent cependant que vous serez forcé de faire ce sacrifice. Tous vos travaux passés peuvent encore exiger, pour devenir efficaces, ce nouveau, cet immense sacrifice. » Le président lui écrivit aussi : « Il nous faut votre nom; si vous voulez nous permettre de nous en servir, il aura plus d'efficacité que plusieurs armées. » Cette lettre fut écrite avant qu'aucune nomination eût été faite. Voici un extrait de la réponse de Washington.

« Lorsque j'examine le passé et le présent, et la perspective qui paraît se présenter pour l'avenir, il ne m'est pas facile de décider d'une manière satisfaisante quel est le rôle qu'il me convient le mieux de jouer. Dans le cas d'une *invasion actuelle* par des forces redoutables, je ne me retrancherais certainement pas derrière le prétexte de mon âge ou de mon amour pour la retraite, si mon pays exigeait mes services pour aider à la repousser. Si l'on a des motifs réels de s'attendre à un semblable événement, ce que le gouvernement doit mieux savoir que les simples particuliers, tout retard dans les préparatifs serait dangereux, contraire à toute prudence, et pourrait

devenir très fâcheux. Cependant l'incertitude qui règne dans mon esprit au sujet de cet événement cause mon embarras; car quelque mépris que montrent les Français pour les traités et pour les lois des nations, et bien que je les croie capables de toute espèce de despotisme et d'injustice, je ne puis arriver à croire qu'ils tentent d'envahir notre patrie, après que tous ses habitants ont exprimé d'une manière si uniforme et si claire la résolution d'exposer leurs vies et leurs fortunes pour les repousser. »

Avant de recevoir cette réponse, le président l'avait nommé au sénat comme commandant en chef des armées des États-Unis. Cette nomination fut unanimement confirmée le 3 juillet, lendemain du jour où elle avait été faite. Le secrétaire de la guerre fut envoyé en personne à Mount-Vernon, comme porteur de la commission. Washington accepta ces fonctions à deux conditions: il exigea premièrement que le choix des principaux officiers fût soumis à son approbation; et secondement il demanda à n'être appelé à entrer en campagne qu'au moment où l'état de l'armée exigerait sa présence, ou lorsque la force des circonstances la rendrait nécessaire. Il ajouta cependant qu'il n'avait nulle intention de refuser d'aider, autant que cela lui serait possible, à former et à organiser l'armée; et conformément à la règle qu'il avait toujours suivie, il refusa de recevoir aucune portion des émoluments attachés à sa place, avant qu'il fût en position d'en supporter les dépenses.

On fut très embarrassé pour la nomination des principaux officiers. Quelques-uns de ceux qui avaient servi pendant la révolution se présentaient les premiers comme candidats pour avoir des emplois dans la nouvelle armée. On mit en question si l'on devait tenir compte de leur ancien rang. En se décidant pour l'affirmative on aurait privé l'armée des services de plusieurs hommes très importants par leurs talents, leur activité et leur influence, mais qui n'auraient pas accepté des places inférieures.

Washington fut d'avis que, comme l'ancienne armée avait été licenciée depuis longtemps, et qu'on en formait maintenant une nouvelle, d'après des principes différents et pour un but différent, on ne devait avoir aucun égard à l'ancien rang, et qu'il fallait choisir les hommes et les placer de la manière la plus utile pour le bien public. Cette opinion prévalut.

L'inspecteur général devait occuper le second rang dans l'armée; on convint aussi qu'il y aurait deux majors-généraux. Washington proposa pour ces divers emplois Alexandre Hamilton, Charles Cotesworth, Pinckney et Henri Knox, qui devaient prendre rang dans l'ordre suivant lequel leurs noms se trouvent ici placés. Ils furent nommés. Le président ne fut pas satisfait de cet arrangement: son choix pour la place d'inspecteur-général s'était fixé sur Knox, mais il acquiesça à la décision de Washington. Malheureusement le général Knox fut mécontent de cette disposition, et refusa d'accepter sa commission. Il pensait que ses anciens services lui donnaient des droits que n'avaient pas les deux officiers plus jeunes que l'on avait placés au dessus de lui.

Depuis cette époque jusqu'à la fin de sa vie, Washington consacra une grande partie de son temps aux affaires de la nouvelle armée. Il avait une correspondance continuelle et très étendue avec le secrétaire de la guerre, les majors-généraux et les autres officiers. Il entrait dans beaucoup de détails, et donnait des instructions que sa longue expérience et sa connaissance parfaite du sujet qu'il traitait rendaient infiniment précieuses. Les lettres qu'il écrivit à cette époque ne paraîtront peut-être pas aussi intéressantes que d'autres à bien des lecteurs; mais elles seront toujours regardées comme des modèles dans leur genre, et prouveront que la vigueur et la fertilité de son esprit n'avaient pas diminué vers le déclin de sa vie. Il passa un mois à Philadelphie, et y fut constamment occupé, avec les généraux Hamilton et Pinckney, à prendre

des arrangements pour lever et pour organiser l'armée. Lorsque le plan fut terminé, il s'appliqua, avec toute l'ardeur de sa jeunesse, à le mettre à exécution.

Il ne crut jamais sérieusement que les Français voulussent en venir à l'extrémité d'envahir les États-Unis; mais il avait toujours eu pour maxime que se préparer à temps pour la guerre est le meilleur moyen de conserver la paix; et en cette occasion il agit avec autant de promptitude et d'énergie que si les ennemis eussent été actuellement sur les côtes. Son opinion se trouva juste, et sa prédiction se vérifia. Dès que l'on s'aperçut que, dans une guerre avec les États-Unis, on ne s'attaquerait pas seulement au gouvernement, mais que tout le peuple se leverait pour repousser l'agression, et pour soutenir ses droits et sa dignité comme nation, ceux qui gouvernaient la France se laissèrent aller à des dispositions plus pacifiques. Ils firent entendre qu'ils étaient tout disposés à entrer en arrangement, et à régler à l'amiable les différends des deux peuples. Le président prêta l'oreille à ces ouvertures, et nomma de nouveau trois envoyés extraordinaires, auxquels il donna plein pouvoir pour négocier avec le gouvernement français. Quand ils arrivèrent à Paris, ils trouvèrent Bonaparte à la tête des affaires; et comme il n'avait pris aucune part aux querelles précédentes, et qu'il ne voyait aucun avantage à les continuer, il consentit de suite à un accommodement. Aucun événement n'était plus vivement désiré par Washington; mais il ne vécut pas assez pour partager la joie que cette nouvelle causa à ces concitoyens.

Depuis qu'il avait quitté la présidence, sa santé avait été remarquablement bonne; et quoique l'âge ne fût pas venu sans amener ses infirmités, il était pourtant en état de supporter les fatigues et de se livrer à des travaux de corps et d'esprit, sans s'en ressentir beaucoup plus que dans sa jeunesse. Le 12 décembre, il passa plusieurs heures à cheval, parcourut ses fermes et donna des ordres à ses intendants. Il rentra tard dans l'après-midi, mouillé

et transi par la pluie et la neige auxquelles il avait été exposé en revenant chez lui. L'eau avait pénétré jusqu'à son col, et la neige s'était logée dans les boucles de ses cheveux. Il tomba beaucoup de neige le jour suivant, ce qui l'empêcha de sortir; il marcha seulement un peu autour de la maison. Un mal de gorge et un enrouement le convainquirent qu'il avait pris froid; mais il ne parut craindre aucun danger. Il passa la soirée en famille, lut les journaux, et causa gaîment jusqu'à l'heure où il se livrait ordinairement au repos. Dans la nuit, il eut la fièvre, et, avant le point du jour du lendemain, qui était le samedi 14, le mal de gorge était devenu si violent qu'il respirait et parlait avec difficulté. Sur sa demande, il fut saigné par un de ses inspecteurs, et, en même temps, on envoya un messager au docteur Craik, qui demeurait à neuf milles de là, à Alexandria. Comme la saignée n'avait procuré aucun soulagement, et que les symptômes étaient de nature à alarmer la famille de Washington, on dépêcha un autre messager au docteur Brown, qui demeurait plus près de Mount-Vernon. Ces médecins arrivèrent dans la matinée, et le docteur Dick vint dans le courant de la journée. Tous les remèdes que suggérèrent leurs avis réunis furent employés sans effet.

Ses souffrances furent aiguës et continuelles pendant toute la journée, mais il les supporta avec une résignation et un calme parfaits. Vers le soir, il dit au docteur Craik: « Je meurs péniblement, mais je ne suis pas effrayé de mourir. J'ai cru, dès la première attaque, que je n'y survivrais pas; ma respiration ne peut durer longtemps. » Depuis ce moment, il parla peu, si ce n'est pour remercier les médecins de leur bonté, et pour les prier de ne plus se donner de peine, et de le laisser mourir tranquillement. On ne fit plus rien; il s'affaissa graduellement jusqu'à dix ou onze heures du soir, et expira alors, dans la soixante-huitième année de son âge et dans la pleine possession de ses facultés intellectuelles, donnant, dans cette courte et pénible maladie, et au moment de sa

mort, le même exemple de patience, de courage et de soumission à la volonté divine qu'il avait offert dans tous les actes de sa vie. Le vendredi 18 décembre, ses restes furent déposés dans le tombeau de famille, à Mount-Vernon.

Le Congrès était alors en session à Philadelphie; et, lorsque la nouvelle de ce triste événement arriva au siége du gouvernement, les deux chambres s'ajournèrent immédiatement pour le reste du jour. Le lendemain, aussitôt que la chambre des représentants fut réunie, M. Marshall, qui fut depuis grand-juge, se leva, et adressa, de sa place, à l'orateur un discours éloquemment pathétique, qui rappelait brièvement les actes publics de Washington. « Payons donc, dit-il en finissant, un juste tribut de respect et d'affection à notre ami qui n'est plus. Le grand conseil de la nation doit exprimer les sentiments que la nation éprouve. » Il présenta alors trois résolutions, préparées d'avance par le général Henri Lee, et qui furent adoptées. Elles portaient d'abord que la chambre irait en corps chez le président pour faire ses compliments de condoléance; que le fauteuil de l'orateur qui présidait l'assemblée serait tendu de noir, que les membres et les officiers de la chambre porteraient le deuil pendant la session, et qu'on nommerait un comité que l'on chargerait, conjointement avec un comité du Sénat, d'examiner quelle serait la manière la plus convenable d'honorer la mémoire de l'homme qui avait été le premier dans la guerre, le premier dans la paix, et le premier dans le cœur de ses concitoyens.

Le Sénat témoigna son respect et sa douleur par des actes analogues. On nomma un comité pris dans les deux chambres, qui présenta des résolutions dans lesquelles on proposa d'élever un monument en marbre, pour rappeler les grands événements de la vie militaire et politique de Washington; de faire prononcer, en présence des deux chambres du Congrès, une oraison funèbre adaptée à la circonstance; d'inviter les habitants des Etats-Unis à por-

ter un crêpe au bras gauche, pendant trente jours, en signe de deuil, et de prier le président d'écrire, au nom du Congrès, une lettre de condoléance à madame Washington. Ces résolutions furent unanimement adoptées. Les cérémonies funèbres furent dignes et solennelles. Un cortége, composé des membres des deux chambres, des officiers publics et d'un grand concours de citoyens, se rendit du palais du Congrès à l'église allemande et luthérienne, où un discours fut prononcé par le général Lee, qui était alors représentant au Congrès.

Mais il n'était besoin d'aucun acte formel de la législature nationale pour émouvoir les cœurs des Américains, leur faire sentir la perte qu'ils avaient faite par la mort de l'homme qu'ils étaient accoutumés depuis si longtemps à aimer et à vénérer, et réveiller le souvenir de ses vertus et de ses hauts faits si intimement liés à celui de leurs anciens périls et des causes de leur prospérité et de leur bonheur présent. Le deuil fut universel. Il se manifesta par tous les signes qui pouvaient faire éclater la sympatie et la douleur publiques. Les orateurs, les ecclésiastiques, les journalistes et les écrivains de toutes les classes répondirent à la voix du peuple, dans toutes les parties du pays, et employèrent leur talent à solenniser cet événement, et à honorer la mémoire de celui qui, mieux qu'aucun autre homme célèbre des temps anciens ou modernes, peut réclamer le titre de *Père de sa patrie.*

Washington avait un extérieur imposant et gracieux; il avait environ cinq pieds huit pouces, était bien proportionné et avait la poitrine large; ses membres étaient longs et un peu minces, mais bien tournés et forts; ses traits étaient réguliers, ses yeux d'un bleu clair, et dans un état de calme, il avait l'air grave, doux et bienveillant. Quand il était seul, ou qu'il ne prenait pas part à la conversation, il paraissait paisible et réfléchi; mais lorsque son attention était excitée, ses yeux s'enflammaient aussitôt, et sa figure rayonnait de vivacité et d'in-

telligence. Il ne parlait pas avec une grande facilité, mais ce qu'il disait allait droit au fait, et on l'écoutait avec d'autant plus d'intérêt qu'on savait que ses paroles venaient du cœur. Il était rare qu'il se livrât à des saillies d'esprit ou de gaîté; mais personne n'avait plus de plaisir que lui à trouver cette disposition chez les autres, et bien qu'il fût content dans la retraite, il cherchait surtout son bonheur dans la société, et prenait part avec délices à tous ses amusements raisonnables et innocents. Sans austérité d'un côté, et sans aucune apparence de familiarité de l'autre, il était affable, poli, et d'une douce gaîté. On a souvent remarqué qu'il avait dans sa personne et dans ses manières une dignité difficile à définir, qui inspirait, à tous ceux qui le voyaient pour la première fois, une sorte d'instinct de déférence et de vénération. Ce sentiment pouvait venir de la conviction de sa supériorité, aussi bien que de l'effet produit par son extérieur et son maintien.

Le caractère de son esprit a été développé dans les actes publics et privés de sa vie; et les preuves de sa grandeur se trouvent presque également dans les uns et dans les autres. Les qualités qui lui donnèrent l'ascendant qu'il exerça sur la volonté d'une nation, comme commandant des armées et comme premier magistrat, le firent aussi aimer et respecter comme individu. La sagesse, le jugement, la prudence et la fermeté étaient les traits dominants de son caractère. Jamais homme ne vit plus clairement l'importance relative des choses et des actions, et ne s'affranchit plus complètement de l'influence de l'intérêt personnel, de la partialité et des préventions quand il s'agissait de distinguer le vrai du faux et le juste de l'injuste, dans toutes les questions et dans tous les sujets qui se présentaient à lui. Il délibérait lentement, mais il décidait fermement; et quand sa décision était une fois prise, il en changeait rarement, et travaillait sans relâche à l'exécution d'une mesure jusqu'à ce qu'elle fût complètement achevée. Le courage physique

et moral était inhérent à sa nature, et dans une bataille comme au milieu d'un mouvement populaire, il ne craignait pas le danger, et ne s'inquiétait nullement des conséquences par rapport à lui-même.

Il avait une de ces nobles ambitions qui font désirer d'exceller dans tout ce qu'on entreprend, et d'acquérir du pouvoir sur les cœurs des hommes en contribuant à leur bonheur et en gagnant leurs affections. Sensible à l'approbation des autres, et occupé de la mériter, il ne faisait aucune concession pour gagner leurs suffrages, soit en flattant leur vanité, soit en cédant à leurs caprices. Prudent sans timidité, hardi sans témérité, froid dans le conseil, réfléchi, mais ferme dans l'action, prévoyant, patient dans les revers, assidu, persévérant et maître de lui-même, il affronta et surmonta tous les obstacles qui se trouvèrent devant lui sur le chemin de l'honneur, de la renommée et du succès. Plus confiant dans la droiture de ses intentions que dans ses moyens, il cherchait à s'instruire par les avis des autres. Il choisit toujours ses conseillers avec une infaillible sagacité; et la promptitude de son jugement, pour reconnaître la solidité d'un avis et les côtés forts d'une argumentation, le mettait en état de profiter de leurs talents et de leurs lumières combinés.

Ses qualités morales étaient en parfaite harmonie avec les facultés de son intelligence. Le devoir était le principe qui gouvernait sa conduite, et les rares qualités de son esprit n'étaient pas plus assidûment occupées à chercher les meilleurs moyens d'arriver à un but qu'à conserver la sainteté de sa conscience. On ne peut citer un seul cas dans lequel il ait été poussé par un mauvais motif, ou ait travaillé à réussir par d'indignes moyens. La vérité, l'intégrité et la justice étaient profondément enracinées dans son esprit, et rien ne pouvait exciter aussi promptement son indignation ni détruire aussi entièrement sa confiance, que de découvrir que ces vertus manquaient à une personne sur laquelle il avait compté. Il pouvait ex-

cuser les faiblesses, les folies, les imprudences; mais les subterfuges, les actions malhonnêtes, il ne les oubliait jamais, et les pardonnait rarement. Il était candide et sincère, toujours le même pour ses amis et fidèle pour tout le monde; il n'avait jamais recours à la dissimulation ou à de bas artifices, et ne faisait jamais naître des espérances qu'il n'avait pas l'intention de réaliser. Ses passions étaient fortes, et elles se manifestaient quelquefois avec violence, mais il avait le pouvoir de les réprimer en un instant. L'empire qu'il avait sur lui-même était peut-être le trait le plus remarquable de son caractère. C'était en partie l'effet de la discipline à laquelle il s'était soumis; mais il semble avoir possédé naturellement ce pouvoir sur lui-même, à un degré qui a été refusé aux autres hommes.

Chrétien par la foi et la pratique, il était exact et pieux. Son respect pour la religion s'est manifesté par ses actes, par ses communications publiques et par ses écrits privés. Il attribuait constamment ses succès à l'intervention bienfaisante de l'Être-Suprême. Charitable et humain, il était libéral envers les pauvres, et plein de bonté pour ceux qui étaient dans le malheur. Comme mari, comme fils, et comme frère, il était tendre et affectueux. Il n'avait ni vanité, ni ostentation, ni orgueil, et ne parlait jamais de lui-même ou de ses actions, à moins qu'il n'y fût forcé par des circonstances qui se rattachaient aux intérêts publics. Comme il était étranger à l'envie, il eut le bonheur d'échapper à l'envie des autres, en se plaçant à une telle élévation que personne ne pouvait espérer d'y atteindre. S'il avait une passion plus forte que les autres, c'était l'amour de sa patrie. La pureté et l'ardeur de son patriotisme étaient proportionnées à la grandeur de son objet. En lui, l'amour de la patrie s'unissait à l'obligation sacrée du devoir; jamais il ne s'écarta un seul moment du fidèle accomplissement de ce devoir, soit en pensée, soit en action, pendant toute la durée d'une carrière remplie de tant d'événements.

Tels sont quelques-uns des traits qui ont distingué le caractère de Washington, et qui lui ont acquis l'amour et la vénération du genre humain. S'ils ne sont pas empreints du brillant, de l'extravagance et de la singularité qui, chez d'autres hommes, ont excité l'étonnement du monde, ils ne sont pas non plus ternis par les folies, ni déshonorés par les crimes de ces mêmes hommes. C'est l'heureuse réunion de qualités et de talents rares, l'ensemble harmonieux des facultés intellectuelles et morales, plutôt que l'éclat éblouissant d'aucun trait particulier, qui constituent la grandeur de son caractère. Si le titre de grand homme doit être réservé à celui qu'on ne peut accuser d'un défaut ou d'un vice, et qui a consacré sa vie à fonder l'indépendance, la gloire et la prospérité permanente de son pays, à celui qui a réussi dans tout ce qu'il a entrepris, et dont les succès n'ont jamais été obtenus aux dépens de l'honneur, de la justice, de l'intégrité, ou par le sacrifice d'un seul principe, ce titre ne sera pas refusé à Washington.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉCLAIRCISSEMENTS

ET

PIÈCES HISTORIQUES.

N° 1.

PREMIERS ÉCRITS DE WASHINGTON.

Parmi les premiers écrits de Washington trouvés à Mount-Vernon, dans les archives de la maison, étaient des fragments de manuscrits composés par lui pendant son enfance et son adolescence. Ils se rapportent, pour la plupart, à ses études en arithmétique et géométrie, et sont d'une médiocre valeur. Ce qui les rend seulement remarquables, c'est la netteté de l'écriture, beaucoup de méthode, un soin particulier à dessiner les figures géométriques, indices de sa vocation déterminée pour les études mathématiques. On a également conservé quelques-uns de ses registres-terriers originaux et un court journal d'un de ses voyages d'arpentage. Nous croyons devoir tirer quelques extraits de ces papiers qui font connaître, d'une manière caractéristique, la tournure d'esprit de Washington pendant sa première jeunesse, et contiennent quelques traits particuliers.

Le premier de ces manuscrits, selon l'ordre de date, fut écrit par Washington à l'âge de treize ans; il se compose de trente pages in-folio sous ce titre: *Modèles d'actes écrits.* Il consiste, en grande partie, dans la reproduction des formules employées

Digitized by Google

en affaires pour les transactions diverses, telles que seing, billet au porteur, obligation, contrat, bail, testament, transcrits avec beaucoup de netteté et de soin. Suivent deux ou trois pièces de vers, parmi lesquelles figure une pièce sur le *vrai bonheur*, meilleure sous le rapport du sentiment que sous celui de l'expression poétique. Mais ce qu'il y a de plus curieux dans ce manuscrit, c'est une suite de maximes sous ce titre: *Règles de civilité et de bonnes manières dans le monde et dans la conversation.* On y compte cent dix règles écrites ainsi et numérotées. La source à laquelle elles ont été empruntées n'est pas indiquée. Elles forment un code détaillé de règles à l'usage de la jeunesse, pour acquérir de bonnes habitudes, de bonnes manières et une conduite raisonnable. Quelques citations suffiront pour en indiquer l'esprit général; quiconque a étudié le caractère de Washington sera convaincu que quelques-uns de ses traits principaux se sont modelés sur ces règles choisies ainsi de bonne heure et adoptées par lui comme base de sa conduite:

1. Tout ce que l'on fait dans le monde doit être accompagné de quelque marque de respect pour les personnes présentes.

2. Devant le monde ne chantonnez pas sourdement et ne battez pas la caisse avec vos doigts ou vos pieds.

3. Ne dormez pas lorsque quelqu'un parle; ne vous asseyez pas devant des personnes qui restent debout; ne parlez pas lorsqu'il faudrait vous taire; ne marchez pas quand on est arrêté.

4. Ne tournez pas le dos aux gens, surtout en parlant; ne remuez pas la table ou le pupitre sur lequel une autre personne lit ou écrit; ne vous appuyez sur personne.

5. Ne soyez pas flatteur et ne badinez pas avec ceux qui ne sont pas disposés à plaisanter.

6. Ne lisez ni lettres, ni livres, ni papiers quelconques en compagnie; mais lorsque vous êtes obligé de le faire, demandez-en la permission. Ne vous approchez pas des livres qu'on lit ou de ce qu'on écrit, de manière à en prendre connaissance, à moins qu'on ne vous l'ait demandé; ne donnez votre opinion sur ce dont on s'occupe que si on vous la demande: ne regardez pas de trop près quand quelqu'un écrit une lettre.

7. Que votre maintien soit agréable, mais un peu grave quand vous êtes en affaires sérieuses.

8. Ne vous montrez pas satisfait du malheur d'autrui, fût-ce de votre ennemi.

9. Lorsque vous rencontrez quelqu'un d'un rang supérieur au vôtre, arrêtez-vous et mettez-vous à l'écart, surtout si vous vous trouvez à l'entrée d'une porte étroite, pour laisser passer devant cette personne.

10. Ceux qui sont revêtus de quelque dignité ou de quelque charge publique doivent avoir partout la préséance; mais tant qu'ils sont jeunes, ils doivent du respect aux personnes qui les égalent en naissance ou autrement, celles-ci ne fussent-elles pas investies de fonctions publiques.

11. Il est convenable de laisser parler avant nous les personnes avec qui nous causons, surtout si elles sont au dessus de nous, auquel cas nous ne devons jamais commencer.

12. En affaires parlez peu et d'une façon significative.

13. Dans vos visites aux malades, n'étalez pas de connaissances en médecine si vous n'en avez pas réellement.

14. Soit que vous écriviez, soit que vous parliez, donnez à chacun le titre qui lui est dû, selon son rang et les usages du pays.

15. Ne tenez pas tête à vos supérieurs dans une discussion, mais soumettez avec modestie votre jugement à celui des autres.

16. N'entreprenez pas de donner des avis à votre égal sur l'art qu'il professe lui-même; cela sent le pédantisme.

17. Quand un homme fait tout ce qu'il peut, ne le blâmez jamais de son mauvais succès.

18. Lorsque vous avez quelques conseils à donner ou des reproches à adresser à quelqu'un, examinez bien s'il faut le faire en public ou en particulier, tout de suite ou plus tard, et pesez les termes dont vous vous servirez; dans les reproches ne laissez percer aucun signe de colère, mais conservez le ton de la douceur et de la bienveillance.

19. Recevez avec reconnaissance toutes les remontrances, en quelque lieu, en quelque temps qu'on vous les donne; mais ensuite si vous reconnaissez que vous n'étiez pas coupable, faites-le savoir en temps et lieu convenable aux personnes qui vous ont admonesté.

20. Ne tournez en plaisanterie aucune chose vraiment importante, ne lancez pas de bons mots qui puissent blesser; et si vous dites une parole spirituelle, un mot plaisant, que ce ne soit aux dépens de personne.

21. Lorsque vous faites des reproches, tâchez d'être vous-même au dessus de tout blâme, car l'exemple est plus éloquent que les préceptes.

22. N'employez contre personne un langage amer; ne vous servez ni de malédiction, ni d'injures.

23. Ne vous hâtez pas d'ajouter créance aux bruits qui courent contre la réputation d'autrui.

24. Soyez modeste dans vos vêtements et songez plutôt à vous habiller convenablement qu'à attirer sur vous l'admiration : mettez-vous comme vos égaux, comme ceux qui sont polis et convenables, eu égard au temps et au lieu.

25. Ne faites pas la roue comme un paon, regardant partout à l'entour de vous pour voir si vous êtes bien paré, si vos souliers font bon effet, si vos bas sont bien tirés et si vos habits sont beaux.

26. Recherchez la société des hommes recommandables, si vous tenez à votre propre réputation ; car il vaut mieux être seul que se trouver en mauvaise compagnie.

27. Que votre conversation soit exempte de toute médisance ou de toute envie; en effet, c'est là le signe d'un caractère facile et honorable; au milieu de tout ce qui pourrait exciter vos passions, laissez-vous gouverner par la raison.

28. Ne soyez pas indiscret en pressant votre ami de vous découvrir un secret.

29. Ne tenez pas des discours inconvenants et frivoles devant des hommes graves et instruits ; ne soumettez pas à des ignorants des questions difficiles ou des sujets élevés, ni des choses qu'ils aient de la peine à comprendre.

30. N'amenez pas la conversation sur un sujet triste, au milieu d'une fête ou à table. Ne parlez pas de choses pénibles comme la mort ou des blessures; et si d'autres personnes s'en entretiennent, tâchez, si vous le pouvez, de changer le cours de la conversation. Ne confiez vos rêves qu'à l'amitié intime.

31. Ne prolongez pas un badinage qui ne plairait à personne ; ne riez pas haut et surtout sans motif. Ne vous rejouissez pas du malheur d'autrui, quand bien même vous paraîtriez en avoir un juste sujet.

32. Ne lancez pas de paroles injurieuses, soit en plaisantant, soit inconsidérément; ne vous moquez de personne, en eussiez-vous l'occasion.

33. Ne soyez pas trop empressé, mais amical et courtois. Soyez le premier à saluer, à écouter et à répondre; et ne montrez pas de distraction lorsqu'il s'agit de causer.

34. Ne médites de personne, et ne louez pas avec excès.

35. N'allez pas là où vous ignorez si vous serez bien reçu ou non. Ne donnez pas d'avis sans avoir été interrogé, et lorsqu'on vous consulte, répondez en peu de mots.

36. Si deux personnes ont une discussion, ne prenez pas de vous-même parti pour l'une ou l'autre, et ne soutenez pas obstinément votre opinion; pour les choses indifférentes, rangez-vous du côté de la majorité.

37. Ne relevez pas les imperfections des autres; cela n'appartient qu'aux parents, aux maîtres et aux supérieurs.

38. Ne portez pas votre regard sur les fautes d'autrui, et ne cherchez pas à savoir ce qui les a causées; ne dites pas en public ce que vous pouvez déposer en secret dans le sein d'un ami.

39. Lorsque vous êtes en société, ne parlez pas dans une langue étrangère, mais servez-vous de votre propre idiôme; évitez aussi, comme le font les personnes distinguées, toutes locutions vulgaires. Les sujets élevés doivent se traiter sérieusement.

40. Réfléchissez avant de parler; évitez de mal prononcer; ne jetez pas vos mots trop précipitamment; mais qu'il y ait de l'ordre et de la clarté dans votre langage.

41. Lorsque quelqu'un parle, prêtez l'attention à ses discours, et n'en troublez pas la suite. Si l'on hésite devant vous en parlant, n'aidez pas votre interlocuteur sans qu'il en marque le désir; ne l'interrompez pas, et ne lui répondez que lorsqu'il a fini de parler.

42. Traitez d'affaires en temps convenable, et ne parlez pas bas en compagnie.

43. N'établissez pas de comparaison; et si, devant vous, on cite quelqu'un pour une grande et belle action, ne vantez pas une autre personne sur le même sujet.

44. Gardez-vous de répandre des nouvelles, si vous n'êtes pas certain de leur authenticité. En causant de choses que vous avez entendu dire, ne nommez pas toujours la personne qui vous les a communiquées. N'ébruitez pas un secret.

45. Ne vous montrez pas curieux de connaître les affaires d'autrui, et ne vous approchez pas trop des personnes qui sont engagées dans un entretien particulier.

46. N'essayez pas ce que vous ne pouvez accomplir; mais efforcez-vous de remplir vos engagements.

47. Quand vous racontez un fait, faites-le sans passion et avec prudence, quelque inférieure que soit la personne à qui vous le racontez.

Digitized by Google

48. Quand vos supérieurs parlent à quelqu'un, n'écoutez pas, ne vous mêlez point à la conversation, et ne lancez pas de plaisanterie.

49. Dans les discussions, que le désir de faire triompher votre opinion ne vous emporte pas au point de ne pas permettre aux autres de soutenir la leur; et soumettez-vous au jugement de la majorité des assistants, surtout si l'objet de la discussion est déféré à leur arbitrage.

50. Ne soyez pas traînant dans vos paroles; ne vous livrez pas aux digressions, et ne répétez pas souvent les mêmes choses.

51. Ne dites pas de mal des absents, car c'est une injustice.

52. Ne manifestez pas trop de plaisir à manger; ne le faites pas avec avidité; coupez votre pain avec un couteau; ne vous appuyez pas sur la table, et ne critiquez pas les mets qui vous sont servis.

53. Ne soyez pas morose à table, quelque chose qui arrive; et si vous avez une raison pour l'être, ne le laissez pas voir. Gardez une contenance gaie, surtout s'il y a là des étrangers; car une humeur agréable est le meilleur assaisonnement d'un repas.

54. Ne vous asseyez pas au haut bout de la table; mais, si cette place vous est due, ou si le maître de la maison vous l'offre, n'insistez point pour la refuser, de peur que cette cérémonie n'importune la société.

55. Lorsque vous parlez de Dieu, de sa puissance, que ce soit sérieusement, sur le ton du respect. Honorez vos parents, obéissez-leur, fussent-ils dans la pauvreté.

56. Que vos délassements soient virils, et exempts de péché.

57. Efforcez-vous de conserver pure, dans votre sein, cette étincelle de feu céleste qu'on nomme *conscience*.

Nous pourrions étendre ces citations; mais ce qui précède suffira pour le but que nous nous étions proposé, c'est-à-dire pour indiquer la source de quelques-unes des impressions qui ont contribué à former le caractère de Washington.

N° 2.

EXTRAIT DU JOURNAL D'UN VOYAGE DE WASHINGTON DANS LES MONTS ALLEGHANYS, A SEIZE ANS.

La prédilection de Washington pour les études mathématiques lui rendit de bonne heure familier l'art d'arpenter les terres; à l'âge de seize ans il s'en occupait activement. Au mois

de mars 1748, au moment où il venait d'atteindre sa seizième année, il se rendit dans les monts Alleghanys avec M. George Fairfax pour des travaux d'arpentage ; il fit sur ce voyage un journal détaillé d'où nous tirons les passages suivants :

13 mars. — Allé à cheval jusqu'à l'habitation de sa Seigneurie (lord Fairfax). A quatre milles environ au dessus de la rivière Shenandoah, nous avons trouvé les plus beaux massifs d'arbres à sucre et employé la meilleure partie de la journée à admirer les arbres et la richesse du sol.

Du 14. — Nous avons envoyé notre bagage chez le capitaine Hite, près de Frederickstown (plus tard Winchester), et avons descendu la rivière pendant l'espace de seize milles, afin de lever quelques plans du côté de Cate's Marsh et Long-Marsh. Le pays nous a semblé constamment riche, extrêmement abondant en grains, chanvre et tabac.

Du 15. — J'ai travaillé sans relâche jusqu'à la nuit et m'en suis retourné ensuite. Après souper nous avons passé dans une chambre; pour moi, qui ne suis pas si bon habitant des bois que les autres, je me suis déshabillé tout à fait et me suis mis dans ce qu'ils appellent un lit; mais, à ma grande surprise, j'ai trouvé que ce n'était qu'une étroite paillasse fort dure, sans draps, ni rien autre chose qu'une couverture qui montrait la corde, avec son double poids de vermine; j'ai été trop heureux de me lever, de remettre mes habits et d'aller reposer auprès de mes compagnons. Si nous n'avions pas été aussi fatigués, je suis certain que nous n'aurions pas beaucoup dormi cette nuit-là. Je me suis promis de ne plus chercher à dormir ainsi désormais, préférant bivouaquer près d'un feu.

Du 18. — Nous nous sommes rendus à l'habitation de Thomas Berwick sur le Potomac. Nous avons trouvé la rivière excessivement haute par suite des grandes pluies qui sont tombées sur les monts Alleghanys. On nous a averti que la rivière ne serait pas guéable avant plusieurs jours, son lit s'étant élevé de six pieds et s'élevant encore. Nous nous sommes décidés à rester jusqu'au lundi. Ce jour-là nous avons visité les célèbres sources d'eau chaude [1], nous avons campé en plein air pendant cette nuit.

Du 20. — N'ayant pas trouvé la rivière fort diminuée, nous avons dans la soirée fait passer nos chevaux à la nage, nous dirigeant vers la rive du Maryland.

[1] Les eaux minérales de Bath en Virginie, qui depuis sont devenues le but de voyage d'un grand nombre de personnes dans l'été.

Du 21. — Nous avons traversé dans un canot, et nous avons longé la rive du Maryland pendant toute la journée, sous une pluie continuelle, jusqu'à l'habitation du colonel Cresap, vers l'embouchure de la branche du Sud, à quarante milles environ du lieu de notre départ, et en suivant le plus mauvais chemin qu'ait jamais foulé le pied d'un homme ou celui d'un cheval.

Du 23. — Il a plu jusqu'à deux heures environ, et le temps s'était éclairci, lorsque nous fûmes agréablement surpris à la vue de plus de trente Indiens, revenant de la guerre avec une seule chevelure. Nous avions un peu de liqueur, nous leur en donnâmes une partie. Cette boisson, excitant leurs esprits, les mit en humeur de danser. Ils nous donnèrent alors le spectacle d'une danse guerrière. Après avoir tracé un large cercle, ils allumèrent au milieu un grand feu, autour duquel ils s'assirent; leur chef prononça alors un long discours pour leur indiquer la manière dont ils devaient danser. Lorsque la harangue fut finie, le meilleur danseur se mit à sauter comme un homme éveillé en sursaut, à courir et à bondir autour du cercle de la façon la plus comique; les autres le suivirent; ils commencèrent alors leur musique; elle se composait d'un vase à moitié plein d'eau avec un chalumeau percé attaché au dessus, et d'une courge dans laquelle on avait mis des balles de plomb pour faire du bruit, avec une queue de cheval pour ornement. L'un des Indiens se mit à crier de toute sa force, et un autre à battre la caisse, pendant que le reste dansait.

Du 25. — Quitté l'habitation de Cresap et arrivé à l'entrée de Patterson's Creek. Nous avons fait passer alors le Potomac à nos chevaux, nous avons traversé nous-mêmes sur un canot, et nous sommes parvenus à quinze milles du lieu où nous avions campé.

Du 26. — Arrivés à l'habitation de Salomon Hedge Esquire, un *des juges de paix de Sa Majesté*, dans le comté de Frédéric; nous y avons campé. Quand nous allâmes souper, il n'y avait sur la table ni couteau, ni fourchette pour manger, mais par un heureux hasard nous avions apporté nous-mêmes des couteaux.

Du 28. — Remonté la branche de la rivière (où nous étions arrivés hier), à environ trente milles jusqu'à l'habitation de M. J. R. (maquignon), et à soixante-dix milles environ de l'embouchure de la rivière.

Du 29. — Nous sommes allés ce matin arpenter cinq cents acres de terre. Tué deux coqs-d'Inde sauvages.

Du 30. — Commencé notre tâche en divisant les lots de terrain.

Du 2 avril. — Nuit de vent et de pluie. La paille sur laquelle nous nous étions couchés a pris feu; mais j'ai été heureusement préservé de toute atteinte par les soins d'un de nos hommes qui se trouvait éveillé lorsque l'événement est arrivé. Aujourd'hui nous avons divisé quatre lots de terrain.

Du 4. — Ce matin M. Fairfax nous a quittés avec l'intention de descendre jusqu'à l'embouchure de la rivière; nous avons arpenté deux lots de terrain, et avons été accompagnés d'une grande quantité d'hommes, de femmes et d'enfants qui nous ont suivis à travers les bois, en nous laissant voir leurs anciens usages. Ils semblent aussi étrangers à la civilisation que les Indiens. Ils sont hors d'État de parler anglais, mais si vous leur adressez la parole en cette langue, ils vous répondent en hollandais. Aujourd'hui notre tente a été renversée par la violence du vent.

Du 6. — La nuit dernière, nous avons souffert d'une fumée si intolérable que nous nous sommes vu obligés de laisser notre tente à la merci du vent et du feu. Nous avons été accompagnés pendant la journée par les gens dont j'ai parlé.

Du 7. — Ce matin, un de nos hommes a tué un coq-d'Inde sauvage, du poids de vingt livres. Nous avons arpenté quinze cents acres de terre, et sommes revenus, vers une heure, chez Vanmeter. Je suis monté à cheval, et m'en suis allé voir M. Fairfax. Nous avons couché chez M. Cassey; c'est la première nuit où j'aie reposé dans une maison, depuis que nous sommes venus du côté sud de la rivière.

Du 8. — Nous avons déjeuné chez Cassey et sommes partis à cheval pour aller nous réunir chez Vanmeter, à notre société; cela fait, nous sommes repartis de même, et sommes allés au dessous du *trough*, marquer des lots de terrain. Le *trough* est une couple de chaînes de montagnes impraticables, s'étendant, de chaque côté, à sept ou huit milles; la rivière est au delà. Il faut tourner ces montagnes pour arriver en deçà. Nous campâmes dans les bois, et, après avoir dressé nos tentes et allumé un grand feu, nous tirâmes notre havresac pour nous restaurer. Chacun de nous fit sa cuisine; des bâtons fourchus nous servirent de broches, de larges morceaux de bois nous tinrent lieu d'assiettes; pour des plats, personne n'en avait.

Du 10. — Nous avons quitté la branche sud, et nous nous sommes dirigés par les collines et les montagnes jusqu'à l'habi-

tation de Coddy, sur le grand *Cacapehon*, à environ quarante milles.

Du 12. — M. Fairfax est de retour en bonne santé; et moi je suis rentré chez mon frère, à Mount-Vernon, et ici se termine mon journal.

N° 3.

SUR LES OPINIONS RELIGIEUSES ET LES MOEURS DE WASHINGTON.

Cent ans se sont écoulés depuis l'enfance de Washington, et on sait si peu de choses sur le commencement de sa vie que nous ne saurions rien affirmer relativement à ses premières croyances religieuses. Cependant, c'est une tradition reçue dans les environs du lieu de sa naissance, qu'il fut élevé dans des sentiments qui ne purent manquer de graver, dans son esprit, les principes de la religion chrétienne, et un profond respect pour les préceptes qu'elle enseigne. Cette présomption se trouve confirmée par les manuscrits de Washington, qui contiennent des articles et des extraits transcrits par lui pendant son enfance, et prouvent que ses pensées avaient alors une tendance religieuse. Une de ces pièces, composée pour le jour de Noël, commence ainsi :

« Muse, inspire mes chants sur le jour fortuné .
« Où, pour racheter l'homme, un Sauveur nous est né. »

Un enfant de treize ans ne s'appliquerait pas à transcrire des pièces de cette nature si les instructions de parents pieux, ou celles de ses maîtres, n'avaient déjà fait prendre à son esprit un pli religieux bien marqué.

Il convient de faire observer aussi que, pendant ses premières campagnes, Washington attachait beaucoup d'importance à maintenir dans le camp l'exactitude du service religieux. Au milieu même des scènes si vives des *Grandes-Prairies*, il ne se départit pas un seul jour de cette habitude. Pendant la guerre avec la France, le gouvernement de Virginie ayant négligé de pourvoir l'armée de chapelains, il s'éleva contre un pareil oubli et renouvela ses réclamations jusqu'à ce qu'on y eût satisfait. Dans ses ordres du jour, il relevait sévèrement et condamnait les habitudes vicieuses et les jurements profanes des soldats. Les

citations suivantes sont extraites de quelques-uns de ces ordres du jour :

« Le colonel Washington a remarqué que les hommes de son régiment sont très irréligieux et relâchés dans leurs mœurs. Il saisit cette occasion pour leur faire connaître le profond déplaisir que lui font éprouver de pareilles habitudes, et les assurer que, s'ils ne s'en départent pas, leur punition sera sévère. Les officiers sont invités, s'ils entendent un soldat jurer ou employer un terme d'exécration, à condamner le coupable à recevoir immédiatement vingt-cinq coups de fouet, sans qu'il soit nécessaire de convoquer pour cela une cour martiale. Si la faute se renouvelle, elle sera châtiée encore avec plus de rigueur. » Des ordres semblables furent donnés de nouveau toutes les fois que l'occasion en exigea l'application, et ils fournissent la preuve convaincante de la profondeur des sentiments religieux que portait Washington dans le commandement.

Après la guerre avec la France, pendant son séjour à Mount-Vernon, il s'intéressa vivement aux affaires de l'église, assista régulièrement à toutes les cérémonies, et fut à différentes époques marguillier de deux paroisses.

La chambre des bourgeois, dont il était membre, vota une résolution, à la date du 24 mai 1774, relative à l'acte du parlement qui ordonne la fermeture du port de Boston. Cette résolution porte que le premier jour de juin sera marqué comme un jour de jeûne, d'humiliation et de prière, pour implorer humblement la divine Providence et la supplier de vouloir bien détourner les calamités qui menacent de détruire les droits civils du pays, et le préserver aussi des maux de la guerre civile. » Ce jour-là venu, Washington écrit sur son journal : « Allé à l'église et jeûné toute la journée. » Il se conformait ainsi non seulement à l'esprit, mais encore à la lettre même de la résolution.

Ce journal fut soigneusement tenu pendant plusieurs années. Il y a peu de dimanches où il ne porte que Washington est allé à l'église. Quand il ne s'y rendait point, c'est qu'il en avait été empêché par le mauvais temps, ou parce que les routes étaient impraticables, l'église la plus proche ne se trouvant qu'à sept milles de sa résidence. Pendant qu'il faisait partie du premier congrès, il observa la même régularité.

Pendant la révolution, et plus tard, ses habitudes pieuses et l'importance qu'il attachait aux principes et à l'observation des pratiques de la religion ne se démentirent pas, c'est ce que l'on

verra par les extraits suivants, pris indifféremment dans ses ordres du jour, ses lettres et adresses.

« L'honorable Congrès continental ayant décidé qu'il serait donné un chapelain à chaque régiment, les colonels ou officiers-commandants sont invités, en conséquence, à chercher des ministres du culte qui soient connus pour leurs vertus et la régularité de leur vie, et à veiller à ce que tous les officiers inférieurs et les soldats les respectent comme ils le doivent. La bénédiction et la protection de Dieu sont toujours nécessaires, mais surtout dans les temps de crise et de danger public. Le général espère et compte que tout officier ou soldat s'efforcera de vivre et d'agir comme il convient à un chrétien qui défend les droits chéris et les libertés de sa patrie. — *Ordre du jour du 9 juillet* 1776.

— « A l'avenir, et jusqu'à nouvel ordre, le général dispense les troupes du service pour chaque dimanche, afin qu'elles puissent observer leurs devoirs religieux et prendre quelque repos, après les grandes fatigues qu'elles ont essuyées; il n'y a d'exception que pour certains cas extraordinaires. Le général est fâché d'apprendre que l'habitude absurde et coupable de proférer des malédictions et des jurements presque inconnus autrefois à l'armée américaine devient une espèce de mode; il espère que les officiers s'efforceront d'y mettre un frein, tant par leur exemple que par leur influence, et qu'eux et leurs soldats songeront que nous n'avons pas à attendre, pour le succès de nos armes, la bénédiction du ciel, si nous l'insultons par notre impiété et notre folie; outre que ce vice est si vulgaire et si bas, sans être racheté par aucun attrait, que tout homme de sens et de cœur le déteste et le méprise. » — *Ordre du jour du 3 août* 1776.

— « Que le vice et l'immoralité de toute nature soient, autant que possible, bannis de votre brigade; et puisqu'un chapelain est accordé à chaque régiment, veillez à ce que les hommes assistent régulièrement au service divin. Tous les jeux sont expressément défendus; car c'est la source du mal, et plus d'un brave et honnête officier leur a dû sa ruine. » — *Instructions aux brigadiers généraux*, 26 *mai* 1777.

— « C'est demain le jour marqué par l'honorable Congrès pour des actions de grâces à rendre publiquement à Dieu. Le devoir nous appelant tous à exprimer humblement notre profonde reconnaissance envers la Providence, qui a tant de fois béni nos drapeaux, le général ordonne que l'armée restera dans les quartiers qu'elle occupe, et invite les chapelains à célébrer

le service divin pour les divers régiments et brigades; il exhorte instamment tous les officiers et soldats, dont l'absence n'est pas indispensable, à assister avec recueillement à cette solennité. » — *Ordre du jour du 17 décembre 1777.*

Le lendemain de la capitulation d'Yorktown, l'ordre du jour suivant fut publié: « Demain, le service divin aura lieu dans les brigades et divisions. Le commandant en chef recommande instamment, aux troupes qui seront libres ce jour-là, de ne pas se départir de cette joie sérieuse et de cet élan de cœur que nous impose le sentiment de tant de preuves d'étonnante protection dont nous a comblés la Providence. » — 20 *octobre* 1781.

En annonçant à l'armée la fin des hostilités, lorsque la guerre fut terminée, il s'exprimait ainsi dans son ordre du jour: « La proclamation qui sera publiée avec cette nouvelle sera lue demain soir à la tête de chaque régiment et des divers corps de l'armée; ensuite les chapelains, avec les diverses brigades, rendront des actions de grâces au Seigneur tout-puissant pour toutes ses bontés, et particulièrement pour ses grands desseins qui font tourner la colère de l'homme à sa propre gloire et mettent un terme aux maux de la guerre déchaînés sur les nations. » — 18 *avril* 1783.

En parlant de la marche de la guerre et de la manière dont les Américains l'avaient soutenue contre un ennemi puissant, il disait: « La protection de la Providence a si vivement brillé sur nos armes, qu'il faudrait être plus méchant qu'un infidèle pour le nier, et plus qu'infâme pour n'être pas reconnaissant de ses bienfaits. » — *Lettre du* 20 *août* 1778.

Cette habitude d'attribuer tout événement heureux, de même que le succès de ses efforts personnels, à l'influence favorable d'une Providence toute-puissante, Washington la conserva pendant toute la guerre, et il semble y avoir trouvé la meilleure consolation pour les tristes revers et les fatigues qu'il a été tant de fois appelé à supporter.

« Nous avons, a-t-il dit, à soutenir une sorte de lutte marquée par la Providence pour éprouver la patience et le courage des hommes. Ainsi quiconque est engagé dans cette voie ne doit pas se montrer un moment abattu par les difficultés ou découragé par les épreuves.

« La Providence a si souvent pris soin de nous relever lorsque nous avions perdu toute espérance, que j'ose croire que nous ne succomberons jamais.

« Nous abandonnons le reste à cette sage Providence, qui nous a si évidemment soutenus dans le cours de toutes nos traverses.

« Nous avons de fortes raisons de remercier la Providence de la protection qu'elle nous a accordée. C'est en elle seule que j'ai parfois placé toute ma confiance, car toutes nos autres ressources semblaient nous avoir manqué.

« Nos affaires ont été amenées à une crise terrible pour que la main de Dieu fût encore plus visible dans notre délivrance. Telle est ma conviction. L'intervention puissante de la volonté divine aux jours de notre plus profond accablement, de notre plus sombre situation, a été trop éclatante pour que je puisse douter de l'heureuse issue de la lutte actuelle. »

Washington exprima plusieurs fois les mêmes sentiments après la guerre: « Je suis sûr, dit-il dans une lettre au général « Armstrong, qu'il n'y a pas de peuple qui ait plus de raisons « de reconnaître la protection de Dieu dans ses affaires que ce- « lui des États-Unis. Je serais fâché d'avoir lieu de penser que « mes compatriotes ont oublié cette protection qui s'est si sou- « vent manifestée pendant notre révolution, ou qu'ils ne croient « pas assez à cette toute-puissance de Dieu qui seule peut les « sauver. » — 11 *mars* 1792.

Les exemples de cette sorte pourraient être multipliés à l'infini. Il serait difficile de trouver, dans quelque communion chrétienne que ce soit, un homme plus éminemment religieux que Washington, si l'on considère ces marques de foi et de piété pratique, cette haute conviction de la présence providentielle de l'Être-Suprême, cette reconnaissance constante envers son pouvoir et sa bonté, cette soumission humble et sans bornes à la volonté divine, fondée sur les motifs les plus sérieux et les plus fervents.

On pourrait trouver dans plusieurs autres passages de ses écrits, comme dans l'ensemble de toute sa vie, la preuve que sa croyance particulière à la révélation chrétienne et son observation stricte des devoirs qu'elle impose répondaient bien à toutes ces déclarations. Les deux passages suivants sont tirés de sa lettre circulaire aux gouverneurs des Etats, au sujet du licenciement de l'armée. — 8 *juin* 1783.

« La libre culture des lettres, l'extension illimitée du commerce, le progrès des bonnes mœurs, l'empire toujours croissant des sentiments libéraux, et par dessus tout *la pure et douce lu-*

mière de la révélation, ont eu pour heureux effet d'améliorer la société et d'augmenter les biens dont elle jouit. »

— « Je forme le vœu ardent que Dieu vous garde, vous et l'État que vous dirigez, sous sa sainte protection; qu'il entretienne dans le cœur des citoyens l'esprit de subordination et d'obéissance envers le gouvernement, une affection fraternelle envers tous leurs compatriotes des Etats-Unis en général, et particulièrement envers ceux de leurs frères qui ont servi, sur le champ de bataille, la cause de la liberté; enfin qu'il veuille bien disposer notre cœur à l'amour de la justice, au goût de la miséricorde, pour que nous pratiquions cette charité, cette humilité, cette douceur, qui forment les *attributs caractéristiques du divin auteur de notre sainte religion:* car il n'y a pas d'exemple qu'une nation puisse être heureuse si elle n'observe humblement ces règles et ne se pénètre de ces vertus. »

Le même esprit brille dans la réponse de Washington à l'adresse des évêques, du clergé et des laïques de l'Église protestante épiscopale. « En cette occasion, il serait mal à moi de cacher toute la joie que j'ai ressentie à voir l'affection fraternelle qui semble augmenter parmi les fidèles sectateurs de la *vraie et pure religion.* Par là se découvre à mes yeux le plus doux avenir, le temps où les *chrétiens de toutes les communions* suivront mieux les règles de la charité et éprouveront les uns pour les autres des *sentiments* plus véritablement *chrétiens* qu'on n'a encore fait dans aucun siècle, ni chez aucune nation. » — 19 *août* 1789.

Il s'exprimait encore ainsi dans une lettre écrite à George Mason, relativement à un bill porté devant la législature de la Virginie, et ayant pour objet l'établissement, moyennant une taxe générale, d'un fonds pour l'entretien des ministres de la religion chrétienne: « Quoique personne ne soit plus opposé que moi à tout ce qui peut gêner les principes religieux, cependant j'avoue que je ne suis pas du nombre de ceux qui s'alarment tant de l'idée de faire payer par le peuple les frais du culte qu'il professe. » 3 *octobre* 1785. — D'après ce passage, il semble que Washington ne désapprouvait pas le projet et le but de ce vote de fonds. Mais en même temps plus d'un fait prouve que chez lui cette pensée n'allait pas jusqu'à l'intolérance. Il écrivait à Lafayette, en faisant allusion aux votes de l'Assemblée des notables: « Je ne souhaite pas moins que vous de voir triompher vos idées sur la tolérance en matières religieuses.

N'étant pas bigot moi-même, je suis disposé à reconnaître comme les vrais précepteurs du christianisme ceux qui nous conduiront au ciel par la voie la plus directe, la plus unie, la plus facile, la moins sujette à objection. » — 15 *août* 1787.

Ailleurs, dans une lettre à sir Édouard Newenham, il s'exprime ainsi: « De toutes les haines qui ont existé entre les hommes, celles qui sont causées par la différence de religion semblent les plus obstinées et les plus douloureuses, et doivent par conséquent être le plus combattues. J'ai espéré que la politique éclairée et libérale qui a marqué le siècle présent unirait enfin assez étroitement les chrétiens de toute secte pour que nous n'eussions plus le triste spectacle de disputes religieuses violentes au point de compromettre la paix de la société. » — 20 *octobre* 1792.

Dans son adresse aux Quakers, il dit: « Lorsque les hommes remplissent exactement leurs devoirs sociaux, ils font tout ce que la société ou l'État a le droit de leur demander ou d'attendre d'eux; ils sont responsables, devant Dieu seulement, de la religion ou des pratiques particulières qu'ils préfèrent ou professent. » — *octobre* 1789.

Vers la même époque, il s'exprima ainsi au synode de l'Église hollandaise réformée: « Messieurs, vous vous montrez pieux chrétiens et bons citoyens par vos prières et vos efforts pour maintenir parmi les hommes l'harmonie et la fraternité, base la plus solide de tout établissement politique; je me réunis donc à vous dans cette pensée que « si un gouvernement « juste protège chez tous les citoyens les croyances religieuses, la « vraie religion, de son côté, prête au gouvernement son meil- « leur appui. » Ces principes de tolérance et d'union entre la religion et le gouvernement sont reproduits souvent dans la correspondance particulière et publique de Washington.

Il est inutile de commenter ces extraits, on peut en laisser l'appréciation au jugement des lecteurs. Dire que Washington n'était pas chrétien, ou du moins qu'il ne croyait pas l'être, ce serait inculper à la fois sa sincérité et son honneur. De tous les hommes qui ont jamais vécu, Washington serait certainement le dernier que l'on pourrait accuser de dissimulation ou de mauvaise foi; lui qui était si soigneux d'écarter de tout acte de sa vie, même peu important, l'ombre de pareilles fautes, est-il vraisemblable, est-il admissible que pour un sujet de la plus haute, de la plus sérieuse gravité, il aurait, pendant une

longue série d'année, médité et pratiqué un système de fourberie vis-à-vis de ses amis et du public? Cela n'est ni croyable, ni possible.

Je placerai ici une lettre relative à ce sujet; elle m'a été écrite par une femme qui a vécu vingt ans dans la famille de Washington, et était sa fille adoptive et la petite-fille de madame Washington. Le témoignage de cette lettre et les indications qu'elle contient sur la vie intime de Washington sont pleins d'intérêt.

Woodlawn, 26 février 1833.

« Monsieur,

« J'ai reçu hier soir votre honorée lettre du 20 de ce mois, et je me hâte de vous donner les renseignements que vous désirez.

« La paroisse de Truro est celle qui renferme Mount-Vernon, l'église de Pohick et Woodlawn. Le siége de la paroisse de Fairfax est maintenant à Alexandrie. Avant que le district fédéral fût cédé au Congrès, Alexandrie se trouvait dans le comté de Fairfax. Le général Washington avait un banc dans l'église de Pohick et un autre dans celle du Christ à Alexandrie. Il coopéra puissamment par ses soins et, je pense aussi, par ses dons à l'établissement de l'église de Pohick. Son banc se trouvait près de la chaire. Je me souviens parfaitement de m'y être assise avec lui et ma grand'mère avant son élection à la présidence. C'était une belle église, elle avait une communauté nombreuse et riche, et ses paroissiens assistaient régulièrement à toutes les cérémonies.

« Il se rendait à l'église d'Alexandrie, lorsque le temps et l'état des routes lui permettaient de faire à cheval une course de dix milles. A New-York et à Philadelphie, il ne manqua jamais d'aller à l'église le matin, à moins d'en être empêché par une indisposition. Il passait l'après-midi chez lui, dans sa chambre, le soir en famille et sans autre compagnie. Quelquefois un vieil ami intime était invité à venir causer une heure ou deux avec nous; mais le dimanche tous les visiteurs étaient consignés. Personne dans l'église n'apportait au service plus de gravité et de recueillement. Ma grand'mère, qui était éminemment pieuse, ne se départit jamais de ses habitudes d'enfance. Elle se tenait constamment agenouillée. Le général, suivant la coutume d'alors, restait debout pendant qu'on célébrait le ser-

vice. Les dimanches où l'on communiait, il quittait l'église avec moi après la bénédiction et retournait au logis. Nous renvoyions ensuite la voiture pour prendre ma grand'mère.

« Il avait l'habitude de se retirer dans sa bibliothèque vers neuf ou dix heures, et d'y passer une heure avant de rentrer dans sa chambre. Il se levait toujours avant le soleil et restait dans sa bibliothèque jusqu'à ce qu'on l'appelât pour le déjeuner. *Je n'ai jamais été témoin* de ses dévotions particulières, je ne m'en suis jamais *enquise*. J'aurais regardé comme la plus grande hérésie le moindre doute sur sa ferme croyance au christianisme. Sa vie, ses écrits, tout prouve qu'il était bon chrétien. Ce n'était pas non plus un de ces hommes qui agissent ou prient pour être vus. C'est en secret qu'il communiait avec son Dieu.

« Ma mère habita deux ans Mount-Vernon, après son mariage avec John Parke Custis, fils unique de madame Washington. Je lui ai entendu dire que le général Washington communia souvent avec ma grand'mère avant l'époque de la révolution. Quand ma tante, miss Custis, mourut subitement à Mount-Vernon, avant qu'on pût prévoir cet événement, il s'agenouilla près d'elle et pria avec la plus grande ferveur, avec beaucoup de componction, pour sa guérison. C'est ce que m'ont affirmé la mère du juge Washington et d'autres témoins.

« C'était un homme silencieux et réfléchi. Généralement il parlait peu et jamais le premier. Je ne lui ai jamais entendu raconter un seul de ses souvenirs de la guerre. Je l'ai souvent vu complètement absorbé, remuant les lèvres, mais ne laissant échapper qu'un son confus. Quelquefois ma vive et folle gaîté lui arrachait un rire de grand cœur, inspiré par la sympathie qu'il ressentait pour moi. J'étais sans doute une des dernières personnes au monde à qui il aurait adressé une parole sévère d'autant plus qu'il savait bien que j'avais le plus parfait modèle des vertus d'une femme dans ma grand'mère, qui montrait à mon égard toute la tendresse et le dévouement d'une excellente parente, m'aimant comme peut aimer seulement une mère et ne tolérant ni n'approuvant jamais en moi ce qu'elle désapprouvait chez les autres. Elle ne négligeait jamais de faire ses dévotions, en particulier ou en public. Elle et son mari formaient un couple si uni et si heureux que le général Washington doit avoir été certainement un bon chrétien. Elle n'avait à ce sujet ni doute ni crainte. Après quarante ans d'affection dévouée et

de bonheur non interrompu, elle le remit sans murmurer dans les bras de son Sauveur, de son Dieu, avec le ferme espoir de sa félicité éternelle. Est-il nécessaire que quelqu'un affirme « que le général Washington a été, dans son opinion, un fervent chrétien. » Autant vaudrait mettre en question son patriotisme, le dévouement héroïque et désintéressé qu'il portait à son pays. Sa devise était : *Des actions, et non des paroles; et Dieu et ma patrie!*

« Je suis avec une profonde estime, etc. »

Il n'est pas hors de propos de joindre à cette lettre ce qui m'a été dit par M. Robert Lewis, à Fredericksburg, en 1827. Neveu de Washington et ayant été son secrétaire particulier au commencement de sa présidence, M. Lewis a vécu avec lui dans les termes de l'intimité, et avait beaucoup de facilités pour observer ses habitudes. Il m'a dit avoir dû au hasard d'être témoin des dévotions particulières que Washington faisait, matin et soir, dans sa bibliothèque. Dans ces occasions, il l'avait vu agenouillé avec une Bible ouverte devant lui, et il pensait que le président observait journellement cette habitude. Depuis, M. Lewis est mort; mais c'était un homme estimé, et dont la parole avait du poids. Je rapporte cette anecdote telle qu'il me l'a confiée, pensant qu'il désirait qu'elle fût rendue publique sur l'autorité de son dire. Il ajouta que le président avait l'habitude d'entrer dans sa bibliothèque vers quatre heures du matin, et qu'après avoir fait ses dévotions, il employait ordinairement son temps jusqu'au déjeuner à écrire des lettres.

La lettre suivante a été adressée par le vénérable évêque White au révérend B. C. C. Parker, alors recteur de l'église de la Trinité dans le Lenox (Massachusetts), avec la permission duquel elle est insérée ici :

Philadelphie, 28 novembre 1832.

« Cher Monsieur,

« J'ai reçu votre lettre du 20 courant, et je vais vous donner les renseignements que je possède sur ce qui en fait l'objet.

« Le père de notre patrie a, soit pendant la guerre de la révolution, soit pendant sa présidence, suivi le service divin en cette ville dans l'église du Christ, un seul hiver excepté ; se trouvant ici à cette époque pour s'entendre avec le Congrès sur les mesures à prendre dans la prévision de l'ouverture de la

prochaine campagne, il loua une maison près de l'église de Saint-Pierre, qui se trouvait sur la même paroisse que celle du Christ. Pendant cette saison, il se rendit très exactement à Saint-Pierre. Son maintien était toujours sérieux, son air attentif; mais, comme quelques expressions de votre lettre me semblent marquer le désir de savoir quelle était l'attitude du général pendant le service divin, et s'il se tenait agenouillé, je crois devoir à la vérité de déclarer que je ne l'ai jamais vu dans cette attitude. Pendant sa présidence, notre fabrique lui consacra un banc de moins de dix verges de long, devant la chaire. Il occupait habituellement ce banc avec madame Washington, qui communiait régulièrement, et avec ses secrétaires.

« Bien que je me sois souvent trouvé en société avec ce grand homme, et que j'aie eu souvent aussi l'honneur de dîner à sa table, je ne lui ai jamais entendu rien dire qui m'ait pu faire connaître ses opinions religieuses. Je n'ai jamais connu d'homme qui évitât plus de parler de lui-même ou de ses actions, ou de quoi que ce fût qui le concernât; et j'ai eu occasion d'observer, lorsque je me trouvais dans sa compagnie, que si une personne étrangère à sa famille se trouvait présente, jamais une parole prononcée par le président ne serait venue révéler qu'il se savait digne de l'attention du monde. Son maintien ordinaire, quoique toujours bienveillant, n'était pas de nature à encourager ceux qui auraient voulu connaître sa pensée. Quelques jours après qu'il eut quitté le fauteuil de président, notre consistoire se rendit chez lui avec une adresse préparée par moi, et que je prononçai. Dans sa réponse, il voulut bien exprimer tout le plaisir que lui avaient causé les prédications de notre chaire, mais il ne dit rien qui pût trahir le secret de ses théories religieuses. Un ou deux jours après, ce fut le tour d'une autre adresse de plusieurs ministres appartenant à diverses sectes, qu'avait écrite le docteur Green et que je prononçai. Un passage des œuvres posthumes de M. Jefferson a donné lieu à une longue polémique. Il dit (en s'appuyant sur l'autorité du docteur Rush, qui lui-même passe pour avoir tenu ce fait du docteur Green) que cette adresse avait eu pour but d'amener le président à énoncer son opinion sur la religion chrétienne. C'est ce que le docteur Green a nié dans son écrit périodique intitulé l'*Avocat chrétien*, et sa déclaration est exacte. Le docteur Rush peut avoir mal compris le docteur Green ou avoir été mal compris par M. Jefferson; ou bien encore toute

cette histoire peut avoir tiré son origine des propos de l'un des ministres réunis, qui aura pris ses propres idées pour celles de l'assemblée. Les deux documents en question se trouvent dans les papiers-nouvelles de Philadelphie imprimés à cette époque.

« Un jour d'actions de grâces choisi par le président pour célébrer le terme de l'insurrection de l'Ouest, je prêchai en sa présence. Le sujet était le rapport qui existe entre la religion et le bonheur civil. Ce sermon fut défiguré dans une de nos feuilles publiques; cela m'engagea à le publier en l'accompagnant d'une dédicace au président, m'appuyant principalement sur sa proclamation en faveur du rapport que je viens d'indiquer. Il ne parut pas désapprouver l'usage que j'avais fait de son nom. Selon moi, le principe d'une entière séparation entre le christianisme et le gouvernement civil serait la preuve d'un manque de religion; cependant je n'ai pas de raisons positives pour supposer que telle fût la pensée intime du président, ce qui peut être.

« Mes souvenirs ne me rappellent pas d'autres particularités sur le sujet qui vous intéresse. En conséquence je termine en me disant votre très respectueux et très humble serviteur,

« William White »

On a signalé, comme un fait singulier, qu'à une certaine époque de sa vie Washington ait cessé de communier. Ce fait peut être envisagé et déploré sous le double rapport de l'influence d'un pareil exemple de la valeur de l'opinion du général et de l'importance ainsi que du but particulier de ce sacrement; il ne s'ensuit pas cependant que Washington manquât de foi; à moins que la même accusation ne pèse sur cette nombreuse classe d'hommes qui pensent être de sincères chrétiens, mais qui éprouvent des scrupules à observer l'usage de la communion. Quels qu'aient pu être les motifs qui ont dirigé la conduite de Washington, ils ne semblent pas avoir été jamais éclaircis. On ne sait pas si l'occasion s'en est jamais offerte, on ne le présume même pas. Il est probable qu'après avoir pris le commandement de l'armée, voyant ses pensées et ses soins nécessairement absorbés par les affaires qui pesaient sur lui, et qui souvent ne lui permettaient guère d'observer la différence entre le dimanche et les autres jours, il jugea inutile de s'astreindre publiquement à une règle qui, selon l'idée qu'il s'en

faisait, imposait de sévères restrictions à la conduite extérieure et était comme un engagement sacré à des devoirs que sa situation lui rendait impraticables. Une telle manière de voir serait naturelle à un esprit aussi sérieux; et, bien qu'elle soit fondée sur une vue erronée de la nature de cette pratique religieuse, elle peut avoir été d'un grand poids auprès d'un homme dont la conscience était si délicate, et qui professait tant de respect pour le culte.

Cependant il existe une preuve que Washington s'approcha de la sainte table une fois au moins pendant la guerre; ce fut dans la saison d'hiver, lorsque l'armée était campée, et que l'activité de la guerre était jusqu'à un certain point enchaînée. Une anecdote contenue dans la vie de De Witt Clinton, par le docteur Hosack, et rapportée dans les paroles mêmes du révérend Samuel H. Cox, qui l'avait communiquée à l'auteur de ce livre, établit l'authenticité de ce fait.

« Je tiens l'anecdote suivante, dit le docteur Cox, d'une autorité irrécusable; elle n'a jamais été, je pense, rendue publique; mais elle m'a été communiquée par un vénérable ecclésiastique, qui la tenait du révérend docteur Jones lui-même. Tous les chrétiens, tous les Américains l'accueilleront avec joie.

« Pendant que l'armée américaine, sous le commandement de Washington, était campée à Morristown dans le New-Jersey, il arriva que la communion (pratiquée alors tous les six mois seulement) dut être administrée dans l'église presbytérienne de ce village. Un matin de la semaine avant la cérémonie, le général, après son inspection accoutumée du camp, alla visiter la maison du révérend docteur Jones, alors pasteur de cette église; après l'échange des politesses ordinaires, il l'interpella ainsi: « Docteur, j'ai appris que la sainte cène doit être célébrée par vous dimanche prochain; je voudrais savoir si les règles de votre église vous permettent d'admettre des communiants d'une autre secte? » Le docteur répondit: « Très certainement, général; notre table n'est pas celle des presbytériens, c'est la table du Seigneur; nous invitons donc au nom du Seigneur tous les fidèles à venir ici agenouillés, quels que soient leurs noms. » Le général reprit: « J'en suis bien aise; c'est ainsi que cela doit être; mais, n'étant pas entièrement rassuré à cet égard, j'ai pensé devoir m'en informer auprès de vous; car je me propose de me joindre à vous en cette occa-

sion. Bien qu'appartenant à l'église anglicane, je ne fais pas d'exclusion et n'ai point de partialité. » Le docteur lui donna de nouveau l'assurance qu'il serait bien reçu, et le général parut le dimanche suivant au nombre des communiants. »

La situation dans laquelle se trouvait Washington, lorsqu'il fut nommé président des États-Unis, l'obligeait à mettre beaucoup de circonspection dans tout ce qu'il pouvait avoir à dire sur des sujets théologiques; il recevait d'un grand nombre de congrégations religieuses, ou de sociétés représentant presque toutes les classes du pays, des adresses à la louange de son caractère et pleines des expressions de la reconnaissance publique pour ses longs et éminents services. Dans ses réponses, il eût été également désobligeant et impolitique à lui d'employer un langage qui indiquât une préférence marquée pour les règles particulières ou les formes d'aucune église. Il prit le plus sage parti, le seul évidemment qu'il fût convenable de prendre. Il approuva les principes généraux et encouragea le zèle de toutes les congrégations ou sociétés religieuses qui lui apportèrent des adresses, parla de leur bienfaisante influence sur le sort de l'humanité, exprima ses vœux sincères pour leur succès et conclut souvent en disant qu'il priait ardemment pour le bonheur futur de leurs prosélytes dans ce monde et dans l'autre. Toutes les réponses qu'il fit dans ce sens respirent un esprit chrétien, et peuvent être à bon droit considérées comme marquant chez leur auteur la conviction de la vérité et de l'autorité de la religion chrétienne.

Après un long et minutieux examen des écrits publics et privés, imprimés et manuscrits, de Washington, je puis assurer que je n'ai jamais rencontré la moindre chose, la moindre expression propre à faire conjecturer qu'il nourrit quelques doutes sur la foi chrétienne, ou qu'il ait ressenti de l'indifférence ou du dédain à ce sujet. Au contraire, si l'occasion lui venait d'en parler ou d'y faire allusion, il le faisait toujours avec gravité et respect.

Les observations précédentes ont été écrites non pour rien démontrer mais simplement pour rapprocher des faits que fournissent les écrits de Washington et plusieurs autres sources; je terminerai comme j'ai commencé, en disant que tout raisonnement serait mal venu et inutile, sur un sujet si éloquent par lui-même. Si un homme qui a toujours, pendant le cours d'une longue vie, parlé, écrit et agi comme un chrétien, qui a donné

mille preuves de sa conviction à se juger tel, et qui enfin n'a jamais été connu pour rien dire, rien écrire où rien faire contre ces sentiments, si un tel homme n'est pas rangé parmi les plus fervents chrétiens, il sera impossible de décider cette question par aucune espèce de raisonnement. On ne peut dire jusqu'à quel point Washington a examiné les principes de sa foi, mais probablement il a poussé cette recherche aussi loin qu'un grand nombre de chrétiens qui ne font pas de la théologie une étude spéciale. Nous avons tout lieu de présumer qu'un esprit comme le sien n'admettait pas une opinion sans une raison satisfaisante. Il fut élevé dans le sein de l'église épiscopale, à laquelle il demeura toujours attaché; et je suis convaincu qu'il conserva dans son cœur les doctrines fondamentales du christianisme, telles que les enseigne ordinairement cette église, et telles qu'il les comprenait, mais qu'il n'y mêla jamais la moindre idée d'intolérance ou de mépris pour les croyances et les rites adoptés par les chrétiens des autres communions.

N° 4.

DERNIÈRE MALADIE ET MORT DE WASHINGTON [1]

Mount-Vernon, 14 décembre 1799.

(Ce jour a été marqué par un événement qui sera mémorable dans l'histoire de l'Amérique et peut-être dans celle du monde entier. J'entreprendrai d'en faire le récit détaillé, en ayant été un des témoins:)

Le jeudi 12 décembre, le général sortit à cheval vers dix heures pour aller visiter ses fermes; il ne fut pas de retour avant trois heures. Presque aussitôt après son départ, le temps devint très mauvais: la pluie, la grêle, la neige se succédèrent, accompagnées d'un vent froid. Lorsque le général rentra, je lui apportai quelques lettres à affranchir, afin de les envoyer dans la soirée à la poste. Il les marqua de son cachet, en disant que

[1] M. Tobias Lear, homme de savoir et de talent, passa plusieurs années auprès de Washington, d'abord en qualité de secrétaire, et ensuite comme surintendant de ses affaires privées. Il assista à la dernière maladie de Washington, et, aussitôt après la mort de ce grand homme, il en retraça tous les détails. Le récit qu'on va lire est tiré du manuscrit original de M. Lear.

le temps ne permettait pas d'envoyer ce soir un domestique à la poste. Je lui fis observer que je craignais qu'il n'eût été mouillé; mais il me répondit que sa redingote l'avait garanti de la pluie. Cependant son cou paraissait humide, et quelques flocons de neige pendaient à ses cheveux. On l'avait attendu pour dîner; il se mit à table sans changer de vêtements. Le soir il parut aussi bien portant qu'à l'ordinaire. Vendredi il tomba beaucoup de neige, ce qui empêcha le général de faire sa promenade accoutumée; il avait gagné un rhume, probablement pour s'être trouvé la veille si longtemps exposé au froid, et il se plaignait d'avoir mal à la gorge.

Il alla cependant dans l'après-midi sur le terrain qui s'étendait entre la maison et la rivière afin de marquer quelques arbres qui devaient être abattus pour l'embellissement de cette place. Son enrouement s'accrut le soir, mais il n'y prit pas garde.

Dans la soirée, on apporta les journaux de la poste; le général s'établit dans le parloir avec mistriss Washington; et moi je fis la lecture jusque vers neuf heures; alors mistriss Washington monta dans la chambre de mistriss Lewis, qui était retenue chez elle; elle nous laissa, le général et moi, occupés à lire les journaux; il était très gai, et lorsqu'il rencontrait un passage curieux ou amusant, il le lisait aussi haut que son enrouement le lui permettait. Il me pria de lui lire les débats de l'assemblée de Virginie sur l'élection d'un sénateur et d'un gouverneur. En entendant les réflexions faites par M. Madison relativement à M. Monroe, il parut fort affecté, et s'exprima sur ce sujet avec une certaine aigreur, que j'essayai de modérer, comme j'avais l'habitude de le faire en pareille occasion. Lorsqu'il se retira, je lui fis observer qu'il eût mieux valu pour lui prendre quelque chose pour calmer son rhume. Il me répondit: « Non, vous savez que je ne me soigne jamais pour un rhume; celui-ci passera comme il est venu. »

Le samedi matin, entre deux et trois heures, il éveilla mistriss Washington, et lui dit qu'il ne se sentait pas bien, qu'il avait la fièvre. Mistriss Washington remarqua qu'il pouvait à peine parler et qu'il respirait avec difficulté. Elle manifesta le désir de se lever pour appeler un domestique. Mais le général l'en empêcha, de peur qu'elle ne prît froid. Aussitôt que le jour eut paru, la femme de service (Caroline) entra dans la chambre pour faire le feu, et mistriss Washington l'envoya tout

de suite me chercher. Je me levai, m'habillai aussi promptement que possible, et me rendis dans la chambre du général. Mistriss Washington était levée et me donna sur l'état de son mari les détails déjà rapportés. Je trouvai que le général respirait difficilement et pouvait à peine articuler un mot d'une manière intelligible. Il exprima le désir qu'on envoyât chercher M. Rawlins (un de ses intendants) pour le saigner avant l'arrivée du docteur. Je dépêchai aussitôt un domestique vers Rawlins; un autre courut chez le docteur Craik, et je retournai ensuite dans la chambre du général, que je trouvai dans l'état où je l'avais laissé.

On prépara pour adoucir sa gorge un mélange de mélasse, de vinaigre et de beurre, mais le général ne put en avaler une goutte; chaque fois qu'il essayait de boire, il paraissait agité, accablé et presque suffoqué.

Rawlins arriva bientôt après le lever du soleil et se prépara à saigner le malade. Lorsque le bras fut prêt, le général, remarquant l'agitation de Rawlins, lui dit en prononçant le mieux qu'il put: « N'ayez pas peur. » Et lorsque l'incision fut faite, il ajouta: « L'ouverture n'est pas assez large. » Cependant le sang coulait assez abondamment. Mistriss Washington, ne sachant pas si la saignée convenait ou non dans la situation du général, demanda qu'on ne lui tirât pas trop de sang, de peur que ce ne fût dangereux; elle me pria d'en arrêter le flux. Mais lorsque je fus sur le point de lier la bandelette, le général avança la main pour m'en empêcher, et aussitôt qu'il put parler, il dit: « Encore, encore. » Mistriss Washington, continuant à être inquiète, exprima la crainte qu'on ne tirât trop de sang; on l'arrêta quand il y en eut une demi-pinte de répandu. Voyant qu'on n'avait obtenu aucun résultat satisfaisant de la saignée et que le mal de gorge ne diminuait pas, je proposai de baigner la gorge à l'extérieur avec du sel volatil. On adopta mon avis, et pendant l'opération, qui fut faite à la main et le plus doucement possible, le général observa « que cela lui faisait beaucoup de mal. » Une pièce de flanelle, trempée dans le sel volatil, fut placée autour de son cou, et on lui mit les pieds dans l'eau chaude; mais rien ne parut le soulager.

Sur ces entrefaites, avant l'arrivée du docteur Craik, mistriss Washington me pria d'envoyer chercher le docteur Brown, de Port Tobacco, que le docteur Craik avait recommandé d'appeler s'il se présentait jamais quelque cas de nature à inspirer

des inquiétudes sérieuses. Je dépêchai immédiatement, entre huit et neuf heures, un messager vers le docteur Brown. Le docteur Craik arriva bientôt après. Ayant examiné le général, il lui mit sur la gorge un vésicatoire de cantharides, lui tira encore plus de sang et lui prépara un gargarisme de vinaigre et de thé de sauge, et ordonna au général de respirer la vapeur d'un mélange de vinaigre et d'eau bouillante. Ce que fit le malade, qui, en essayant de se gargariser, faillit être suffoqué. Lorsque le gargarisme sortit de la gorge, des flegmes suivirent; le général fit des efforts pour tousser, le docteur fit tout ce qu'il put pour l'aider, mais ce fut inutile. Vers onze heures, le docteur Craik demanda qu'on envoyât chercher le docteur Dick, craignant qu'il n'arrivât pas à temps. Un messager fut en conséquence envoyé vers le docteur Dick. En ce moment on saigna encore le général. Ce nouveau coup de lancette ne produisit aucun bien sur le malade, qui continua à se trouver dans le même état, dans la même impossibilité d'avaler.

Le docteur Dick arriva vers trois heures, et le docteur Brown entra bientôt après. Lorsque le docteur Dick eut examiné le général et consulté quelques minutes avec le docteur Craik, on saigna de nouveau le malade. Le sang vint très lentement; il était épais, et la saignée occasionna quelques symptômes d'évanouissement. Le docteur Brown rentra en cet instant dans la chambre, et quand il eut tâté le pouls du général, il sortit avec les autres médecins. Le docteur Craik ne tarda pas à revenir. Le général ne pouvait rien avaler; on lui administra du calomel et du tartre émétique, mais ce remède ne produisit aucun effet.

Un peu après quatre heures et demie, le général exprima le vœu que j'appelasse à son chevet mistriss Washington; il la pria alors de descendre dans son cabinet et de prendre dans son pupitre deux testaments qu'elle y trouverait et de les lui apporter, ce qu'elle fit. Les ayant examinés, il lui en donna un qu'il dit être inutile, étant annulé par l'autre, et il la pria de le brûler; elle lui obéit, prit le second et le serra dans son propre cabinet.

Quand tout cela fut fini, je retournai au chevet du général et lui pris la main. Il me dit: « Je sens que je m'en vais, ma respiration ne peut durer longtemps. J'ai tout de suite jugé de la gravité de mon mal. Arrangez et enregistrez toutes mes dernières lettres militaires ainsi que mes papiers. Réglez mes comptes et mettez mes livres en ordre, car vous connaissez mes

affaires beaucoup mieux que personne, et que M. Rawlins achève la classification de mes autres lettres, qu'il a déjà commencée. » Je l'assurai que j'accomplirais ses volontés. Il me demanda alors si je me rappelais quelque point essentiel dont il eût à s'occuper, car il n'avait que bien peu de temps à rester avec nous. Je lui répondis que je ne me rappelais rien, mais que j'espérais qu'il n'était pas si près de sa fin. Il dit en souriant que je me trompais, que nous devions tous payer cette dette, et qu'il voyait arriver le dénouement avec une complète résignation.

Dans le cours de l'après-midi, le général parut souffrir beaucoup de la difficulté qu'il éprouvait à respirer, et il changea fréquemment de position dans son lit. Dans ces moments, je me penchais sur le lit, et j'essayais de le soulever et de le retourner le plus doucement possible. Il parut pénétré de reconnaissance pour mes soins et me répéta souvent : « Je crains de trop vous fatiguer. » Et comme je l'assurais que je ne songeais qu'à son bien-être, il ajouta : « C'est bien, c'est un devoir que nous devons nous rendre mutuellement, et j'espère que vous ne manquerez pas de secours lorsque vous en aurez besoin. »

Il demanda quand MM. Lewis et Washington Custis seraient de retour (ils étaient alors dans le New-Kent). Je lui dis que ce serait vers le 20 du mois.

Sur les cinq heures, le docteur Craik entra dans la chambre et alla au chevet du général, qui lui dit : « Docteur, je meurs au milieu de grandes souffrances, mais la mort ne m'effraie pas. J'ai prévu, dès les premiers symptômes de ma maladie, que je n'y survivrais pas. Ma respiration ne saurait se prolonger. » Le docteur lui serra la main sans pouvoir prononcer un mot. Il s'éloigna du lit et alla s'asseoir devant le feu, accablé par le chagrin.

Entre cinq et six heures, les docteurs Dick et Brown entrèrent et s'approchèrent du lit avec le docteur Craik, qui demanda au malade s'il ne pouvait pas se mettre sur son séant. Alors le général tendit la main, et, la lui prenant, je l'aidai à se soulever. En ce moment, il dit aux médecins : « Je sens que je m'en vais ; je vous remercie de vos soins, mais je vous prie de ne plus vous occuper de moi. Laissez-moi mourir tranquillement : je n'ai pas longtemps à vivre. »

Les médecins jugèrent que tout ce qui avait été fait n'avait produit aucun résultat. Le malade s'étendit de nouveau sur son

lit, et tous les médecins se retirèrent, excepté le docteur Craik. Le général resta dans le même état, souffrant, sans faire un mouvement, ni se plaindre, et demandant souvent quelle heure il était. Lorsque je l'aidais à changer de position, il ne parlait plus, mais tournait vers moi des yeux pleins de reconnaissance.

Sur les huit heures, les médecins rentrèrent dans la chambre, et appliquèrent des vésicatoires et des cataplasmes de son sur les jambes et sur les pieds du malade; puis ils sortirent, à l'exception du docteur Craik, sans emporter le moindre rayon d'espérance. J'étais absent en ce moment et occupé à écrire quelques lignes à MM. Law et Peter, pour les prier de venir le plus promptement possible à Mount-Vernon, avec leurs femmer (les petites-filles de mistriss Washington).

Vers dix heures, le malade fit plusieurs efforts pour me parler avant d'y réussir. Enfin il me dit: Je m'en vais. Que l'on m'enterre convenablement. Ne laissez descendre mon corps dans le caveau que trois jours après ma mort. » Je fis un signe d'adhésion, car je ne pouvais parler. Alors il me regarda et dit: Me comprenez-vous? — Oui, répondis-je. — C'est bien, répliqua-t-il. »

Environ dix minutes avant qu'il n'expirât (ce qui eut lieu entre dix et onze heures), sa respiration devint plus libre. Il était calme; il retira sa main de la mienne et se tâta le pouls. Je le vis changer de visage. J'adressai la parole au docteur Craik, qui était assis près du feu. Il s'approcha du lit. La main du général quitta son poignet. Je la pris dans la mienne et la pressai sur mon cœur. Le docteur Craik mit ses mains sur ses yeux. Washington expira sans un effort ni un soupir.

Tandis que nous restions plongés dans un morne désespoir, mistriss Washington, qui était assise au pied du lit, demanda d'une voix ferme et recueillie: « Est-il parti? » Je ne pouvais parler, mais je levai la main pour lui faire comprendre que le général n'était plus. « C'est bien, répliqua-t-elle du même ton, tout est fini, je le suivrai bientôt; je n'ai plus d'épreuve à traverser. »

Circonstances omises dans le récit précédent.

Christophe, le valet de chambre du général, fut toute la journée dans la chambre; vers l'après-midi, le général l'engagea à s'asseoir, car il était resté constamment debout. Il obéit.

Vers huit heures du matin, le malade manifesta le désir de se lever. On l'habilla et on le conduisit à un siége près du feu. Il n'éprouva aucun soulagement de ce changement de position, et se recoucha sur les dix heures.

Vers cinq heures de l'après-midi, il essaya encore de se lever, et, après être resté assis une demi-heure environ, il demanda à être déshabillé et mis au lit: ce qui fut fait.

Durant le cours de sa maladie, il parlait rarement, avec beaucoup de difficulté et une grande souffrance, et d'une voix si basse et si entrecoupée que parfois on avait peine à le comprendre. Sa patience, son courage et sa résignation ne l'abandonnèrent pas un seul instant; au milieu de ses souffrances, il ne poussa ni un soupir ni une plainte, s'efforçant toujours, par un sentiment de devoir, de prendre ce qu'on lui offrait, et de se conformer aux désirs des médecins.

Au moment où il passa de vie à trépas, nous étions, le docteur Craik et moi, dans la position déjà décrite: mistriss Washington était assise au pied du lit, Christophe se tenait debout au chevet; Caroline, Molly et Charlotte étaient dans la chambre, et debout près de la porte. Mistriss Forbes, la femme de charge, fut souvent dans la chambre pendant la journée et la soirée.

Lorsque le moment cruel fut passé, et aussitôt que le docteur Craik put parler, il dit à un domestique de faire monter les personnes qui étaient dans l'appartement au dessous. Au moment où elles s'approchaient du lit, je baisai la main glacée du général, que j'avais tenue sur mon cœur; je la laissai retomber, et allai à l'autre bout de la chambre, où je restai quelques instants plongé dans un profond désespoir. J'en fus tiré par la voix de Christophe, qui me demandait de prendre soin des clés du général et d'autres objets qui avaient été trouvés dans ses poches. Mistriss Washington avait chargé ce domestique de me les remettre. Je les enveloppai dans le mouchoir du général, et je les emportai dans ma chambre.

Vers minuit, le corps fut descendu et déposé dans la grande chambre [1].

Dimanche, 15 décembre. — Mistriss Washington demanda à me parler dans la matinée. Elle me pria d'envoyer commander un cercueil à Alexandria: ce que je fis.

[1] Le certificat suivant, écrit de la main du docteur Craik, est joint à la partie précédente du récit de M. Lear: « Dimanche, 15 décembre. — Le récit suivant est exact autant que je puis me le rappeler.

« Jas Craik. »

On envoya chercher le matin mistriss Stuart. Vers dix heures M. Thomas Peter arriva, et fut suivi sur les deux heures de M. et mistriss Law, auxquels j'avais écrit samedi soir. Le docteur Thornton accompagnait M. Law. Le docteur Craik passa avec nous toute la journée et la nuit.

Dans la soirée, je me consultai avec MM. Law, Peter et le docteur Craik, afin de choisir le jour où le corps devrait être déposé dans le caveau. Je désirais que la cérémonie fût remise à la fin de la semaine, pour donner le temps à quelques parents du général d'arriver; mais les docteurs Craik et Thornton déclarèrent que, vu la gravité de la maladie inflammatoire qui avait emporté le général, il ne serait pas convenable de garder le corps aussi longtemps. En conséquence, le jour des funérailles fut fixé au mercredi.

Lundi, 16 décembre. — J'ordonnai aux domestiques d'ouvrir le caveau de famille, d'enlever les décombres qui l'obstruaient et de faire tous les préparatifs convenables; en outre, j'y fis placer une porte, car il avait toujours été fermé par un mur de brique suivant la coutume. J'engageai enfin MM. Inglis et Munn à se procurer un cercueil d'acajou doublé de plomb.

Le docteur Craik, M. Peter et le docteur Thornton nous quittèrent après le déjeuner. Mistriss Stuart et ses filles arrivèrent dans l'après-midi. M. Anderson alla à Alexandria pour faire de nombreux achats nécessaires pour les préparatifs des funérailles. Le deuil fut commandé pour la famille, les domestiques et les intendants.

Ayant reçu d'Alexandria la nouvelle que la milice, les francs-maçons, etc., avaient résolu de prouver leur respect pour la mémoire du général en accompagnant son corps jusqu'au tombeau, je donnai des ordres afin qu'on préparât des provisions pour une grande quantité de personnes qui devaient s'attendre à ce qu'on leur offrît des rafraichissements. M. Robert Hamilton m'écrivit pour m'instruire qu'un de ses schooners s'embosserait à Mount-Vernon pour tirer des salves d'artillerie pendant que le corps serait porté au tombeau. D'après le désir de mistriss Washington, je donnai avis du jour fixé pour les funérailles aux personnes suivantes, savoir: M. Mason et sa famille, M. Peake et sa famille, M. Nickols et sa famille, M. Mac-Carthy et sa famille, miss Mac-Carthy, M. et mistriss Mac-Clanahan, lord Fairfaix et sa famille, M. Triplet et sa famille, M. Anderson et sa famille, M. Diggs, M. Cockburn et sa famille,

M. Massey et sa famille, et M. R. West. J'écrivis aussi au révérend M. Davis pour qu'il fît le service.

Mardi, 17 décembre. — On fait tous les préparatifs nécessaires à la lugubre cérémonie. M. Stewart, adjudant au régiment d'Alexandria vient de visiter le terrain où doit défiler le cortége. Vers une heure, le cercueil a été apporté d'Alexandria. M. Grater l'accompagnait avec un drap mortuaire. Le corps est mis dans un cercueil d'acajou doublé de plomb et scellé dans les jointures avec un couvercle de plomb pour le fermer hermétiquement, lorsque le corps aura été déposé dans le caveau. Le cercueil est mis dans une bière doublée et recouverte d'un drap noir.

Mercredi, 18 décembre. — Vers onze heures, une foule de peuple commença à se réunir pour suivre les funérailles, qui devaient avoir lieu à midi; mais, comme une grande partie des troupes commandées pour la cérémonie n'arriva pas à temps, elles furent retardées jusqu'à trois heures.

Onze pièces d'artillerie furent amenées d'Alexandria, et un schooner appartenant à M. R. Hamilton descendit le fleuve, et s'approcha de Mount-Vernon pour tirer des salves d'artillerie.

Vers trois heures, le cortége s'ébranla. Les dispositions de la marche furent faites par les colonels Little, Simms, Deneale et le docteur Dick. Les porteurs du poêle étaient les colonels Little, Simms, Payne, Gilpin, Ramsay et Marsteler. Le colonel Blackburn précédait le corps; le colonel Deneale marchait avec les troupes. Le cortége sortit du côté gauche de la maison, fit un circuit vers la plaine, et se dirigea vers le caveau à la droite de la maison. Il marchait dans l'ordre suivant:

Les troupes, cavalerie et infanterie;

Le clergé, savoir: les révérends Davis, Muio, Moffatt et Addison;

Le cheval du général, avec sa selle, ses arçons et ses pistolets, conduit par deux grooms, Cyrus et Wilson, en deuil;

Le corps, porté par les francs-maçons et les officiers;

Les principales personnes menant le deuil, savoir:

Mistriss Stuart et mistriss Law;

Mesdemoiselles Nancy et Sally Stuart;

Miss Fairfax et Miss Denison;

M. Law et M. Peter;

M. Lear et le docteur Craik;

Lord Fairfax et Ferdinand Fairfax;

La loge n. 23;
La corporation d'Alexandria;
Le reste du cortége précédé par M. Anderson et les inspecteurs.

Lorsque le corps fut arrivé au caveau, le révérend M. Davis lut le service et prononça quelques paroles.

Les francs-maçons firent leurs cérémonies, et le corps fut descendu dans le caveau.

Après la cérémonie, le cortége retourna à la maison mortuaire, où on lui distribua des rafraîchissements; puis tout le monde se retira en bon ordre.

N° 5.

ACTES DU CONGRÈS A LA SUITE DE LA MORT DE WASHINGTON.

Discours de John Marshall dans la chambre des représentants et résolutions adoptées par cette assemblée le 19 décembre 1799[1].

Monsieur le Président,

Le triste événement qu'on annonçait hier sous la forme du doute ne s'est que trop confirmé. Notre Washington n'est plus! Le héros, le patriote, le sage de l'Amérique, l'homme vers qui tous les regards se tournaient aux jours du danger, sur qui se fondaient toutes les espérances, ne vit que par le souvenir de ses grandes actions dans le cœur d'un peuple dont il était chéri et qui le pleure.

Quand même ce ne serait pas une coutume publique de témoigner du respect pour la mémoire de ceux que le ciel a choisis pour répandre ses bienfaits sur l'humanité, tel a été le rare mérite, telles ont été les éclatantes actions qui ont marqué la vie de celui dont nous déplorons la perte, que toute la nation américaine, poussée par le même sentiment, se léverait tout entière pour réclamer un témoignage public d'une douleur si universelle.

Plus que tout autre et autant qu'il était au pouvoir d'un homme, il a contribué à fonder cet empire qui s'accroît chaque

[1] La veille de ce jour, la chambre avait reçu la nouvelle de la mort de Washington. La séance fut suspendue aussitôt; ce fut le lendemain matin que M. Marshall prononça ce discours devant la chambre.

jour, et à donner au monde occidental l'indépendance et la liberté.

Nous l'avons vu, après avoir atteint le grand but qu'on s'était proposé en le plaçant à la tête de nos armées, quitter l'épée pour la charrue et transformer le soldat en citoyen.

Lorsque la faiblesse de notre système fédéral fut devenue manifeste, et que les liens qui unissaient ce vaste continent furent rompus, nous l'avons vu se mettre à la tête de ses patriotes qui établirent pour nous une constitution qui mantient l'union et assure les bienfaits de notre révolution.

Obéissant à la voix unanime de son pays qui l'appelait à présider un grand peuple, nous l'avons vu quitter une seconde fois la retraite qu'il aimait, et, à une époque plus tourmentée, plus agitée que celle de la guerre civile elle-même, veiller avec une sage et calme fermeté aux véritables intérêts de la nation, et contribuer plus que personne à établir ce système politique qui j'en ai la certitude, garantira notre repos, notre honneur et notre indépendance.

Nous l'avons vu choisi deux fois à l'unanimité pour être le premier magistrat d'un peuple libre, et, à une époque où le suffrage universel lui était assuré, donner au monde un rare exemple de modération en quittant son haut rang pour les paisibles travaux de la vie privée.

Quoique la popularité soit de sa nature mobile, et que les affections de la foule varient souvent et se détournent de ceux qui en ont été l'objet, elles n'ont pas cessé, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, soit dans sa vie publique, soit dans sa vie privée, de reposer sur sa tête, aussi inébranlables que l'était son cœur, aussi constantes que l'étaient ses hautes vertus.

Offrons donc, M. le président, un dernier tribut de respect et d'affection à notre ami qui n'est plus. Que le grand conseil de la nation fasse éclater les sentiments qu'éprouve le pays tout entier. Dans ce but, voici quelques mesures que je prends la liberté de soumettre à la chambre:

Il est arrêté : — Que la chambre se rendra chez le président pour lui adresser des compliments de condoléance sur ce triste événement.

Il est arrêté: — Que le siége du président sera tendu de noir, et que les membres et officiers de cette chambre porteront le deuil pendant la session.

Il est arrêté: — Qu'un comité, d'accord avec celui que nommera le Sénat, sera chargé d'examiner quelle est la manière la plus convenable de rendre honneur à la mémoire d'un homme qui fut le premier dans la guerre, le premier dans la paix, et qui occupe la première place dans le cœur de ses concitoyens.

Lettre du Sénat au Président des États-Unis.

23 décembre 1799.

Monsieur,

Le sénat des États-Unis se permet de vous exprimer respectueusement le profond regret qu'il éprouve de la perte que notre pays a faite dans la personne du général George Washington.

Cet événement si pénible pour tous nos concitoyens le sera surtout pour vous qui avez longtemps uni vos efforts aux siens dans les travaux du patriotisme. Permettez-nous, Monsieur, de mêler nos pleurs aux vôtres: en cette occasion, il n'est pas indigne d'un homme de pleurer. La perte d'un tel homme, dans la crise présente, n'est pas pour le monde un malheur ordinaire. Notre patrie porte le deuil d'un père. Le Tout-Puissant nous a enlevé à la fois notre plus grand bienfaiteur et notre gloire. Il faut nous soumettre humblement à celui qui a fait des ténèbres son pavillon. »

C'est avec un orgueil patriotique que nous passons en revue la vie de notre Washington, et que nous la comparons à celle des hommes célèbres des autres pays. Les temps anciens et modernes perdent leur éclat devant lui. La grandeur et le crime ont trop souvent été alliés; pour lui, sa réputation est encore plus pure qu'elle n'est brillante. Les destructeurs des nations se sont inclinés devant la majesté de ses vertus. Cette magnanimité a mis un frein à leur ambition et terni la splendeur de leur triomphe. Le rideau est tombé, et nous ne craignons plus que les revers viennent attrister sa gloire. Il est arrivé au terme de son voyage en portant un fardeau toujours croissant d'honneurs. Il l'a déposé tel qu'il l'avait reçu, sans qu'aucun désastre ait affaibli l'éclat de sa réputation, sans que la calomnie ait pu le noircir. Favorisé du ciel, il a quitté la terre sans montrer la faiblesse naturelle à l'homme. Sa mort a été magnanime, les ombres du tombeau n'obscurciront pas sa brillante renommée.

Tel était l'homme que nous regrettons. Grâce à Dieu, sa gloire est complète. Washington vit toujours sur la terre par l'exemple de ses vertus; son ame est au ciel.

Que ses concitoyens consacrent la mémoire de l'héroïque général, de l'homme d'état, du patriote et du sage; qu'ils enseignent à leurs enfants à ne jamais oublier qu'ils ont pour héritage les fruits des travaux de Washington et son exemple.

Réponse du Président.

23 décembre 1799.

Messieurs les Sénateurs,

Je reçois avec les sentiments les plus respectueux et les plus affectionnées, dans votre pénétrante adresse, la touchante expression de vos regrets pour la perte que notre patrie a faite dans son citoyen le plus estimé, le plus aimé, le plus admiré.

Au milieu des pensées et des souvenirs que ce triste événement m'inspire, permettez-moi de vous dire, Messieurs, que j'ai connu le général Washington au jour du malheur, lorsqu'il était le plus accablé par les circonstances et le plus en proie aux inquiétudes de sa position. Je l'ai également connu au plus haut degré de splendeur et de félicité qu'il ait atteint, et j'ai toujours admiré sa sagesse, sa modération et sa constance.

De tous ceux qui se réunirent dans la mémorable coalition de ce continent en 1774, pour faire entendre la volonté souveraine de l'Amérique affranchie, il était le seul qui fût resté dans le gouvernement général. Bien que ma constitution soit plus faible que ne l'était la sienne à l'âge où il crut devoir se retirer des affaires, je me trouve aujourd'hui seul, privé en lui de mon dernier frère; cependant j'éprouve un soulagement dans ma douleur en voyant les sentiments unanimes que font éclater les citoyens de tout âge et de toute condition, pour déplorer avec moi le malheur qui frappe le monde entier.

La vie de notre Washington ne peut trouver d'analogue dans celle des hommes les plus célèbres qu'aient produits les autres pays. Les honneurs et les attributs de la royauté n'auraient fait que ternir la majesté de ses vertus qui firent de lui, modeste citoyen, l'étoile de sa patrie. S'il avait vécu le malheur n'aurait pu ternir sa gloire qu'aux yeux de ces esprits superficiels qui,

ne voyant de mérite que dans le succès, ne sont pas dignes de l'obtenir. La calomnie ne put jamais entacher son honneur, et l'envie le laissa, par une singulière exception, à l'abri de ses traits empoisonnés.

Il a vécu assez longtemps pour sa gloire; mais si les prières de ses concitoyens avaient été exaucées, il eût joui de l'immortalité. Sa mort est pour moi le coup le plus pénible. Confiant, cependant, dans le sage et juste empire de la Providence sur les passions des hommes, sur le résultat de leurs travaux aussi bien que sur leur vie, il ne me reste qu'à me résigner humblement.

L'exemple que Washington a donné est maintenant complet, il enseignera la sagesse et la vertu aux magistrats, aux citoyens et à l'humanité tout entière, non seulement à notre époque, mais dans les siècles futurs, et aussi longtemps qu'on lira notre histoire.

Si un Trajan a trouvé un Pline, un Marc-Aurèle ne manquera jamais de biographes, de panégyristes ou d'historiens.

John Adams.

Résolutions adoptées par les deux chambres du congrès.

23 décembre. — *Il est résolu*, par le sénat et la chambre des représentants des États-Unis d'Amérique réunis en congrès, qu'un monument en marbre sera érigé par les soins des États-Unis au Capitole de la ville de Washington, et que l'on demandera à la famille du général Washington de permettre que son corps soit sous ce monument, qui sera destiné à rappeler les grands événements de la vie militaire et politique du général.

Autre résolution. Une procession funèbre partira jeudi, 26 courant, de l'enceinte du Congrès, pour se rendre à l'église allemande luthérienne, en mémoire du général George Washington, un discours sera composé, sur la demande du Congrès, pour être prononcé ce jour-là devant les deux chambres. Le président du sénat et l'orateur de la chambre des représentants sont invités à prier un des membres du Congrès de préparer et de prononcer ce discours.

Autre résolution. Il est recommandé aux citoyens des États-Unis de porter en signe de deuil, et durant l'espace de trente jours, un crêpe au bras gauche.

Autre décision. Le président des États-Unis est invité à envoyer une copie de ces résolutions à mistriss Washington, en l'assurant du profond respect que le Congrès conservera toujours pour sa personne et son caractère, en lui exprimant toute la part qu'il prend au malheur dont la Providence vient de la frapper, et enfin en lui demandant son consentement aux mesures adoptées dans la première résolution pour l'inhumation des restes du général Washington.

Il est résolu que le président des États-Unis publiera une proclamation qui signifie à tout le peuple des États-Unis la recommandation contenue dans la troisième décision.

30 décembre. — *Il est résolu* que les citoyens des États-Unis seront invités à s'assembler le vingt-deuxième jour de février prochain, en nombre convenable et avec décence, pour rendre un témoignage éclatant de la douleur que leur cause la mort du général George Washington, par des éloges, des oraisons funèbres et des discours ou des prières publiques.

Autre résolution. Le président est invité à publier une proclamation pour faire exécuter la présente résolution.

NOUVEL APPENDICE. — SUPPLÉMENT.

N° 1.

DÉCLARATION FAITE PAR LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS-UNIS

Réunis en Congrès le 4 juillet 1776.

Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient indispensable pour un peuple de rompre les liens politiques qui l'attachaient à un autre peuple, afin de prendre parmi les puissances de la terre la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent des droits, le respect qui est dû à l'opinion des hommes demande qu'il proclame les causes qui le déterminent à cette séparation.

Nous regardons comme évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes: Que tous les hommes sont créés égaux; qu'ils ont été doués par leur Créateur de certains droits inaliénables; que parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur; que les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et que leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés; que, lorsqu'une forme de gouvernement cesse d'atteindre à ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir, et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur ces principes, et en organisant son pouvoir en

Digitized by Google

telle forme qui lui paraît la plus convenable pour sa sûreté et son bonheur. La prudence, à la vérité, enseigne que les gouvernements établis depuis longtemps ne doivent point être changés pour des causes légères ou passagères; et l'expérience a prouvé que les hommes sont plutôt disposés à souffrir, tant que les souffrances sont supportables, qu'à se faire droit à eux-mêmes en abolissant les formes auxquelles ils étaient accoutumés. Mais lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations tendant invariablement au même but prouve évidemment le dessein de réduire un peuple sous le joug d'un despotisme absolu, il est de son droit, il est de son devoir de se soustraire à ce joug et d'établir de nouvelles garanties pour sa sûreté future. Telle a été la patience de ces colonies dans leurs souffrances, et telle est maintenant la nécessité qui les force de changer leur système de gouvernement. L'histoire du roi actuel de la Grande-Bretagne est une série d'injustices et d'usurpations répétées, qui toutes avaient pour but direct l'établissement d'une tyrannie absolue sur ces États. Pour le prouver, soumettons les faits au monde impartial.

Il a refusé son consentement aux lois les plus salutaires et les plus nécessaires pour le bien public.

Il a défendu à ses gouverneurs de sanctionner des lois d'une importance immédiate et urgente, à moins qu'il ne fût sursis à leur mise en vigueur jusqu'à ce que l'on eût obtenu son consentement; et quand elles ont été ainsi suspendues, il a complètement négligé d'y faire attention.

Il a refusé de sanctionner d'autres lois pour l'établissement de grands districts, à moins que le peuple de ces districts n'abandonnât le droit d'être représenté dans la législature; droit inestimable pour un peuple, et qui n'est redoutable qu'aux tyrans.

Il a convoqué les corps législatifs dans des lieux inusités, incommodes, et éloignés des dépôts de leurs registres publics, dans la seule vue d'obtenir d'eux par la fatigue la sanction de ses mesures.

Il a dissous plusieurs fois des chambres de représentants, parce qu'elles s'opposaient avec une noble fermeté à ses empiétements sur les droits du peuple.

Après ces dissolutions, il a refusé pendant longtemps de faire élire d'autres chambres de représentants, et par là le pouvoir législatif, qui ne saurait être anéanti, est retourné au peuple

pour être exercé par lui dans son entier; l'État restant pendant ce temps-là exposé à tous les dangers d'invasions extérieures et de couvulsions au-dedans.

Il a cherché à mettre obstacle à l'accroissement de la population de ces États. Dans ce but, il a mis empêchement à l'exécution des lois pour la naturalisation des étrangers; il a refusé d'en rendre d'autres pour encourager leur émigration dans ces contrées, et il a élevé les conditions pour les nouvelles acquisitions de terres.

Il a gêné l'administration de la justice, en refusant sa sanction à des lois pour l'établissement de pouvoirs judiciaires.

Il a rendu les juges dépendants de sa seule volonté, pour la durée de leurs offices et pour le taux et le paiement de leurs appointements.

Il a créé une multitude de nouveaux offices, et envoyé dans ce pays des essaims d'employés pour vexer notre peuple et pour dévorer sa substance.

Il a entretenu parmi nous en temps de paix des armées permanentes, sans le consentement de nos législatures.

Il s'est efforcé de rendre le militaire indépendant de l'autorité civile, et même supérieur à elle.

Il a combiné ses efforts avec ceux d'autres personnes, pour nous soumettre à une juridiction étrangère à notre constitution, et non reconnue par nos lois, en donnant sa sanction à leurs actes de prétendue législation, lesquels actes avaient pour objet:

« De mettre en quartier parmi nous de gros corps de troupes armées;

« De protéger les hommes engagés dans ces corps, par une procédure illusoire, contre le châtiment des meurtres qu'ils auraient commis sur la personne des habitants de ces États;

« De détruire notre commerce avec toutes les parties du monde;

« D'imposer sur nous des taxes sans notre consentement;

« De nous priver dans plusieurs cas du bénéfice de la procédure par jurés;

« De nous transporter au-delà des mers pour nous faire juger à raison de prétendus délits;

« D'abolir, dans une province voisine, le système libéral des lois anglaises, d'y établir un gouvernement arbitraire, et de reculer ses limites, afin de faire à la fois de cette province un exemple et un instrument propre à introduire le même gouvernement absolu dans ces colonies.

« D'enlever nos chartes, d'abolir nos lois les plus précieuses, et d'altérer dans leur essence les formes de nos gouvernements;

« De suspendre nos propres législatures, et de se déclarer investi du pouvoir de faire des lois obligatoires pour nous, dans tous les cas quelconques. »

Il a abdiqué le gouvernement de notre pays en nous déclarant hors de sa protection et en nous faisant la guerre.

Il a pillé nos vaisseaux, ravagé nos côtes, brûlé nos villes et massacré nos concitoyens.

Et maintenant il transporte de grandes armées de mercenaires étrangers, pour accomplir l'œuvre de mort, de désolation et de tyrannie, qui déjà a été commencée avec des circonstances de cruauté et de perfidie dont on aurait peine à trouver des exemples dans les siècles les plus barbares, et tout à fait indignes du chef d'une nation civilisée.

Il a forcé nos concitoyens faits prisonniers sur mer à porter les armes contre leur pays, à devenir les bourreaux de leurs amis et de leurs frères, ou à tomber eux-mêmes sous les coups de leurs concitoyens.

Il a excité parmi nous des troubles domestiques et il a cherché à faire détruire les habitants de nos frontières par les Indiens, ces sauvages sans pitié dont la manière bien connue de faire la guerre est de tout massacrer, sans distinction d'âge, de sexe ni de condition.

A chaque époque de cette série d'oppressions, nous avons demandé justice dans les termes les plus humbles: nos pétitions réitérées n'ont reçu pour réponses qu'injustices répétées. Un prince dont le caractère est ainsi marqué par toutes les actions qui peuvent signaler un tyran est incapable de gouverner un peuple libre.

Et nous n'avons pas manqué d'égards pour nos frères les Bretons. Nous les avons souvent avertis des tentatives faites par leur gouvernement pour étendre sur nous une injuste juridiction. Nous leur avons rappelé les circonstances de notre émigration et de notre établissement dans ces contrées. Nous en avons appelé à leur justice et à leur magnanimité naturelles, et nous les avons conjurés, par les liens de notre origine commune, de désavouer ces usurpations qui devaient inévitablement amener l'interruption des relations commerciales entre les deux pays. Eux aussi, ont été sourds à la voix de la justice et de la parenté. Nous devons donc nous rendre à la nécessité

qui commande notre séparation, et les regarder, ainsi que nous regardons les autres peuples, comme ennemis pendant la guerre et comme amis pendant la paix.

En conséquence, nous, les représentants des États-Unis, assemblés en congrès général, prenant à témoin le juge suprême de l'univers de la droiture de nos intentions;

Nous publions et déclarons solennellement, au nom de l'autorité du bon peuple de ces colonies, que ces colonies unies sont et ont droit d'être des *États libres et indépendants*; qu'elles sont dégagées de toute obéissance envers la couronne de la Grande-Bretagne; que tout lien politique entre elles et l'État de la Grande-Bretagne est et doit être entièrement rompu; et que, comme *États libres et indépendants*, elles ont pleine autorité de faire la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances, d'établir le commerce, et de faire tous les autres actes ou choses que les États indépendants ont droit de faire; et pleins d'une ferme confiance dans la protection divine, nous engageons mutuellement au soutien de cette déclaration nos vies, nos fortunes, et notre bien le plus sacré, l'honneur.

John Hancock, Button Gwinnett, Lyman Hall, Geo. Walton, Wm Hooper, Joseph Hewes, John Penn, Edward Rutledge, Thomas Lynch Junior, Arthur Middleton, Samuel Chase, Wm Paca, Tho. Stone, Charles Carroll de Carrolton, George Wythe, Richard-Henry Lee, Th. Jefferson, Benj. Harrison, Th. Nelson Jr, Francis Light, Foot Lee, Carter Braxton, Rob. Morris, Benj. Rush, Benj. Franklin, John Morton, Geo. Clymer, Ja. Smith, Geo. Taylor, James Wilson, Geo. Ross, Cœsar Rodney, Geo. Read, Tho. M. Read, W. Floyd, Phil. Livingston, Lewis, Lewis Morris, Rich. Stockton, J. Withers Pour, Franç. Hopkinson, Joh. Hart, Abra. Clark, Josiah Bartlett, W. Whippe, Sam. Adams, John Adams, Rob. Paine, Ebridge Gerry, Steph. Hopkins, William Ellery, Roger Sherman, Sam. Huntington, W. Williams, Oliver Wolcott, Mathew Thornton.

N° 2.

ADRESSE D'ADIEU DE WASHINGTON AU PEUPLE DES ÉTATS-UNIS.

Amis et concitoyens,

L'époque où l'on procède à l'élection du dépositaire du pouvoir exécutif des États-Unis n'étant pas éloignée, et celle où ce choix important doit occuper votre pensée étant arrivée, je crois devoir, pour rendre plus libre l'expression de la voix publique, vous déclarer que j'ai résolu de ne point me placer parmi ceux entre lesquels vous aurez à choisir.

Soyez convaincu que je n'ai pas pris cette détermination sans avoir examiné ce qu'un citoyen doit à son pays, et que, si je ne me suis pas borné à faire connaître ma résolution par mon silence, c'est que j'ai craint qu'on ne se persuadât que ma respectueuse reconnaissance et mon zèle pour vos intérêts avaient éprouvé quelque altération.

En acceptant la dignité à laquelle vos suffrages m'ont élevé deux fois, j'ai sacrifié mon inclination à mon devoir et à ma déférence pour votre vœu. J'avais espéré que je pourrais rentrer plus tôt dans le sein d'une retraite que j'avais quittée à regret; en conséquence, j'avais préparé, avant la dernière élection, une adresse où je vous déclarais ma résolution; mais de plus mûres réflexions sur l'état de nos relations avec les puissances étrangères, jointes à l'avis unanime des hommes qui ont part à ma confiance, m'ont fait renoncer momentanément à ce projet. Je me félicite que la situation de nos affaires, tant au dedans qu'au dehors, ne rende plus la réalisation de mes vœux incompatible avec le sentiment de mon devoir, ou avec les convenances; et je suis persuadé que dans la position où nous sommes, vous ne blâmerez point ma détermination, quelque favorablement que votre partialité pour moi vous fasse envisager mes services.

Je vous ai déjà exprimé les sentiments dans lesquels je me suis chargé du dépôt que vous m'avez confié. Il me suffira donc de dire que j'ai fait, pour remplir mon devoir, tous les efforts dont j'ai été capable. La connaissance que j'avais de l'in-

fériorité de mes talents et de mon peu d'expérience a fortifié les motifs que j'avais de me défier de moi-même; et le poids des années m'avertit chaque jour que l'ombre de la retraite m'est aussi nécessaire qu'elle me sera agréable. Enfin, j'ai la consolation de croire que lorsque la prudence et mon inclination me portent à quitter le théâtre des affaires publiques, le patriotisme ne me le défend pas.

En voyant approcher la fin de ma carrière politique, je ne puis retenir l'expression de la profonde reconnaissance que je dois à ma chère patrie, pour les honneurs divers qu'elle m'a conférés, pour la confiance qu'elle m'a témoignée et pour les occasions qu'elle m'a procurées de lui prouver ma fidélité et mon inviolable attachement, par des services dont l'importance n'a peut-être pas égalé mes vœux. Si ces services ont été de quelque utilité, on doit à jamais rappeler, à votre louange et pour l'instruction de la postérité, qu'en des conjonctures où les passions agitées en tous sens pouvaient vous égarer, malgré des apparences trompeuses, et lorsque le mauvais succès fournissait des armes à la critique, vous avez constamment soutenu mes efforts, et qu'ainsi, lorsqu'ils ont été couronnés de succès, c'a été principalement à vous que j'en ai été redevable. J'en conserverai jusqu'au tombeau la plus vive gratitude, et ce sera pour moi le plus puissant motif de prier le ciel qu'il daigne continuer à vous donner les marques les plus signalées de sa bonté, qu'il entretienne parmi vous l'union et l'esprit de fraternité, qu'il vous conserve cette Constitution libre qui est l'œuvre de vos mains, qu'il répande l'esprit de sagesse sur tous ceux qui seront préposés à son exécution, et qu'enfin la félicité du peuple de ces États soit si complète qu'elle rende la liberté chère à toutes les nations.

Je devrais peut-être m'arrêter ici; mais ma sollicitude pour vous ne peut finir qu'avec ma vie, et elle m'invite à saisir cette occasion de vous offrir quelques observations qui sont le fruit de mes méditations et de mon expérience, et qui me paraissent de la plus grande importance pour votre bonheur, comme formant un corps de nation. Je vous les présenterai avec liberté, pour que vous y voyiez les conseils désintéressés d'un ami qui, prêt à se séparer de vous, ne peut avoir aucun avantage à vous tromper; et je ne puis d'ailleurs oublier l'indulgence avec laquelle vous avez reçu, en une occasion presque semblable, l'expression de mes sentiments.

L'amour de la liberté est si profondément gravé dans vos cœurs, qu'aucune recommandation de ma part n'est nécessaire pour fortifier en vous ce penchant.

L'unité du gouvernement qui fait de vous un seul peuple vous est chère aussi, et c'est à juste titre; car c'est la base de votre indépendance, c'est le gage de votre tranquillité au dehors et au dedans. C'est celui de votre sûreté, de votre prospérité et de cette liberté que vous appréciez tant. Mais comme il est aisé de prévoir qu'on aura recours à beaucoup d'artifices pour affaiblir la conviction de cette vérité, que c'est le point contre lequel les efforts de vos ennemis intérieurs ou extérieurs seront (quoique souvent en secret et d'une manière insidieuse) constamment dirigés, il est d'une importance extrême que vous connaissiez combien votre bonheur individuel dépend de l'union qui vous constitue en corps de nation; il faut que vous la chérissiez constamment, invariablement, que vous vous accoutumiez à la considérer comme le palladium de votre bonheur et de votre sûreté, que vous veilliez sur elle d'un œil jaloux, que vous imposiez silence à quiconque oserait jamais vous conseiller d'y renoncer, que vous fassiez éclater toute votre indignation au premier effort qu'on tenterait pour détacher de l'ensemble quelque partie de la confédération, ou pour affaiblir un seul des nœuds sacrés qui la forment. Des motifs de plus d'un genre doivent vous y porter. Cette patrie dont vous êtes citoyens, soit par la naissance, soit par votre choix, a des droits à toute votre affection. Le nom d'*Américain*, qui est pour vous un nom national, doit, plus que toute autre dénomination plus spéciale, exalter en vous l'orgueil du patriotisme. A de très-faibles différences près, vous avez la même religion, les mêmes coutumes, les mêmes mœurs, les mêmes principes politiques. Vous avez combattu et triomphé ensemble pour la même cause: l'indépendance et la liberté dont vous jouissez, vous les devez à la réunion des conseils et des efforts communs, vous les devez aux dangers auxquels vous avez été exposés, aux maux que vous avez soufferts, et aux succès que vous avez obtenus ensemble.

Mais ces considérations, quelque puissantes qu'elles soient, le sont bien moins encore que celles qui touchent de plus près à vos intérêts particuliers, et chaque partie de l'Union doit reconnaître en elle-même les raisons les plus fortes pour ne point s'isoler.

Le *Nord*, par une communication libre que protégent les lois égales d'un même gouvernement, trouve dans les productions du *Sud* un surcroît de ressources pour les entreprises maritimes et commerciales, ainsi que des matériaux précieux pour ses manufactures. Le *Sud*, par cette même communication avec le *Nord*, voit prospérer son agriculture et s'étendre son commerce. Attirant dans ses ports une partie des gens de mer du *Nord*, il augmente sa navigation et prépare les voies à l'établissement d'une marine nationale. L'*Est*, communiquant avec l'*Ouest*, trouve dans cette contrée, et par le perfectionnement des moyens de navigation intérieure, il y trouvera de plus en plus des débouchés commodes pour les articles de commerce qu'il fabrique ou qu'il importe. L'*Ouest* tire des comestibles de l'*Est*; et, ce qui est de plus d'importance, il devra la jouissance assurée de marchés pour l'écoulement de ses denrées, au poids, à l'influence et à la future puissance maritime de cette partie du territoire de l'Union qui est située sur la mer Atlantique. Parvînt-il même à se procurer cet avantage de toute autre manière, c'est-à-dire en s'isolant ou en s'unissant à une nation étrangère, acte qu'on ne pourrait considérer que comme une trahison, ce ne serait jamais que précairement.

Si donc chacune des parties est intéressée directement au maintien de l'ensemble de l'État, celui-ci doit trouver, dans la réunion des moyens et des efforts, plus de ressources et de puissance; il doit être plus à l'abri des attaques d'un ennemi extérieur; il doit jouir plus constamment de la paix avec les nations étrangères; et, ce qui est un avantage inappréciable, les diverses parties devront à l'Union de ne pas voir éclater entre elles les guerres qui affligent si fréquemment des contrées voisines, que ne réunit point un même gouvernement; guerres que leurs rivalités seules pourraient produire, et qu'exciteraient des alliances opposées et des intrigues avec les puissances étrangères. Par-là aussi, vous serez dispensés de tenir sur pied ces armées nombreuses qui, sous toutes les formes de gouvernement, sont très-peu favorables à la liberté, et qui lui sont particulièrement contraires sous le gouvernement républicain.

C'est sous ce rapport qu'il importe que vous considériez l'Union comme la pierre fondamentale de votre liberté; et la conservation de celle-ci dépendra de l'amour que vous aurez pour l'autre. Ces considérations doivent agir puissamment sur tout homme vertueux et sensé. Elles prouvent que le maintien de

l'Union doit être le principal objet des vœux de tout patriote américain. Quelques personnes doutent, il est vrai, qu'un gouvernement unique puisse embrasser un si vaste territoire. C'est à l'expérience à résoudre le problème; ce serait un crime en pareil cas de ne suivre que la théorie. Nous pouvons espérer qu'une sage administration de la part du gouvernement général, jointe aux efforts des gouvernements particuliers, aura un résultat favorable.

Il aurait été extrêmement à désirer qu'on n'eût point caractérisé les quatre grandes parties de l'Union par les dénominations géographiques de *Septentrionale*, de *Méridionale*, d'*Atlantique* et d'*Occidentale*, dénominations par lesquelles les malintentionnés s'efforcent de faire entendre qu'il existe entre les parties une opposition d'intérêts et de vues. Le moyen que les brouillons emploient pour acquérir de l'influence est de calomnier les intentions des autres districts. Ce manége peut faire naître une méfiance contre laquelle vous ne sauriez trop vous tenir en garde. Elle rendrait étrangers les uns pour les autres ceux que doit unir une amitié fraternelle.

Les habitants de nos contrées occidentales ont eu dernièrement une utile leçon à ce sujet. Ils ont dû voir, par le plaisir que le traité conclu avec l'Espagne a causé dans tous les États-Unis, combien était mal fondé le soupçon que le gouvernement général et les États situés sur la mer Atlantique craignaient qu'ils n'obtinssent la libre navigation du Mississipi. Ce traité, et celui qui a été conclu avec l'Angleterre, leur assurent, dans nos relations avec les puissances étrangères, tout ce qu'ils peuvent désirer pour leur prospérité. En conséquence, n'est-il pas de leur intérêt de se reposer, pour la conservation de ces avantages, sur l'Union qui les leur a procurés? Ne sera-ce pas à eux de repousser avec indignation quiconque leur donnerait le conseil impie de se séparer de leurs frères et de se réunir à des étrangers?

L'utilité et la stabilité de l'Union dépendent nécessairement d'un gouvernement général. Des alliances, quelque étroites qu'elles fussent, ne pourraient le remplacer. Pénétrés de cette vérité, vous avez perfectionné votre premier essai, et adopté un gouvernement qui est plus propre que celui que vous aviez auparavant à maintenir une union intime et à veiller sur vos intérêts respectifs. Ce gouvernement, que vous avez choisi librement et avec réflexion, est fondé sur la liberté; il offre une

sage distribution des pouvoirs, il est doué de force, il contient en lui-même un principe de perfectionnement, et sous tous ces rapports, il doit obtenir votre confiance et votre appui. Respectez son autorité, exécutez ses lois, acquiescez à ses mesures, c'est la liberté elle-même qui vous le commande. La base de notre système politique est le droit reconnu dans le peuple de constituer et de changer son gouvernement. Mais jusqu'à ce qu'elle ait été abrogée ou altérée par un acte authentique de la volonté nationale, la constitution doit être obligatoire et sacrée pour tout citoyen. Le droit et le pouvoir qu'a le peuple d'établir un gouvernement impliquent l'idée qu'il est du devoir de tout particulier de se soumettre à celui qui est établi.

Toute opposition mise à l'exécution des lois, toute association dont l'objet est de gêner ou d'arrêter l'action du gouvernement établi, est directement contraire au principe que nous avons posé. De telles associations sont propres à organiser des factions, à donner à celles-ci une force extraordinaire et artificielle, à mettre à la place de la volonté de la nation, exprimée par ses délégués, la volonté d'un parti, celle d'une minorité faible et artificieuse. Des hommes ambitieux, adroits et dépourvus de principes, et qu'on verrait briser ensuite les instruments au moyen desquels ils auraient acquis une injuste domination, pourraient se servir de ces sociétés pour usurper le pouvoir du peuple et prendre en main les rênes du gouvernement.

Pour assurer votre félicité présente, il ne suffira pas que vous fassiez cesser toute opposition faite irrégulièrement à l'exécution des lois, il faudra que vous résistiez avec force à l'esprit d'innovation. Souvenez-vous toujours que le temps et l'habitude sont nécessaires pour fixer le caractère des gouvernements comme pour consolider toutes les institutions humaines; que l'expérience est le plus sûr moyen de connaître la véritable tendance d'une constitution; et que la facilité à opérer des changements d'après de simples hypothèses, ne peut occasionner qu'une extrême instabilité. Rappelez-vous sans cesse que, dans un pays aussi étendu que le nôtre, il importe que le gouvernement ait toute la force qui peut être compatible avec la liberté. C'est sous un gouvernement de cette sorte, pourvu que les pouvoirs en soient distribués sagement, que la liberté elle-même trouvera son plus sûr appui. Elle n'existe que de nom lorsque le gouvernement est trop faible pour réprimer les factions, lorsqu'il ne peut contenir chaque membre de la société dans les limites qui lui sont

assignées par les lois, et qu'il est incapable de procurer à tous les citoyens la paisible jouissance de leurs droits.

Je viens de vous prémunir contre les dangers que des distinctions locales entraîneraient pour l'État, laissez-moi vous prémunir à présent contre les pernicieux effets de l'esprit de parti dans une acception plus générale. Cet esprit est malheureusement inséparable de notre nature; il s'unit aux passions les plus fortes du cœur humain, il existe sous différentes formes dans tous les gouvernements; mais c'est surtout dans les gouvernements populaires qu'il exerce le plus de ravages, et l'on peut vraiment l'en considérer comme l'ennemi le plus acharné. La domination alternative des factions irrite cette soif de la vengeance qui accompagne les dissensions civiles. Elle est elle-même un despotisme affreux, et elle finit par en amener un plus durable. Les désordres et les malheurs qui en résultent préparent les hommes à chercher la sûreté et le repos dans le pouvoir d'un seul; et tôt ou tard, plus habile ou plus heureux que ses rivaux, le chef de quelque faction met cette disposition à profit, pour s'élever sur les ruines de la liberté publique. Sans prévoir pour nous une pareille extrémité, les suites funestes qu'entraîne communément l'esprit de parti doivent nous porter à le décourager et à le contenir. Cet esprit, partout où il règne, ne manque jamais d'agiter les conseils nationaux et d'affaiblir l'administration publique; il allume la haine, fomente les troubles, et produit des soulèvements; il donne de l'influence aux étrangers, et introduit la corruption dans toutes les branches du gouvernement; et c'est ainsi que la politique et la volonté d'une nation sont soumises à la politique et à la volonté d'une autre nation.

On dit que, sous les gouvernements libres, les partis sont utiles en ce qu'ils rendent l'administration circonspecte, et qu'ils entretiennent l'esprit de liberté. Cette assertion peut être juste jusqu'à un certain point; et dans un gouvernement monarchique, l'esprit de parti peut être toléré par le patriotisme. Mais il ne doit point en être ainsi dans les gouvernements populaires et purement électifs, qui de leur nature ont assez de cet esprit; et comme ils doivent constamment en redouter l'excès, il faut que l'opinion publique s'efforce toujours de le modérer. C'est un feu qui ne peut être éteint. Il ne s'agit donc pas de travailler à l'entretenir, mais, au contraire, de veiller sans cesse, dans la crainte que sa flamme ne consume au lieu d'échauffer.

Il importe également que ceux qui, dans un pays libre, participent à l'action du gouvernement, se contiennent dans les limites que la constitution a posées, et qu'ils n'empiètent pas sur les attributions les uns des autres. Cet esprit d'empiétement tend à concentrer tous les pouvoirs en un seul, et par conséquent à établir le despotisme, sous quelque gouvernement que ce soit.

Il suffit de savoir combien l'amour du pouvoir et le penchant à en abuser sont naturels au cœur de l'homme, pour sentir ces vérités: de là vient la nécessité de balancer les pouvoirs publics par leur division et leur partage entre plusieurs dépositaires, qui défendent cette propriété publique des invasions les uns des autres. L'expérience des temps passés et modernes nous fournit des exemples de l'excellence de ce système; nous en avons quelques preuves dans notre pays, et d'autres sous nos yeux. Il n'est pas moins nécessaire de contenir les pouvoirs que de les instituer. Si, dans l'opinion du peuple, une distribution nouvelle ou des modifications sont désirables dans l'organisation constitutionnelle, il faut opérer les réformes suivant les voies légales, mais non souffrir que ces changements aient lieu par usurpation. On arrive quelquefois à produire un bien passager par ce dernier moyen; mais, en général, il est l'arme la plus usitée pour détruire un gouvernement libre, et il finit toujours par en amener la chute.

La religion et la morale sont les appuis nécessaires de la prospérité des États. En vain prétendrait-il au patriotisme celui qui voudrait renverser ces deux colonnes de l'édifice social. Le politique, ainsi que l'homme pieux, doit les révérer et les chérir. Ce ne serait pas assez d'un volume pour tracer les rapports qu'elles ont avec la félicité publique et avec celle des particuliers. Que deviendraient la fortune, la réputation, la vie même des citoyens, si la religion n'empêchait pas de violer les serments, à l'aide desquels la justice cherche la vérité? Supposons, même pour un moment, que la morale puisse se soutenir seule. L'influence qu'une éducation très-soignée aura peut-être sur des esprits d'une trempe particulière, la raison et l'expérience nous défendent de l'attendre de la morale de toute une nation, sans le secours des principes religieux.

Il est vrai, dans la rigueur des termes, que la vertu et les mœurs sont le mobile d'un gouvernement populaire; et toute espèce de gouvernement libre est soumise avec plus ou moins

d'étendue à leur action. Quel est donc l'ami de son pays qui verrait avec indifférence saper ces fondements de l'édifice?

Encouragez comme un objet de la plus haute importance les institutions destinées à propager les lumières; plus l'opinion publique tire de force de la nature du gouvernement, plus elle doit être éclairée.

Maintenez le crédit national comme un moyen d'acquérir de la puissance et d'assurer votre tranquillité; en conséquence, cultivez la paix. Souvenez-vous cependant que des dépenses faites à propos peuvent en prévenir de plus grandes. Évitez, non seulement par une stricte économie, mais en vous efforçant d'acquitter en temps de paix les dépenses que des guerres inévitables auraient occasionnées, l'accroissement de la dette publique; et ne soyez pas assez peu généreux pour rejeter sur votre postérité un fardeau que vous devez porter. C'est à vos représentants à mettre ces maximes en pratique: mais pour le faire, ils ont besoin du secours de l'opinion publique. Il faut que vous soyez convaincus que, pour éteindre la dette, un revenu public est nécessaire, et qu'il ne peut y en avoir un sans taxes; qu'on ne peut imaginer des taxes qui n'aient quelques inconvénients et ne soient onéreuses; la différence n'est que du plus au moins, et l'embarras inséparable du choix, dans une matière qui n'est jamais sans difficulté, doit faire interpréter d'une manière favorable la conduite du gouvernement, et disposer les esprits à acquiescer aux mesures qu'il est obligé de prendre pour obtenir les fonds exigés par les besoins publics.

Observez envers toutes les nations les règles de la justice et de la bonne foi, et vivez en paix avec elles. La religion et la morale vous en font une loi, et une sage politique vous le prescrit aussi; il est digne d'un peuple éclairé et libre, et bientôt d'un grand peuple, de donner à l'univers un exemple aussi sublime que nouveau, en se montrant constamment guidé par la justice et la bienveillance. Qui pourrait douter que, dans la suite, vous serez indemnisés au centuple des sacrifices momentanés que vous aures faits ainsi? La Providence n'aurait-elle pas attaché à la vertu la félicité constante d'une nation? Tous les sentiments qui ennoblissent le cœur humain recommandent d'en faire l'épreuve: les vices la rendraient impossible.

Pour l'exécution d'un tel plan, rien n'est plus essentiel que d'extirper les antipathies invétérées, ou l'aveugle attachement pour certaines nations, et de les remplacer par un sentiment de bienveillance amicale pour tous les peuples.

La nation qui entretient pour une autre une haine habituelle ou un excès d'affection, s'en rend esclave en proportion de la vivacité de ces sentiments, et l'un ou l'autre doit l'entraîner au-delà de son devoir ou de ses intérêts. L'antipathie entre deux nations les dispose à s'injurier, à s'insulter, à devenir hautaines ou ombrageuses au plus léger prétexte de mécontentement; de là des froissements multipliés, et des querelles obstinées et sanglantes.

Une nation qu'emporte le ressentiment ou l'aversion se précipite quelquefois dans des guerres que lui défendent les calculs de la saine politique. Le gouvernement partage les préventions nationales; et adopte par passion un parti que la raison réprouve. D'autres fois il profite de l'animosité de la nation pour se livrer à des actes hostiles, entrepris dans des vues d'orgueil ou d'ambition personnelle, et autres intentions condamnables et funestes.

De son côté, l'attachement excessif d'une nation pour une autre est une source de maux; la nation favorite se prévaudra de cette sympathie pour mettre l'autre en mouvement par les illusions d'une communauté d'intérêts, lorsqu'il n'existera réellement point d'intérêt commun; et, en lui faisant partager ses haines ou ses amitiés, elle l'entraînera dans ses querelles ou dans ses guerres, sans aucun motif qui autorise cette conduite.

Une affection déréglée engage, en outre, à des concessions en faveur de la nation favorite, qui ont le double inconvénient de faire tort à la nation qui les accorde, en lui faisant céder sans nécessité ce qu'elle aurait dû conserver, et d'exciter la jalousie, la haine et des désirs de représailles dans l'esprit des nations auxquelles on refuse de semblables priviléges.

De plus, elle donne à des citoyens ambitieux et corrompus la facilité de trahir et de sacrifier les intérêts de leur patrie, sans courir le risque de se rendre odieux aux yeux de leurs concitoyens, et quelquefois même avec les apparences de la popularité; car ils auront l'art de présenter comme l'effet de leur reconnaissance pour un allié, de leur déférence pour l'opinion publique, de leur zèle pour le bien général, de folles complaisances qui n'auront d'autre motif que leur ambition, leur corruption ou leur entêtement.

Mais les prédilections de cette nature doivent plus particulièrement alarmer les patriotes éclairés et indépendants, parce qu'elles ouvrent, par de nombreuses voies, l'accès aux influences étrangères. Que d'occasions n'offrent-elles pas aux autres

puissances de s'immiscer dans les factions domestiques, d'employer les moyens de séduction, de pervertir l'opinion, d'agir au sein même des conseils publics!

La jalousie d'un peuple libre (je vous conjure de m'en croire, chers concitoyens) doit être constamment éveillée sur les ruses décevantes de l'influence étrangère, qui est, d'après les leçons de l'expérience et de l'histoire, le plus cruel ennemi d'une république; mais, pour que cette surveillance soit profitable, il faut qu'elle soit sans partialité; autrement elle servira de motif pour vous entraîner dans le piége que vous voulez fuir.

La règle de conduite que nous devons nous appliquer le plus à suivre à l'égard des nations étrangères est d'étendre nos relations de commerce avec elles, et de n'avoir que le moins de relations politiques qu'il sera possible. Remplissons avec la bonne foi la plus scrupuleuse les engagements que nous avons contractés; mais arrêtons-nous là.

L'Europe a des intérêts qui ne nous concernent aucunement, ou qui ne nous touchent que de très-loin: il serait donc contraire à la sagesse de former des nœuds qui nous exposeraient aux inconvénients qu'entraînent les révolutions de sa politique. Notre position éloignée nous invite à suivre un autre système; si nous continuons à ne former qu'un seul peuple et si nous sommes régis par un bon gouvernement, nous pourrons défier promptement tout ennemi extérieur de nous nuire d'une manière sensible. Quand nous aurons pris des mesures propres à faire respecter notre neutralité, les nations étrangères, qui connaîtront l'impossibilité de nous rien enlever, ne se hasarderont pas légèrement à nous provoquer, et nous pourrons choisir la guerre ou la paix, selon que l'ordonnera notre intérêt d'accord avec la justice.

Pourquoi renoncerions-nous à de si grands avantages? pourquoi, unissant notre destinée à celle d'une nation européenne quelconque, sacrifierions-nous notre repos et notre félicité à l'ambition, à la rivalité, aux intérêts, aux passions et aux caprices des puissances de l'Europe? Notre véritable politique doit être de n'avoir aucune alliance permanente, autant du moins que nous en sommes les maîtres; car je ne suis pas capable de vous inviter à manquer aux engagements que vous avez pris. Je considère la probité comme la meilleure politique pour les nations, aussi bien que pour les particuliers. Je le répète donc, remplissez vos

obligations à la lettre; mais mon avis est que vous ne devez pas les multiplier. Enfin, en prenant soin d'être toujours en état de défense, vous pourrez, en des cas extraordinaires, vous reposer sur des alliances de peu de durée.

La politique, l'humanité et votre propre intérêt vous recommandent de vivre en bonne intelligence avec toutes les nations. Votre commerce exige que, dans vos relations avec elles, vous teniez la balance égale. Ne demandez et n'accordez aucune préférence; consultez la nature des choses, et ne forcez jamais rien; que vos traités de commerce ne soient que temporaires, afin que vous puissiez les modifier et les changer selon les circonstances. Souvenez-vous que c'est une folie, de la part d'une nation, d'exiger qu'une autre lui accorde quelque chose gratuitement, et que celle qui contracte une obligation de ce genre compromet son indépendance et sa tranquillité.

En vous offrant, mes chers concitoyens, les conseils d'un vieil ami dévoué, je n'espère pas qu'ils produisent l'impression forte et durable que je souhaiterais, ni qu'ils répriment le cours ordinaire des passions, ni qu'ils empêchent notre peuple de suivre la carrière jusqu'ici marquée à la destinée des peuples. Mais, si je puis me flatter qu'ils feront quelque bien, même partiel et passager, qu'ils contribueront quelquefois à modérer les fureurs de l'esprit de parti, et à mettre mon pays en garde contre les menées de l'intrigue étrangère et les impostures du faux patriotisme, cette seule espérance me dédommagera amplement de ma sollicitude pour votre bonheur, unique source de mes paroles.

Les actes publics prouveront jusqu'à quel point les principes que je viens de rappeler m'ont guidé lorsque je me suis acquitté des devoirs de ma place. Ma conscience me dit du moins que je les ai suivis.

La proclamation que j'ai faite le 22 avril 1793 a été la base de la conduite que j'ai tenue relativement à la guerre qui est encore allumée en Europe. Après un mûr examen, et avec le secours des hommes les plus éclairés, je me suis canvaincu que le devoir et l'intérêt nous commandaient la neutralité. Ma résolution prise, je me suis appliqué à la maintenir avec modération, persévérance et fermeté.

Sans entrer dans le détail des considérations qui motivaient ce parti, je ferai seulement observer que les puissances belligérantes ont certainement été d'accord que la neutralité n'avait

rien de contraire à nos devoirs, car aucune d'elles ne l'a méconnue. Et, en effet, il suffit, pour la justifier, de considérer que la justice et l'humanité ordonnent à chaque nation de maintenir inviolables ses relations de paix et d'amitié avec les autres peuples, lorsqu'elle est livre de le faire.

Sous le rapport de nos intérêts, je m'en rapporte à vos réflexions et à votre expérience pour prononcer sur cette neutralité. Quant à moi, j'ai regardé comme un motif prédominant le besoin de gagner du temps pour affermir nos institutions naissantes, et pour les élever, sans interruption, à ce degré de force et de consistance qui leur est nécessaire pour marcher d'elles-mêmes.

Bien qu'en repassant les actes de nom administration je n'aie connaissance d'aucune faute d'intention, j'ai un sentiment trop profond de mes défauts pour ne pas penser que probablement j'ai commis beaucoup de fautes. Quelles qu'elles soient, je supplie avec ferveur le Tout-Puissant d'écarter ou de dissiper les maux qu'elles pourraient entraîner. J'emporterai aussi avec moi l'espoir que mon pays ne cessera jamais de les considérer avec indulgence, et qu'après quarante-cinq années de ma vie dévouées à son service avec zèle et droiture, les torts d'un mérite insuffisant tomberont dans l'oubli, comme je tomberai bientôt moi-même dans les demeures du repos.

Confiant dans cette bonté de mon pays, et pénétré pour lui d'un ardent amour, bien naturel de la part d'un homme qui voit dans cette contrée sa terre natale et celle de ses ancêtres pendant plusieurs générations, je me complais d'avance dans cette retraite où je me promets de partager sans trouble, avec mes concitoyens, les doux bienfaits de bonnes lois sous un gouvernement libre, objet toujours favori de mes désirs, et heureuse récompense, je l'espère, de nos soins, de nos travaux et de nos dangers mutuels.

George WASHINGTON.

États-Unis, 17 septembre 1796.

N° 3.

TESTAMENT DE WASHINGTON.

Au nom de Dieu, ainsi soit-il.

1. Moi, George Washington, de Mount-Vernon, citoyen des États-Unis et récemment président de ces États, j'ordonne et déclare que ce cahier, qui est écrit de ma propre main, et dont chaque page est signée de mon nom, doit être considéré comme ma dernière volonté et mon testament, et qu'il annihile toute autre disposition.

Imprimis. — Toutes mes dettes, qui ne sont ni nombreuses ni importantes, seront ponctuellement et promptement payées, et les legs ordonnés ci-après seront remplis aussitôt que les circonstances le permettront, et de la manière suivante:

Item. — Je donne et lègue à ma chère et bien-aimée femme *Martha Washington* la jouissance, les avantages et le produit de tous mes biens, meubles et immeubles, pendant sa vie, excepté les lots dont je disposerai ci-après.

Je lui donne pour toujours, à elle et à ses héritiers, mes propriétés en bon état, sises dans la ville d'Alexandrie, et dans les rues de Pitt et de Cameron; ainsi que les ustensiles de ménage et de cuisine de toutes sortes et de toutes formes, les liqueurs et les épiceries qui se trouveront au logis à l'époque de ma mort, afin qu'elle en fasse ce qu'elle jugera convenable.

Item. — Ma volonté et mon désir sont qu'au décès de ma femme, tous les esclaves qui m'appartiennent en propre reçoivent leur liberté. Si elle voulait la leur accorder durant sa vie, elle réaliserait un de mes vœux les plus ardents; mais, prévoyant des difficultés insurmontables par suite des mariages qui existent entre mes nègres et ceux qui dépendent du douaire de ma femme, je craindrais que l'affranchissement des uns n'éveillât chez les autres les impressions les plus tristes, et n'entraînât même de fâcheuses conséquences pour ceux qui continueraient à être esclaves, attendu que je n'ai pas le pouvoir d'affranchir ceux que ma femme m'a apportés en dot. Si, parmi ceux qui recevront la liberté par l'effet de cette clause, il y en avait d'âgés

et d'infirmes, et d'autres qui ne seraient pas encore en âge de suffire à leurs besoins, je désire que ceux qui se trouvent compris dans la première et la seconde disposition soient convenablement habillés et nourris par mes héritiers pendant leur vie, et que ceux mentionnés dans la dernière disposition et dont les parents ne vivent plus, ou bien ne peuvent ou ne veulent pas pourvoir à leurs besoins, restent en la possession de mistriss Washington, qui les mettra en apprentissage jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'âge de vingt-cinq ans; dans le cas où l'on ne pourrait pas produire de pièces suffisantes pour établir leur âge, le jugement de la cour le fixera. Les nègres ainsi engagés doivent (aux frais de leurs maîtres et maîtresses) apprendre à lire et à écrire, et faire l'apprentissage de quelque métier utile, conformément aux lois de l'État de Virginie relatives aux orphelins.

Je défends expressément qu'on vende ou transporte hors dudit État, sous quelque prétexte que ce soit, aucun des esclaves que je laisserai à ma mort. Je recommande par-dessus tout et solennellement à mes exécuteurs testamentaires ci-après nommés, ou à leurs survivants, de veiller à ce que cette clause relative aux esclaves et à ce qui se rapporte à leurs intérêts soit religieusement remplie sans faux-fuyant, négligence, ni délai, lorsque les blés qui s'élèveront alors auront été moissonnés; surtout en ce qui concerne les esclaves âgés et infirmes; qu'on ait soin d'entretenir des fonds réguliers et permanents pour assurer leur subsistance, aussi longtemps qu'ils en auront besoin; qu'on ne les abandonne pas aux soins de mercenaires. Quant à mon mulâtre William, qui s'appelle *William Lee*, je lui donne immédiatement sa liberté. S'il préférait rester dans sa condition présente, il est maître de choisir, divers accidents l'ayant mis hors d'état de marcher ou de travailler activement: dans l'un et l'autre cas, cependant, je lui accorde, sa vie durant, une rente de trente dollars, qui sera indépendante de la nourriture et des habillements qu'il est habitué à recevoir: il jouira de ces avantages, s'il choisit la dernière de ces conditions; mais le tout lui sera donné avec la liberté s'il préfère vivre son maître. Je fais ces dispositions en sa faveur, pour reconnaître l'attachement qu'il me porte, et les services signalés qu'il m'a rendus pendant la guerre de l'indépendance.

Item. — Je donne et lègue en toute confiance aux directeurs (ou gouverneurs, n'importe leur nom) de l'Académie de la ville d'Alexandrie, quatre mille dollars, ou en d'autres termes vingt

des actions que je possède dans la banque d'Alexandrie, pour entretenir une école gratuite établie dans ladite Académie pour l'éducation des orphelins ou des enfants des personnes pauvres et malheureuses, qui ne pourraient pas les faire élever à leurs propres frais, et qui seront reconnues dignes par les directeurs de profiter du bénéfice de cette donation. Je donne et lègue à perpétuité les vingt titres précités. Les dividendes seulement devront être touchés et appliqués par les dits directeurs à l'emploi ci-dessus indiqué. Le capital restera intact, à moins qu'on ne juge d'après des indices certains qu'il y a danger de faillite et nécessité de retirer les fonds par suite de la suppression de cet établissement. Dans l'un ou l'autre cas, le montant de ce capital devra être confié à quelque autre banque ou établissement public où l'intérêt en soit régulièrement servi pour être appliqué à l'usage ci-dessus mentionné. Et pour prévenir toute équivoque, ma volonté est, comme je le déclare ici, que les vingt inscriptions de rente soient en remplacement et non en surplus des mille livres que j'ai données à l'Académie, il y a quelques années, par une lettre spéciale, et en conséquence de laquelle une rente de cinquante livres a été payée depuis pour l'entretien dudit établissement.

Item. — Comme, par une loi de l'État de Virginie, décrétée en 1785, la législature a bien voulu, pour reconnaître les services que j'avais rendus au pays pendant la révolution, et surtout, je crois, en considération des grands avantages que, d'après mes conseils, la société a tirés de l'extension donnée à la navigation de l'intérieur sous le patronage de la chambre, m'attribuer cent titres, de cent dollars chacun, dans la compagnie formée et établie pour étendre la navigation de James-River, depuis son embouchure jusqu'aux montagnes; comme elle m'a offert également cinquante titres, de cent livres sterling chacun, sur une autre compagnie constituée aussi dans un but semblable, c'est-à-dire pour ouvrir la navigation du fleuve Potomac, depuis son embouchure jusqu'au fort Cumberland; comme je ne pouvais accepter ces offres, certes fort honorables pour moi et auxquelles j'ai été bien sensible, sans me départir du principe que j'avais adopté, à savoir de ne jamais recevoir de récompense pécuniaire pour les services que j'aurais pu rendre à mon pays dans sa lutte violente avec la Grande-Bretagne pour le maintien de ses droits, et aussi parce que j'avais repoussé toutes propositions semblables de la part des autres États de l'Union; ayant toutefois déclaré

en refusant que, si la législature voulait bien me permettre de disposer de ces fonds dans un intérêt public, je les recevrais de cette manière avec la plus grande reconnaissance; et enfin, cette proposition ayant été accueillie sans restrictions dans les termes les plus flatteurs, comme l'indiquent une loi rendue plus tard et diverses résolutions: — j'en viens, après cet exposé, à faire la déclaration suivante, pour qu'il n'y ait aucun doute sur ce point : J'ai toujours vu avec un vif sentiment de regret les jeunes gens de nos États-Unis envoyés en pays étrangers pour y faire leur éducation, souvent même avant que leur esprit ne soit formé ou qu'ils ne se soient pénétrés d'une juste idée des avantages que leur offre leur patrie; ils contractent trop fréquemment, non-seulement des habitudes de dissipation et d'extravagance, mais des principes opposés au gouvernement républicain et aux vrais droits de l'homme, principes qu'ils peuvent rarement ensuite oublier. C'est pourquoi mon ardent désir a toujours été de voir établir, sur une large échelle, un plan qui tende à répandre des idées d'unité dans toutes les parties de cet empire naissant, qui fasse taire les amours-propres de localité et les préjugés d'État, et les bannisse de nos conseils nationaux, autant que le demanderait ou le permettrait la nature des choses.

Appliqué tout entier à accomplir un projet aussi désirable, selon moi, que l'est celui-ci, je n'ai pas trouvé un plan qui fût plus convenable pour faire triompher ces idées, que l'établissement d'une UNIVERSITÉ, placée au centre des États-Unis. Les jeunes gens riches et instruits y seraient envoyés de toutes parts pour compléter leur éducation dans toutes les branches de la haute littérature, des arts et des sciences, pour acquérir la connaissance des principes d'une sage politique; en outre, ce qui, à mon avis, est un point fort important, ils se lieraient ensemble et formeraient dans leurs jeunes années des amitiés qui les affranchiraient de ces préjugés locaux et de ces jalousies incessantes dont je viens de parler, et qui, lorsqu'ils sont poussés à l'excès, ne manquent pas de jeter du trouble dans l'esprit public et d'être une source de malheurs pour un pays. Sous ces impressions que j'éprouve au plus haut degré:

Item. — Je donne et lègue à perpétuité les cinquante titres que je possède dans la compagnie du Potomac (d'après les actes précités de la législature de Virginie), pour la fondation d'une Université, qui sera établie dans les limites du district de Co-

lombie, sous les auspices du gouvernement général, si ce gouvernement veut bien lui tendre une main protectrice; et jusqu'à ce que ce collége soit établi, et que les fonds provenant de ces titres puissent être appliqués à son entretien, je veux et désire que les revenus qu'ils donneront chaque année soient employés à acheter une rente dans la banque de Colombie ou toute autre, par les soins de mes exécuteurs testamentaires ou par ceux du trésorier des États-Unis alors en fonctions, et que le congrès surveille cette institution, si toutefois cet honorable corps veut bien admettre le plan que je lui soumets. Je désire que les dividendes soient capitalisés, jusqu'à ce que cette somme soit devenue assez forte pour suffire à l'accomplissement du projet en question. Je ne donte pas le moins du monde que ce but ne soit atteint avant peu d'années, quand même l'autorité législative n'y aiderait pas de ses propres efforts, et quand il n'y aurait pas d'autres dons volontaires.

Item. — Quant aux cent actions que je possède dans la compagnie de James-River, je les ai données, et j'en confirme la propriété perpétuelle à l'Académie de Liberty-Hall, dans le comté de Rockbridge, État de Virginie.

Item. — J'acquitte et décharge feu mon frère Samuel Washington du paiement de l'argent qui m'est dû pour la terre que j'ai vendue à Philippe Pendleton (habitant le comté de Berkeley), qui a transporté ledit bien audit Samuel, lequel, par convention, devait me payer. Et comme, par un contrat (dont la teneur ne m'a jamais été communiquée) entre ledit Samuel et son fils, Thornton Washington, ce dernier est entré en possession de ladite terre, sans que j'aie donné mon acquiescement à Pendleton ou à Samuel, ou à Thornton, et sans en avoir fait aucune déclaration, par suite de laquelle négligence les titres primitifs conservent toute leur valeur, il me reste à faire connaître mes sentiments au sujet de cette propriété. Les voici : Je donne et lègue ladite terre, soit audit Thornton Washington, soit à ses héritiers, s'il est mort intestat; déchargeant les biens dudit Thornton, ainsi que ceux dudit Samuel, du paiement de la somme fixée pour l'achat, qui, avec les intérêts, et selon le contrat passé d'abord avec ledit Pendleton, doit se monter à plus de mille livres. Et comme deux autres fils de feu mon frère Samuel, savoir: George Steptoe Washington et Lawrence Augustin Washington, ont été, par la mort de ceux dont ils devaient recevoir les soins, confiés à ma protection, et qu'en con-

séquence ils m'ont coûté des avances pour leur éducation au collége et ailleurs, pour leur entretien, habillement et autres frais imprévus, dépense qui se monte à près de cinq mille dollars au-dessus des sommes fournies par leur patrimoine; et comme ils ne pourraient s'acquitter sans préjudice pour leur fortune et celle de leur père : pour toutes ces raisons, je les décharge, eux et lesdits biens, de toute obligation à cet égard, mon intention étant de leur en donner quittance.

Item. — Je renonce complètement au paiement de la part qui m'était due dans la succession de feu Bartholomew Dandridge (le frère de ma femme) et qui se montait, le 1er octobre 1795, à quatre cent vingt-cinq livres (comme on le verra par un compte qu'a rendu son fils John Dandridge, également mort, et qui était l'exécuteur testamentaire de son père). Quant aux nègres, au nombre de trente-trois, faisant partie autrefois dudit bien, qui ont été vendus et achetés à mon compte dans l'année..... et depuis sont restés en possession et au service de Mary, veuve dudit Bartholomew Dandridge, avec leurs enfants, je veux et désire qu'ils continuent à lui appartenir, sans qu'elle paie à mes héritiers aucune rente, ni qu'elle leur donne des compensations pour le passé ou l'avenir; elle en jouira sa vie durant; à sa mort, je veux que tous ceux de ces esclaves qui auront quarante ans et au delà, reçoivent la liberté, et que tous ceux au-dessous de cet âge et au-dessus de seize ans, servent pendant sept ans et rien de plus; enfin, que tous ceux au-dessous de seize ans servent jusqu'à l'âge de vingt-cinq, et qu'ensuite ils soient libres; et, pour prévenir les difficultés qui pourraient s'élever au sujet de l'âge de ces nègres, il devra être fixé par la cour du comté qu'ils habitent. Le jugement prononcé à cet égard sera définitif, et on s'y rapportera, s'il s'élevait un jour quelques discussions sur ce point. Je veux aussi que les héritiers dudit Bartholomew Dandridge partagent également entre eux, à la mort de leur mère, conformément à la lettre de cette disposition, les avantages qu'ils recueilleront du service de ces nègres.

Item. — Si Charles Carter, qui a épousé ma nièce Betty Lewis, n'est pas suffisamment garanti par le titre des lots qu'il tient de moi dans la ville de Fredericksburg, je veux et désire que mes exécuteurs testamentaires remplissent toutes les formalités exigées par la loi, pour mettre à l'abri de toute contestation la jouissance de ses biens.

Item. — Je donne à mon neveu William Augustin Washington, et à ses héritiers (s'il regarde ce legs comme digne d'être recueilli), un lot dans la ville de Manchester, n° 265 (en face de Richmond), ainsi que la dixième partie de lots d'un ou de deux cents acres de terre, et de lots de deux ou trois demi-acres dans la ville et aux environs de Richmond, lesquels me sont échus conjointement avec neuf autres personnes, lors de la mise en loterie de l'héritage de William Byrd; il y a aussi un lot que j'ai acheté de John Hood, et qui a été transporté par William Willie et Samuel Gordon, mandataires dudit John Hood; il est au n° 139, dans la ville d'Édimbourg, comté du Prince-George, État de Virginie.

Item. — A mon neveu Bushrod Washington, je donne et lègue tous les papiers en ma possession qui se rapportent à mon administration civile et militaire dans ce pays. Je lui laisse également ceux de mes papiers particuliers qui sont dignes d'être gardés; je lui laisse aussi, pour en prendre possession à la mort de ma femme ou même auparavant, si elle ne tient pas à les conserver, ma bibliothèque et les livres de toute espèce qu'elle contient.

Item. — Ayant vendu des terres que je possédais dans l'État de Pensylvanie, et une partie d'un bien acheté à titre égal avec George Clinton, dernier gouverneur de New-York, dans l'État de New-York, en outre, ma part de terre avec les intérêts dans le Great-Dismal-Swamp, et une propriété que je possédais dans le comté de Gloucester, en en gardant les titres légaux, jusqu'à ce que les sommes fixées eussent été payées; ayant de plus cédé et vendu à condition (comme on le verra par la tenue desdites transactions) toutes mes terres sises sur le Great-Kenhawa, et un bien sur Difficult-Run, dans le comté de Loudoun, je veux et entends que les contrats, quels qu'ils soient, soient pleinement exécutés selon leur esprit, leur véritable but et leur sens, par les acquéreurs, leurs héritiers ou leurs représentants, afin que, dans ce cas, tous les transports soient faits selon les termes desdits contrats, et que l'argent qui en sera le produit soit converti en actions de la Banque; les dividendes qui en résulteront, ainsi que ceux de l'argent qui a déjà été placé de cette manière, reviendront à ma femme sa vie durant; mais le titre même de la rente subsistera pour être appliqué à la distribution des legs ci-après désignés.

Item. — Je renvoie au comte de Buchan la boîte avec le bois du chêne qui a abrité le grand sir William Wallace après la bataille de Falkirk, et que sa Seigneurie m'a offerte en termes trop flatteurs pour être refusée, en me priant de la donner « en mourant à celui de mes concitoyens qui me paraîtrait la mériter le mieux, et serait dans les mêmes conditions qui l'avaient porté à me l'envoyer. » Persuadé que je ne puis disposer de cet objet d'une manière plus convenable qu'en le remettant à sa Seigneurie, conformément aux intentions de la confrérie des orfèvres d'Édimbourg, qui lui en avaient fait don à l'origine, et qui avaient consenti, sur sa demande à ce qu'il me le transmit; je donne et lègue cette même boîte à sa Seigneurie, et, au cas de sa mort, à son héritier, avec tous mes remercîments pour l'honneur qu'il m'a fait en me l'offrant, et surtout pour les sentiments de bienveillance qu'il m'a exprimés à cette occasion.

Item. — Je donne et lègue à mon frère Charles Washington, la canne à pomme d'or que m'a laissée, par son testament, le docteur Franklin. Je n'ajoute rien à ce legs, à cause des grands sacrifices que j'ai faits pour ses enfants. Je donne à Lawrence Washington et à Robert Washington de Chotank, compagnons et amis de mon enfance, mes deux autres cannes à pommes d'or, sur lesquelles sont gravées mes armes. En outre, je laisse à chacun d'eux, pensant que ces objets leur seront utiles dans leurs résidences, une des lorgnettes qui faisaient partie de mon équipement durant la dernière guerre. Je lègue à mon compagnon d'armes, à mon vieil et fidèle ami le docteur Craik, mon bureau (ou secrétaire à tambour, comme les ébénistes appellent ce meuble) et mon fauteuil rond qui se trouvent dans mon cabinet. Je donne mon grand rasoir, ma table de toilette et mon télescope, au docteur David Stuart; au révérend lord Bryan Fairfax, maintenant lord Fairfax, une Bible en trois forts volumes in-folio, avec notes, qui me fut offerte par le très-révérend Thomas Wilson, évêque de Sodor et de Man; au général Lafayette, une paire de beaux pistolets d'acier, précieusement travaillés, et pris à l'ennemi dans la guerre de la révolution. Quant à mes belles-sœurs, Hannah Washington et Mildred Washington, et à mes amies, Eléanor Stuart Hannah Washington, de Fairfield, et Elisabeth Washington, de Hayfield, je leur donne à chacune une bague de deuil du prix de cent dollars. Ces legs ne sont pas faits pour leur valeur intrinsèque, mais comme souvenirs

de mon amitié. Je donne à Tobias Lear, sa vie durant, la jouissance de la ferme qu'il occupe maintenant en vertu d'un bail. Ce bien sera libre de toute redevance, jusqu'à la mort de Tobias Lear, après quoi il en sera disposé comme il est marqué ci-après. Je donné et lègue trois cent dollars à Sally B. Haynie, une des mes parentes éloignées. Je lègue à Sarah Green, fille de feu Thomas Bishop, et à Anna Walker, fille de John Alton, également décédé, cent dollars chacune, en considération de l'attachement de leurs pères pour moi, ceux-ci ayant vécu près de quarante ans dans ma famille. Je dispose en faveur de mes neveux William Augustin Washington, Georges Lewis, Georges Steptoe Washington, Bushrod Washington et Samuel Washington, d'une épée ou d'un couteau à choisir parmi ceux que je laisse en mourant. Chacun d'eux prendra son lot d'après l'ordre dans lequel il est nommé. En leur donnant ces armes, je leur recommande de ne pas les tirer du fourreau pour répandre le sang de leurs semblables, excepté pour leur défense personnelle ou pour soutenir les droits de leur pays; dans ce dernier cas, qu'ils n'hésitent pas à s'en servir, et qu'ils tombent en les serrant dans leurs mains, plutôt que de les abandonner.

Et maintenant après avoir spécifié toutes ces dispositions en donnant des explications, pour qu'on en comprenne le mieux possible le sens et le but, j'arrive à la répartition des lots les plus importants de ma fortune. Voici comment je les ai distribués :

1° A mon neveu Buhsrod Washington et à ses héritiers (en partie, parce que j'ai promis à son père lors de la guerre de l'indépendance, en lui confiant sur sa demande la surveillance de mes biens, que, dans le cas où je succomberais, Mount-Vernon, qui était alors moins étendu qu'il n'est maintenant, deviendrait sa propriété, et à cause du soin affectueux qu'il a mis à surveiller mes affaires), je donne et lègue tout le terrain compris dans les limites suivantes, savoir: à partir du gué de Dog-Run, près mon moulin, s'étendant le long de la route, et limité en cet endroit; car le terrain est et a toujours été, depuis que je le possède, du gué de Little-Hunting-Creek au Gum-Spring, jusqu'à ce qu'il arrive à une colline, en face d'une ancienne route qui autrefois traversait la lisière du terrain de Muddy-Hole-Farm; au Nord de ladite route sont trois chênes rouges ou espagnols, formant le coin, et non loin une pierre de

borne; de là, par une ligne d'arbres est formé un rectangle à l'extrémité ou à la limite du terrain entre les possessions de Thompson-Mason et les miennes. Cette ligne s'étend à l'Est (protégée maintenant par un double fossé, et garnie d'une enceinte de haies), jusqu'à l'extrémité de Little-Hunting-Creek. Vers ce lieu sont les limites qui séparent les terres de feu Humphrey-Peake et les miennes, et s'étendent jusqu'au rivage de ladite baie. De là, mon domaine va en suivant le bord de l'eau jusqu'au fleuve Potomac; du fleuve jusqu'à Dog-Creek, et de Dog-Creek, il va se terminer au gué que j'ai déjà indiqué; cette propriété contient au delà de 4,000 acres plus ou moins, y compris le corps de logis principal et tous les autres bâtiments et dépendances.

2° En considération des liens de parenté qui existent entre ma femme et Georges-Fayette Washington et Lawrence-Augusta Washington, et qui les unissent à elle aussi étroitement qu'à moi; en considération de l'amitié que j'ai portée à leur père durant sa vie, et des obligations que j'ai contractées envers lui, qui, depuis sa jeunesse, s'était attaché à ma personne et avait suivi ma fortune à travers les vicissitudes de la dernière révolution, consacrant son temps depuis à veiller pendant plusieurs années à mes intérêts particuliers, tandis que mes fonctions publiques m'empêchaient de m'occuper de ce soin indispensable, me rendant ainsi des services éminents, et cela toujours d'une manière filiale et respectueuse: pour ces raisons, je laisse et lègue à ses fils et à leurs héritiers mes possessions à l'Est de Little-Hunting-Creek, sur le fleuve Potomac, formant autour de la ferme une enceinte de trois cent soixante acres, affermées à Tobias Lear, comme je l'ai dit déjà, et contenant en tout par le fait deux mille vingt-sept acres, plus ou moins; je veux et entends que ce bien soit équitablement et convenablement divisé entre mes neveux, par les soins de trois personnes sages et désintéressées, selon la quantité, la qualité et toutes autres circonstances, lorsque le plus jeune des deux aura atteint vingt-un ans. Un de ces lots sera choisi par chacun des deux frères, et le troisième partagé entre eux deux. En même temps, si ma femme cesse de jouir de l'usufruit de sa propriété, ils joindront ce nouvel avantage à ceux qu'ils auront déjà recueillis.

3° Et comme j'ai toujours eu l'intention, depuis que j'ai perdu l'espérance d'avoir des héritiers, de considérer les petits enfants de ma femme comme mes propres parents et de leur faire un

sort avantageux, surtout aux deux que nous avons élevés depuis leur plus tendre enfance, savoir : Eléanor-Parke-Custis et George-Washington Parke-Custis ; comme la première a dernièrement épousé Lawrence Lewis, fils de ma défunte sœur Betty Lewis, et que cette union est pour moi une raison de plus de songer à leur sort : en conséquence, je donne et lègue audit Lawrence Lewis et à Eléanor Parke Lewis, sa femme et à leurs héritiers, le reste de mon bien de Mount-Vernon, qui n'est pas déjà destiné à mon neveu Bushrod Washington, et qui se trouve compris dans les limites suivantes, savoir : toute la partie nord de la route, conduisant du gué de Dog-Run jusqu'au Gum-Spring, comme elle est décrite dans le plan de l'autre partie des terres, attribuées à Bushrod Washington, jusqu'à la pierre et aux trois chênes rouges ou espagnols, sur la colline Puis, de la ligne formant rectangle à celle de derrière (entre la propriété de M. Mason et la mienne) ; de cette ligne suivant à l'ouest le nouveau fossé double jusqu'au Dog-Run, par la chute d'eau de mon moulin ; enfin, de cette chute au gué déjà indiqué. J'y ajoute tout le terrain que je possède à l'ouest dudit Dog-Run et de Dog-Creek, qui le limitent à l'est et au sud ; puis le moulin, la distillerie et toutes les autres maisons et les travaux faits sur les lieux ; le tout formé environ deux mille acres plus ou moins.

4° Animé du sentiment que j'ai déjà exprimé, je donne et lègue à George-Washington-Parke Custis, le petit-fils de ma femme et mon pupille, ainsi qu'à ses héritiers, le domaine que je possède à Four-Mile-Run, dans le voisinage d'Alexandrie, contenant mille deux cents acres plus ou moins, et tout mon square n° 21, dans la ville de Washington.

5° Quant au reste de mes biens réels et personnels dont je n'ai pas disposé dans les arrangements qui précèdent, quels qu'ils soient et en quelque endroit qu'ils puissent être, je désire que mes exécuteurs testamentaires, qui en trouveront ci-joint le tableau fait avec le plus grand soin possible et l'estimation modérée, le vendent en temps opportun et de manière à servir le mieux qu'ils croiront pouvoir le faire les intérêts des parties ci-désignées, s'ils jugent qu'il n'y a pas lieu sans ce moyen de faire entre mes héritiers une égale et équitable répartition de ces propriétés. Je veux que les sommes qui proviendront de cette vente soient divisées en vingt-trois parts égales et distribuées comme il suit, savoir : je donne et lègue quatre parts,

c'est-à-dire une part à chacun d'eux, à *William-Augustin Washington*, *Elisabeth Spotswood*, *Jane Thornton* et aux héritiers d'*Anne Ashton*, fils et filles de feu mon père, *Augustin Washington*. Je donne et lègue cinq parts, c'est-à-dire une à chacun d'eux, à *Fielding Lewis*, *George Lewis*, *Robert Lewis*, *Howel Lewis et Betty-Carter*, fils et filles de feu ma sœur *Betty-Carter*. Je donne et lègue quatre autres parts, c'est-à-dire une à chacun d'eux, à *George-Steptoe Washington*, *Lawrence-Augustin-Washington-Harriot Parks* et aux héritiers de *Thornton Washington*, fils et filles de feu mon père *Samuel Washington*. Je donne et lègue deux parts, c'est-à-dire une à chacun d'eux, à *Corbin Washington* et aux héritiers de *Jane Washington*, fils et fille de feu mon frère, *John-Augustin Washington*. Je donne et lègue trois parts, c'est-à-dire une à chacun d'eux, à *Samuel Washington*, *Frances Ball* et *Mildred Hammond*, fils et filles de mon frère, *Charles Washington*. Je donne et lègue une autre part, c'est-à-dire un tiers à chacun d'eux, à *George-Fayette Washington*, *Charles-Augustin Washington* et *Maria Washington*, fils et fille de feu mon neveu, *George-Augustin Washington*. Je donne et lègue trois autres parts, c'est-à-dire une part à chacun d'eux, à *Elisabeth-Parke Law*, *Martha-Parke Peter* et *Eleanor-Parke Lewis*. Je donne et lègue une autre part, c'est-à-dire un tiers à chacun d'eux, à mes neveux, *Bushrod Washington* et *Lawrence Lewis* et à mon pupille, petit-fils de ma femme. Et, s'il arrivait que quelqu'une des personnes ci-désignées fût morte en ce moment, ou mourût avant moi, dans l'un ou l'autre cas, les héritiers dudit défunt profiteraient, quoi qu'il en soit, de tous les avantages de la donation, de la même manière que si l'on eût vécu à cette époque. Et, sous forme d'avis, je recommande à mes exécuteurs testamentaires de ne pas mettre trop de précipitation à disposer des biens fonciers (qui doivent être vendus), si par suite de causes temporaires, on pouvait s'en défaire avec difficulté, car l'expérience a pleinement démontré que le prix de la terre, surtout près des chutes du fleuve et des eaux de l'Est, n'a cessé d'aller en augmentant, et cette hausse ne doit pas s'arrêter. Je recommande particulièrement, dans cette clause de mon testament, à ceux des exécuteurs qui pourront le faire, de prendre chacun une portion de mes actions dans la compagnie du Potomac, plutôt que de les vendre pour les réaliser; car je suis profondément convaincu que jamais, à quelque spé-

culation qu'on s'applique, on ne tirera d'aussi grands bénéfices que du péage de cette navigation, lorsqu'elle sera en pleine activité (ce qui aura lieu dans peu) et surtout si la navigation du Shenandoa vient s'y joindre.

Le caveau de famille à Mount-Vernon demandant des réparations, je désire qu'on en bâtisse un nouveau en briques, et sur un plus vaste plan, au pied du lieu nommé communément Vineyard-Enclosure, dans le lieu désigné: mes restes y seront déposés avec ceux de mes parents morts (qui reposent maintenant dans l'ancien caveau) et les autres membres de la famille qui choisiront ce lieu de sépulture. Je désire expressément que mon corps soit enterré avec les cérémonies ordinaires, sans pompe ni oraison funèbre.

Enfin, je constitue et nomme ma bien-aimée femme, *Martha Washington*; mes neveux, *William Augustin Washington*, *Bushrod Washington*, *George-Steptoe Washington*, *Samuel Washington* et *Lawrence Lewis*, et mon pupille *George Washington Parke Custis* (lorsqu'il aura atteint l'âge de vingt-un ans), exécutrice et exécuteurs de mes volontés et testament. Il sera facile de voir, par la forme de ce testament, que je n'ai pas consulté d'homme d'affaires, et que tout en y ayant employé une grande partie de mes heures de loisir, il est resté imparfait et incorrect, malgré le soin que j'ai mis à lui donner sa forme actuelle. Mais m'étant surtout appliqué à être clair et explicite sur tous les points, fût-ce par un peu de prolixité et même de redites, j'espère et j'ose croire qu'il ne fera pas naître de contestation; mais, si contre mon attente, il en était autrement, faute pour moi d'avoir employé les expressions légales ou les termes techniques consacrés, ou parce que j'aurais dit trop ou trop peu sur l'un des articles pour me trouver d'accord avec la loi, je désire et j'entends expressément que toutes les discussions (si par malheur il s'en élevait) soient jugées par trois hommes impartiaux et intelligents, connus pour leur probité et leur bon sens: que deux de ces arbitres soient choisis par les parties, dont chacune en nommerait un, et que le troisième soit élu par les deux premiers arbitres eux-mêmes: ces trois personnes, choisies de la sorte, et affranchies de toute forme légale, exprimeront leur pensée sur les intentions du testateur. Une telle décision devra être, à tous égards, aussi sacrée pour les deux parties, que si elle émanait de la cour suprême des États-Unis.

En témoignage du tout et de chacune des choses contenues dans ce testament, j'ai signé et apposé mon sceau, ce neuvième jour du mois de juillet, dans l'année mil sept cent quatre vingt-dix [1], et de l'indépendance des États-Unis la vingt-quatrième.

George WASHINGTON.

[1] Il paraît que Washington avait oublié le mot *neuf*.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE DIXIÈME.

Proclamation du général Washington. — Ses préparatifs pour la prochaine campagne. — Échange des prisonniers. — État des prisonniers américains à New-York. — Opérations militaires dans le New-Jersey. — L'armée traverse la Delaware et campe près de Germantown. — Première entrevue de Washington avec Lafayette. — Sir William Howe aborde au cap d'Elk. — Bataille de la Brandywine. — Nouveaux pouvoirs donnés à Washington par le Congrès. — Bataille de Germantewn. — Escarmouches à Whitemarsh. — Souffrances de l'armée. — Campement d'hiver à Valley-Forge. — Fausses lettres publiées sous le nom de Washington. — Cabale de Conway. — Personnes qui y sont impliquées. — Conduite honorable et généreuse de Lafayette par rapport à cette affaire. . . Pag. 5

CHAPITRE ONZIÈME.

Souffrances de l'armée à Valley-Forge. — Nouveaux arrangements concertés avec un comité du Congrès. — Demi-solde accordée aux officiers pour un certain nombre d'années. — Démarches relatives aux bills de conciliation de lord North. — Arrivée des traités d'alliance et de commerce avec la France. — Force comparative des armées anglaise et américaine. — Discussion au sujet d'une attaque contre Philadelphie. — L'armée traverse la Delaware. — Bataille de Monmouth. — Arrestation et jugement du général Lee. — Arrivée de la flotte française commandée par le comte d'Estaing. — Plans d'opérations combinées entre la flotte et l'armée américaine. — La tentative faite contre l'ennemi à Rhode-Island échoue. — Cantonnements de l'armée pour l'hiver. — Échange de prisonniers. — Congrès. — Projet d'une expédition au Canada. . . . . » 44

CHAPITRE DOUZIÈME.

Conférence avec un comité du Congrès, et plans pour la prochaine campagne. — Expédition de Sullivan contre les Indiens. — L'ennemi commence une guerre de dévastation. — Stony-Point est attaqué et pris. — Entreprise heureuse contre Paulus Hook. — Conférences de Washington avec le ministre français. — Plans proposés pour agir de concert avec le comité d'Estaing. — L'armée prend ses quartiers d'hiver. — Dépréciation du papier-monnaie et ses effets. — Arrivée du marquis de Lafayette qui annonce qu'un armement français fait route pour les États-Unis. — L'armée prend position auprès de la rivière d'Hudson. — L'escadre française arrive à Newport. — Instructions du comte de Rochambeau. — La flotte française est bloquée. — Entrevue du général Washington avec le commandant français à Hartford. — Trahison d'Arnold. — Plans pour attaquer New-York. . . . . Pag. 83

CHAPITRE TREIZIÈME.

Révolte des troupes de la Pensylvanie et du New-Jersey. — Efforts de Washington pour obtenir des subsides de France. — Pouvoirs limités du Congrès. — Opérations de l'ennemi dans la Chesapeake. — Détachement envoyé en Virginie sous les ordres de Lafayette. — Le général Washington va voir le comte de Rochambeau à Newport. — État de l'armée. — Entrevue des chefs américains et français à Weathersfield. — Plan d'opérations. — On propose une attaque combinée sur New-York. — Jonction des armées américaine et française. — Les nouvelles venues du comte de Grasse dans les Indes-Occidentales changent le but de la campagne. — Opérations heureuses de Lafayette contre Cornwallis. — Les armées combinées traversent l'Hudson et se rendent en Virginie. — La flotte du comte de Grasse entre dans la Chesapeake. — Siége de Yorktown. — Capitulation. — L'armée américaine retourne près de l'Hudson; l'armée française reste en Virginie. . . . . » 113

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Préparatifs pour une autre campagne recommandés et appuyés par le général Washington et approuvés par le Congrès. — Lafayette retourne en France. — Affaire du capitaine Asgill. — Lenteur des États dans le recrutement de l'armée. — Proposition faite au général Washington de prendre le pouvoir suprême et sa réponse. — Sir Guy Carleton annonce que les négociations pour la paix sont commencées. — Les troupes françaises quittent la Virginie, rejoignent le général Washington et s'embarquent ensuite à Boston. — Mécontentement de l'armée. — Les officiers envoient un mémoire au Congrès. — Adresses anonymes à Newburg. — On apprend qu'un traité de paix a été signé à Paris. — Sentiments du général Washington relativement au gouvernement civil de l'Union. — Sa lettre circu-

laire aux États. — Washington fait une tournée dans le Nord. — — Se rend au Congrès à la requête de cette assemblée. — Son adresse d'adieu à l'armée. — Les Anglais évacuent New-York. — Washington remet sa commission, et rentre dans la vie privée à Mount-Vernon. . . . . Pag. 139

CHAPITRE QUINZIÈME.

Washington refuse toute indemnité pécuniaire pour ses services publics. — Ses sentiments quand il fut soulagé du fardeau de son emploi. — Il se consacre à l'agriculture. — Fait une tournée dans l'Ouest. — Ses vastes plans pour la navigation intérieure. — Ces plans sont adoptés par l'État de la Virginie. — Visite du marquis de Lafayette en Amérique. — Washington refuse d'accepter une donation de l'État de Virginie. — Ses libéralités pour l'encouragement de l'éducation. — Il approuve le projet de la comtesse de Huntington pour civiliser et pour convertir au christianisme les Indiens. — Ses opérations agricoles et d'horticulture. — Visiteurs à Mount-Vernon. — Ses habitudes. — Statue par Houdon. — État du pays et défauts de la confédération. — Sentiments de Washington à ce sujet. — Premier pas pour accomplir une réforme. — Convention d'Annapolis. — Proposition d'une convention générale. — Washington est nommé délégué de la Virginie. — Ses raisons pour vouloir refuser. — Société des Cincinnati. — Washington accepte la charge de délégué. — Il se rend à la convention, y est élu président et attache son nom à la nouvelle constitution. — Son opinion sur la constitution. — Elle est adoptée par le peuple. — Washington nommé le premier président des États-Unis. . . . . » 168

CHAPITRE SEIZIÈME.

Washington apprend officiellement qu'il a été élu président. — Il se rend au siége du gouvernement, à New-York. — Serment de sa charge et discours d'inauguration. — Il prend connaissance de l'état des affaires publiques. — Attention qu'il donne à ses affaires particulières. — Sa manière de recevoir les visites et de traiter la société. — Il est atteint d'une cruelle maladie. — Mort de sa mère. — Les départements exécutifs sont formés, et les ministres sont nommés. — Système judiciaire organisé. — Opinion de Washington sur la cour suprême. — Sa règle pour les nominations aux emplois. . . » 204

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Son voyage dans les États de l'Est. — Lettre de madame Washington. — Système pour fonder les dettes publiques. — Lieu désigné d'un commun accord comme siége permanent du gouvernement. — Le président visite Rhode-Island et Mount-Vernon. — Relations étrangères des États-Unis. — France, Angleterre, Espagne. — Guerre indienne. — Politique de Washington à l'égard des Indiens. — Le congrès se réunit à Philadelphie. — Une banque nationale établie.

— Taxe sur les liqueurs distillées. — Tournée du président dans les États du Sud. — Bill de répartition. — Partis et leurs causes. — Dissensions entre le secrétaire d'État et le secrétaire du trésor. — Tentatives de Washington pour les réconcilier. . . Pag. 219

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Washington est nommé président pour un second terme. — Il prête le serment de sa charge. — Relations entre les États-Unis et la France. — Opinions du cabinet. — Proclamation de neutralité. — Divisions et agitations des partis. — Genet reçu comme ministre de France. — Sociétés démocratiques. — Opinion de Washington sur ces sociétés et au sujet des instructions données aux représentants. — Relations avec l'Angleterre. — Ordres donnés par le ministère britannique en violation des droits des neutres. — Réunion du Congrès. — Le président recommande des mesures de défense. — Caractère de Washington par M. Fox. — Lettre de lord Erskine. — Affaires commerciales de M. Madison. — M. Jay nommé envoyé extraordinaire pour négocier un traité avec l'Angleterre. — Préparatifs militaires. — Insurrection en Pensylvanie. — Mesures adoptées par le président pour la réprimer. — Plan pour racheter la dette publique. . . . . » 241

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Traité avec l'Angleterre ratifié par le sénat. — Agitation populaire à ce sujet. — Traité confirmé par la signature du président. — Démission de M. Randolph. — Circonstances qui l'accompagnent. — Le président refuse de remettre à la chambre des représentants les pièces relatives au traité avec l'Angleterre. — Captivité de Lafayette et moyens employés par Washington pour obtenir sa délivrance. — Difficultés avec la France au sujet du traité avec l'Angleterre. — Rappel de M. Monroe. — Adresse d'adieu de Washington. — Son dernier discours au Congrès. — Inauguration de son successeur. — Témoignage de respect que les habitants de Philadelphie lui donnent. — Il se retire à Mount-Vernon. — Revue de son administration. — Remarques sur la conduite de M. Jefferson envers Washington. — Discussions avec la France. — Préparatifs de guerre. — Washington nommé commandant en chef de l'armée éventuelle des États-Unis. — Organisation et arrangement de l'armée. — Dernière maladie et mort de Washington. . . . . » 263

APPENDICE. . . . . » 297

99 960608

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google